



Rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024

Axe stratégique « Bâtir l'héritage social
et environnemental de Paris 2024 »

Rapport complet — Novembre 2023



Préambule

La stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 comporte deux axes stratégiques : un premier axe intitulé « Livrer des Jeux plus responsables » et un second intitulé « Bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ».

Si chacun de ces deux axes fera l'objet d'une évaluation, ce premier rapport porte uniquement sur l'axe stratégique 2, « bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ».

L'axe stratégique 1 « Livrer des Jeux plus responsables » fera l'objet d'un rapport publié au deuxième trimestre 2024.

Édito du Comité de suivi de l'évaluation



HOLGER PREUSS

— Président du Comité de suivi de l'évaluation

« Le Comité de suivi de l'évaluation de l'impact social et de l'héritage des Jeux de Paris 2024 est le fruit d'une collaboration entre le Comité International Olympique (CIO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Comité de suivi est composé de neuf experts¹, provenant à la fois d'organisations (universités, gouvernements, organisations sportives) du pays hôte (France) et internationales qui, ensemble, apportent une grande richesse de compétences et d'expérience dans la réalisation et le suivi de l'évaluation de l'impact et de l'héritage d'événements sportifs majeurs. Le Comité de suivi a été informé en détail de la démarche évaluative mise en place par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, a pu examiner les méthodologies appliquées, les indicateurs proposés et superviser l'approche globale de l'évaluation des enjeux sociaux de la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux de Paris 2024.

Le rôle du Comité de suivi a été celui d'un «ami critique» : il a agi comme une caisse de résonance et a examiné l'approche évaluative de manière indépendante et constructive, en apportant son expérience et son expertise collectives et en faisant des suggestions pour s'assurer que le rapport intermédiaire propose une évaluation solide et crédible des impacts de Paris 2024 et des projets entrants dans le champ de l'analyse. Le Comité de suivi n'a pas été directement responsable ou impliqué dans les choix relatifs aux projets ayant fait l'objet de l'évaluation ni dans la réalisation à proprement parler du rapport. Cependant, le Comité souhaite souligner la très bonne coopération avec Paris 2024 et le groupement d'évaluateurs ainsi que la transparence avec laquelle le processus d'évaluation a été conduit.

¹ Voir la composition détaillée en annexe II.

Au cours des 12 derniers mois, le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises, à la fois en ligne et en personne, afin de superviser la démarche évaluative, débattre des approches mises en œuvre, répondre aux questions et aux préoccupations du groupement d'évaluateurs et recommander des adaptations au rapport ou aux méthodologies utilisées. Il s'est notamment attaché à examiner les définitions de l'héritage d'un événement sportif majeur et les meilleures façons de les appliquer aux projets faisant l'objet de l'évaluation. Les 17 indicateurs proposés, dont les 4 indicateurs prioritaires², ont fait l'objet d'un examen approfondi. De nombreuses discussions ont eu lieu pour que l'évaluation trouve un juste compromis en étant à la fois suffisamment large, compréhensible pour les lecteurs et respectueuse des standards académiques basés sur la rigueur et l'utilisation d'éléments probants.

Bien que ne couvrant pas l'intégralité des impacts qu'un tel événement peut générer, le Comité de suivi est convaincu que les 17 indicateurs retenus sont en mesure de démontrer dans une mesure raisonnable l'impact social des Jeux de Paris. Paris 2024 et son Fonds de dotation ont en effet piloté et financé un très grand nombre de projets afin d'atteindre leurs objectifs en termes d'héritage, démontrant par la même occasion leur engagement pour que les Jeux aient un impact durable en 2024 et bien au-delà. Ce rapport intermédiaire présente les ambitions et les engagements de Paris 2024 pour s'assurer de l'héritage des Jeux. L'évaluation des effets d'une telle stratégie demande naturellement du temps pour que les impacts escomptés soient mis en évidence mais le Comité est confiant quant au fait que les projets et initiatives en cours ont le potentiel pour générer un impact économique et social significatif pour la France et ses territoires. D'autres rapports d'évaluation post-Jeux de Paris 2024 seront cependant nécessaires pour évaluer de façon robuste les impacts de long terme.

Le Comité de suivi a par ailleurs eu pour considération constante et prioritaire de veiller à ce que le lien de causalité entre les Jeux de Paris 2024, les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » et les effets observés soit pris en compte. Il est en effet crucial de distinguer tous les impacts évalués et de s'assurer qu'il s'agit d'effets additionnels et de véritables changements pour les Parisiens, les Franciliens et les Français, c'est-à-dire d'effets qui n'auraient pas été produits sans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Comité a ainsi clairement insisté pour que ce lien de causalité soit pris en compte dans la méthodologie d'évaluation de l'héritage des Jeux de Paris 2024.

Le rapport qui suit présente le cadre de l'impact social et environnemental des Jeux de Paris 2024 ainsi que les premières réalisations et résultats des projets entrant dans le champ de l'évaluation. Il a été rédigé par le Centre de Droit et d'économie du Sport (CDES) de Limoges, Pluricité, Agence Phare, Ipama et le cabinet Sport 1.5. et commandé par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Comité de suivi de l'évaluation tient à remercier ce groupement d'évaluateurs pour leur collaboration constructive dans ce travail. >>



² Voir la liste des indicateurs en annexe III.

Édito du groupement d'évaluateurs

« Le présent rapport d'évaluation a été produit par un groupement d'évaluateurs composé d'experts du Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES), du groupe Pluricité et de l'Agence Phare concernant l'héritage social des Jeux, et des cabinets Ipama et Sport 1.5 en ce qui concerne l'héritage environnemental immatériel.

Ce premier rapport d'évaluation s'inscrit dans le cadre de la démarche évaluative de la stratégie «Héritage & Durabilité» mise en place de façon volontaire par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024. Il constitue la première étape d'un processus d'évaluation qui verra deux autres rapports être produits un an (2025) puis cinq ans (2029) après les Jeux. De ce fait, ce rapport doit être pris pour ce qu'il est, à savoir un rapport intermédiaire, établi «chemin faisant», et non comme un rapport final. Il faut également souligner le fait que ce rapport porte uniquement sur l'axe 2 de la stratégie «Héritage & Durabilité» visant à «bâtir l'héritage social et environnemental» des Jeux de Paris 2024. L'axe 1 visant à «livrer des Jeux plus responsables» fera lui aussi l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un rapport qui sera publié en début d'année 2024, permettant ainsi d'avoir une évaluation intermédiaire complète des deux axes de la stratégie «Héritage & Durabilité».

Le lecteur trouvera dans ce rapport de nombreux éléments de description et d'analyse des principales actions déployées dans le cadre de la stratégie «Héritage & Durabilité», à partir des premières données de mise en œuvre. Ces actions ne sont pas clôturées et leur évaluation reste provisoire. Le rapport identifie des indicateurs d'appréciation, des réalisations ainsi que des premiers résultats et impacts, renseignés lorsque cela était possible. Les rapports ultérieurs actualiseront et compléteront les indicateurs à mesure du déploiement des actions, jusqu'à dessiner progressivement le tableau d'ensemble des effets socio-économiques produits par les Jeux de Paris 2024 sur la France, sa population et ses territoires.

A ce stade d'étude, l'analyse proposée met en évidence l'effet d'entraînement créé par les Jeux illustrant le fait que la stratégie «Héritage & Durabilité» repose sur le déploiement de très nombreuses actions (certaines directement portées et impulsées par le Comité d'organisation de Paris 2024, d'autres portées par ses parties prenantes qui auront été mises en œuvre, accélérées ou renforcées à la faveur des Jeux), expérimentations, initiatives, méthodes collaboratives et processus, rendant par ailleurs l'exercice d'évaluation extraordinairement dense et complexe.

Les évaluateurs tiennent à souligner les excellentes conditions dans lesquelles le groupement a travaillé dans le cadre de cette mission d'évaluation. D'une part, grâce à la transparence de Paris 2024 et de ses parties prenantes qui ont mis à disposition l'ensemble des informations et données utiles aux travaux. D'autre part, grâce à l'indépendance et à l'autonomie dont l'équipe a pu bénéficier au cours des 12 derniers mois.

Les auteurs du rapport remercient très chaleureusement les membres du Comité de suivi de l'évaluation, experts académiques et techniciens français et internationaux, qui ont supervisé les travaux. Ces derniers, grâce à leur expertise reconnue, leur collaboration régulière, leur relecture et leurs critiques constructives et pertinentes ont utilement su nous conseiller et ont contribué à renforcer la rigueur avec laquelle nous avons conduit notre mission. >>

À propos du groupement d'évaluateurs

Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges

Créé en 1978, le Centre de Droit et d'Economie du Sport s'est dès l'origine, inscrit dans une logique transversale et pluridisciplinaire (droit, économie, gestion) en vue de contribuer à la professionnalisation du secteur du sport et d'en accompagner les acteurs. Le CDES s'attache à concilier rigueur universitaire et adaptation aux enjeux des parties prenantes du sport à travers une immersion en tant qu'acteur du mouvement sportif et des institutions publiques du sport. Il développe de nombreuses activités d'études et de conseil, de formations et de publications qui en font une référence nationale et internationale dans le secteur. Sur les missions d'études dans le champ sportif, le CDES a accompagné de très nombreuses organisations du mouvement sportif français et international ou du secteur public (Commission Européenne, État français, collectivités territoriales). Il a notamment développé une très forte expertise sur l'analyse de l'impact économique et social du sport et des événements sportifs.



<https://www.cdes.fr>

Pluricité

Créé en 2004, le Groupe Pluricité est un cabinet spécialisé en évaluation et mesure d'impact, reconnu entreprise solidaire d'utilité sociale. Son objet est de renforcer l'efficacité et l'utilité de l'action publique. Le cabinet dispose de plus de 1000 références de missions d'évaluation et de mesures d'impact, à toutes les échelles territoriales, sur les thématiques de l'inclusion, des solidarités, de l'éducation / jeunesse, de la santé, de l'aide au développement et du sport. Pluricité mêle dans ses interventions, d'une part l'exigence de méthodologies rigoureuses, permettant d'apporter aux décideurs et aux gestionnaires les meilleures « preuves » des effets de l'action publique, et d'autre part, l'ambition d'un échange argumenté entre toutes les parties prenantes, tout au long des processus d'évaluation. Pluricité contribue activement à l'émergence de l'évaluation comme un instrument de pilotage des politiques publiques au service de la démocratie, comme une activité professionnelle à part entière et comme un domaine de recherche prometteur. Pluricité place à ce titre l'innovation méthodologique et la R&D au cœur de ses démarches d'évaluation et d'assistance technique. Cette approche d'évaluation est enrichie par une sensibilité particulière aux questions de concertation et de participation avec les contribuables / riverains / habitants / usagers / citoyens. Pour Pluricité, ce souci de participation citoyenne correspond à une motivation profonde, dictée par des impératifs tant démocratiques que managériaux.

pluricité
GROUPE

<https://www.pluricite.fr>

Agence Phare

Agence Phare est une agence d'étude, de conseil et de recherche spécialiste de l'évaluation de politiques publiques, de programmes et de projets. Depuis sa création en 2014, elle a développé une forte expertise dans le champ de l'éducation, de l'inclusion, de l'égalité femmes-hommes et de l'insertion, notamment dans le domaine du sport et du sport et développement. Agence Phare mobilise la créativité et la rigueur des sciences sociales pour réaliser des évaluations. Elle s'appuie ainsi sur quatre niveaux d'exigences : une connaissance préalable des travaux scientifiques sur les questions abordées, une immersion sur le terrain, une analyse fine du changement et de ses facteurs, et la production de préconisations stratégiques à visées opérationnelles. Agence Phare a également développé une forte expertise pour associer les parties prenantes des politiques et des projets (décideurs, acteurs de terrain, usagers et citoyens) à la co-construction des indicateurs de l'évaluation et à la mise en débat des préconisations. Agence Phare accompagne ainsi les ministères, collectivités, fondations, associations dans le dialogue, la prise de décision et la construction de programmes d'innovation et d'action.

agencephare
(AGENCE DE SCIENCES SOCIALES)

<https://agencephare.com/>

Ipama

Avec son équipe de consultants et consultantes issus des métiers de la musique, de la culture, du sport, du tourisme et des événements professionnels, Ipama intervient au cœur des écosystèmes événementiels pour des événements plus engagés. Avec plus de 200 structures accompagnées ces dix dernières années, Ipama a développé une méthodologie pour aider les acteurs de l'événementiel à développer leur stratégie RSE, à faire progresser leur engagement et diminuer leurs impacts. Ipama est également un organisme de formation qui accompagne la montée en compétences des acteurs en matière de RSE.



<https://www.ipama.fr/>

Sport 1.5.

Le Cabinet Sport 1.5, fondé par Maël Besson, accompagne les acteurs et instances du sport dans l'élaboration, le pilotage et la mise en place de politiques et stratégies RSE et d'adaptation aux dérèglements environnementaux. Pilotage d'évaluation environnementale, analyse de la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique, construction d'outils de transformation sectoriels, accompagnement aux changements structurels, métiers ou comportementaux sont quelques exemples des métiers de Sport 1.5.



<https://sport1point5.com/>

Table des matières

Édito du Comité de suivi de l'évaluation.....	4
Édito du groupement d'évaluateurs.....	6

01 Présentation de Paris 2024 — 12

1.1 Les Jeux de Paris 2024 en chiffres-clés.....	14
1.2 Le rôle et les responsabilités de Paris 2024.....	16
1.3 Les parties prenantes de Paris 2024 et acteurs engagés dans l'organisation des Jeux.....	18

02 Approche méthodologique — 22

2.1. Périmètre de l'évaluation.....	24
2.1.1. Une stratégie « Héritage & Durabilité » bâtie en deux axes.....	24
2.1.2. Un rapport intermédiaire d'évaluation portant sur l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité ».....	25
2.2. Cadre de référence et méthodologie de l'évaluation de l'héritage social.....	29
2.2.1. Un cadre de référence : les indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE.....	29
2.2.2. Méthodologie de l'évaluation.....	31
2.3. Cadre de référence et méthodologie de l'héritage environnemental.....	35
2.4. Choix des indicateurs d'évaluation.....	37

03 Le sport pour l'éducation : des Jeux moteurs d'engagement et de citoyenneté — 40

3.1 Les enjeux de Paris 2024.....	42
3.2 Les objectifs de Paris 2024.....	44
3.3 Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux.....	47
3.3.1. Objectif #1 : Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université.....	51
3.3.2. Objectif #2 : Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble.....	60
3.3.3. Objectif #3 : Utiliser le sport comme un moteur d'engagement et de citoyenneté.....	76
3.4 Tableaux de bord d'indicateurs.....	82
3.5 Enseignements intermédiaires.....	86

04 Le sport pour la santé : des Jeux au service du développement de la pratique sportive partout, pour tous et pour toutes — 90

4.1 Les défis et enjeux de Paris 2024.....	92
4.2 Les objectifs de Paris 2024.....	94
4.3 Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux.....	97
4.3.1. Objectif #1 : Bouger plus à l'école.....	101
4.3.2. Objectif #2 : Bouger plus en ville.....	112
4.3.3. Objectif #3 : Bouger plus au travail.....	126
4.4 Tableaux de bord d'indicateurs.....	132
4.5 Enseignements intermédiaires.....	136

05 Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité : des Jeux pour lutter contre les discriminations et pour promouvoir l'inclusion — 140

5.1 Les défis et enjeux de Paris 2024.....	142
5.2 Les objectifs de Paris 2024.....	145
5.3 Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux.....	147
5.3.1. Objectif #1 Promouvoir l'accessibilité universelle en soutenant des programmes structurants pour lever les barrières d'accès à la pratique sportive, notamment auprès des personnes en situation de handicap.....	151
5.3.2. Objectif #2 : L'égalité femmes-hommes, un sujet prioritaire et transverse au centre des attentions.....	170
5.3.3. Objectif #3 : L'insertion des personnes éloignées du marché de l'emploi, une préoccupation majeure, des avancées multiples.....	183
5.4. Tableaux de bord d'indicateurs.....	195
5.5 Enseignements intermédiaires.....	202

06 Le sport au service de la transformation écologique — 206

6.1 Les défis et enjeux de Paris 2024.....	208
6.2 Les objectifs et actions de Paris 2024.....	209
6.3 Premiers éléments d'héritage immatériel de la stratégie environnementale de Paris 2024.....	211
6.3.1. Provoquer une prise de conscience : Faire monter le « il faut agir ».....	214
6.3.2. Faire monter en compétences : Développer le « on sait le faire ».....	217
6.3.3. Outiller / aménager : Donner confiance dans « on peut le faire » et « on est équipés pour le faire ».....	220
6.3.4. Transformer les normes : Instituer le « il est désormais normal ou attendu de le faire ».....	223
6.3.5. Faire évoluer les comportements individuels : Favoriser le « on le fait ».....	225
6.4. Enseignements intermédiaires : les attentes pour optimiser l'héritage immatériel.....	226
6.5. Actions portées par les parties prenantes.....	228

07 Le Fonds de dotation Paris 2024 — 232

7.1. Présentation générale.....	234
7.2. Les chiffres-clés d'Impact 2024.....	239

08 Appréciation globale sur les réalisations engagées et les premiers résultats — 242

8.1. Des motifs d'appréciation positive.....	244
8.2. Des points d'attention.....	248
8.3. Anticiper l'héritage.....	250
8.3.1. Présentation des actions.....	250
8.3.2. Enseignements pour l'héritage des Jeux de Paris.....	251
8.4. Recommandations.....	255
8.4.1. Amplifier l'effort de redevabilité (traçabilité des résultats, mesure d'impact).....	255
8.4.2. Poursuivre le déploiement des projets emblématiques et l'effort d'entraînement des parties prenantes.....	255
8.4.3. Accompagner les lauréats Impact 2024 vers une pérennisation et un essaimage des projets.....	256
8.4.4. Assurer un relais des initiatives et des dynamiques générées.....	257
8.4.5. Porter l'héritage à l'échelle des plus vulnérables, publics comme territoires.....	257

09 L'héritage de Paris 2024 pour les prochains Grands Evénements Sportifs Internationaux organisés en France et pour les futures éditions des Jeux — 258

9.1. Un héritage méthodologique.....	261
9.2. Un héritage de programmes et de labels.....	265
9.2.1. L'accompagnement des lauréats Impact 2024.....	266
9.2.2. La plateforme ORAH (orah.paris2024.org).....	268
9.2.3. Le label « Terrain d'égalité ».....	270
9.2.4. Le label « Terre de Jeux 2024 ».....	272
9.3. Stratégie post-Jeux de Paris : la transmission des programmes.....	274

10 Liste des annexes — 278

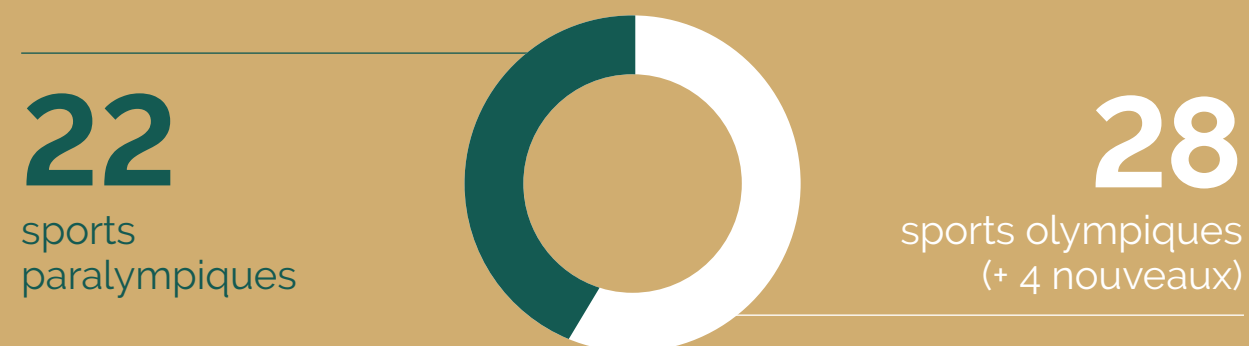
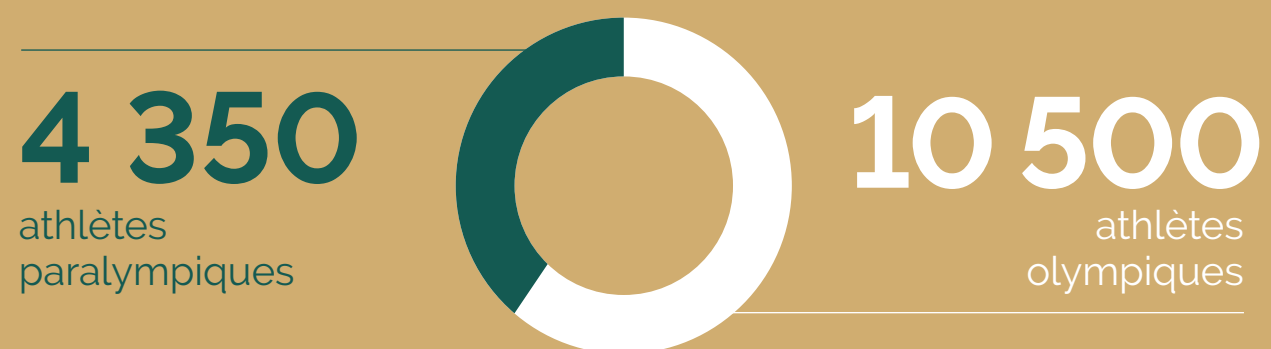
Annexe I : Glossaire.....	281
Annexe II : Composition et présentation des membres du Comité de suivi de l'évaluation.....	283
Annexe III : Précisions méthodologiques.....	286
Annexe IV : Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité ».....	292
Annexe V : Tableau de bord d'indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux.....	294
Annexe VI : Liste des études réalisées par Paris 2024 dans le cadre de l'évaluation de la stratégie « Héritage et Durabilité ».....	296
Annexe VII : Contribution de Paris 2024 à l'amélioration du savoir-nager en France et en Seine-Saint-Denis.....	299
Annexe VIII : Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024.....	304

01

Présentation de Paris 2024

1.1 Les Jeux de Paris 2024 en chiffres-clés

SCHÉMA N°1 :
— Chiffres clés



1.2

Le rôle et les responsabilités de Paris 2024

En tant que **responsable de l'organisation**, de la **planification**, du **financement** et du **déroulement** des Jeux, le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 doit se conformer à la Charte olympique, au contrat de ville hôte conclu entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité International Paralympique (IPC), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris³, ainsi qu'aux instructions de la commission exécutive du CIO. En application du contrat de ville hôte, Paris 2024 est notamment chargé de :

- **Planifier, organiser, financer et livrer** les Jeux de Paris 2024, ainsi que les événements associés.
- **Promouvoir** les Jeux de Paris 2024 en France et à l'international.
- **Participer** aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux de Paris 2024.
- Contribuer à **maximiser l'impact positif** des initiatives lancées en amont des Jeux et à garantir l'héritage des Jeux de Paris 2024.
- **Répondre aux besoins des médias** afin d'offrir au public la meilleure information possible sur le déroulement des Jeux de Paris 2024.
- **Organiser des manifestations culturelles**, éléments essentiels de la célébration des Jeux.

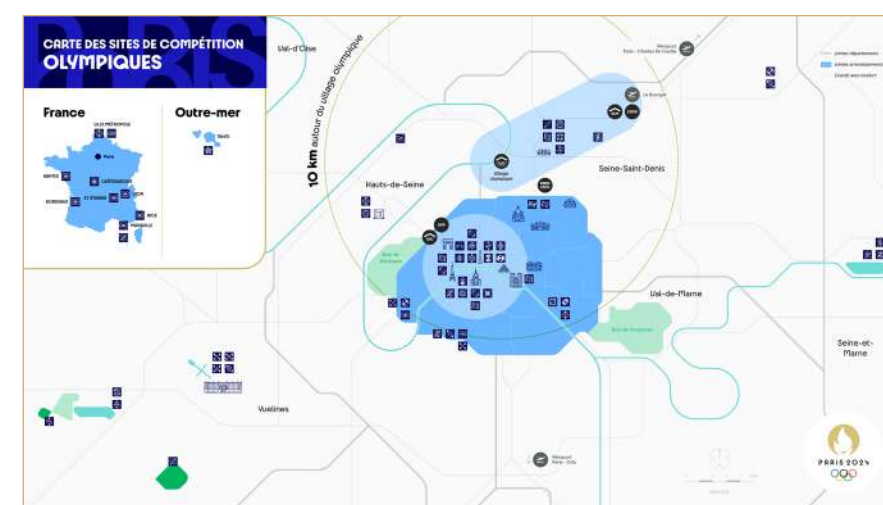


©Paris2024 - Florian Hulleu

En matière de durabilité et d'héritage des Jeux, Paris 2024 joue principalement un rôle de catalyseur en :

- **Définissant et déployant une stratégie collective** de durabilité et d'héritage.
- Mobilisant acteurs publics, mouvement sportif, tissu associatif et entreprises partenaires au service d'**objectifs partagés**.
- **Organisant une bonne coordination** des acteurs pour articuler et optimiser leurs contributions.
- Finançant et en levant des cofinancements pour soutenir l'éclosion, le changement d'échelle et la réplique de projets d'innovation sociale par le sport grâce au Fonds de dotation Paris 2024.
- Proposant un cadre commun de mesure de l'impact des Jeux.

SCHÉMA N°2 : — Carte des sites de compétitions olympiques et paralympiques



³ Conformément à un accord signé entre le CIO et l'IPC, les intérêts de l'IPC sont décrits dans la section « Jeux Paralympiques » du contrat ville-hôte.

1.3

Les parties prenantes de Paris 2024 et acteurs engagés dans l'organisation des Jeux

L'organisation des Jeux est impensable sans la **mobilisation collective de tout un écosystème**. Quels que soient leurs rôles, leurs responsabilités et leurs niveaux d'engagement dans le projet, les acteurs de l'écosystème de Paris 2024 contribuent tous à la livraison des Jeux et à leur héritage.

Parmi les nombreux acteurs impliqués dans l'organisations des Jeux, on retrouve ainsi :

→ **Le Comité international olympique (CIO)**

→ Le **Comité international paralympique (IPC)**

→ La **Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO)**⁴

→ Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) **Agence nationale du sport (ANS)**

→ **L'État et les collectivités hôtes :**

- L'**État** (sous le pilotage de la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques)

- La **Ville de Paris**

- La **Région Île-de-France**

- Le **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

- La **Métropole du Grand Paris**

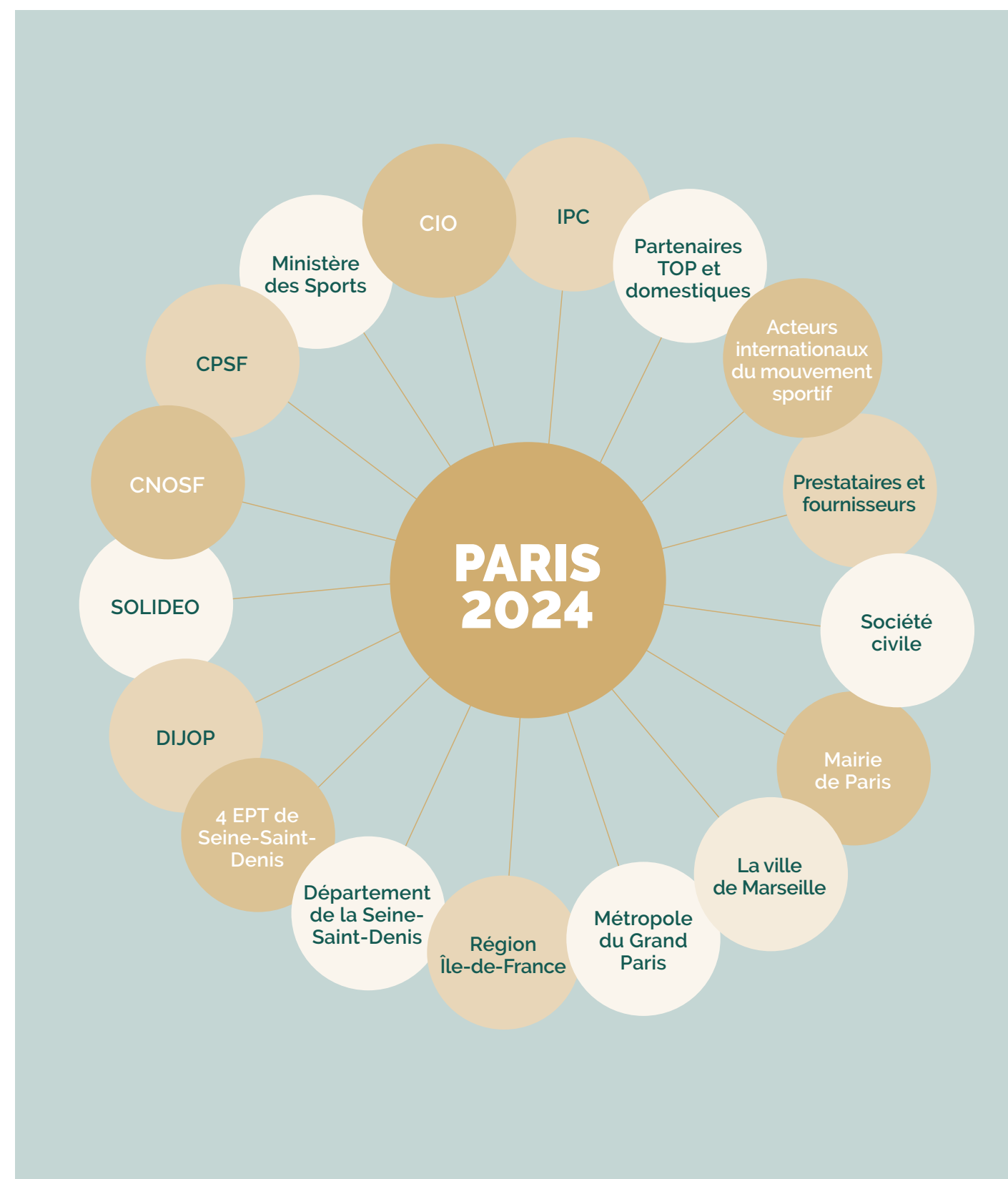
- La **Ville de Marseille**

- Les **intercommunalités** et les **communes de Seine-Saint-Denis**

- Les **autres collectivités territoriales accueillant des compétitions en France métropolitaine et à Tahiti.**

SCHÉMA N°3 :

— Liste des parties prenantes de Paris 2024



⁴ Pour en savoir plus sur l'héritage matériel des Jeux : https://library.olympics.com/network/doc/SYRACUSE/3025605/L-heritage-materiel-des-jeux-de-paris-2024-solideo?_lg=fr-FR

→ Les **acteurs** du mouvement sportif :

- Les **athlètes**, représentés par les Commissions des athlètes (du CIO et de Paris 2024)
- **Le Comité national olympique et sportif français** (CNOSF)
- Le **Comité paralympique et sportif français** (CPSF)
- Les **Fédérations sportives internationales**
- Les **Fédérations sportives nationales**
- Les **associations sportives et les clubs**



→ Les **acteurs économiques** :

- **70 entreprises partenaires engagées dans l'aventure** (31/10/2023) – 14 partenaires mondiaux et 56 partenaires domestiques répartis en trois catégories (7 partenaires premium; 13 partenaires officiels; 365 supporters officiels)⁵
- Les **prestataires** et **fournisseurs**
- **Le tissu associatif et citoyen**

⁵ La liste exhaustive est à retrouver ici : <https://www.paris2024.org/fr/partenaires/>



La construction de l'héritage de Paris 2024 repose sur la mobilisation collective de toutes ces parties prenantes. La stratégie « Héritage & Durabilité » constitue ainsi le cadre commun de cette ambition partagée, fondée sur la vision de Paris 2024. Elle doit permettre de relever un défi majeur : refléter la diversité des priorités des parties prenantes en matière d'héritage et de durabilité tout en assurant une cohérence d'ensemble et en garantissant un impact fort. Au sein de cet ensemble, Paris 2024 joue un rôle de catalyseur :

- En facilitant une bonne coordination autour d'objectifs partagés.
- En favorisant un partage des bonnes pratiques et un lien entre les projets d'héritage et de durabilité de chaque acteur.
- En créant une impulsion à travers des programmes spécifiques et des appels à projets.
- En proposant un cadre commun de mesure de l'impact social et environnemental des Jeux.

02

Approche méthodo- logique

Cet avant-propos méthodologique vise à fournir les principales clés de compréhension quant à la démarche évaluative⁶ mise en place en précisant notamment :

- Le périmètre de l'évaluation menée par Paris 2024.
- Le cadre de référence et la méthodologie de l'évaluation de l'héritage social.
- Le cadre de référence et la méthodologie de l'héritage environnemental
- Le choix des indicateurs d'évaluation.

Des précisions méthodologiques sur la démarche évaluative (définition de l'héritage, objectifs, collecte de données, points de vigilance, etc.) sont par ailleurs fournies en annexe⁶.

⁶ Pour en savoir plus : <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/08/Presentation-de-la-demarche-evaluative-de-Paris-2024.pdf>

2.1 Périmètre de l'évaluation

Cette évaluation porte sur un périmètre très clair. En effet, face au champ très large de l'héritage olympique et paralympique, ce ne sont pas tous les effets directs ou indirects des Jeux qui seront analysés dans ce rapport. L'évaluation et ce premier rapport intermédiaire se concentrent donc sur un périmètre bien délimité : l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

2.1.1 Une stratégie « Héritage & Durabilité » bâtie en deux axes

La stratégie « Héritage & Durabilité » est fondée sur deux axes :

01 — Livrer des Jeux plus responsables et innovants sur le plan social et environnemental dans tous les actes associés à l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec une exigence **permanente** : inscrire l'organisation du plus grand événement sportif au monde au service du climat, de l'économie circulaire, de la biodiversité et de l'environnement en général, du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires hôtes.

02 — Bâtir un héritage social et environnemental qui mette le sport au service de l'individu, de la société et de la planète : créer une prise de conscience sur l'importance des activités physiques et sportives pour la santé, donner envie de bouger plus et renforcer l'accès à la pratique, utiliser le sport à des fins pédagogiques, éducatives et citoyennes, s'appuyer sur le sport pour l'inclusion, la solidarité et l'égalité, et faire de ces Jeux une opportunité pour accélérer la transformation écologique du sport.

Cette stratégie a été établie en intégrant pleinement la recommandation 2 de l'Agenda 2020+5 du Comité International Olympique⁷. Elle est le fruit d'un travail collectif impulsé et coordonné par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ayant réuni tous les acteurs engagés dans la préparation des Jeux (cf. section 1.3).

La construction de l'héritage de Paris 2024 repose en effet sur la mobilisation collective de toutes les parties prenantes. La stratégie « Héritage & Durabilité » constitue ainsi le cadre commun de cette ambition partagée, fondée sur la vision de Paris 2024. Elle doit permettre de relever un défi majeur : refléter la diversité des priorités des parties prenantes en matière d'héritage et de durabilité tout en assurant une cohérence d'ensemble et en garantissant un impact fort.

⁷ Pour en savoir plus : <https://olympics.com/cio/agenda-olympique-2020-plus-5>. Cette deuxième recommandation vise à « favoriser des Jeux Olympiques durables » en intégrant la durabilité dans tous leurs aspects, favorisant la concrétisation d'avantages durables pour les communautés hôtes avant et après leur organisation et en optimisant leur déroulement en partenariat avec toutes les composantes du Mouvement olympique.

2.1.2 Un rapport intermédiaire d'évaluation portant sur l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »

Le présent rapport d'évaluation ne porte que sur le second axe, tant pour ce qui concerne les aspects sociaux (éducation, santé, inclusion) que pour les aspects environnementaux. Le premier axe relatif à la livraison des Jeux sera traité dans le cadre d'un rapport dédié qui paraîtra au deuxième trimestre 2024.



L'axe 2 visant à bâtir l'héritage social et environnemental des Jeux repose sur 4 ambitions principales qui entendent placer les Jeux au service de grands enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux :

- Le sport pour l'éducation.
- Le sport pour la santé.
- Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité.
- Le sport au service de la transformation écologique.

Chaque pilier a été décliné en objectifs et en priorités sur la base desquels ont été mis en œuvre, de façon directe ou en collaboration avec les parties prenantes de Paris 2024, un certain nombre de programmes, objets de l'évaluation. Celle-ci vise donc à analyser les effets produits par les actions mises en place dans le cadre des différentes priorités de la stratégie afin d'atteindre les objectifs fixés. Pour cela, nous avons formulé, en lien avec Paris 2024 et sous la supervision du Comité de suivi de l'évaluation, un certain nombre de questions évaluatives. Il convient de noter que cette approche n'a pas été appliquée pour la dimension liée à la transformation écologique dont la démarche évaluative diffère de celles de l'héritage social.

TABLEAU N°1 :

— Liste des questions évaluatives relatives à l'héritage social de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »

Piliers	Objectifs	Questions évaluatives
Le sport pour l'éducation Des Jeux moteurs d'engagement et de citoyenneté	Mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes ; favoriser le plaisir d'apprendre et la réussite scolaire ; découvrir les Jeux et leurs valeurs ; l'engagement citoyen et le vivre-ensemble.	1 — En quoi les Jeux participent-ils à renforcer la place du sport à l'école ? 2 — En quoi les Jeux encouragent-ils l'engagement citoyen dans et par le sport ?
Le sport pour la santé Des Jeux au service du développement de la pratique sportive partout, et pour toutes et tous	Lutter contre la sédentarité, l'inactivité physique et l'obésité ; renforcer l'accès au sport dans les territoires carencés ; soutenir la prévention par le sport ; mettre plus le sport dans les parcours de soins.	1 — En quoi les Jeux ont-ils contribué à développer/financer/accélérer la mise en œuvre d'actions de lutte contre la sédentarité et pour quels résultats ? 2 — En quoi les Jeux ont-ils permis d'augmenter la pratique d'une activité physique, notamment pour les populations qui en sont les plus éloignées ?
Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité Des Jeux pour encourager l'égalité, lutter contre les discriminations et pour promouvoir l'inclusion	Utiliser le sport pour promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations ; favoriser l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.	1 — En quoi les Jeux ont-ils accéléré le développement et la valorisation du rôle du sport comme moyen d'inclusion ? 2 — En quoi les Jeux permettent-ils d'encourager plus d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutter contre les discriminations dans le sport ? 3 — En quoi les Jeux ont-ils contribué à mettre en place de nouvelles normes et de nouveaux standards de responsabilité sociale ?

Sont donc prioritairement intégrés à la démarche évaluative présentée au sein de ce rapport, les programmes et actions directement portés par Paris 2024 ainsi que ceux mis en place par les lauréats Impact 2024. D'autres programmes ou actions, portés par les parties prenantes de Paris 2024 et s'intégrant dans la stratégie « Héritage & Durabilité », font également partie du périmètre de l'analyse dès lors qu'un lien de causalité explicite peut être démontré entre leur mise en œuvre/leur changement d'échelle et l'accueil des Jeux.

Le lien de chacune des actions avec Paris 2024 est d'ailleurs explicité au début de chaque partie thématique avec une répartition analysée suivant 3 niveaux de contribution :

→ Action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

→ Action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

→ Action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

Il convient enfin de noter que les actions portées par Paris 2024 et ses parties prenantes pouvant se dérouler sur l'ensemble du territoire (France métropolitaine et territoires ultramarins), l'évaluation ne sera pas réalisée sur une zone géographique spécifique, bien qu'une attention très particulière soit portée à certains territoires prioritaires et notamment celui de la Seine-Saint-Denis.



©FilippoBacci - Getty images

La Seine-Saint-Denis, territoire prioritaire

Si les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » ont vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national (France métropolitaine et territoires ultra-marins), un territoire fait l'objet d'une attention toute particulière : le département de la Seine-Saint-Denis (93).

Un département dense et jeune

La Seine-Saint-Denis compte près de 1,7 millions d'habitants en 2023, ce qui en fait le 6^{ème} département le plus peuplé de France, et se caractérise par un taux de densité très élevé avec 6 918 habitants/km², se positionnant juste derrière les Hauts-de-Seine. La Seine-Saint-Denis est également le département disposant de la population la plus jeune de France métropolitaine. Les moins de 25 ans y représentent 35,6% de la population⁸. Seul Mayotte présente une population plus jeune (60,2% de moins de 25 ans).

Un département cosmopolite

La population de Seine-Saint-Denis s'avère également particulièrement cosmopolite. Entre l'accueil de populations issues de l'immigration pour faire face aux besoins en main d'œuvre et le développement de programmes de logements dans les années 1960 et 1970, le département a joué, d'après l'Insee, un « rôle d'accueil international majeur à l'échelle du pays ». La proportion d'immigrés a ainsi considérablement augmenté depuis la fin des années 1960 pour faire aujourd'hui de la Seine Saint-Denis le premier département français (hors Mayotte) en la matière. La proportion d'immigrés atteignait 31,6% en 2021⁹.

Un département souffrant de difficultés sociales persistantes

Si la Seine-Saint-Denis affiche un dynamisme démographique indéniable et dispose d'une population jeune et diverse dans ses origines, le département n'en souffre pas moins d'un certain nombre de difficultés sur le plan social. Le taux de chômage y est ainsi relativement élevé : avec un taux de chômage de 10,2% en 2022, le département se classe au 3^{ème} rang des départements de France métropolitaine. Le chômage touchant plus particulièrement les actifs peu diplômés mais

aussi les jeunes diplômés, la Seine-Saint-Denis se retrouve particulièrement exposée. Le niveau de diplôme de la population résidente est en effet inférieur à la moyenne nationale et la part des 16-24 ans n'étant pas en étude étant peu ou pas diplômée s'établissait ainsi à 28,8% en 2017. Outre un taux de chômage élevé, la Seine-Saint-Denis se caractérise également par un taux de pauvreté qui est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale (27,9 % contre 14,1 %, en 2017).

Un territoire central pour Paris 2024

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a souhaité faire de la Seine-Saint-Denis un territoire prioritaire. Cette volonté trouve ses origines dans trois facteurs complémentaires. D'une part, car le département accueille le siège du Comité d'organisation et qu'il accueillera une très large partie des épreuves sportives, en faisant le point névralgique des Jeux. D'autre part, car la volonté de laisser une empreinte durable a conduit les parties prenantes des Jeux, dont le Comité d'organisation de Paris 2024, à privilégier ce territoire en vue d'accompagner sa requalification et son renouveau. C'est notamment sur la base de ces éléments qu'il a été fait le choix de réaliser les investissements pérennes les plus conséquents au sein du département de Seine-Saint-Denis avec en particulier les villages des athlètes et des médias mais également le centre aquatique olympique ou encore Pulse, le siège social du Comité d'organisation Paris 2024. De même, en réponse aux problématiques sociales auxquelles se retrouve confronté le département, Paris 2024 a souhaité très vite faire de la Seine-Saint-Denis le territoire central des actions déployées dans le cadre de sa stratégie « Héritage & Durabilité ». Des données spécifiques à la Seine-Saint-Denis seront ainsi mises en évidence tout au long de ce rapport d'évaluation.

⁸ Source : La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes, Insee, novembre 2021.

⁹ Source : Localisation des immigrés et des descendants d'immigrés, Insee, mars 2023.

2.2

Cadre de référence et méthodologie de l'évaluation de l'héritage social

2.2.1

Un cadre de référence : les indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE¹⁰

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié en juillet 2023 deux guides destinés aux organisateurs d'événements culturels, sportifs et commerciaux. Ces guides ont été établis par l'OCDE en collaboration avec la communauté académique, des experts et des organisateurs de grands événements, des gouvernements, des fondations, des décideurs politiques et plusieurs organisations internationales comme le CIO ou l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le premier guide se concentre sur la démarche d'évaluation, le second est plus spécifiquement dédié aux indicateurs de référence à renseigner. Ces guides ont vocation à fournir à différentes catégories d'acteurs (gouvernements, organisateurs, évaluateurs) des outils pratiques destinés à les accompagner dans la mesure de l'impact des grands événements sur le plan économique, social et environnemental.

Le Comité International Olympique et l'OCDE ayant signé en 2019 un protocole d'accord « visant à renforcer leur collaboration en vue de promouvoir l'éthique, l'intégrité et la bonne gouvernance, ainsi que la paix et le développement durable dans le sport »¹¹, les travaux évaluatifs présentés dans ce rapport s'inscrivent par conséquent dans le cadre préconisé par l'OCDE. Après avoir travaillé de façon très étroite avec le CIO et l'OCDE pour adapter les recommandations à son contexte spécifique, Paris 2024 sera ainsi le premier organisateur d'événement à suivre les recommandations de l'OCDE et à renseigner, en complément de ses propres indicateurs, le tableau de bord d'indicateurs préconisé dans le guide publié en 2023.

¹⁰ Pour en savoir plus : <https://olympics.com/cio/news/l-ocde-publie-des-guides-independants-pour-mesurer-l-impact-a-long-terme-d-evenements-mondiaux-tels-que-les-jeux-olympiques-et-paralympiques>

Les indicateurs économiques et environnementaux de l'OCDE seront présentés dans le rapport dédié à la livraison des Jeux qui paraîtra au deuxième trimestre 2024.

¹¹ Pour en savoir plus : <https://olympics.com/cio/news/le-cio-et-l-ocde-unissent-leurs-forces-avec-la-signature-d-un-nouvel-accord>

Ce rapport intermédiaire d'évaluation cherchera ainsi à s'inscrire en cohérence avec ces guides méthodologiques et à renseigner le tableau de bord d'indicateurs proposé. Deux points méritent toutefois d'être soulignés :

01 — Les indicateurs d'impact issus de ces guides ne reflètent pas l'ensemble des réalisations et résultats de la stratégie « Héritage & Durabilité », mais constituent plutôt une sélection parmi ceux-ci visant à s'inscrire de façon aussi pertinente que possible dans le cadre du tableau de bord proposé par l'OCDE. Ceci explique les écarts parfois constatés entre l'intitulé des indicateurs et leurs résultats renseignés.

02 — Les indicateurs économiques et environnementaux du tableau de bord seront présentés dans le rapport dédié à la livraison des Jeux qui paraîtra au deuxième trimestre 2024.

Autres sources d'inspiration

Outre les indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE, la démarche évaluative mise en place par Paris 2024 s'est également inspirée d'autres références internationales :

→ Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies¹² qui « *donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous* ». Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable et répondent aux défis majeurs auxquels fait face l'humanité. Rassemblés dans l'Agenda 2030 de l'ONU, ils définissent 169 cibles communes à tous les pays engagés.

→ Le plan d'action de Kazan¹³ de juillet 2017, adopté par la Sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO, qui lie l'élaboration des politiques sportives au programme de développement 2030 des Nations Unies.

→ Les travaux réalisés par l'ASOIF (Association of Summer Olympic International Federations)¹⁴ afin d'identifier des indicateurs communs pour mesurer l'impact d'un événement sportif.

→ Les efforts engagés par le Secrétariat du Commonwealth¹⁵ afin de mesurer plus efficacement la contribution du sport aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

→ Les travaux menés par les organisateurs des Jeux du Commonwealth Birmingham 2022 afin d'évaluer l'impact social de l'événement dont des éléments figurent dans un rapport intermédiaire d'évaluation¹⁶.

¹² Pour en savoir plus : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

¹³ Pour en savoir plus : <https://fr.unesco.org/mineps6/kazan-action-plan>

¹⁴ Pour en savoir plus : https://www.asoif.com/sites/default/files/download/asoif_common_indicators_for_measuring_the_impact_of_events.pdf

¹⁵ Pour en savoir plus : <https://thecommonwealth.org/our-work/measuring-contribution-sport-sustainable-development-goals>

¹⁶ Pour en savoir plus : <https://www.gov.uk/government/publications/evaluation-of-the-birmingham-2022-commonwealth-games-interim-evaluation-report>

2.2.2 Méthodologie de l'évaluation

— Une évaluation chemin faisant

Les programmes et actions de Paris 2024 et de ses parties prenantes composant la stratégie « Héritage & Durabilité » étant en cours de mise en œuvre, l'évaluation menée dans le cadre du présent rapport est une évaluation chemin faisant, c'est-à-dire qu'elle vise à évaluer les effets des programmes tels qu'ils se déploient dans le temps. Pour cette raison, les éléments figurant dans ce rapport relèvent avant tout du domaine des réalisations et des premiers résultats obtenus, et proposent donc une lecture intermédiaire des résultats de l'axe 2 de la stratégie « Héritage et Durabilité ». **Les rapports ultérieurs publiés en 2025 et 2029 permettront une évaluation *ex-post* et viendront ainsi compléter ce premier travail d'évaluation intermédiaire et fournir davantage d'analyse sur les résultats et impacts produits par les actions impulsées ou accélérées par les Jeux.**

— Une analyse des actions selon une démarche progressive

D'un point de vue très pratique, la stratégie d'évaluation mise en œuvre se situe dans **une démarche progressive allant de la définition d'un cadre de référence rigoureux et robuste jusqu'à l'utilisation appropriée des résultats obtenus**. L'approche évaluative peut ainsi être illustrée de la façon suivante.

SCHÉMA N°4 :

— Présentation des étapes de la démarche évaluative

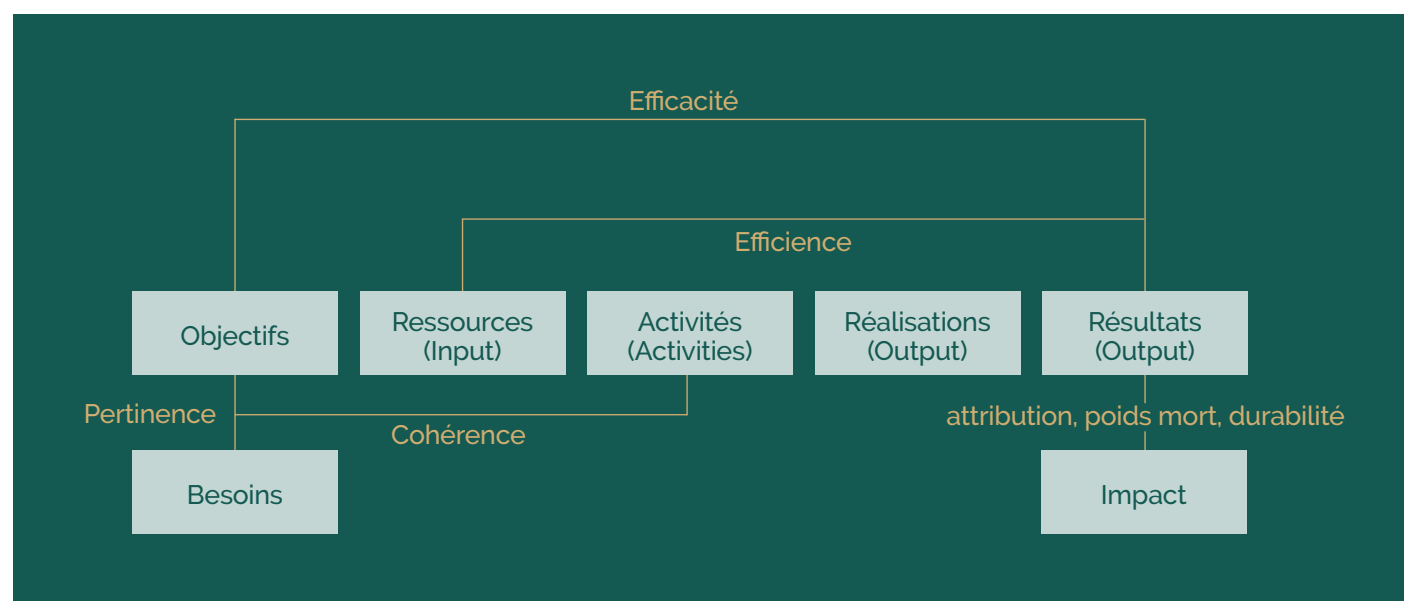


Plus largement, l'évaluation menée par le groupement d'évaluateurs s'inscrit dans le cadre conceptuel de la **théorie du changement**¹⁷. Celle-ci s'attache à comparer les résultats, effets et impacts qui avaient été visés lors de la définition de la stratégie « Héritage & Durabilité » avec les résultats, effets et impacts réellement obtenus en cours et en fin de déploiement de la stratégie. Selon cette approche, il s'agit donc de réaliser une analyse de contribution, c'est-à-dire que la démarche évaluative ne vise pas tant à attribuer un changement observé à l'intervention évaluée (les programmes de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 et des parties prenantes) qu'à renforcer le degré de confiance que l'on peut avoir dans sa contribution aux changements parmi d'autres facteurs explicatifs. Cette technique est particulièrement adaptée pour les programmes complexes ou visant des changements systémiques, c'est-à-dire causés par une multitude de facteurs. Le schéma ci-après permet d'illustrer la chaîne de valeur de l'impact.

¹⁷ Pour en savoir plus : https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theorie_du_Changement.pdf

SCHÉMA N°5 :

— Illustration de la chaîne de valeur de l'impact



— Une volonté d'inscrire les travaux dans un cadre évaluatif global

L'évaluation menée est par ailleurs réalisée sur la base de deux types de ressources :

01 — Les travaux et études directement réalisés par Paris 2024 reposant sur l'exploitation de données internes (niveau I), des partenariats de recherches (niveau II) ou des études *ad hoc* commandées sur certains sujets ciblés (niveau III). La liste des travaux évaluatifs engagés par Paris 2024 figure en annexe¹⁸.

02 — Les travaux et études réalisés par les parties prenantes des Jeux, en particulier l'État et les collectivités territoriales. L'État, en complément de son plan Héritage¹⁹, a notamment engagé un programme visant à évaluer l'accélération des politiques publiques grâce aux Jeux de Paris 2024, sous la coordination de la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP). Il convient d'ailleurs de souligner que ces travaux, composés de 13 études de nature variée et dont le périmètre diffère de celui du présent rapport, seront menés par des organismes experts (Insee, France Stratégie, etc.) sous la responsabilité de différents ministères et contribueront à alimenter l'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité ». Outre l'État, d'autres acteurs tels que l'Agence Française de Développement ou la Ville de Paris ont publié, et publieront, des rapports d'évaluation complémentaires aux travaux évaluatifs présents dans ce rapport.

¹⁸ Voir annexe VI.

¹⁹ 170 mesures adoptées en novembre 2019 et 14 mesures complémentaires validées en novembre 2021. À retrouver ici : https://jeunesse-sports.hosting.augure.com/Augure_Jeunesse_Sports/r/ContenuEnLigne/Download?id=FF00887D-8B8B-4901-BFE7-300B56B1667E&filename=CJIOIP_Dossier%20de%20Presse.pdf

Les 13 études d'évaluation de l'État

L'État a mis en place un vaste programme d'évaluation comprenant un total de 13 études réparties en trois thématiques principales :

→ **Les études relatives aux politiques sportives :**

- Une étude d'évaluation du dispositif de haute performance « Ambition Bleue »
- Une étude sur l'évolution de la pratique d'activités physiques et sportives
- Une étude sur les publics des Jeux
- Une étude sur le développement du « savoir-nager » en Seine-Saint-Denis

→ **Les études socio-économiques :**

- Une étude sur le poids économique direct des Jeux
- Une étude d'impact des Jeux sur le tourisme
- Une étude sur le rattrapage économique de la Seine-Saint-Denis
- Une étude d'impact des Jeux sur le Produit Intérieur Brut
- Une analyse coûts-bénéfices des Jeux

→ **Les études environnementales et territoriales :**

- Une étude sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Une étude sur l'impact environnemental des Jeux (empreinte carbone et conséquences sur la biodiversité)
- Une étude sur l'effet des Jeux sur la baignabilité de la Seine
- Une étude sur l'urbanisme francilien

— Une analyse du groupement d'évaluateurs

Enfin, au-delà de mettre en évidence les premières réalisations et impacts et de renseigner les indicateurs de l'OCDE et ceux déterminés par Paris 2024, le groupement d'évaluateurs propose une analyse à deux niveaux :

→ Au sein de chacune des parties thématiques en analysant les actions selon une double logique de pertinence et de cohérence (cf. encadré ci-après).

→ Au niveau global sur les réalisations et les premiers résultats (cf. section 8).



©Thomas Barwick/Getty Images

Précisions méthodologiques

De nombreux programmes étant encore en cours de mise en œuvre et ce rapport constituant une évaluation « chemin faisant » (*in itinere*), l'évaluation menée n'est que partielle. De nombreux programmes ou projets n'en sont ainsi qu'au stade de la concrétisation de premières réalisations, quelques-uns ayant déjà produit des résultats. L'analyse des impacts, directs et indirects, positifs et négatifs, intervenant sur le temps long, sera plus particulièrement réalisée dans le cadre des futurs rapports d'évaluation (2025, 2029).

Ainsi, à ce stade du travail évaluatif, les programmes déployés sont donc analysés de façon globale et transversale sur la base de deux critères principaux :

- Un critère de pertinence. Le rapport cherche ici à évaluer si et en quoi les actions mises en œuvre par Paris 2024 et ses parties prenantes dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » répondent bien aux enjeux identifiés.
- Un critère de cohérence. Le rapport cherche à travers cette analyse à identifier la cohérence d'ensemble des actions, c'est-à-dire la manière dont les objectifs des actions répondent aux objectifs d'autres actions, à deux niveaux.
 - Une cohérence interne, c'est-à-dire en ce qui concerne les actions déployées par Paris 2024.
 - Une cohérence externe c'est-à-dire entre les actions de Paris 2024 et celles de ses parties prenantes.

Lorsqu'une étude approfondie a été réalisée (comme dans le cas du projet Paris Sportives porté par la Ville de Paris avec le co-financement du Fonds de dotation de Paris 2024, du dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne impulsé par Paris 2024 et généralisé par l'État ou des aménagements de design actif dans l'espace public à Saint-Dizier), la pertinence et surtout l'efficacité du programme sur les jeunes bénéficiaires des actions seront analysées.

Cette analyse sera réalisée pour chacune des trois thématiques abordées dans ce rapport d'évaluation.

Il convient de souligner que le présent rapport présente donc bien une photographie à une date donnée de l'avancement des réalisations et des premiers résultats des programmes et projets soutenus par la stratégie

2.3

Cadre de référence et méthodologique de l'héritage environnemental

En complément de la démarche d'évaluation de sa stratégie d'impact social, Paris 2024 a souhaité analyser sa potentielle contribution de long-terme à la transition écologique, notamment celle du sport. Cette réflexion, conduite par les cabinets Ipama et Sport 1.5, a donné lieu à une méthodologie dédiée, visant à évaluer, à un an des Jeux, l'impact immatériel de la stratégie environnementale développée par Paris 2024. En effet, Paris 2024 s'est engagé à accélérer la transition écologique du sport et de la société, c'est-à-dire à profiter de l'occasion des Jeux pour mobiliser l'ensemble de son écosystème pour l'environnement et le climat. Ainsi, cinq grands objectifs d'héritage ont été définis dans le cadre de la stratégie environnementale de Paris 2024 :

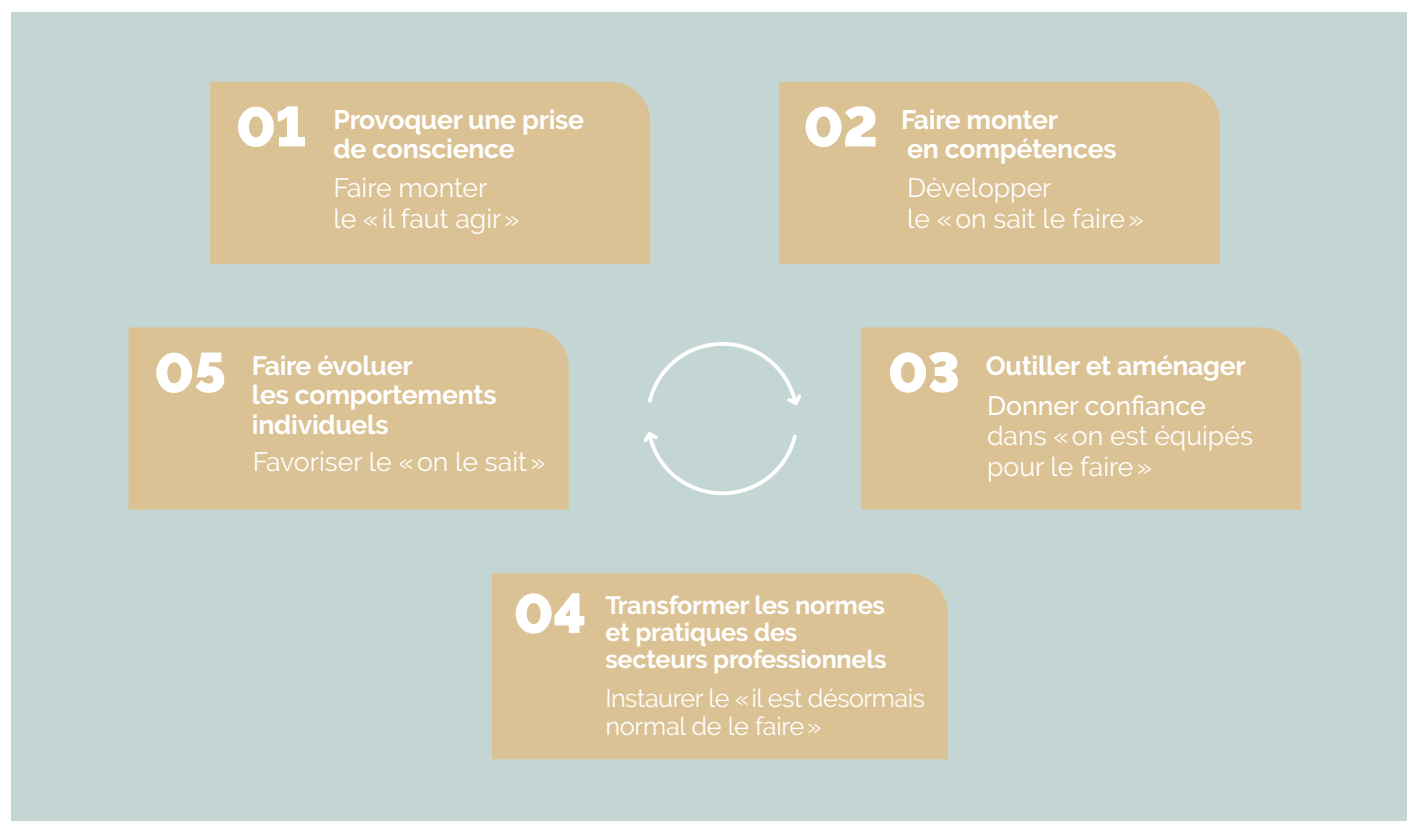
- Accélérer la transformation des événements sportifs.
- Promouvoir une pratique sportive durable.
- Faire du sport un levier pour viser l'économie circulaire.
- Valoriser une alimentation saine pour la santé et la planète.
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique et pour la biodiversité.

Dans ce contexte, l'analyse s'est concentrée sur l'identification et la qualification des potentielles contributions, observables dès 2023, de la stratégie d'Excellence Environnementale de Paris 2024 à la transformation écologique et notamment celle du sport. Elle se distingue de la mesure des impacts environnementaux de l'événement, qui feront l'objet d'autres études ciblées. Ce travail s'est attaché spécifiquement à identifier et qualifier les façons dont Paris 2024 participe, par ses actions, à l'accélération de la transformation écologique de son écosystème, ainsi que les pistes d'améliorations permettant d'optimiser cet héritage. Cette étude ne constitue donc pas un bilan complet en matière d'héritage environnemental.

Afin de réaliser cette analyse, cinq « types de contributions » de Paris 2024 à la transformation écologique ont été identifiés (voir schéma ci-dessous).

SCHÉMA N°6 :

— Contributions de Paris 2024 à la transformation écologique du sport



Cette analyse, réalisée par les cabinets Ipama et Sport 1.5, a été réalisée à partir d'une enquête qualitative menée auprès de 31 personnes issues de 20 structures représentatives de l'écosystème des Jeux et d'une enquête quantitative réalisée grâce à un questionnaire auprès des collaborateurs internes du Comité d'Organisation (156 répondants sur une population mère de 1559 soit 10% des effectifs). Les entretiens et les questionnaires ont été déployés entre juillet et septembre 2023 auprès des principaux acteurs ayant été à ce stade exposés aux programmes de la stratégie environnementale, à savoir :

- Les collaborateurs du Comité d'organisation
- Les prestataires, les partenaires et les licenciés
- Les Fédérations nationales de sport
- Le CIO
- Les collectivités hôtes des Jeux
- L'Etat
- Les ONG

Les actions portées par les différents acteurs engagés dans la préparation des Jeux sont présentées dans des encadrés séparés, avec l'objectif de fournir une vision la plus complète possible de l'héritage de l'événement.

Par ailleurs, cette étude a été réalisée à l'été 2023, soit un an avant l'événement. Ainsi et sans surprise, il faut noter que la plupart des acteurs expriment des tendances ou dynamiques ressenties en 2023 qu'il sera pertinent de confirmer ou d'infirmer lors d'études post-Jeux. D'autre part, les enseignements et pistes d'amélioration identifiés pourront être pris en compte par Paris 2024 et incorporés dans sa stratégie d'ici l'événement.

2.4

Choix des indicateurs d'évaluation

Pour évaluer les effets produits par les programmes et actions déployés dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité », deux approches ont été adoptées :

→ **Concernant la dimension sociale de la stratégie « Héritage & Durabilité » :** conformément aux préconisations internationales en matière d'évaluation, un tableau de bord a été constitué afin d'identifier les effets mesurables produits. Celui-ci comporte un nombre volontairement limité d'indicateurs (17) spécifiques à Paris 2024 avec une priorité accordée à certains (4 indicateurs prioritaires). Le choix de ces indicateurs a été réalisé en concertation avec le Comité de suivi de l'évaluation et au regard de 4 critères : scientificité, robustesse, faisabilité, lisibilité. Ce choix d'un nombre limité d'indicateurs résulte d'une volonté assumée de rendre lisible l'avancée des actions déployées dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité » et s'inscrit dans les recommandations en matière d'évaluation de l'OCDE. Le tableau de bord complet figure en annexe²⁰.

→ **Concernant la dimension transformation écologique de la stratégie « Héritage & Durabilité »** en matière environnementale, les différents cadres internationaux mettent davantage l'accent sur la mesure des impacts directs et indirects des opérations de l'événement sur l'environnement que sur son héritage environnemental. Cependant, certains travaux fournissent des éléments utiles pour réfléchir à la contribution d'un grand événement à la transition écologique (Agenda 2020+5 du CIO²¹, méthodologies de l'ASOIF²² et du Secrétariat du Commonwealth²³, recommandations de l'OCDE²⁴, guide pratique du ministère de la Transition écologique²⁵). Dans le cadre de ce rapport, l'analyse de la contribution de Paris 2024 à la transformation écologique a donné lieu à une méthodologie dédiée. Celle-ci s'est basée sur des analyses des types de contribution immatérielle à la transformation écologique plutôt que sur l'identification d'indicateurs.

Outre les indicateurs spécifiques à Paris 2024, nous nous sommes également attachés à renseigner les indicateurs relatifs à la mesure d'impact de long terme les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides méthodologiques de l'OCDE²⁶.

Enfin nous avons identifié le(s) objectif(s) de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations-Unies auxquelles chacune des actions analysées dans ce rapport entend contribuer. Paris 2024 a en effet souhaité inscrire les actions de sa stratégie « Héritage & Durabilité » dans ce cadre de référence. Au terme de notre analyse, nous identifions que les actions de la stratégie permettent de contribuer à 12 cibles de 8 ODD.

²⁰ Voir annexe IV

²¹ <https://olympics.com/cio/agenda-olympique-2020-plus-5>

²² https://www.asoif.com/sites/default/files/download/asoif_common_indicators_for_measuring_the_impact_of_events.pdf

²³ <https://thecommonwealth.org/our-work/measuring-contribution-sport-sustainable-development-goals>

²⁴ <https://www.oecd.org/fr/regional/global-events-recommendation.htm>

²⁵ https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/190729_CDDEP_guide_changement_de_comportement.pdf

²⁶ Voir section 2.2.1. ainsi que la synthèse en annexe V

TABLEAU N°2 :

— Analyse de la contribution de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité » aux objectifs et sous-objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies

																
Le sport pour l'éducation	Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université		3.4	4.1 4.7												
	Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble			4.1 4.4 4.7												
	Utiliser le sport comme un moteur d'engagement et de citoyenneté			4.1 4.7												
Le sport pour la santé	Bouger plus à l'école		3.4								11.1					
	Bouger plus en ville		3.4		5.1						11.1					
	Bouger plus au travail		3.4					8.8								
Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité	Améliorer la prise en compte de l'accessibilité universelle, c'est à dire permettre l'accès à une pratique sportive régulière et contribuer à une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap							8.5		10.2						
	L'égalité femmes-hommes au centres des attentions				5.1					10.2						
	L'insertion des personnes éloignées du marché de l'emploi, une préoccupation majeure, des avancées multiples							8.5 8.6		10.2						
Le sport au service de la transformation écologique	2.4					6.5	7.2		9.4		11.2	12.2 12.8	13.3	16.10		

ODD TRANSVERSE

03

Le sport pour l'éducation

Des Jeux moteurs
d'engagement
et de citoyenneté

3.1 Les enjeux de Paris 2024



Des chiffres-clés révélateurs des enjeux

Seulement

47%

des jeunes de 18 à 25 ans

en France ont déjà été engagés en tant que bénévoles et seulement 36% en tant que membre d'une association²⁷

Les jeunes de 16 à 25 ans

en France placent le sport en tête de leurs envies de volontariat (18%) avec l'environnement (17%)²⁸.

Selon l'UNESCO, le sport peut aider à enseigner des valeurs telles que l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect²⁹. Pour le CIO, l'éducation est un pilier de l'Olympisme :

« *Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels*³⁰. »

²⁷ Fondation de France, « Les jeunes et l'engagement », Etude réalisée par l'IFOP, 2022.

²⁸ Agence du Service Civique, Baromètre connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du service civique, 2022, p.25.

²⁹ UNESCO : <https://fr.unesco.org/themes/sport-antidopage/education-aux-valeurs>

³⁰ CIO : <https://olympics.com/cio/faq/l-olympisme-et-le-mouvement-olympique>

Dans le champ de l'éducation en France, l'éducation physique et sportive et, plus largement, le sport scolaire et universitaire sont des vecteurs d'épanouissement. Pour 80% des jeunes, les séances d'éducation physique et sportive sont la principale source d'activité physique³¹.

Or une étude de référence démontre que le niveau de pratique du sport à l'école et en dehors de l'école baisse progressivement à partir de 15 ans³². **Il est donc crucial qu'à leur entrée au collège, tous les enfants puissent pratiquer une activité sportive.** Malheureusement, l'accès à cette pratique sportive n'est pas automatique ni nécessairement durable. En effet, la pratique dans les clubs diminue au fur et à mesure de la scolarité de l'élève, et plus particulièrement chez les jeunes filles. Ce constat est encore plus important dans l'enseignement supérieur où 58% des étudiants et étudiantes ne pratiquent pas une activité physique en raison d'un manque de temps³³. Pour autant, le sport de par son positionnement à la croisée de multiples disciplines (ou matières) scolaires peut contribuer à renforcer et diversifier les programmes scolaires, et, inversement, les programmes qui mobilisent le sport **peuvent être un levier d'éducation et d'émancipation des jeunes**, à condition de mobiliser des **pédagogies qui sont adaptées aux publics et aux enjeux sociaux visés**³⁴.

Sur le plan de l'engagement, plus de 16 millions de Français sont aujourd'hui engagés en tant que bénévoles et environ un tiers d'entre eux le sont dans le milieu sportif. Dans le champ du sport, les études démontrent que **le potentiel d'engagement est particulièrement important puisque les jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont jamais fait de volontariat placent le sport (18%) comme le domaine qui les intéresse le plus pour devenir volontaires dans des missions d'intérêt général, avec l'environnement (17%), de la culture et des loisirs (15%) et de la santé (13%)**³⁵. Il s'agit d'une tendance stable depuis 2016³⁶. Dans les faits, cependant, si 62% des jeunes ont fait un don direct à des personnes dans le besoin, seulement la moitié des jeunes a déjà fait du bénévolat (47%) et moins d'un tiers d'entre eux a été membre d'une association³⁷ (qu'elle soit sportive ou non)³⁸. La littérature indique par ailleurs que si accueillir et organiser les Jeux permet habituellement d'avoir des effets décisifs sur l'engagement de bénévoles mobilisés pour la préparation et le déroulement de l'évènement, les effets sur l'engagement durable et à long terme sont en revanche plus contrastés³⁹.

³¹ Source : <https://www.paris2024.org/fr/30-minutes/>

³² Sur les données de 2014-2016 par rapport à la période 200-2007 : « L'activité physique des jeunes de 15-17 ans est le fait de la pratique physique scolaire, de la pratique sportive en club (également plus fréquente au sein des ménages les plus diplômés, mais en baisse comparée aux jeunes de 11-14 ans), voir Verdot C, Salanave B, Deschamps V. « Activité physique et sédentarité dans la population française. Situation en 2014 en 2014-2016 et évolution depuis 2006-2007 ». Bull. Epidemiol. Hebd. 2020, vol.15, pp.296-304

³³ ONAPS et ANESTAPS, Enquête sur la pratique d'activités physiques et sportives et la sédentarité à l'université : <https://onaps.fr/enquete-sur-la-pratique-dactivites-physiques-et-sportives-et-la-sedentarite-a-luniversite/>

³⁴ UNESCO, Les valeurs du sport dans chaque classe : enseigner le respect, l'équité et l'inclusion aux élèves de 8 à 12 ans, 2021. Philippe Sarremejane, Ethique et sport, 2016. Pour une lecture critique de l'éducation aux valeurs par le sport, voir William Gasperini, Gilles Vieille Marchiset, Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques, PUF, 2008 et William Gasperini et Michel Koebel, « La double réalité du monde sportif », Savoir Agir, 2011, n°15.

³⁵ Agence du Service Civique, Baromètre connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du service civique, 2022, p.25.

³⁶ Agence du Service Civique, Ibid.

³⁷ Fondation de France, « Les jeunes et l'engagement », Etude réalisée par l'IFOP, 2022.

³⁸ DCMS, Post-Game Evaluation. Report 5. Meta-evaluation of the impacts and legacy of the London 2012 Olympic Games and Paralympic Games. Summary Report. 2013, p.28

³⁹ Nja Scheu et Holger Preuss, « The Legacy of the Olympic Games from 1896 – 2016. A Systematic Review of Academic Publications », Working Paper Series, Mainzer Papers on Sport Economics & Management, 2017.

3.2 Les objectifs de Paris 2024

L'ambition de Paris 2024 en matière d'éducation et d'engagement est **de mettre plus d'activités physiques et sportives dans la vie des jeunes, d'utiliser le sport et ses valeurs comme moyen d'éducation et, enfin, en faire un moteur d'engagement**. Pour porter cette ambition, Paris 2024 porte trois objectifs complémentaires :

- 01** — Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des plus jeunes et de leur entourage.
- 02** — Soutenir et valoriser le rôle de l'Education Physique et Sportive (EPS), du sport scolaire, universitaire, et des activités physiques et sportives pour l'épanouissement des enfants et étudiants, le plaisir d'apprendre, et le vivre ensemble.
- 03** — Soutenir l'engagement citoyen dans le sport.

Action
Paris 2024

Le sport pour apprendre et s'engager⁴⁰

Le pilier de la stratégie « Héritage & Durabilité » intitulé « Le sport pour apprendre et s'engager » repose sur trois grands objectifs et plusieurs sous-objectifs.

Objectif 1 : Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université

Paris 2024, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, souhaite renforcer la place de l'activité physique et sportive dans le projet pédagogique des écoles et établissements et développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique quotidienne des jeunes.

Objectif 2 : Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et pour mieux vivre ensemble

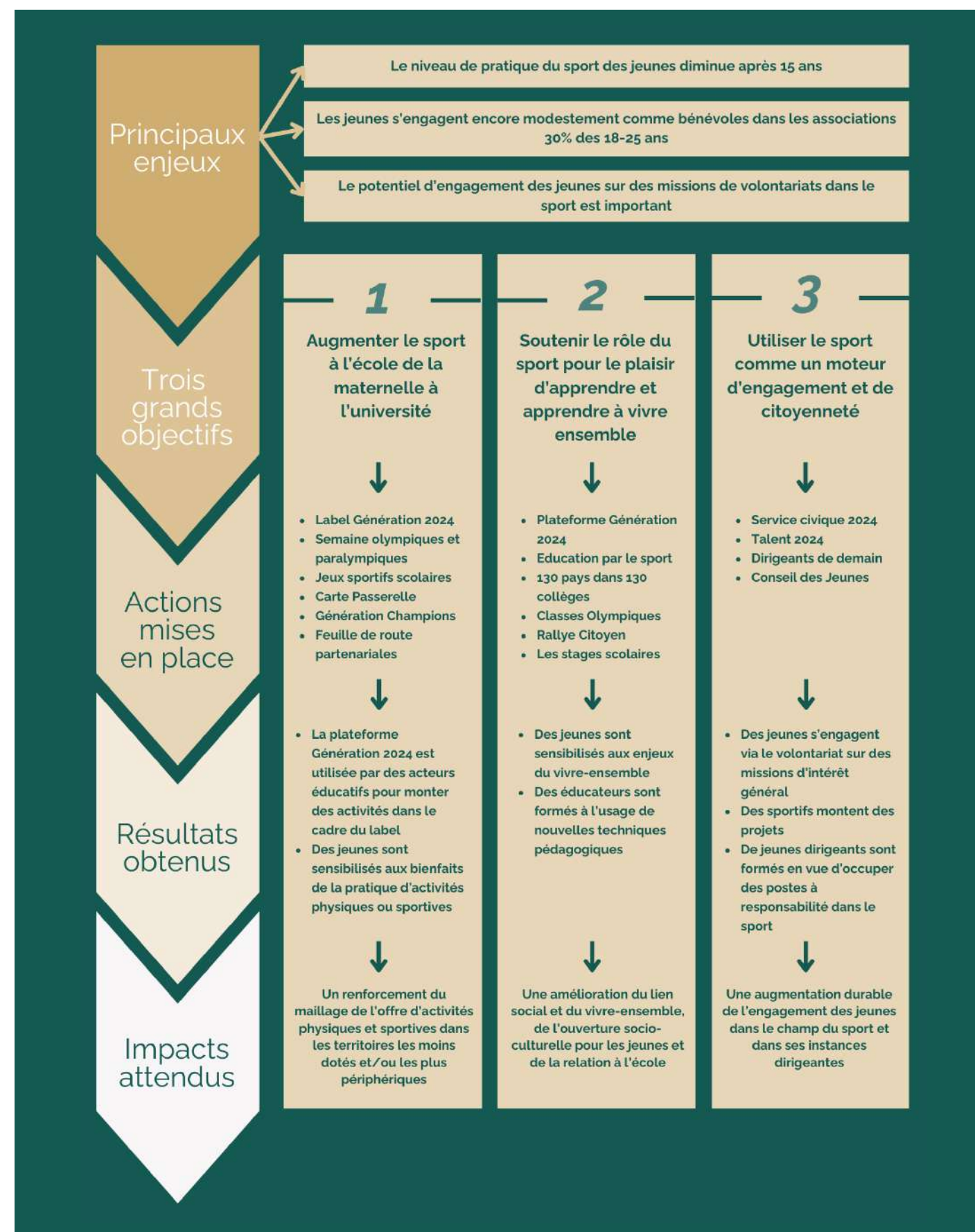
Paris 2024 souhaite également soutenir le rôle du sport comme vecteur d'inclusion, de mixité et de vivre-ensemble. Paris 2024 se donne comme objectifs d'utiliser le sport et ses valeurs à des fins pédagogiques pour accompagner les publics en difficultés éducatives et lutter contre le décrochage scolaire, à promouvoir les sports et les valeurs olympiques et paralympiques et à faire connaître les Jeux à la « Génération 2024⁴¹ ».

Objectif 3 : Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté

Paris 2024 souhaite enfin soutenir le sport comme vecteur d'engagement. Pour ce faire, Paris 2024 a pour ambition de renforcer la place du sport dans les dispositifs d'engagement citoyen en France et à l'international et de renforcer l'engagement citoyen dans le mouvement sportif.

SCHÉMA N°7 :

— la théorie du changement de l'axe éducation et engagement



⁴⁰ Plan Héritage et Durabilité de Paris 2024, à retrouver ici : <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/Paris2024-210830-Legacy-Plan-FR.pdf>

⁴¹ Le label « Génération 2024 » est présenté en section 3.3.1.



Pour mener à bien ces ambitions, Paris 2024 a développé le programme Génération 2024, en collaboration avec l'État, les acteurs de la communauté éducative, les fédérations du sport scolaire et universitaire, le mouvement sportif et les collectivités territoriales. La coopération entre tous les acteurs et services de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, est un facteur-clé de la réussite des actions déployées dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » sur le volet éducatif. Ce programme s'est ensuite décliné de façon opérationnelle par la mise en place de :

- Le label Génération 2024 et la plateforme éponyme
- Un grand temps fort annuel avec la Semaine Olympique et Paralympique
- Diverses autres actions à finalité éducative

Chacun des objectifs de Paris 2024 a donné lieu au déploiement de plusieurs actions qui ont été décidées au moment de la co-construction, par Paris 2024 et ses parties prenantes, de la stratégie « Héritage & Durabilité » ou mises en place depuis. Dans les développements à suivre, une indication est portée pour identifier à quels Objectifs de Développement Durables (ODD) des Nations-Unies les actions déployées s'inscrivent, notamment les 2 suivants, identifiés au sein du rapport « Durabilité et Héritage » publié en 2021 par Paris 2024⁴².

Education de qualité - Objectif de Développement Durable (ODD 4)



Partenariats (ODD 17)

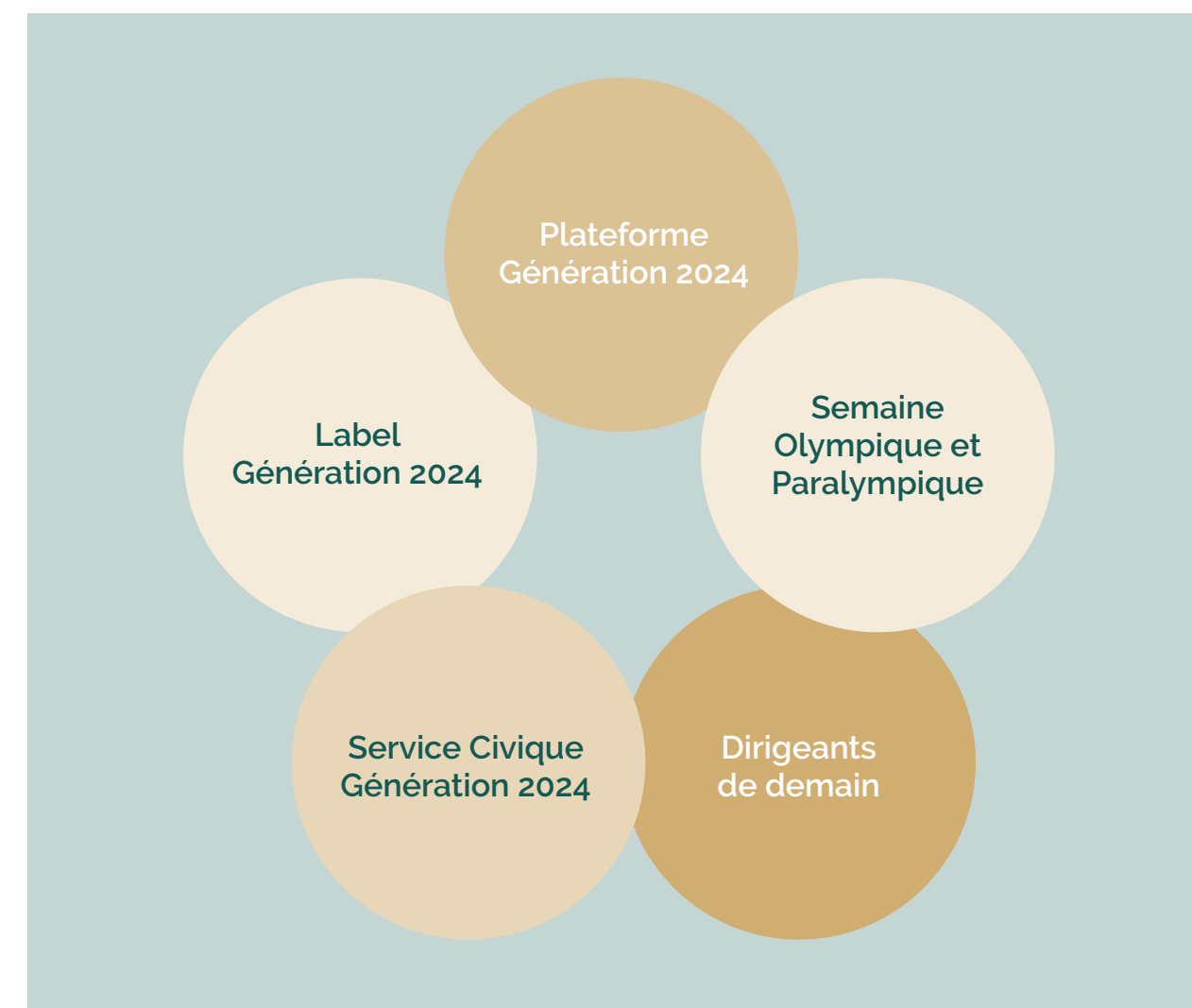


⁴² Ibid.

3.3

Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux

Initialement, la stratégie « Héritage et Durabilité » de Paris 2024 comprenait **5 actions** sur la partie éducation et citoyenneté, **dont 4 actions co-portées directement par Paris 2024 et ses parties prenantes et une action portée par le CNOSF (Programme Dirigeants de Demain).**



14 autres actions significatives ont également pu intégrer la stratégie « Héritage & Durabilité » par Paris 2024 et ses parties prenantes, notamment :

→ 1 action portée par Paris 2024, avec le concours de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) et de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre)

→ 13 actions portées par différentes parties prenantes de Paris 2024

La mobilisation et la diversification progressive des actions portées par les parties prenantes de Paris 2024 depuis la publication du plan « Héritage » illustrent le fait que la stratégie « Héritage & Durabilité » a bien eu un effet d'entraînement sur la mobilisation des écosystèmes locaux sur le volet de l'éducation et de l'engagement par le sport.

Au total, 21 actions ont été considérées comme particulièrement emblématiques et font l'objet de développements dans le cadre de ce rapport d'évaluation. Nous proposons de développer plus amplement l'état d'avancement et de réalisation de ces actions, portées par Paris 2024 et ses parties prenantes en raison de leur caractère innovant, des réalisations marquantes d'ores et déjà constatées ou encore des résultats obtenus à mi-parcours. Ce rapport intermédiaire d'évaluation se concentrera donc sur ces actions.



©alvarez / Getty Images

TABLEAU N°3 :

— Niveau de contribution des actions du volet « Éducation » à l'héritage de Paris 2024

Action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Label Génération 2024	Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Plateforme Génération 2024	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Service Civique Génération 2024	Agence Nationale du service civique	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Talents 2024	Ville de Paris	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Dirigeants de Demain	CNOSF	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Coupon Génération 2024	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Conseil des jeunes	CNOSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Rallye Citoyen	Etablissement public territorial « Plaine Commune »	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Semaine Olympique et Paralympique	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Jeux sportifs scolaires	Ville de Paris	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Signature d'une feuille de route partenariale pour le développement de la pratique sportive étudiante	État français	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Education par le sport	Ville de Paris	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

(suite tableau n°3)

Action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
130 pays dans 130 collèges	Conseil départemental I de Seine-Saint-Denis	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Carte passerelle	CNOSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Génération Champion	Partenaire - Cisco	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Histoire, Sport et Citoyenneté	Partenaire - CASDEN	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
l'impossible	IPC	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Classes Olympiques	CNOSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Dirigeants de demain	CNOSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Les 1000 stages de découverte des Jeux	Région Île-de-France	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
QIOZ	Région Île-de-France	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

3.3.1 Objectif #1 : Augmenter l'activité physique et sportive de la maternelle à l'université

« Le sport change les vies » est au cœur de la vision du projet Paris 2024, conviction renforcée dans le contexte de crise sanitaire. Les Jeux sont une occasion unique de « *mettre plus de sport dans la vie de tous les Français* », ou plus largement de les mettre en mouvement. La contribution de Paris 2024 en faveur de la promotion de l'activité physique et sportive concentre ses efforts sur la mobilisation du sport comme un levier de reconnaissance et de rencontre des acteurs de la communauté éducative et du mouvement sportif. Dans un écosystème fragmenté où les liens entre les écoles et les clubs sportifs n'ont rien d'une évidence⁴³, **l'ambition de Paris 2024 et ses partenaires est donc ici d'abord structurelle puisqu'elle vise à rapprocher ces deux univers.**

— Le label « Génération 2024 » pour développer et renforcer les passerelles entre le mouvement sportif et les communautés éducatives



Le label « Génération 2024 » est destiné aux écoles, établissements scolaires, établissements ou services sociaux ou médico-sociaux et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que « le sport change les vies ». Délivré par le ministère en charge de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et universitaire, le mouvement sportif et les collectivités pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes, autour de 4 objectifs⁴⁵ :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
- Accompagner et accueillir des sportifs de haut niveau.
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements scolaires et universitaires.

⁴³ Cours des Comptes, L'École et le sport : une ambition à concrétiser, 2019.

⁴⁴ Pour en savoir plus sur les différents états d'avancement des actions, voir section 9.1.

⁴⁵ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : <https://eduscol.education.fr/962/le-label-generation-2024>

La mise en place du label a d'abord fait l'objet d'un groupe de travail qui rassemblait l'État, Paris 2024, le CNOSEF, le CPSF, les Fédérations du sport scolaire et universitaire, le réseau des établissements français à l'étranger (AEFE) et des acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et du mouvement sportif. Un premier bilan permet de constater que **la stratégie « Héritage & Durabilité » a permis d'initier une dynamique**, puisque le label a été accordé à plus de 8 700 écoles et établissements regroupant plus de 4 millions d'élèves et d'étudiants⁴⁶.

8 700

écoles et établissements labellisés

(14% des établissements français), dont 1 542 dans les quartiers de l'éducation prioritaire (18% des établissements labellisés)

4 millions

d'élèves et étudiants concernés

(2,3 millions d'élèves et 1,7 millions d'étudiants), soit un peu moins de 27% du total des élèves et étudiants français⁴⁷

43

pays concernés

(via les établissements scolaires d'enseignement français à l'étranger)

Sur le plan des réalisations, **le nombre (8 700) d'établissements concernés par le label Génération 2024 est encourageant car il correspond à ce stade de l'évaluation intermédiaire, à 14% du nombre d'écoles et établissements en France (soit 62 410)⁴⁸.**

De même, le nombre d'établissements concernés dans les quartiers de l'éducation prioritaire de 1 542 établissements est satisfaisant car il correspond à 20% du nombre d'établissements totaux situés dans ces quartiers (1 064 collèges et 6 659 écoles).

Surtout le label est porteur d'engagements qui répondent à un vrai besoin au regard de l'objectif de continuité éducative et sportive porté par l'État⁴⁹, Paris 2024, et leurs partenaires, et des freins qui limitent l'accès des jeunes à l'activité physique et sportive.

Il est important de rappeler quelques-uns des principaux freins identifiés à la pratique de l'EPS dans l'enseignement scolaire et plus globalement au développement de la pratique sportive de l'école au lycée.

→ Les écoles et établissements scolaires ne disposent pas toujours du même niveau d'équipements, de ressources et de conditions adaptés pour mettre en place des activités physiques, sportives et artistiques à destination des élèves.

→ Les liens entre le monde scolaire et les clubs sportifs locaux peuvent être distendus : il existe peu d'espaces de dialogue et de construction de partenariats durables entre des institutions et des acteurs scolaires et sportifs qui ont pourtant des compétences et prérogatives complémentaires.

→ Enfin, et en lien notamment avec les points évoqués précédemment, la pratique sportive n'est pas suffisamment valorisée et enseignée à l'école primaire. Les heures dédiées au sein des programmes officiels (3 heures d'EPS par semaine) ne sont pas toujours réalisées pour les plus jeunes (cycle 2 et 3).

Le sport universitaire se heurte également à des contraintes spécifiques, telles qu'une pratique sportive peu valorisée dans le cursus universitaire, un manque de temps des étudiants en raison d'une inadaptation des emplois du temps au sein des établissements, renforcée parfois par la nécessité d'un travail alimentaire, un déficit de communication sur les dispositifs existants, des freins financiers pour les étudiants, aggravés par la crise et un manque d'équipements et de créneaux pour pratiquer.

Au regard de ces contraintes et de freins qui limitent l'accès au sport des jeunes, les efforts entrepris par Paris 2024 et ses parties prenantes pour renforcer la place de l'enseignement de l'EPS en milieu scolaire et de la pratique physique et sportive dans l'enseignement supérieur, pour développer la pratique sportive et rapprocher clubs et établissements, notamment à l'école primaire, sont donc pertinents. Par ailleurs, pour soutenir le développement des passerelles entre le monde scolaire et les clubs sportifs, plus particulièrement à l'école, Paris 2024, avec le concours de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL), a lancé un projet pilote des Coupons Génération 2024. Grâce à une aide financière d'un montant de 300€, auprès des écoles labélisées Génération 2024 uniquement, ce dispositif permet d'accompagner l'intervention d'une éducatrice sportive diplômée issu d'un club local, en soutien du professeur des écoles, pour la mise en place de 6 séances de découverte et de pratique d'un sport et/ou parasport dans le cadre de l'EPS.

L'expérimentation initiée sur l'année scolaire 2022-2023 a permis le déploiement de 115 coupons sur l'ensemble du territoire. Parmi les premiers bénéficiaires, les coupons ont permis 47% de nouveaux partenariats entre les écoles et les clubs de leur territoire.

⁴⁶ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : <https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-etablissements-labellises-generation-2024/table/>

⁴⁷ Source : <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515> et <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-le-superieur-continuent-leur-progression-en-2021-2022-88609>

⁴⁸ Source : Il existe en France 58 910 écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat (48 220 écoles, 6 980 collèges et 3 710 lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté) ainsi que 3 500 établissements d'enseignement supérieur publics ou privés

⁴⁹ Source : Voir Cours des Comptes, L'École et le sport : une ambition à concrétiser, 2019.

— La Semaine Olympique et Paralympique : un événement fédérateur sur l'ensemble du territoire



©FatCamera/Getty Images

Action
Paris 2024

État d'avancement de l'action :

Généralisation



SOP
SEMAINE OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE



Initiée dès 2017 en phase de candidature, le Comité d'organisation Paris 2024 anime chaque année, depuis 2018, l'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, autour de six objectifs :

- Sensibiliser les élèves et étudiants aux **valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme**.
- Utiliser le sport comme **support pédagogique**.
- **Découvrir** avec les élèves et les étudiants les disciplines olympiques et paralympiques.
- **Changer le regard des jeunes sur le handicap**.
- Amener les jeunes à la pratique.
- Eveiller les jeunes à l'**engagement bénévole et citoyen**

L'organisation de la Semaine Olympique et Paralympique s'est d'abord appuyée sur un fort réseau partenarial :

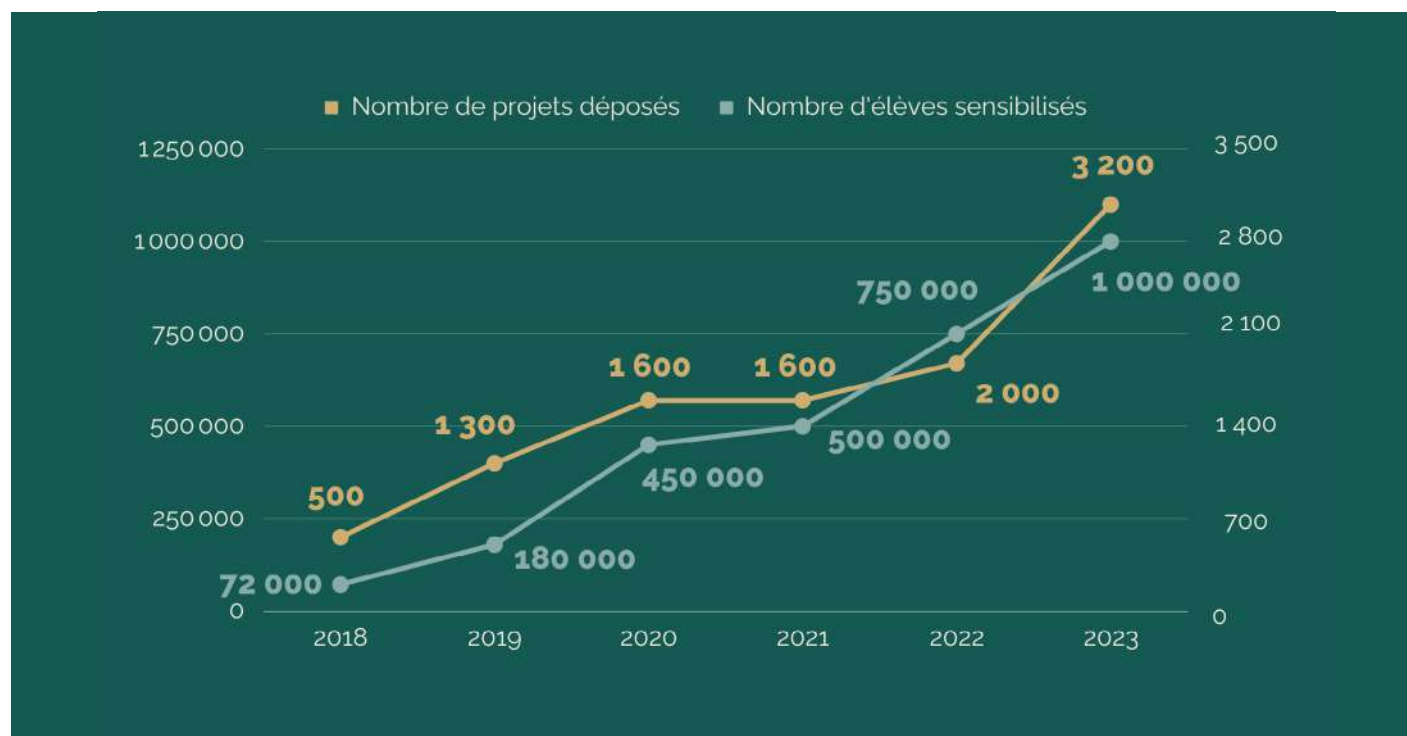
→ Au niveau institutionnel : la Semaine Olympique et Paralympique est organisée par Paris 2024 avec le concours de l'État, du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF), du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), des Fédérations du sport scolaire et universitaire (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, UNCU) et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).



©Paris 2024 - Salomé Guilloret

→ **Une forte mobilisation de l'ensemble des parties prenantes :**

- **Des athlètes : plus de 200 athlètes se sont mobilisés en 2023 sur tout le territoire.**
- **Du mouvement sportif :** plus de 1 700 projets ont été soutenus par le mouvement sportif (associations sportives locales, Comités Régionaux, départementaux ou territoriaux olympiques et sportifs (CROS, / CDOS, /CTOS) majoritairement dont plus de 400 par une structure parasportive), via une implication de toutes les fédérations sportives nationales. En 2023, **14 réunions de mobilisation territoriale** ont été organisées, avec l'appui des structures territoriales du CNOSF, pour aller à la rencontre des acteurs de l'éducation et du mouvement sportif et les inciter à participer à la SOP. Plus de **1 200 personnes** ont assisté à ces réunions d'information publiques.
- **Des collectivités territoriales :** plus de 2 000 villes se sont engagées dans la SOP en 2023 contre 1 400 en 2022 (soit une hausse de plus de 43%), avec une forte mobilisation des collectivités Terre de Jeux 2024 (cf. section 9.2.4).
- **Des entreprises partenaires sponsors :** BPCE (Caisse d'Epargne, Banque Palatine et Casden), Danone, EDF, Le Coq Sportif, Allianz et PwC, via la mobilisation de leurs réseaux, équipe d'athlètes et/ou leurs employés et stagiaires pour communiquer sur la SOP et se déplacer dans des écoles.

GRAPHIQUE N°1 :— Évolution du nombre de projets déposés et d'élèves sensibilisés dans le cadre de la SOP⁵⁰

3 millions
d'élèves et étudiants
sensibilisés depuis 2017
(dont 1 million en 2023)
et 10 200 projets déposés

8 000
écoles et établissements
mobilisés par la SOP 2023
(vs 5 000 en 2022),
et 2 000 villes concernées
(vs 1 400 en 2022), dont
1 100 « Terre de Jeux 2024 »

41
pays concernés
par la SOP 2023
via 54 établissements
du réseau de l'AEFE



Si la mobilisation nationale autour de la Semaine Olympique et Paralympique est importante, elle l'est également dans le département de Seine-Saint-Denis avec plus de 296 projets mobilisés et 100 408 jeunes sensibilisés entre 2019 et 2023 (voir encadré ci-dessous), ce qui en fait l'un des dix départements les plus mobilisés en France⁵¹. Ce haut niveau de mobilisation s'explique notamment par le rôle de la ville de Saint-Denis dans l'organisation de projets de grande ampleur dans les établissements de la commune.

La part des projets soutenus et la part des jeunes sensibilisés en Seine-Saint-Denis demeure stable depuis le lancement de l'événement en 2019.

⁵⁰ Source : Paris 2024, Rapport annuel – Education. Semaine Olympique et Paralympique. 12 juin 2023

⁵¹ L'Académie de Créteil, auquel le département de Seine-Saint-Denis est rattaché, est ainsi située chaque année parmi les trois Académies les plus mobilisées sur la SOP. Source : Oras ORAH (consulté octobre 2023)

— 14 000 Parisiennes et Parisiens participent aux Jeux sportifs scolaires

Action
partie
prenante©Clément Dorval / Ville de Paris⁵²

La Ville de Paris poursuit l'objectif de faire émerger une génération de Parisiennes et Parisiens ouverts sur le monde, grâce au sport et aux valeurs olympiques⁵³. Dès la phase de candidature, elle a ainsi placé les plus jeunes au cœur de son programme d'accompagnement avec la création en 2017 d'un dispositif d'éveil pour les tout-petits grâce à des ateliers de motricité autour de l'Olympisme. Plus d'une trentaine de crèches ont participé à cette « Quinzaine des Jeux pour la petite enfance ».

La Ville de Paris a également mis en place de nombreuses actions dans les écoles parisiennes :

- Programmation de rencontres sportives entre élèves de CM2 de Paris et de Seine-Saint-Denis avec une ouverture à l'international (partenariat avec Tokyo et Los Angeles, jumelages des écoles, écoles bilingues, etc.).
- Distribution de la mallette pédagogique sur le sport, le projet Paris 2024 et les valeurs olympiques et paralympiques à tous les élèves de CM2 et de 6^{ème} comme support de travail en classe.
- Accompagnement et soutien de tous les établissements labellisés « Génération 2024 » qui participent à la Semaine Olympique et Paralympique.

En 2023, 14 000 élèves de CM1/CM2 ont pu participer aux Jeux Sportifs Scolaires dans 27 équipements sportifs de la Ville. Le thème de l'inclusion a été central lors de cette édition, où des élèves d'établissements spécialisés ont pu pratiquer en mixité avec leurs camarades.⁵⁴

⁵² Un exemple de Jeux Sportifs Scolaires autour du Breakdance : <https://www.paris.fr/pages/le-breakdance-enflamme-les-jeux-sportifs-scolaires-23531>

⁵³ Toutes les infos sont issues de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/creation-des-jeux-sportifs-scolaires-6941>

⁵⁴ Plus d'informations à retrouver ici : <https://www.paris.fr/pages/le-breakdance-enflamme-les-jeux-sportifs-scolaires-23531>

— La « Carte Passerelle » pour amplifier la découverte de nouveaux sports par les jeunes

Action
partie
prenante



Le CNOSF s'est également impliqué dans la mise en place de plusieurs programmes pour favoriser l'accès des jeunes au sport en club. Le dispositif de Carte Passerelle, destiné aux jeunes de CM1 et de CM2, permet de tester gratuitement différents sports au sein des clubs sportifs participants. Ce programme a été déployé en 2021 et 2022.

8 108 clubs

ont été labellisés via la Carte Passerelle (soit environ 5% des clubs sportifs affiliés à une Fédération)

57% des élèves

impliqués dans le dispositif ont pris une licence dans un club

— Une feuille de route partenariale pour le développement de la pratique sportive étudiante⁵⁵

Action
partie
prenante



Les Ministres Français en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et en charge des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ont signé une feuille de route le 7 avril 2023 aux côtés de France Universités, de la Conférence des grandes écoles et de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, pour accélérer durablement le développement de la pratique sportive étudiante dans notre pays, en agissant sur trois leviers :

- Le développement de l'offre et la diversification des pratiques.
- La valorisation de la pratique sportive et l'aménagement du temps universitaire.
- Le renforcement des moyens, de la gouvernance et de l'évaluation.

C'est à ce titre qu'ont été organisés le 20 septembre 2023, à l'occasion de la Journée Internationale du sport universitaire, les « Villages Sport » permettant aux universités de présenter leur offre sportive.

⁵⁵ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, <https://www.sports.gouv.fr/pratique-sportive-etudiante-signature-d-une-feuille-de-route-partenariale-1814?s=09>

— Un programme « Génération Champions » pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles disciplines

Action
partie
prenante



Cisco, partenaire de Paris 2024, a également proposé un programme « Génération Champions »⁵⁶ afin de proposer à des enfants de 8 à 16 ans, encadrés par des coaches professionnels et des athlètes de la « team Cisco », de découvrir de nouvelles disciplines sportives, accessibles à tous, et les coulisses de la vie d'un athlète de haut niveau. Plus de 800 enfants ont été ainsi sensibilisés à travers différentes actions développées sur le territoire français (hors territoires d'outre-mer) sur un après-midi. Cette opération consistait concrètement à proposer aux participants 4h d'initiation, d'entraînement, de challenges sportifs ludiques (athlétisme, basketball, tennis fauteuil, tir à l'arc et triathlon) ainsi que des rencontres avec des entraîneurs et athlètes olympiques et paralympiques⁵⁷ (Pauline Déroutède, Sasha Zoya, Vincent Luis et Ladjji Doucouré).

— Lancement de la plateforme QIOZ pour développer l'apprentissage des langues étrangères et de la langue des signes en Île-de-France

Action
partie
prenante



La Région Île-de-France, qui a pour objectif d'être un territoire multilingue, a lancé la plateforme numérique QIOZ qui permet d'apprendre et de maîtriser des langues étrangères en se basant notamment sur des compétences métiers. 6 langues étrangères sont proposées, ainsi qu'un parcours d'apprentissage en langue des signes française. Un module autour des missions des Volontaires a été créé et sera mis à disposition de Paris 2024. 380 000 Franciliennes et Franciliens se sont inscrits avec une progression de niveau observée : 50% des apprenants ayant réalisé 2 tests ont progressé d'au moins un niveau selon l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues (A1 à C2).

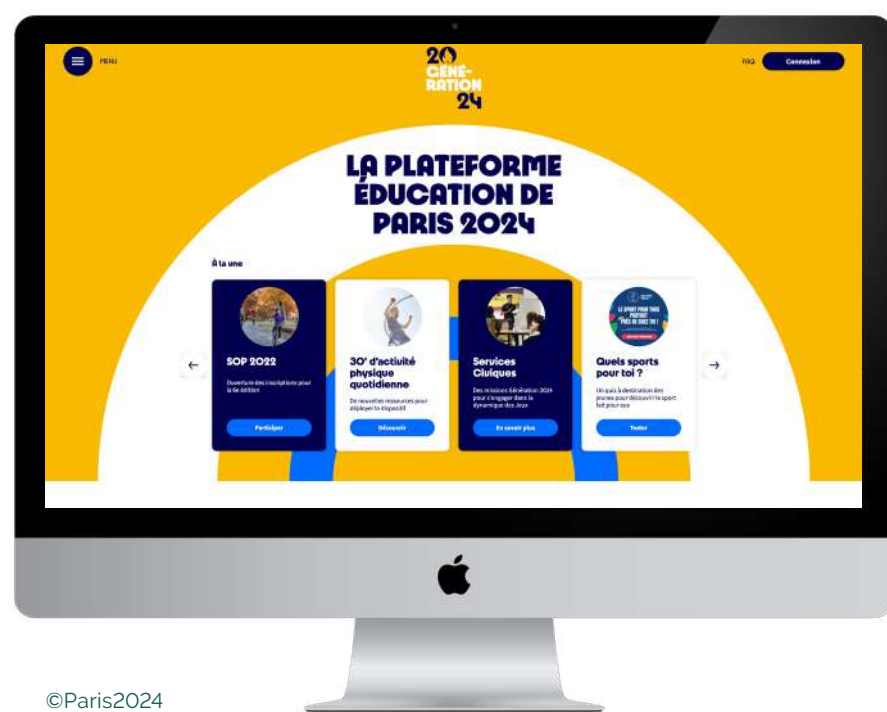
⁵⁶ https://www.cisco.com/c/fr_fr/about/official-partner-paris-2024/generation-champions.html

⁵⁷ Pour en savoir plus : https://www.cisco.com/c/m/fr_fr/official-partner-paris-2024/generation-champions.html

3.3.2 Objectif #2 : Soutenir le rôle du sport pour le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble

Pour renforcer la place du sport dans les enseignements, en complément de l'EPS et de l'activité physique quotidienne, Paris 2024 s'est attaché à outiller et accompagner la communauté éducative en rassemblant et mettant à disposition des contenus pédagogiques pour découvrir les Jeux et favoriser le mieux vivre-ensemble.

— Une plateforme « Génération 2024 »⁵⁸ pour outiller les communautés éducatives



©Paris2024



Lancée en novembre 2020, la plateforme « Génération 2024 » rassemble et propose des ressources pédagogiques en lien avec le sport, sa pratique, l'Olympisme, le Paralympisme dans le but d'accompagner les enseignants et éducateurs dans la construction de leurs cours et de leurs projets.

Conçue comme un guichet unique d'information et de contenus, cette plateforme a été construite dans une démarche collaborative. Sur le plan de la gouvernance, Paris 2024 s'est appuyé sur les acteurs engagés à ses côtés : le ministère en charge de l'Éducation nationale, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et ses services déconcentrés, ainsi que le CNOSF, le CPSF et les Fédérations du sport scolaire et universitaire. Sur un plan opérationnel, Paris 2024 a rencontré ou sollicité un grand nombre de Fédérations sportives et d'acteurs du monde éducatif et du mouvement sportif afin de recenser des ressources pédagogiques. **La plateforme se propose comme un levier d'agrégation de ressources existantes ou nouvelles pour l'écosystème éducatif et sportif.**

La plateforme « Génération 2024 »

40 000 membres

qui ont créé un espace connecté depuis 2020

320 000 pages consultées

entre septembre 2022 et avril 2023

65 000 utilisateurs

entre septembre 2022 et avril 2023

Environ 250 ressources pédagogiques proposées et

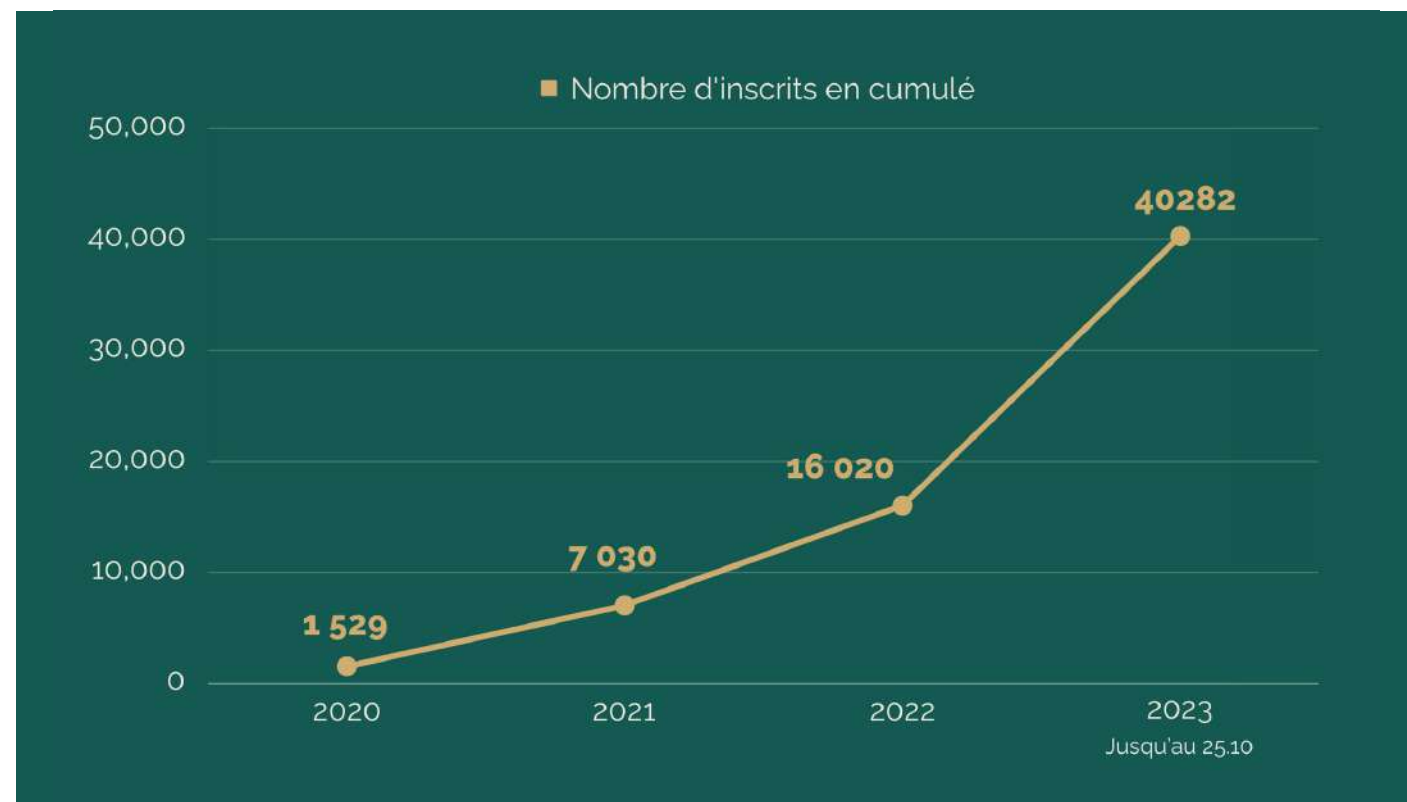
+ de 67 000 ressources

téléchargées entre septembre 2022 et avril 2023

⁵⁸ Paris 2024, Rapport annuel – éducation. Bilan semaine Olympique et Paralympique 2023

GRAPHIQUE N°2 :

— Évolution du cumul du nombre d'inscrits à la plateforme Génération 2024 depuis son lancement⁵⁹



Lancée en janvier 2020, la plateforme a connu une progression croissante et compte désormais plus de 40 000 membres en octobre 2023.

Ce nombre est, à ce stade, satisfaisant, surtout lorsqu'il est **rapporté au nombre d'établissements labellisés Génération 2024** (plus de 8 700) et au nombre de villes engagées sur la Semaine Olympique et Paralympique (2 000 villes), car il permet de situer l'ampleur du déploiement des ressources numériques par rapport au niveau de mobilisation effective des acteurs sur les territoires.

La bonne articulation des ressources numériques proposées par Paris 2024 et des besoins des territoires se comprend plus finement au prisme de l'étude des profils des membres connectés. Une étude réalisée en 2022 par le Réseau Canopé⁶⁰, menée auprès de 400 membres connectés⁶¹ permet d'identifier que les utilisateurs de cette plateforme sont surtout des professionnels de l'éducation (68,5%), principalement issus de l'école primaire, dont les établissements sont le plus souvent les moins dotés en moyens. Le fait que plus de la moitié des personnes connectées à la plateforme mobilisent et utilisent ces ressources dans le cadre de cours à l'école témoigne ici de sa contribution directe au dispositif éducatif dans les territoires. Le reste des utilisateurs sont des agents territoriaux (8%), et des membres d'associations (10%), ce qui témoigne également de la pertinence de la plateforme pour d'autres champs d'intervention.

⁵⁹ Source : Paris 2024.

⁶⁰ Plus de précisions à retrouver dans le Glossaire, en annexe.

⁶¹ Réseau Canopé, Usages de la plateforme 2024. Etude d'usages sur la plateforme éducative Paris 2024, pp.10-12.

Cette étude de 2022 permet également de constater que plus de la moitié des membres connectés (54,5%) sont rattachés à des établissements labellisés Génération 2024⁶². La part des personnes qui résident dans une collectivité labellisée et dont ils connaissent le label Terre de Jeux, est moins importante, quoique satisfaisante (45%), ce qui s'explique aussi par le déploiement encore en cours de la plateforme auprès des agents et des associations. Dans ces deux cas, plus d'un tiers des personnes ont connu la plateforme suite à la labellisation de leur établissement⁶³. Dans l'ensemble, ces données témoignent d'une couverture satisfaisante des besoins des communautés éducatives engagées autour des Jeux par la plateforme Génération 2024.

La communauté éducative peut ainsi s'appuyer sur différents types de ressources :

→ « l'mPOSSIBLE » est un outil pédagogique produit par le Comité International Paralympique à destination des enseignants qui prend la forme d'un format de cours. Divisé en 3 sections (6-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans), il permet d'introduire les notions de valeurs paralympiques, de parasports et de découvrir des parcours inspirants d'athlètes du monde entier.

→ Le Film La Couleur de la Victoire : dans une période complexe de l'histoire, ce film retrace l'exploit de Jesse Owens lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936. Ce récit est une opportunité idéale pour susciter la réflexion des jeunes générations sur les sujets du racisme, de la tolérance et du respect. Plus de 350 000 élèves ont pu bénéficier d'une projection du film grâce à la mise à disposition gratuite du film par Paris 2024.

→ Les membres de la plateforme sont destinataires d'une newsletter trimestrielle, le **Bulletin Génération 2024**. La communauté éducative, le mouvement sportif, les élèves et étudiants sont mis à l'honneur dans une rubrique recensant des projets portés au quotidien.

→ Le développement de matériel pédagogique (fiche, quizz, pour tous les cycles scolaires) sur la trêve olympique a permis de sensibiliser les élèves Génération 2024 à la thématique sport et paix.

→ Paris 2024 déploie une méthode d'éducation active et participative qui utilise l'activité physique comme outil : la pédagogie en mouvement⁶⁴. Cette nouvelle ressource fournit aux enseignants, éducateurs et animateurs des outils pédagogiques ludiques et dynamiques pour faire la promotion de l'éducation par le sport en mobilisant les valeurs olympiques et paralympiques et pour traiter des enjeux clés d'inclusion, de développement citoyen et de vivre ensemble.

⁶² Réseau Canopé, Ibid. p.15

⁶³ Réseau Canopé, Ibid. p.21

⁶⁴ Pour en savoir plus : <https://generation.paris2024.org/ressources/pedagogie-en-mouvement>

La pédagogie en mouvement :

17 formations ont été réalisées dans 4 départements⁶⁵ entre 2020 et 2023 auprès de

232 éducateurs spécialisés, sportifs et cadres dirigeants bénévoles

1 633 enfants ont été sensibilisés sur cette période

Un focus renforcé sur la Seine-Saint-Denis :

10 formations ont été réalisées dans 4 départements entre 2020 et 2023 auprès de

135 éducateurs spécialisés, sportifs et cadres dirigeants bénévoles

1 215 enfants ont été sensibilisés sur cette période

(Données au 30/06/2023)

Sur le plan de l'héritage, l'étude réalisée par le réseau Canopé en 2022⁶⁶ permet de constater que 89,9% des personnes connectées envisagent de continuer à utiliser la plateforme jusqu'aux Jeux de 2024, ce qui témoigne d'une fidélisation **importante de la communauté éducative**.

Il faut toutefois signaler que seulement 1 utilisateur sur 2 envisage de continuer à utiliser la plateforme à l'issue des Jeux. Ce chiffre contrasté peut s'expliquer qualitativement par deux grands facteurs :

→ D'une part, la plateforme est pensée en amont des Jeux et peut-être perçue comme ayant moins d'utilité immédiate au cours des années suivant l'évènement.

→ D'autre part, certains utilisateurs souhaitent que les ressources proposées sur la plateforme s'inscrivent plus directement dans les objectifs et les programmes du monde scolaire afin de mieux les intégrer dans le temps long de leur enseignement.

Pour répondre à ces attentes, Paris 2024 travaillera tout au long de l'année scolaire 2023-2024, avec ses parties prenantes et les acteurs reconnus de l'éducation, pour assurer le legs de cet outil, pérenniser son action et élargir son utilité auprès de la communauté enseignante.

⁶⁵ Paris, Bouches-du-Rhône, Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis.

⁶⁶ Réseau Canopé. Ibid.

— Un appel à projet « Education par le sport » mis en place à Paris



©Gerard Sanz / Ville de Paris

Action partie prenante

État d'avancement de l'action :

Déploiement



L'appel à projets « Éducation par le sport » vise à soutenir des établissements scolaires et clubs sportifs proposant de nouveaux programmes d'éducation par le sport pour réduire les inégalités scolaires et lutter contre le décrochage scolaire.

Inscrit dans le plan « Transformations Olympiques » de la Ville de Paris, l'appel à projets « Éducation par le sport », lauréat Impact 2024 et soutenu par l'Académie de Paris, soutient chaque année, depuis 2019, des clubs lauréats qui accompagnent la réussite éducative des élèves à travers le sport. Les clubs sont ainsi positionnés, aux côtés de la famille et de l'école, comme des lieux d'apprentissage des valeurs citoyennes, d'engagement et de respect de l'autre. Ils proposent également parfois du soutien et de la médiation scolaire. Les éditions de 2020 à 2023 ont contribué à la création de relations constructives et durables entre de nombreux établissements scolaires et des clubs autour de la réussite éducative des enfants en difficultés scolaires.

28 projets et
1 475
activités de sport

519 enfants
dans
23 établissements
scolaires en 2021 / 2022

1 915 enfants attendus en 2023 avec
28 clubs sportifs et
40 établissements scolaires

73% des jeunes
sont issus de quartiers
politique de la ville⁶⁷

61% des projets
sont élaborés dans
les quartiers REP
ou REP+⁶⁸

Ce programme a fait l'objet d'une évaluation externe indépendante sur une durée de deux ans, qui a permis de collecter des données auprès des porteurs de projets et d'analyser le degré de pertinence de l'appel à projets et les impacts des activités menées auprès des jeunes. Toutes les données et analyses mentionnées ci-après sont issues de ce rapport⁶⁹.

→ Un programme pertinent dans son périmètre et sa méthodologie

Le programme a d'abord surtout permis de toucher des jeunes confrontés à trois problématiques sociales : le fait de vivre de manière isolée du reste de la population dans leurs quartiers ; la démotivation et l'échec scolaire ; et le fait d'avoir des difficultés sur le plan du comportement (troubles du comportement, conflictualité relationnelle, etc.).

⁶⁷ La politique de la ville est une politique publique dont l'objectif vise à réduire les écarts de développement existant entre différents quartiers au sein des villes françaises. En France, 5,5 millions de personnes vivent dans l'un des 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville. Pour en savoir plus : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville-97>.

⁶⁸ Réseau d'Éducation prioritaire. Ces réseaux visent à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas. Le réseau REP+ concerne les quartiers ou secteurs les plus isolés et en difficultés sur le plan social. Le réseau REP sont moins isolés mais concernent des territoires présentant des difficultés sociales supérieures à celles des écoles et collèges hors éducation prioritaire. En France, 1,7 millions d'élèves étaient scolarisés dans l'un des 4 904 établissements REP (4 174 écoles et 730 collèges) ou 2 824 établissements REP+ (2 462 écoles et 362 collèges). Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/1028/la-politique-de-l-education-prioritaire-les-reseaux-d-education-prioritaire-rep-et-rep>.

⁶⁹ Pluricité, Rapport de l'évaluation d'impact de l'appel à projet « Education par le Sport », pour le compte de la ville de Paris, 2023.

La majorité des projets lauréats ont alors adopté le sport comme un outil éducatif à part entière (59% d'entre eux) pour porter des messages éducatifs. À rebours d'approches qui considèrent que le sport est surtout un outil de captation des publics ou bien un levier pour diffuser des valeurs, le sport est ici une opportunité de déployer des pédagogies, des messages.

Cependant la moitié des lauréats a également privilégié la rotation des bénéficiaires plutôt que de privilégier des accompagnements de long-terme, ce qui a limité la portée éducative du programme.

Dans ce contexte, le programme a permis aux jeunes de progresser sur l'acquisition de compétences socio-émotionnelles (travail d'équipe, motivation, concentration, écoute, etc.) et contribué à ce que ceux-ci améliorent trois niveaux d'impacts :

→ **Impact 1 : leur relation à l'école (écoute en classe, qualité de la relation aux enseignants)**

Tout d'abord, l'évaluation du projet démontre que le sport a permis à des enfants d'améliorer leur relation au contexte scolaire et à l'enseignant, et ce faisant de renforcer certaines pratiques telles que l'écoute en classe, le respect des règles, le travail d'équipe. À l'inverse, d'autres compétences socio-émotionnelles telles que la gestion des émotions, le sens du compromis, l'anticipation sont moins mises en avant.

« À mon niveau j'ai constaté un changement d'attitude épatant. D'ailleurs je ne pensais pas cela possible pour certains. Évidemment, il reste du boulot, mais j'observe des changements d'attitudes positifs. Des élèves qui sont à l'écoute, concentrés, qui remettent moins en question le cadre. »

— Extrait d'entretien avec un enseignant

« Le coach nous explique toujours que ce qu'on fait sur un ring de boxe doit avoir des répercussions à l'école. Rien lâcher, se concentrer, être rigoureux et à l'écoute. J'applique tout ça en classe et j'ai l'impression que ça se passe beaucoup mieux. En tout cas j'ai moins de mots dans le carnet ! »

— Extrait d'entretien avec un enfant participant

→ **Impact 2 : leur épanouissement social dans l'environnement scolaire (logiques de solidarité entre les jeunes et entre groupes de jeunes)**

L'évaluation a également démontré que les activités proposées renforcent la construction de lien social et le brassage des liens sociaux entre les jeunes dans l'environnement scolaire. Ainsi 73% d'entre eux déclarent s'être faits de nouveaux amis au cours des activités proposées et les jeunes ne manquent pas de souligner qu'ils se sentent davantage proches de jeunes avec lesquels ils n'avaient pas de relations auparavant.

« Avec le projet j'ai rencontré beaucoup de nouvelles personnes qui sont devenues des amies. Je crois aussi que le projet a permis de me rapprocher de certains élèves de mon collège que je n'aimais pas ou que je ne fréquentais pas. En fait, on a créé de vraies amitiés ! »

— Extrait d'entretien avec un enfant bénéficiaire

« Je m'entends mieux même avec les élèves qui n'ont pas fait le projet. En fait j'ai travaillé sur moi pour m'ouvrir aux autres. C'est utile dans le projet, mais aussi dans la cour de récréation ou à l'extérieur de l'école. J'ai moins peur des autres jeunes ! »

— Extrait d'entretien avec un enfant bénéficiaire

Cet extrait d'entretien illustre le fait que le projet sportif est un levier pour que des jeunes prennent conscience de l'intérêt et de l'effort à faire pour s'ouvrir aux autres.

49 %

des jeunes ont renforcé leur concentration

79 %

écoutent plus en classe

73 % se sont faits de nouveaux amis

→ **Impact 3 : une plus grande ouverture et découverte d'autres quartiers et le développement de leur curiosité, etc.)**

L'analyse des caractéristiques des projets menées permet de nuancer ces résultats. Le troisième impact a davantage été atteint lorsque les lauréats ont articulé des activités d'éducation par le sport et d'autres activités (sorties culturelles, événements de convivialité, des initiations thématiques ou des ateliers de créativité tels que la création de podcast, des ateliers de cuisine, via des supports numériques, etc.).

Plus encore, une limite est constatée par l'étude : la moitié des lauréats a également privilégié la rotation des bénéficiaires plutôt que de privilégier des accompagnements de long-terme, ce qui a limité la portée éducative du programme et ne permet pas de dire si ses effets sur les jeunes seront durables.

— Création du projet éducatif « 130 pays dans 130 collèges » en Seine-Saint-Denis



Ce dispositif, mis en place par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et lauréat Impact 2024, vise à mobiliser les plus jeunes, en proposant aux collégiens des 130 collèges du département de renforcer leur appropriation du projet olympique et de découvrir de nouvelles cultures. Chaque collège choisit d'orienter un projet pédagogique autour de la découverte de l'un des pays participants aux prochaines olympiades et est accompagné pour mener un programme pluridisciplinaire d'actions autour de ce pays. 3 axes majeurs ont été envisagés :

- Le développement de la pratique sportive et parasportive.
- L'appropriation des Jeux de Paris 2024 et des valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme.
- L'ouverture sur le monde des élèves.

Cette initiative se matérialise par un appel à manifestation d'intérêt dont l'objectif est d'accompagner les collèges volontaires à travers :

- Une subvention.
- Un soutien dans la co-construction des projets et la mise en place des actions.
- Des actions de valorisation.

Dans 45 collèges, des actions durables et sur-mesure sont déjà mises en place : ateliers pédagogiques et sportifs, ateliers sur la culture et l'histoire des Jeux, interventions sur la culture du pays choisi, coloration de visites et sorties culturelles, rencontre d'athlètes et délégations étrangères, mise en place d'un projet culturel/artistique en lien avec le pays choisi, soutien d'une mobilité scolaire dans le pays choisi, mise en place d'un partenariat/jumelage durable avec un établissement scolaire du pays choisi, échanges, résidence sportive, etc.

Il convient ici de noter que la dimension internationale est particulièrement présente dans ce dispositif. Ceci passe notamment par différentes initiatives :

→ Une mise en relation des collèges participant avec des athlètes des délégations étrangères et avec les ambassades étrangères présentes en France intéressées par le projet.

→ La volonté de permettre à au moins 25 collèges de bénéficier d'une mobilité ou d'un échange au sein de l'un des États membres de l'Union Européenne à travers l'association du dispositif au programme Erasmus+ de la Commission Européenne.

→ L'établissement de correspondances, de partenariats pérennes ou de jumelages avec des établissements étrangers du monde entier visant à engager les établissements dans des projets communs avec les établissements étrangers avec l'appui de la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'Académie de Créteil.

À noter que le projet est actuellement en cours d'essaimage. Une accréditation Erasmus a été obtenue, ce qui permettra le départ d'environ 400 élèves en mobilité en 2023/2024 via 13 partenariats entre des collèges et des établissements étrangers.

45 collèges

à l'issue de l'année 2022/2023., soit un peu plus d' ¼ des collèges de Seine-Saint-Denis

2000

bénéficiaires directs
(sur un peu plus de 78 000 collégiens)

19

partenariats internationaux
en cours dans
16 pays différents

— Les Jeux de Paris 2024 permettent d'amplifier les Classes Olympiques

Action
partie
prenante



Le dispositif des Classes Olympiques du CNOSF, qui existe depuis 2012, permet aux enseignants de sensibiliser leurs élèves au sport et à l'Olympisme tout au long de l'année. Projet au long court, les Classes Olympiques sont un moyen d'ancrer de nouvelles habitudes en relation avec le mouvement sportif local, et d'intéresser les élèves à de nombreuses thématiques à travers le sport et les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le programme des Classes Olympiques est mis en œuvre en trois étapes :

- 01** — Développement du projet de Classes Olympiques.
- 02** — Mise en relation avec le Mouvement sportif local, mise à disposition d'outils, accompagnement des enseignants.
- 03** — Réalisation d'un bilan de l'année scolaire.

Les thématiques abordées portent principalement sur les enjeux de l'Olympisme, de la découverte de nouveaux sports et dans une moindre mesure sur le sport santé et l'égalité femmes-hommes⁷⁰.

⁷⁰ CNOSF, Classes Olympiques. Bilan 2022

La **stratégie « Héritage & Durabilité »** et **l'impulsion d'une dynamique collective, notamment avec le label Génération 2024, ont permis d'amplifier ce dispositif des Classes Olympiques par rapport à son niveau existant avant les Jeux**. Les Classes Olympiques ont touché, sur l'année scolaire 2022/2023, 317 établissements, soit plus de 1 154 classes et 24 627 élèves sensibilisés⁷¹. Sur l'année scolaire 2023/2024, ce sont au moins 45 000 élèves qui seront sensibilisés au sport et à l'Olympisme par un projet de Classe olympique.

244 projets en 2022 / 2023
ayant impliqué

317 établissements
et ayant permis de sensibiliser

24 627 élèves
au sein de

1 154 classes
en 2022 - 2023

Plus de

65% des enseignants

considèrent que l'activité physique de leurs élèves est en augmentation et constatent que leurs élèves souhaitent ou se sont inscrits dans un club à la suite de la classe Olympique.

En termes de résultat, une majorité d'enseignants a fait remonter au CNOSF une **amélioration de l'implication des élèves dans les projets** et une amélioration du lien social et du climat scolaire dans les classes. Un des principaux facteurs permettant d'expliquer ces résultats serait la durée du dispositif (une année scolaire), qui permet une bonne appropriation des objectifs et des contenus proposés par les enseignants. Parmi les témoignages recueillis auprès des enseignants par le CNOSF, la souplesse du dispositif est mise en avant comme l'un des principaux facteurs d'adhésion des jeunes à celui-ci.

Sur le plan de l'héritage, le CNOSF souhaite conserver ce dispositif et prolonger l'élan de mobilisation de la communauté éducative au-delà des Jeux. La durabilité des relations entre les établissements et les clubs sportifs constitue ainsi un aspect de l'héritage particulièrement important.

⁷¹ CNOSF, Classes Olympiques. Bilan 2023 à mi-parcours.

— Un rallye citoyen pour permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux sports



Le rallye citoyen mis en place par l'Établissement Public Territorial « Plaine Commune »⁷² (situé dans le département de Seine-Saint-Denis) et créé en 2017 a pour objectif de promouvoir le vivre ensemble auprès de la jeunesse du territoire à travers le sport, tout en la sensibilisant aux valeurs de l'Olympisme. Il vise à donner toute sa place à la jeunesse dans le projet des Jeux de Paris 2024, qui les concerne particulièrement afin de leur assurer un héritage social et sportif conséquent. La mobilisation de ces jeunes leur offre la possibilité de découvrir et de pratiquer différentes activités physiques et sportives durant toute une journée, encadrées par des animateurs des structures enfance, jeunesse et sport des villes. Quatre objectifs sont poursuivis :

- 01** — La découverte du territoire et des sites olympiques et paralympiques.
- 02** — La découverte des valeurs olympiques et paralympiques.
- 03** — Des rencontres avec des athlètes et para-athlètes.
- 04** — La découverte et des initiations à de nouvelles pratiques sportives.

Au total ce sont 200 bénéficiaires de 9 à 15 ans, en moyenne, chaque année, depuis 2017 issus de 9 villes, qui ont été touchés. D'après une enquête menée par Plaine Commune, les jeunes ont pu faire l'expérience et partager les valeurs olympiques, découvrir de nouvelles pratiques sportives, et changer de regard sur le sport de haut niveau et le handicap.

⁷² Plaine Commune est un établissement public territorial regroupant 9 villes (Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse) au Nord de Paris

— 1000 stages scolaires pour découvrir les Jeux en Île-de-France



Action
partie
prenante

La Région Île-de-France accompagne des établissements scolaires pour proposer des stages destinés aux collégiens en classe de 3^{ème} et aux élèves d'établissements accueillant des Personnes en Situation de Handicap (PSH) (établissements régionaux d'enseignement adapté, instituts médico-éducatifs, etc.). Ces stages ont pour objectif de sensibiliser la jeunesse aux valeurs de l'olympisme, du paralympisme et aux métiers liés à l'organisation des Jeux. Pour toutes les promotions un accueil est prévu au siège de la Région Île-de-France mais également sur différents sites tels que le Vélodrome National, le Golf National, le Château de Versailles, Aéroports de Paris, le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne ou encore le Stade de France.

Le déploiement du dispositif s'est déroulé en deux étapes :

- 01** — Un temps de candidature des établissements, de sélection et d'organisation de la session et des activités.
- 02** — Un temps d'accompagnement au déroulement de la semaine de stage.

70
établissements
scolaires

2 600
jeunes

A ce jour, ce sont 22 sessions de cinq journées organisées sur 14 sites partenaires associant l'ensemble des directions des services du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse de la région. Depuis 2019, ce sont ainsi plus de 2000 élèves qui ont participé.

— Une exposition en ligne « Histoire Sport et Citoyenneté » pour permettre aux jeunes de découvrir l'histoire de l'Olympisme

Action
partie
prenante

Cette exposition, portée par la CASDEN Banque Populaire du Groupe BPCE partenaire des Jeux, vise à promouvoir l'olympisme et les valeurs de l'olympisme à l'école. Pour cela, elle propose 30 panneaux sur 30 sportifs et 30 valeurs citoyennes qui ont fait l'histoire des Jeux. Elle se décline sous la forme de livrets pédagogiques et de ressources pédagogiques à destination des enseignants et des élèves.

Depuis son lancement, à l'occasion des « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois en octobre 2020 et lors de la SOP 2021, cette exposition a déjà été présentée à plus de 4 000 événements, dont 90% ont eu lieu dans des établissements scolaires, auprès de 4 millions de visiteurs.

Près de 5 000 établissements scolaires (collèges, lycées, universités et établissements d'enseignement supérieur) ont organisé ou organiseront un événement autour de cette exposition à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

— l'impossible : un outil pédagogique à l'intention des enseignants pour développer la connaissance du parasport et des valeurs paralympiques



Action
partie
prenante

Le Comité International Paralympique propose des plans de cours à destination des enseignants pour leur permettre d'introduire dans leurs enseignements les valeurs paralympiques et les parasports et de découvrir des parcours inspirants d'athlètes du monde entier. Divisé en trois sections (6-12 ans ; 12-15 ans ; 15-18 ans) cette initiative fournit des plans de cours qui permettent une pratique, une prise de conscience et contribue au changement de regard sur le handicap. Paris 2024 accompagne la prise en main par les professeurs de ces programmes d'éducation pour qu'ils puissent les exploiter au mieux. Plus de 500 écoles et établissements scolaires utilisent les ressources d'l'impossible (au 31/10/2023).

3.3.3 Objectif #3 : Utiliser le sport comme un moteur d'engagement et de citoyenneté

Paris 2024 considère que les Jeux doivent être un levier pour favoriser l'engagement bénévole et citoyen des jeunes, notamment en faveur du mouvement sportif.

— Le dispositif du Service Civique au service du sport amplifié et valorisé via le label Génération 2024



©vgajic/Getty Images

Le service civique est un dispositif porté par l'État qui propose des missions de 6 à 12 mois, indemnisées à hauteur de 610€ par mois, dont 81% pris en charge par l'État. Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) sans condition de diplômes. Plus de 130 000 jeunes ont bénéficié d'un service civique auprès de plus de 10 000 structures d'accueil en 2020 et 145 000 en 2021 malgré la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid 19.

Dans ce contexte, Paris 2024 a collaboré avec l'Agence nationale du Service civique (ASC) et le CNOSF pour créer un programme de labellisation Génération 2024. Les missions labellisées peuvent relever d'autres thématiques que celle du sport, dès lors qu'elles relèvent du cadre du Service Civique et qu'elles contribuent à la préparation et à l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les missions incluent l'activité sportive comme un moyen privilégié de transmission et de sensibilisation à de nombreuses autres thématiques.

Ces missions de service civique Génération 2024 visent à encourager la mobilisation de jeunes de 16 à 25 ans sur des actions qui contribuent à la solidarité, à l'éducation pour tous, à la santé, à la culture et aux loisirs, à l'environnement, au développement international ou à la citoyenneté. Pour cela Paris 2024 a élaboré un référentiel⁷³ à travers lequel :

- Encourager le mouvement sportif à renforcer son offre de missions incluant la réalisation d'actions qui contribuent à ces divers champs.
- Encourager les autres structures d'accueil qui proposent des missions incluant ce type d'actions, notamment les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 », à intégrer une dimension sportive dans leurs missions.
- Encourager les jeunes à choisir une mission avec une dimension sportive, au service de l'intérêt général, et à rejoindre la communauté « Génération 2024 ».

Les missions de Service Civique doivent être accessibles à tous et toutes, quels que soient le profil, la situation et l'origine des candidats, leur parcours ou leur formation initiale. Le processus de sélection doit tenir compte de ce principe fondamental et se faire sur la base de la motivation des jeunes à s'engager. Afin de faire vivre une expérience de mixité aux volontaires, l'ASC et Paris 2024 encouragent les structures à constituer des binômes ou des équipes mixtes de volontaires : binôme ou équipe de volontaires paritaire femmes-hommes, jeunes de niveaux de formation différents (décrocheurs, diplômés de l'enseignement supérieur, niveau Bac, etc.), volontaires en situation de handicap avec des jeunes sans handicap. Selon l'ASC et Paris 2024, au-delà de l'expérience de mixité qu'elle fait vivre aux volontaires, cette approche comporte plusieurs avantages pour les structures : elle favorise l'émulation entre volontaires et leur permet de mutualiser leurs compétences pour réaliser leur mission. En outre, une mission effectuée en équipe en assure la pérennité en cas de départ anticipé d'un volontaire.

La promotion des missions de service civique Génération 2024 se fait en étroite collaboration avec le CNOSF, qui dispose d'une convention cadre avec l'ASC. Le CNOSF a cherché à territorialiser le dispositif, à le valoriser, et à faciliter l'accès des fédérations au dispositif. En conséquence de quoi, 56% des missions Génération 2024 sont proposées par des Fédérations sportives et leurs ligues/comités/clubs et 23% sont proposées par les CDOS/CROS/CTOS.⁷⁴

Action
Paris 2024

État d'avancement de l'action :

Généralisation



⁷³ <https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/enjeux-prioritaires-service-civique/generation-2024>

⁷⁴ Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS), Comités Territoriaux Olympiques et Sportifs (CTOS). Ces trois organismes sont les représentants du Comité National Olympique et Sportif Français au niveau des différentes strates administratives françaises.

A ce stade, 14 000 jeunes sont engagés en service civique Génération 2024 entre septembre 2021 et mai 2023 dans le champ du sport, un nombre intéressant par rapport à l'objectif initial affiché de mobiliser 30 000 jeunes en 2024.

A ce jour, cette labellisation semble avoir un effet neutre comme en témoigne l'évolution de la part des missions réalisées dans le champ du sport par rapport à l'ensemble des missions de service civique en France. Une perspective pluriannuelle permet d'étayer cette affirmation :

→ En 2019, le sport concerne 14% des 140 000 volontariats en France, soit 19 600 missions.

→ En 2021, il représente 15% des 132 000 volontariats au niveau national, soit 19 800 missions.

→ Enfin en 2022, il compte pour 15% des missions des 144 000 volontariats en cours, soit 21 600 missions.

Ainsi, si le nombre de volontariats en France repart à la hausse entre 2021 et 2022 après un essoufflement lié à la crise sanitaire, la proportion du sport demeure en revanche de son côté stable. Il semble que les missions labellisées correspondent pour l'essentiel à des missions qui existaient déjà. Une analyse détaillée pourrait permettre d'évaluer la mesure dans laquelle le contenu de ces missions et leurs conditions de réalisation ont été enrichis ou adaptés pour répondre aux critères du référentiel Génération 2024. À noter que la stabilité en valeur relative constatée dans ce rapport ne préjuge pas des tendances futures qui pourraient être observées en 2023 et 2024. Il s'agit en effet d'une période au cours de laquelle des collectivités mobilisées pendant les Jeux pourraient mettre en place davantage d'activités associant des jeunes en service civique lors d'événements festifs.

14 000

jeunes engagés en service civique Génération 2024 entre septembre 2021 et mai 2023 dans le champ du sport

57

jeunes à l'international

Le fait que les actions menées par Paris 2024 à destination de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes prennent appui sur un dispositif d'engagement citoyen porté par l'État en France vient illustrer l'ambition et le souci de cohérence de Paris 2024 de contribuer au déploiement des politiques publiques existantes.

— Un programme « Talents 2024 »⁷⁵ pour soutenir et récompenser des initiatives innovantes



©Réal des Mêmes

Lancé par la Ville de Paris, le dispositif « Talents 2024 » est un appel à projets qui vise à susciter en lien avec les valeurs de l'olympisme (excellence, amitié, respect) ainsi qu'aux objectifs de l'Agenda olympique (sobriété, engagement numérique, développement durable, non-discrimination, soutien aux réfugiés et aux populations déplacées) et s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans de la Métropole du Grand Paris. Projet lauréat Impact 2024 soutenu par le Département de la Seine-Saint-Denis et le Fonds de dotation Paris 2024, cet appel à projets accompagne et récompense des initiatives présentant un caractère innovant en matière d'inclusion, d'écocitoyenneté, de sport et santé et de solidarité. Les projets soutenus peuvent être de nature différente allant des pratiques récréatives à l'amélioration d'un service en passant par une initiative locale de solidarité ou encore le lancement d'un produit visant à accompagner un public spécifique.

Action
partie
prenante

État d'avancement
de l'action :

Déploiement



24

sélectionnés
chaque année pour
un accompagnement
de 2 mois et

6

lauréats
(Paris + Seine-Saint-Denis)
de 16 à 25 ans bénéficiant
d'une dotation et d'une
incubation de 6 mois
pour monter leur projet
innovant à l'occasion
de la 4ème édition.

72

projets
sélectionnés sur les
3 premières éditions

⁷⁵ <https://www.paris.fr/pages/talents-2024-a-vos-projets-pour-les-jeux-8146#talents-2024-mode-d-emploi>

— Un effet levier déclencheur de la stratégie « Héritage & Durabilité » et d'Impact 2024 sur le programme « Dirigeants de demain »



Lauréat Impact 2024 et cofinancé par le Fonds de dotation de Paris 2024 le programme « Dirigeants de demain » du CNOSF a pour ambition d'accompagner les bénévoles et futurs bénévoles souhaitant accéder à des fonctions de dirigeants associatifs au sein du Mouvement sportif, du club jusqu'aux instances d'une Fédération. A travers ce programme, le CNOSF souhaite accompagner les trajectoires de jeunes engagés et leur prise de responsabilité dans le tissu bénévole du Mouvement associatif sportif. Ce programme n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs de formation des bénévoles existants mais à les compléter. Lancée en 2022, la première promotion, parrainée par Tony Estanguet rassemble 31 bénéficiaires formés et accompagnés sur 7 thématiques via 2 temps de rassemblements. S'il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de ce programme sur les trajectoires des jeunes, le CNOSF considère le programme comme un enjeu d'héritage important.

A ce stade, plusieurs étapes ont été mises en œuvre :

- 01** — Phase de recrutement des bénéficiaires.
- 02** — Séminaire de lancement des dispositifs.
- 03** — Animation et mise à disposition de ressources.
- 04** — Séminaire de clôture.

— Création d'un Conseil des jeunes pour élaborer des recommandations à destination de la direction du CNOSF



Le Conseil des Jeunes mis en place par le CNOSF est paritaire, composé de jeunes de 15 à 21 ans issus de l'ensemble du territoire français, France métropolitaine et territoires ultra-marins, et issus de Fédérations sportives différentes. Il a pour objectif de faire des propositions à l'attention des instances dirigeantes du CNOSF afin d'aider le mouvement sportif à comprendre et de répondre au mieux aux besoins et attentes de la jeunesse. 26 jeunes ont été sélectionnés en tant que membres du Conseil. Ils sont actuellement accompagnés dans le cadre du dispositif et ont travaillé sur un premier recueil des attentes des jeunes envers le mouvement sportif. Les premières recommandations sont attendues pour janvier 2024.

Le CNOSF souhaiterait conserver le dispositif après les Jeux si l'expérience s'avère concluante, et a déjà soutenu l'essaimage territorial de la démarche au sein d'un Comité Régional Olympique et Sportif volontaire.

26
jeunes membres du Conseil
des Jeunes dont **50% de femmes**

3.4 Tableaux de bord d'indicateurs

TABLEAU N°4 :

— Renseignement du tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024

Indicateur	Réalisations et résultats de la stratégie
<p>Indicateur 9 — Évolution du nombre d'enfants engagés dans la Semaine Olympique et Paralympique</p>	<p>→ 3 millions de jeunes sensibilisés au cours des 7 dernières éditions : de 72 000 élèves et étudiants en 2018 à 1 000 000 en 2023 (x14 entre 2018 et 2023)</p>
<p>Indicateur 10 — Nombre d'écoles, d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024⁷⁶</p>	<p>→ En novembre 2023, plus de 8 700 écoles, établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024 entre 2018 et 2023 sur un total de 62 410 établissements en France, soit près de 14%</p>
<p>Indicateur 11 — Nombre de volontaires des Jeux (Paris 2024 et autres parties prenantes)</p>	<p>→ 45 000 volontaires mobilisés par Paris 2024 et 5 300 par la Ville de Paris</p> <p>→ 14 000 jeunes en service civique « Génération 2024 » en cumulé entre septembre 2021 et juin 2023</p>

⁷⁶ À la rentrée 2022, la France comptait 58 910 écoles et établissements du second degré publics et privés sous contrat (48 220 écoles, 6 980 collèges et 3 710 lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté) ainsi que 3 500 établissements d'enseignement supérieur publics ou privés.
Source : <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515> et <https://www.campusfrance.org/fr/etablissements-enseignement-superieur-France#:~:text=La%20France%20compte%20plus%20de,qui%20veulent%20%C3%A9tudier%20en%20France>

TABLEAU N°5 :

— Renseignement du tableau de bord des indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE

Indicateur	Activités retenues pour renseigner l'indicateur	Réalisations / Résultats associés à l'activité sélectionnée	Source
Part des personnes de groupes cibles ⁷⁷ indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive	<p>Projets Impact 2024</p> <p>(Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)</p> <p>Impact 2024</p>	<p>→ 70,2% des bénéficiaires déclarent pratiquer plus fréquemment une activité physique et/ou sportive qu'avant leur participation au projet</p>	Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation de Paris 2024
Part des participants issus de groupes sous-représentés ⁷⁸	<p>Label Génération 2024</p>	<p>→ 18% du nombre total des établissements labellisés, soit 1542 établissements issus des Quartiers Politiques de la Ville sur 8700</p>	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Part des volontaires indiquant vouloir faire davantage de volontariat	<p>Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024</p>	Données collectées après les Jeux	Paris 2024

⁷⁷ Les groupes cibles (au sens de l'OCDE) déterminés par Paris 2024 sont les enfants scolarisés à l'école primaire (âgés de 6 à 11 ans) ainsi que les populations souffrant de difficultés d'accès à la pratique sportive ayant bénéficié d'un soutien du Fonds de dotation Paris 2024.

⁷⁸ Les groupes sous-représentés (au sens de l'OCDE) déterminés par Paris 2024 sont les femmes, les habitants des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, les personnes en situation de handicap ainsi que, plus largement, tous les bénéficiaires des actions soutenues par le Fonds de dotation Paris 2024.

TABLEAU N°6 :
— Les chiffres-clés d'Impact 2024 sur le volet « Éducation »

Montant en euros	8 068 971 €
Nombre de projets	192
Nombre de bénéficiaires prévisionnels	457 046 bénéficiaires directs
Nombre estimé de bénéficiaires directs sur la base des bilans des projets Impact 2024 reçus	270 128
Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires	32 285
Nombre de femmes bénéficiaires (simulation à partir des bilans intermédiaires fournis par les porteurs de projet)	113 918

TABLEAU N°7 :
— Focus sur les réalisations et résultats spécifiques au département de la Seine-Saint-Denis

Activité	Réalisations	Résultats	Source
Label Génération 2024 qui vise les objectifs suivants : → Le développement des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire. → La participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques. → L'accompagnement ou l'accueil de sportifs de haut niveau → L'ouverture des équipements sportifs des établissements	Délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	→ 464 établissements labellisés sur 1 326 établissements scolaires en Seine-Saint-Denis, soit 34% des établissements scolaires du Département	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Semaine Olympique et Paralympique	La Semaine Olympique et Paralympique est organisée par Paris 2024 avec le concours de l'État, du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF), du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), des Fédérations du sport scolaire et universitaire (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, UNCU) et de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).	→ 296 projets en Seine-Saint-Denis, 2 ^{ème} département de France en nombre de projets déployés → 100 408 jeunes sensibilisés en Seine-Saint-Denis, 2 ^{ème} département de France derrière Paris en nombre de jeunes sensibilisés	Paris 2024
130 collèges dans 130 pays	Une action soutenue par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis dans des collèges labellisés Génération 2024, via un appel à projet et une subvention	→ 45 collèges labellisés Génération 2024, soit 35% des collèges du département → 2 000 élèves sensibilisés	Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
Pédagogie en mouvement	Projet piloté par Paris 2024 12 formations	→ 147 éducateurs spécialisés formés → 1 323 élèves sensibilisés	Paris 2024

3.5 Enseignements intermédiaires

Ce premier rapport d'évaluation des actions du volet du « sport au service de l'éducation et de l'engagement » portées par Paris 2024 et ses parties prenantes a permis de démontrer quatre enseignements.

Premièrement, les solutions proposées (outillage, événements, coopération) par Paris 2024 et ses parties prenantes sont globalement pertinentes sur le volet de l'éducation pour améliorer l'accès des jeunes à la pratique sportive et les sensibiliser à des valeurs telles que le vivre-ensemble. Depuis la structuration des politiques publiques du sport et du mouvement sportif au cours du 20^{ème} siècle, les travaux montrent que les établissements manquent de moyens et éprouvent des difficultés à coopérer avec le mouvement sportif de manière égale, sinon équilibrée sur l'ensemble du territoire⁷⁹. Les solutions proposées par Paris 2024 et ses parties prenantes répondent donc à deux besoins :

→ D'abord, **elles donnent davantage de moyens financiers et méthodologiques, aux communautés éducatives, aux directions et aux enseignants des établissements, notamment ceux du primaire** pour les 6-11 ans qui sont les moins dotés habituellement en la matière, ou pour les établissements d'enseignement supérieur, qui ont leurs propres difficultés spécifiques, pour amplifier des actions existantes ou organiser de nouvelles actions.

→ Ensuite, Paris 2024 et ses parties prenantes donnent davantage de moyens de communication et de visibilité aux établissements scolaires pour les inciter à se rapprocher du mouvement sportif, des clubs et des associations, et vice-versa.

Deuxièmement, nous constatons également **une grande cohérence et articulation des objectifs et des actions mises en œuvre par Paris 2024 et ses principales parties prenantes** afin que les initiatives portées par les uns renforcent le déploiement des initiatives portées par les autres. **Cette cohérence s'exprime au niveau de la construction des objectifs des nouvelles initiatives et de l'adéquation des objectifs et des moyens proposés.** La plateforme Génération 2024 vise autant à rendre visible des ressources existantes que de nouvelles ressources. Des collectivités comme la Ville de Paris ou le Département de la Seine-Saint-Denis sont par exemple attentives à s'appuyer sur le

label Génération 2024 et les ressources disponibles sur la plateforme pour outiller les établissements de leurs territoires engagés dans des actions locales. **Cette cohérence s'exprime également au niveau de l'adéquation des objectifs de Paris 2024 et des objectifs de l'État et de ses politiques publiques éducatives et d'engagement.** L'appui sur des dispositifs de l'État comme le Service Civique permet à Paris 2024 de mobiliser des jeunes sur des missions qui renforcent les capacités d'actions des associations, des établissements et des collectivités en faveur de l'activité physique et sportive et de l'héritage des Jeux.

⁷⁹ Cours des Comptes, *L'École et le sport : une ambition à concrétiser*, 2019.

Troisièmement, nous constatons, sur le plan de l'efficacité, que des programmes commencent à obtenir des premiers résultats satisfaisants en termes de mobilisation d'acteurs éducatifs (écoles et établissements), sportifs (fédérations, clubs), économiques (entreprises) et surtout en termes de nombre de jeunes sensibilisés, ou accompagnés, par les différentes actions. **Le Label Génération 2024, la plateforme Génération 2024, et la Semaine Olympique et Paralympique jouent ainsi un rôle moteur dans la mobilisation et l'outillage des acteurs**, qui se déclinent de manière variable selon les programmes et les territoires concernés par le portage d'actions par les autres parties prenantes tels que l'État, le CIO, la Région Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis, les communes et établissements publics de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, entre autres.

La mobilisation conjointe des pouvoirs publics permet notamment d'impliquer des acteurs et de toucher des jeunes de manière ciblée. S'il n'est pas encore possible d'analyser les effets de ces programmes sur les bénéficiaires eux-mêmes et qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à faire changer les programmes d'échelle et à toucher un nombre de bénéficiaires plus significatif, **l'atteinte des objectifs demeure possible à condition de maintenir le même niveau de pertinence et de cohérence des actions.**

Quatrièmement, il est important de souligner qu'un programme comme Education par le sport, porté par la Ville de Paris, qui a fait l'objet d'une étude évaluative approfondie, peut avoir un réel impact sur l'accès à la pratique sportive des jeunes, leur bien-être et leur ouverture vers d'autres univers sociaux, à plusieurs conditions.

→ D'abord, les porteurs de projet ont considéré la pratique d'activités physiques et sportives comme un moyen éducatif plutôt que comme une fin en soi. Alors que le sport est souvent présenté comme un bienfait en raison de valeurs intrinsèques⁸⁰ (dépassement de soi, discipline, esprit d'équipe), les porteurs de projet du programme l'ont davantage mobilisé comme un levier pour apporter des messages éducatifs sur la santé, la culture, le vivre-ensemble⁸¹. **En ce sens, la qualité de l'ingénierie opérationnelle et pédagogique des projets est un facteur important pour garantir un impact social qui ne se résume pas à l'apprentissage et au développement de la pratique sportive *stricto-sensu***⁸².

→ Ensuite, ce cas d'étude démontre que **l'organisation d'activités de sport s'articule avec d'autres types d'activité** (sorties culturelles, événements de convivialité, des ateliers de créativité, etc.). Il permet d'illustrer très concrètement pourquoi et comment la mixité des thématiques de la Stratégie « Héritage & Durabilité » (culture, éducation, santé, inclusion) peut être un facteur d'impact pour les jeunes.

⁸⁰ Michaël Attali, *Le sport et ses valeurs. La dispute*, 2004.

⁸¹ De nombreux travaux scientifiques soulignent le caractère conditionnel et contextuel de sa valeur ajoutée éducative, sociale, sanitaire ou environnementale, voir Fred Coalter, *Sport for Development and Peace*, 2017.

⁸² David Blough et Emmanuel Rivat, « Le sport au service du développement ». *Etude pour le compte de l'AFD*, 2023.

Au travers de l'analyse des actions et programmes de la stratégie, et en gardant en tête ces premiers enseignements généraux, il est possible d'affirmer que Paris 2024 et ses parties prenantes ont :

01 — Progressé sur la promotion de l'activité physique et sportive auprès des plus jeunes et de leur entourage via des actions et des programmes spécifiques.

02 — Progressé sur le soutien et la valorisation du rôle de l'EPS, du sport scolaire, universitaire, et de l'activité physique sportive pour l'épanouissement des enfants et étudiants, le plaisir d'apprendre, et le vivre ensemble.

03 — Davantage accompagné et sensibilisé les collectivités et les jeunes sur la désirabilité et l'utilité du volontariat des jeunes, mais ce soutien à l'engagement citoyen dans le sport ne s'est pas encore concrétisé par un effet significatif en termes relatifs dans le champ du sport (au regard de la stabilité de la part des missions de service « sport » dans le total des missions en France) et son impact sur le contenu des missions n'a pas été évalué à ce jour.

Sur le plan de l'héritage, plusieurs bienfaits peuvent être notés si l'on veut bien comparer la situation avant et après la mise en place de la Stratégie « Héritage & Durabilité » :

→ D'abord, la production d'une plateforme Génération 2024 et la mise en ligne d'outils (existants ou nouveaux) **amorcent réellement une logique de mutualisation des moyens des différentes parties prenantes qui agissent ainsi collectivement pour et par le sport.**

→ Ensuite, la logique et l'ampleur de la coopération de Paris 2024 et de ses parties prenantes telles que le mouvement sportif, le mouvement associatif, l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur, sont particulièrement réussies. Si de telles coopérations pouvaient déjà avoir lieu sur le territoire, la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 a bien un **réel effet levier** sur l'accélération par l'échelle locale de la coordination des réseaux et l'outillage des acteurs de terrain.

→ Enfin, à l'échelle de la gouvernance, la mobilisation conjointe de l'État, de Paris 2024, et des collectivités en Seine-Saint-Denis constitue un exemple de la manière dont les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent être un levier de développement au service d'un territoire.

Bien entendu, ces résultats sont l'objet d'une évaluation intermédiaire et devront être révisés à l'aune de nouvelles données à consolider en 2023 et à collecter en 2024.



©Halfdark/Getty Images



**Le
sport
pour
la santé**

**Des Jeux au service
du développement
de la pratique sportive
partout, pour tous
et pour toutes**

4.1 Les défis et enjeux de Paris 2024

Des chiffres-cles révélateurs des enjeux

95% des adultes français présentent un risque de détérioration de la santé en raison d'un manque d'activité physique et/ou un excès de comportements sédentaires en 2021 et **87%** des 11-17 ans bougent moins d'une heure par jour⁸³

18% des adolescents français en classe de 3^{ème} sont en surcharge pondérale (état cumulant surpoids et obésité) en 2017 et **5%** souffrent d'obésité⁸⁴

37% des enfants de 6 à 10 ans et **73%** des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations de 60 minutes d'activité physique par jour sur la période 2014-2016⁸⁵

66% des jeunes français âgés de 11 à 17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par le dépassement simultané de deux seuils sanitaires : plus de 2 heures de temps écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour⁸⁶

Pratiquer une activité physique et sportive augmente de **8%** la productivité au travail et réduit de **25%** l'absentéisme⁸⁷

13% des dirigeants ont mis en place des aménagements ou des solutions facilitant la pratique d'activités physiques et sportives pour leurs salariés⁸⁸

Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 souhaite placer l'activité physique et sportive au cœur de son projet avec l'ambition de «mettre plus de sport dans la vie des gens». La sédentarité constitue en effet aujourd'hui un problème majeur de santé publique avec des effets qui pèsent lourdement sur les finances publiques (du fait de la prise en charge des pathologies liées à l'obésité, aux maladies cardio-vasculaires, au diabète, aux différentes formes de cancers, etc.). Certains rapports officiels estiment d'ailleurs que la sédentarité constituerait une véritable «bombe à retardement sanitaire»⁸⁹. Le coût social de l'inactivité physique est ainsi évalué à 140 milliards d'euros par an en France par France Stratégie⁹⁰.

Si la sédentarité touche l'ensemble de la société française, la situation s'avère particulièrement inquiétante pour les enfants et les adolescents qui adoptent aujourd'hui des modes de vie néfastes pour leur santé. Or, les bienfaits d'une pratique d'activités physiques et sportives régulières ont été très largement démontrés, tant en matière de prévention primaire (réduction de la mortalité et de l'incidence des maladies chroniques) qu'en matière de traitement complémentaire d'affections ou pathologies chroniques. Les expertises combinées de l'Inserm (2008) et de l'Anses (2016) indiquent ainsi qu'«une activité physique régulière et le suivi des recommandations sont associés à une diminution de la mortalité précoce comprise entre 29 et 41% selon les études»⁹¹.



©Ridofranz / Getty Images

⁸³ D'après une étude de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : <https://www.anses.fr>.

⁸⁴ D'après l'étude la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques dépendant du Ministère de la Santé et des Solidarités : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

⁸⁵ Équipe de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (ESEN). Étude de Santé Sur l'environnement, La Biosurveillance, l'activité Physique et La Nutrition (Esteban), 2014-2016. Volet Nutrition. Chapitre Copulence, 2e Édition. Santé publique France ; 2020 :1-58. www.santepubliquefrance.fr

⁸⁶ D'après des données publiées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : <https://www.anses.fr/fr/content/inactivite-c3%Ag-physique-et-s-c3%Agdentarit-c3%Ag-chez-les-jeunes-l-e2%80%99anses-alerte-les-pouvoirs-publics>

⁸⁷ Étude Goodwill Management pour le MEDEF, juin 2023. Pour en savoir plus : <https://www.filièresport.com/rse/2023-06-14/de-nouvelles-actions-pour-dynamiser-la-pratique-du-sport-en-entreprise>

⁸⁸ Baromètre MEDEF/Paris 2024 – décembre 2022

⁸⁹ Juanico, Régis, Tamarelle-Verhaeghe, Marie, Rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'évaluation des politiques de prévention en santé publique, juillet 2021.

⁹⁰ D'après une étude de France Stratégie pour le Secrétariat Général pour l'Investissement et le Ministère de la Transition Ecologique. Pour en savoir plus : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-synthese-rapport_sante-mars.pdf

⁹¹ Inserm. Activité physique. Contextes et effets sur la santé. Collection Expertise collective. Paris : Éditions Inserm, 2008.

4.2

Les objectifs de Paris 2024

Pour toutes ces raisons, Paris 2024 a souhaité faire de la lutte contre la sédentarité, à travers le développement de la pratique d'activités physiques et sportives et l'adoption de comportements actifs dès le plus jeune âge, l'un des piliers de sa stratégie « Héritage & Durabilité » avec un objectif majeur : encourager les Français à « Bouger Plus » tout au long de leur vie. Pour cela, Paris 2024 a privilégié 3 axes de travail :

Cette volonté affirmée s'est ainsi matérialisée par la campagne « Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager c'est important. »⁹² lancée par Santé Publique France conçue en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et Paris 2024. A travers cette campagne, Santé Publique France et ses partenaires ont ainsi proposé des outils numériques à la fois aux parents, dont l'implication dans la mise en mouvement de leurs enfants est indispensable, et aux adolescents eux-mêmes, à travers des campagnes de communication sur les réseaux sociaux (Snapchat, TikTok) destinés à leur donner envie de pratiquer régulièrement.

01 — Donner envie de bouger plus en capitalisant notamment sur l'influence des athlètes pour inciter les jeunes à adopter un mode de vie actif.

02 — Bouger plus au quotidien, notamment dans le milieu scolaire mais aussi dans le milieu professionnel et dans la vie de tous les jours, en particulier en milieu urbain.

03 — Soutenir le rôle des clubs sportifs afin d'enrichir l'offre de pratique sportive encadrée et de favoriser les partenariats entre les clubs et les acteurs territoriaux.

La stratégie « Bouger plus »

Paris 2024 a pour ambition d'impacter positivement et durablement le mode de vie des Françaises et des Français en contribuant à renforcer la place de l'activité physique et sportive dans leur quotidien. Pour cela, Paris 2024 a souhaité développer des actions pour accélérer une prise de conscience des dangers de la sédentarité et des bienfaits d'une pratique sportive régulière au sein des collectivités, des entreprises, des écoles et du grand public. Le Comité d'organisation a également souhaité proposer directement ou faciliter l'émergence de solutions concrètes pour développer l'activité physique et sportive au quotidien et faciliter la mise en mouvement des Françaises et des Français avec une priorité accordée aux enfants de 6 à 11 ans. Cette stratégie « Bouger Plus » se décline en trois objectifs.

Bouger plus à l'école

Grâce à une coopération étroite avec le Collectif pour une France en forme et à un dialogue régulier avec des structures comme l'unité en charge de l'activité physique de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) et Santé Publique France, Paris 2024 a pris toute la mesure du problème de santé publique majeure que représente la sédentarité et le manque d'activité physique des enfants. Il a également constaté les fortes inégalités à l'œuvre en la matière : chez les jeunes (6-17 ans), 50,7% des garçons et 33,3% des filles atteignent les recommandations en matière d'activité physique⁹³. Enfin, le Comité d'organisation a noté auprès de ces experts combien l'enfance est un moment clé pour bâtir des facultés motrices, développer des habitudes de vie active et construire son capital santé. Pour ces raisons, l'activité physique quotidienne des enfants de 6 à 11 ans a été érigée en priorité de la stratégie « Héritage & Durabilité » avec deux leviers d'actions prioritaires : le développement de la pratique d'une activité physique ou sportive régulière et l'aménagement des espaces scolaires.

Bouger plus en ville

Paris 2024 souhaite également contribuer à renforcer l'adoption de modes de vie actifs par les Françaises et les Français dans leur vie quotidienne. Pour cela, l'accent a été plus particulièrement mis sur l'intégration du mouvement et du jeu dans la façon de penser et d'aménager leurs espaces de vie quotidienne. Paris 2024 s'est ainsi associé à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre d'une convention de coopération visant développer le design actif dans les collectivités territoriales, avec une attention particulière pour les 222 villes du réseau « Action cœur de ville ». Ceci s'est traduit par la création d'un guide du design actif⁹⁴ (décembre 2021) et par l'engagement de 6 villes pilotes en tant que démonstrateurs du design actif.

Bouger plus au travail

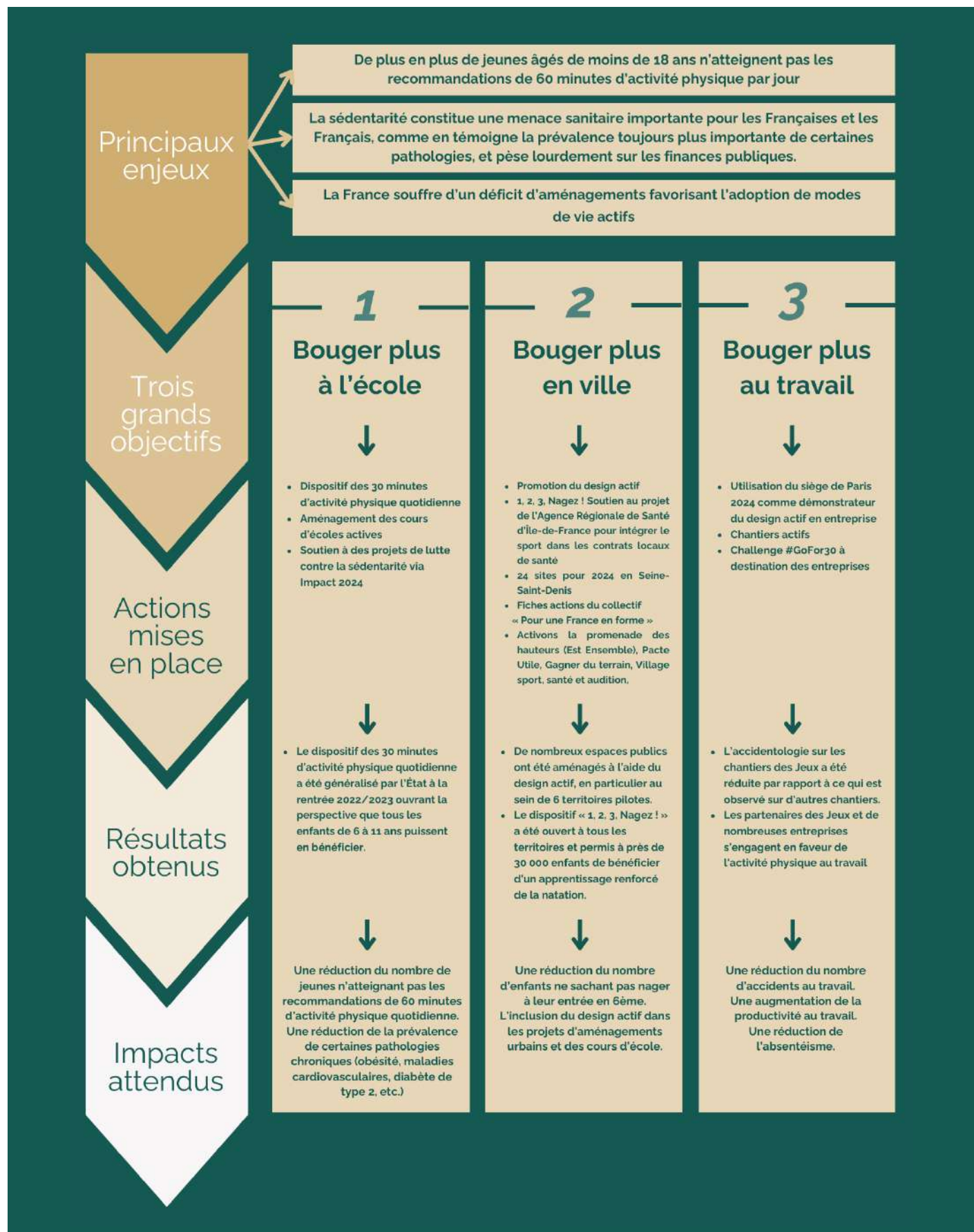
Paris 2024 a enfin souhaité développer la pratique de l'activité physique et sportive en milieu professionnel. Pour cela, un guide spécifique a été édité à l'attention des partenaires de Paris 2024 en vue de les inciter à repenser l'aménagement de leurs bureaux dans une démarche de design actif. Par ailleurs, un challenge #Gofor30! a été lancé à l'attention de toutes les entreprises partenaires pour les inciter à proposer à leurs collaborateurs de réaliser 30 minutes d'activité physique quotidienne. Paris 2024 a aussi souhaité faire de son siège social, Pulse, un démonstrateur du design actif, à travers une démarche qui a fait l'objet d'une évaluation indépendante. L'engagement de Paris 2024 s'est également traduit par le développement d'autres actions telles que les « Chantiers actifs » pour le Village des athlètes et le Village des médias, à travers lesquelles Paris 2024 propose de la préparation physique préventive aux ouvriers des chantiers ou encore la réalisation, en collaboration avec le MEDEF et le CNOSF, d'un « baromètre annuel du sport en entreprise » pour suivre l'évolution des attentes et des perceptions.

⁹² <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/sante-publique-france-lance-une-nouvelle-campagne-faire-bouger-les-ados-c-est-pas-evident-mais-les-encourager-c-est-important>.

⁹³ Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban 2014-2016) Volet Nutrition. Chapitre Activité physique et sédentarité. Saint Maurice : Santé publique France, Février 2020. 2e édition. 58 p.

⁹⁴ Pour en savoir plus : https://medias-terredejeux.paris2024.org/2021-12/Guide%20du%20Design%20Actif%20-%20Terre%20de%20Jeux%202024_0.pdf

SCHÉMA N°8 :
— la théorie du changement de l'axe santé



4.3

Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux

La stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 prévoyait initialement 13 initiatives ou contributions-clés. Ces 13 actions ont été engagées et sont toutes en cours de réalisation.

→ Donner envie de bouger plus : 4 actions.



→ **Mettre plus d'activité physique dans le quotidien des Français, notamment des publics qui en sont les plus éloignés : 9 actions.**



15 autres actions qui n'étaient pas initialement prévues ont par ailleurs pu être implémentées et intégrer la stratégie « Héritage & Durabilité » parmi lesquelles :

→ 2 actions directement portées par Paris 2024.

→ 13 actions portées par les parties prenantes de Paris 2024.

Parmi toutes les initiatives en faveur de l'utilisation du sport à des fins d'amélioration de la santé des Françaises et des Français, qu'elles soient portées par Paris 2024 ou par ses parties prenantes, 19 actions ont été considérées comme véritablement prioritaires de par les enjeux auxquels elles contribuent à répondre, leur caractère innovant et différenciant, les réalisations marquantes constatées ou encore les résultats obtenus à mi-parcours.

TABLEAU N°8 :

– Niveau de contribution des actions du volet « Santé » à l'héritage de Paris 2024

Nom de l'action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école	État français	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Cours d'écoles actives	Agence nationale du sport	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Design actif en ville	Agence nationale pour la cohésion des territoires	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
1, 2, 3, Nagez !	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Campagne « Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager c'est important. »	Santé Publique France	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Appel à manifestation d'intérêt pour lutter contre la sédentarité	Agence Régionale de Santé Ile-de-France	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
24 sites pour 2024	Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Fiches action Bouger Plus Collectif pour une France en forme	Paris 2024	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Activons la promenade des hauteurs	Etablissement Public Territorial « Est Ensemble »	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Pacte Utile	Partenaire - Caisse d'Épargne	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Gagner du terrain	Partenaire - FDJ	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

(suite tableau n°8)

Nom de l'action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Villages sport, santé et audition	Partenaire - Optic 2000	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Design actif à Pulse	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Chantiers actifs	Paris 2024 et SOLIDEO	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Go for 30	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Développement du sport en milieu professionnel	État français	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Appel à projet sport en milieu professionnel	État français	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Formation « prescription des activités physiques et sportives »	CNOSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
MoveNow	Partenaire - Allianz	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

Pour chacun des développements à suivre, une indication est mentionnée pour signaler la prise en compte des objectifs de développement durables (ODD), et notamment des 3 suivants, identifiés dans le rapport « Durabilité et Héritage » publié par Paris 2024 en 2021⁹⁵.



4.3.1

Objectif #1 : Bouger plus à l'école :

Parmi les actions du programme « Bouger Plus », Paris 2024 a souhaité très largement miser sur la mise en place de 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette mesure constitue ainsi, d'après le Comité d'organisation, la « mesure phare » de l'héritage des Jeux.



⁹⁵ op. cit.

— Expérimentation puis généralisation d'un programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne » à l'école



Paris 2024 a milité en faveur de la mise en place du dispositif visant à faire pratiquer au minimum 30 minutes d'activité physique quotidienne (30'APQ) dans les écoles françaises. Afin de savoir comment agir, Paris 2024 s'est appuyé sur plusieurs travaux permettant d'identifier les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et sportive sur la santé des enfants, notamment des revues de littérature réalisées, à sa demande, par l'ONAPS. Ces travaux lui ont ainsi permis de mettre la dynamique des Jeux au service de la place de l'EPS, de l'activité physique et du sport scolaire dans le quotidien des élèves et étudiants en émettant des propositions concrètes, accompagnées de financements, à destination de tous les acteurs concernés.

Avant tout, Paris 2024 promeut la discipline de l'Education Physique et Sportive, sa visibilité et son importance dans le monde scolaire. L'EPS comme discipline obligatoire permet de former des jeunes physiquement cultivés, critiques et autonomes, pour leur permettre de pratiquer des activités physiques, sportives et artistiques régulières. Elle constitue ainsi une discipline essentielle dont Paris 2024 promeut l'importance.

Paris 2024 plaide pour que les heures d'EPS prévues aux programmes puissent être réalisées de façon effective et dans de bonnes conditions. Diverses propositions pour renforcer l'attention accordée à l'EPS ont ainsi été exprimées par Paris 2024 auprès du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, notamment en matière de formation initiale et continue, d'inspection et d'évaluation, par exemple au diplôme national du brevet.

UNE IMPULSION PAR PARIS 2024 DÈS 2020

En complément de l'EPS et du sport scolaire, et pour répondre à l'enjeu spécifique de la pratique quotidienne, Paris 2024 a identifié, grâce à des exemples étrangers, notamment le succès du programme finlandais *Schools on the Move*⁹⁶, la possibilité d'instaurer un programme d'activité physique quotidienne à l'école primaire, afin de permettre à tous les enfants de se rapprocher des 60 minutes d'activité physique quotidienne recommandées par l'OMS. Ainsi, Paris 2024, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Agence nationale du sport, a impulsé la mise en place du dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne en milieu scolaire.

⁹⁶ Pour en savoir plus : <https://schoolsonthemove.fi/>

Ce programme a d'abord fait l'objet d'une expérimentation à l'échelle de l'Académie de Créteil. Cette expérimentation à petite échelle a été suivie d'un déploiement au niveau national sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en septembre 2020 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, avec le soutien de Paris 2024. À l'issue de cet AMI, ce sont plus de 10 000 écoles, partout en France, qui se sont impliquées de manière volontaire dans la mise en place de 30 minutes d'activité physique quotidienne. *In fine*, le programme 30'APQ a fait l'objet d'une généralisation en coopération entre le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques à la rentrée scolaire 2022 (cf. infra). À compter de cette date, il s'adresse à chacune des 36 250 écoles élémentaires françaises, publiques et privées sous contrat. Cette action phare de Paris 2024, complémentaire de l'EPS, vise d'une part à lutter contre les effets de la sédentarité et d'autre part à améliorer le climat de classe.

La mise en œuvre du dispositif se veut résolument souple et adaptée à chaque école. Ces 30 minutes peuvent ainsi être réalisées « en bloc » ou, au contraire, fractionnées ou combinées sur les différents temps scolaires (sous la forme de pauses actives), l'objectif étant *in fine* de faire en sorte que chaque élève puisse être plus actif et ainsi contribuer à lutter contre la sédentarité.

Pour accompagner et soutenir le déploiement de ce dispositif, Paris 2024, avec le soutien de l'Agence nationale du sport (ANS) et de l'État, a souhaité distribuer des kits sportifs et éducatifs aux écoles élémentaires. Composé de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l'environnement scolaire, ces kits ont déjà été distribués, à plus de 17 000 écoles. L'intégralité des écoles aura été dotée d'ici la fin d'année scolaire 2023-2024, en amont de la tenue des Jeux.

« Je me sens en pleine forme après ces séances. Cela me permet de me dépenser et de m'amuser en même temps avec mes copains »

— Marie, 8 ans

Pour en savoir plus sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école

+ 10 000 écoles inscrites et volontaires dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (entre septembre 2020 et septembre 2022)

L'État assure le déploiement et la généralisation nationale des 30 minutes d'activité physique quotidienne pour les écoles élémentaires depuis la rentrée scolaire 2022

+ 17 000 kits sportifs⁹⁷ déjà distribués. Avec la généralisation de la mesure, l'objectif est de doter 100% des 36 250 écoles du kit d'ici juin 2024 avec le soutien financier de l'État et de l'Agence Nationale du Sport (+ 9500 en décembre 2023 et le solde en juin 2024)

8,23 M€ investis entre 2021 et 2024, dont 2 million par Paris 2024, 3 millions par l'ANS et 3,23 millions par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

⁹⁷ Le kit sportif est composé de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l'environnement scolaire : 1 sifflet poire, 1 chronomètre, 20 cônes, 40 coupelles, 15 cerceaux, 20 lattes - bandes de marquage, 3 mini vortex, 1 ballon peau d'éléphant, 3 ballons multi-activités, 1 ballon sonore, 10 balles de tennis, 10 cordes à sauter, 10 mini haies, 20 chasubles, 15 foulards de jeu.

Évaluation du dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école sur le territoire de l'Académie de Créteil

Pour compléter ces éléments globaux, une étude approfondie sur la mise en place du dispositif au sein de l'Académie de Créteil a été réalisée dans le cadre de la démarche évaluative de la stratégie « Héritage & Durabilité ». Cette étude, commanditée par Paris 2024 et réalisée par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS), fournit de nombreuses indications sur :

01 — La mise en place effective du dispositif au sein de l'Académie de Créteil.

02 — Les modalités de mise en place mobilisées par les enseignants.

03 — Les effets perçus par les enseignants sur les élèves.

04 — Les freins à son déploiement.

Parmi les principaux résultats, il faut d'abord noter que 56% des enseignants en moyenne déclarent avoir mis en place le dispositif. Il convient de noter que cette proportion reste significative dans les réseaux d'éducation prioritaire : 51% des enseignants en établissement « Réseau d'éducation prioritaire » (REP) et 53% de ceux en « Réseau d'éducation prioritaire+ » (REP+) déclarent avoir mis en place le dispositif des 30'APQ.

Les modalités de déploiement s'avèrent variables tant sur la durée que sur les modalités et le cadre d'exécution :

→ En termes de durée, les enseignants qui mettent en place le dispositif proposent les activités physiques quotidiennes pendant 26 minutes en moyenne (+/- 6min).

→ Concernant les modalités, 88% des enseignants le déploient sur des temps hors récréation, 39% sur le temps de récréation et 10% sur le temps périscolaire (la question étant à choix multiple, le total fait plus de 100%). Les lieux et les formes utilisés sont également variables. Concernant les lieux, les espaces extérieurs sont largement plébiscités : 89% des enseignants de l'Académie mettant en œuvre le dispositif le font à l'extérieur dans l'enceinte de l'école. Les espaces intérieurs sont aussi utilisés : 43% des enseignants le font dans l'école hors de la classe (escaliers, salles dédiées, etc.) et 32% dans leur salle de classe. Les activités proposées sont, elles-aussi, diverses : 78% des enseignants proposent des jeux actifs (ateliers athlétiques, jeux traditionnels, etc.), 44% des apprentissages actifs⁹⁸ et 43% des pauses actives⁹⁹.

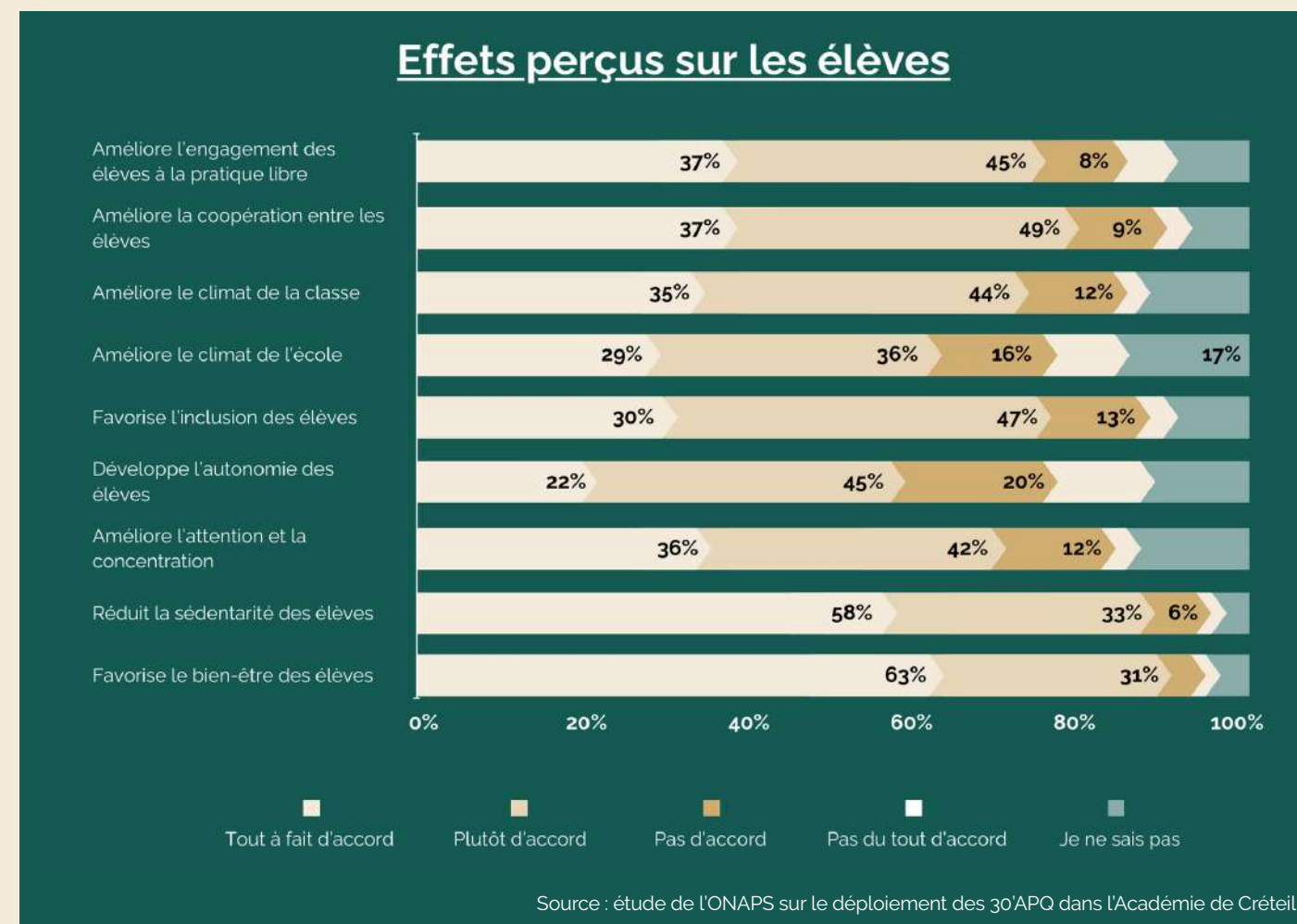
→ Les effets perçus par les enseignants s'avèrent globalement très positifs, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Les impacts se font ainsi ressentir à différents niveaux : 91% des enseignants estiment que le dispositif permet de réduire la sédentarité des élèves ; 94% indiquent qu'il contribue à améliorer le bien-être des élèves ; 79% indiquent qu'il permet d'améliorer le climat de classe et 65%, plus largement, qu'il améliore le climat de l'école ; enfin, 82% des enseignants estiment que les 30' APQ permettent d'améliorer l'engagement des élèves à la pratique libre. Le dispositif a également des effets sur les enseignants eux-mêmes : 54% estiment qu'il améliore leur confiance pour encadrer l'éducation physique et sportive, 69% qu'il enrichit leurs pratiques pédagogiques et 62% qu'il améliore leur bien-être.

⁹⁸ Les apprentissages actifs sont des activités physiques associées à un objectif pédagogique.

⁹⁹ Les pauses actives sont des temps courts mis à profit pour pratiquer une activité physique.

GRAPHIQUE N°3 :

— Effets du dispositif des 30'APQ perçus sur les élèves par le corps enseignant



→ Si les résultats au niveau de l'Académie de Créteil semblent donc très positifs, il n'en demeure pas moins intéressant de questionner les freins au déploiement ou les raisons de l'arrêt ou de la non-mise en place du dispositif. Parmi ceux-ci, le manque de temps est celui qui est le plus fréquemment cité : 60% des enseignants indiquent ainsi que c'est un frein à son déploiement et 83% une raison de son arrêt ou de son non-déploiement. Derrière cette contrainte temporelle, on retrouve le manque de moyens et le manque de formation.

« Au niveau du climat de classe, juste après les APQ on retrouve quand même une ambiance qui est très favorable aux apprentissages. Ils sont très calmes. Ça les a vraiment canalisés et on peut commencer la journée correctement. »

— Un enseignant de l'Académie de Créteil interrogé par l'ONAPS

« La difficulté c'est comment faire tenir ces 30 minutes dans l'emploi du temps ? [...] On nous ajoute des couches successives sans enlever certaines et ça n'arrange pas du tout les emplois du temps. »

— Un enseignant de l'Académie de Créteil interrogé par l'ONAPS

UNE GÉNÉRALISATION PAR L'ÉTAT FRANÇAIS À LA RENTRÉE 2022/2023

Après avoir été mis en place en 2021/2022 au sein d'écoles volontaires sous l'impulsion de Paris 2024 (cf. supra), avec le soutien financier de l'ANS la généralisation à compter du début de l'année scolaire 2022/2023¹⁰⁰ vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Plus largement, pour assurer un déploiement efficace du dispositif, un référent « 30'APQ » a été nommé au sein de chaque Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), constituant un réseau national dont l'animation a été confiée à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Des actions de formation des équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du dispositif ont été prévues. Le suivi et l'évaluation de la mesure sont assurés conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (direction générale de l'enseignement scolaire) et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (direction des sports). Le soutien financier de Paris 2024 et de l'ANS a été significativement accompagné par celui du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques fin 2022/début 2023.

Des rapports d'évaluation, à paraître post 2024 permettront de fournir de nouveaux éléments d'évaluation de ce dispositif.

¹⁰⁰ <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2220806N.htm>

— Un appel à projet « cours d'écoles actives »¹⁰¹ pour apprendre aux enfants à partager l'espace et à jouer ensemble



©Paris2024

État d'avancement de l'action :

Expérimentation

Action Paris 2024

En travaillant avec des experts du sujet, Paris 2024 a identifié à quel point la cour d'école est un espace de vie, de sociabilité et de jeux important dans le quotidien des enfants, et combien cet espace est un lieu d'apprentissage d'égalité (ou, à l'inverse, d'inégalités) entre les filles et les garçons. Divers travaux de recherche mettent en évidence le fait que certaines pratiques et habitudes tendent à cantonner une partie des élèves, majoritairement des filles, dans des espaces périphériques et morcelés de la cour, incitant à la sédentarité, tandis que d'autres groupes, majoritairement constitués de garçons, occupent des espaces centraux et unifiés, plus propices à l'activité physique et sportive. La façon de concevoir, d'habiller et d'animer la cour d'école serait ainsi de nature à faciliter un partage plus égalitaire de l'espace, encourager les jeux en mixité, permettre à tous les enfants de pratiquer plus d'activité physique et sportive. La cour d'école peut ainsi être un espace d'apprentissage de l'égalité et de la vie ensemble. Par ailleurs, Paris 2024 a à cœur de démontrer que les projets de renaturation et de végétalisation des cours d'école sont parfaitement compatibles avec cette démarche.

¹⁰¹ <https://www.agencedusport.fr/actualites/appel-projets-cours-decole-actives-et-sportives>

Ainsi, pour répondre à ces enjeux et pour poursuivre sa contribution au développement des activités physiques et sportives en milieu scolaire, Paris 2024 s'est engagé au service de la transformation des cours d'école pour les rendre plus favorables à l'activité physique et sportive et assurer un partage plus équitable de l'espace entre les filles et les garçons.

Cette ambition a été inspirée de bonnes pratiques développées à travers le monde et fondée sur des études comportementales et scientifiques démontrant le caractère stratégique de ces lieux récréatifs sur l'activité physique des enfants, pour compléter les apprentissages mis en place en éducation physique et sportive mais également pour le développement d'un climat d'entente, d'épanouissement, de créativité en classe et permettant d'augmenter le bien-être.

Pour concrétiser cette ambition, des fiches-actions ont été réalisées pour la cellule Bâti scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024. Ces fiches-actions proposent des solutions concrètes et éprouvées pour aménager les espaces récréatifs en lieux plus actifs. Convaincu par l'efficacité du recours au design actif pour améliorer la pratique physique et l'occupation non genrée dans les cours d'écoles, Paris 2024 a souhaité l'expérimenter à différentes échelles. En lien avec un groupe d'experts, un catalogue de visuels ludiques et actifs destinés aux cours d'écoles a été diffusé aux collectivités locales pour les encourager à les intégrer dans leurs écoles¹⁰². Ces marquages, qu'il s'agisse de parcours d'agilité, de cibles de lancer, de terrains de jeux spécifiques ou d'autres concepts innovants, incitent les enfants à se déplacer, à développer leurs compétences motrices et à s'engager dans des activités physiques variées.

Cette démarche d'expérimentation passe également par le soutien financier depuis l'été 2023 de 2 cours d'écoles, dont l'une située dans un quartier prioritaire de la ville (QPV), à Saint-Dizier, commune labellisée Terre de Jeux 2024 et territoire pilote du design actif, pour créer des démonstrateurs de cours d'école renaturées, actives et non genrées. Cet engagement s'accompagne de leur « renaturation », laquelle a également une influence positive sur la concentration, le stress, santé, les compétences sociales, la motricité et la créativité des élèves.

Sous l'impulsion de Paris 2024 grâce au financement du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques un fonds dédié¹⁰³ doté d'un budget d'un million d'euros a également été lancé en juin 2023 par l'Agence nationale du sport pour accompagner les collectivités dans l'aménagement des cours de récréation de leurs établissements scolaires. Ce fonds s'adresse en effet aux collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux 2024 / Action Cœur de Ville / Ville active et sportive, propriétaires des établissements scolaires du 1^{er} degré, pour le financement de tracés ludiques et sportifs qui favoriseront une pratique mixte au sein de 200 cours et espaces de récréation. Il vise à compléter la mesure phare des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école primaire et à créer des projets pilotes pour diffuser cette démarche dans les territoires. Pour accompagner la mise en œuvre de tels projets et renforcer l'incitation des villes à s'engager dans la démarche, Paris 2024 a ainsi réalisé un catalogue¹⁰⁴ dédié à l'aménagement des cours d'écoles.

¹⁰² Ces ressources sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : <https://generation.paris2024.org/actualites/le-design-actif-sinstalle-dans-les-cours-decoles>

¹⁰³ https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2023-06/230605_Note-cadrage_CourEcoleActive-2023_V5_signeFS_0.pdf

¹⁰⁴ <https://generation.paris2024.org/ressources/catalogue-design-actif-cours-decoles>

La promotion des cours d'école actives a franchi une nouvelle étape en septembre 2023, avec l'annonce d'Emmanuel Macron, Président de la République, d'un plan pour les équipements sportifs doté de 100 millions d'euros par an pendant 3 ans, qui sera déployé à compter du début de l'année 2024. Ce plan, qui concerne plus largement l'ensemble des équipements sportifs, a pour objectif de transformer 1 500 cours de récréation. La dynamique collective a ainsi permis de passer de 2 cours d'écoles transformées à Saint-Dizier à 200 en 2023, puis 1 500 dans les années à venir sur l'ensemble du territoire français.

« *Tout ça va donner plus de place au sport à l'école et en dehors. On apprend mieux en faisant du sport à l'école* »

— Emmanuel Macron, Président de la République, le 5 septembre 2023

Pour assurer un essaimage à grande échelle et dans tous les territoires, une évaluation visant démontrer l'impact du dispositif est prévue pour 2024. Cette évaluation permettra de faire la preuve de son efficacité sur les niveaux de pratique d'activités physiques dans les cours de récréation mais également les évolutions comportementales observées en matière de partage équitable de l'espace entre les filles et les garçons.

1 M€

de dotation du fonds dédié à la mise en place d'aménagements pour un montant total de 5 000 € par projet éligible

Transformation de

75 cours d'écoles actives et non genrées dans **45 villes** (dont 43 villes Terre de Jeux 2024) avec l'appui du catalogue de visuels mis à disposition des collectivités par Paris 2024

Un objectif de transformation de

200

cours d'écoles et/ou espaces de récréation en 2023

Un changement d'échelle à venir avec l'annonce de financements pour

transformer

1 500

écoles en 3 ans à partir de 2024

— Plus de 75 projets soutenus pour lutter contre la sédentarité et renforcer l'accès au sport via Impact 2024

Action
Paris 2024



Paris 2024 a par ailleurs soutenu un certain nombre de projets lauréats Impact 2024 en faveur de la lutte contre la sédentarité à travers son Fonds de dotation. D'après une enquête menée auprès des bénéficiaires de ces actions, les résultats semblent concluants :

→ D'une part car ils ont touché le public qui était ciblé par ces actions, à savoir des personnes éloignées de la pratique d'activités physiques et sportives. Ainsi, 68,4% des bénéficiaires ne pratiquaient pas 30 minutes d'activité physique, au moins 5 jours par semaine, sans rester 2 jours consécutifs sans pratiquer, dans le mois précédant leur participation aux projets.

→ D'autre part au regard des effets perçus et déclarés par les bénéficiaires : tout d'abord, car 70,2% des bénéficiaires déclarent pratiquer plus fréquemment une activité physique et/ou sportive qu'avant leur participation au projet. Ensuite car ils déclarent que cette pratique renforcée a des effets positifs sur leur santé : 87,2% indiquent que leur condition physique s'est améliorée (45,8% nettement, 41,3% légèrement), grâce à leur participation aux projets et 89,7% indiquent avoir ressenti une amélioration de leur bien-être (56,5 nettement, 33,2% légèrement) grâce à leur participation aux projets portés par les lauréats du Fonds de dotation de Paris 2024.

+ 530 000

bénéficiaires directs
sur les programmes
« santé et bien-être »

241

projets soutenus :
187 à des fins
d'amélioration de la
santé et du bien-être
et 54 projets au titre
du programme
« 1, 2, 3 Nagez ! »
(cf. infra)

« Le soutien de Paris 2024 a été un accélérateur décisif dans notre rapprochement avec la Fédération française d'athlétisme et nous a permis de créer une mise en réseau et de lancer des projets qui n'existaient pas. Le sport est devenu un pilier pour lutter contre la mucoviscidose. »

— MARIANNE, Présidente de l'association
Étoiles des Neiges¹⁰⁵

¹⁰⁵ Propos recueillis le 6 juin 2023. Pour en savoir plus sur l'association Étoiles des Neiges : <https://www.etoilesdesneiges.com/>

— Le programme « MoveNow » pour faire bouger les nouvelles générations

Action
Paris 2024



L'objectif de l'initiative MoveNow portée par le groupe Allianz, Partenaire Mondial de Paris 2024, est de permettre à 224 000 jeunes à travers le monde de pratiquer une activité physique d'ici 2024. A travers ce programme, le groupe souhaite lutter contre la progression de la sédentarité de cette population et promouvoir la pratique du sport dès le plus jeune âge.

Depuis 2022, Allianz France organise le MoveNow Camp, journée annuelle labellisée Impact 2024 dont l'objectif est de proposer des initiations sportives destinées aux enfants. Lors de sa 2^e édition, qui s'est tenue en juin 2023, en partenariat avec le Stade de Nice et le soutien de l'OGC Nice, des centaines de jeunes de 5 à 16 ans issus de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de Nice ont eu l'opportunité de se dépenser à travers plusieurs ateliers dédiés au football sur la pelouse du stade. Des moments de partage et d'échanges ainsi que des initiations sont également organisés avec des athlètes et des personnalités.

200

participants
lors de la première
édition du MoveNow
Camp

150

participants
lors de la 2nde édition
du MoveNow Camp

Objectif pour l'édition
2024 :

200

enfants
et adolescents

4.3.2 Objectif #2 : Bouger plus en ville

Au-delà de mettre les publics scolaires en mouvement, Paris 2024 entend contribuer à favoriser l'adoption de modes de vie actifs pour l'ensemble des Françaises et des Français. Pour cela, un grand nombre d'actions ont été mises en œuvre par Paris 2024 et ses parties prenantes afin de contribuer à améliorer l'aménagement de l'espace, en particulier en milieu urbain, et à développer de nouveaux espaces de pratiques d'activités physiques et sportives.

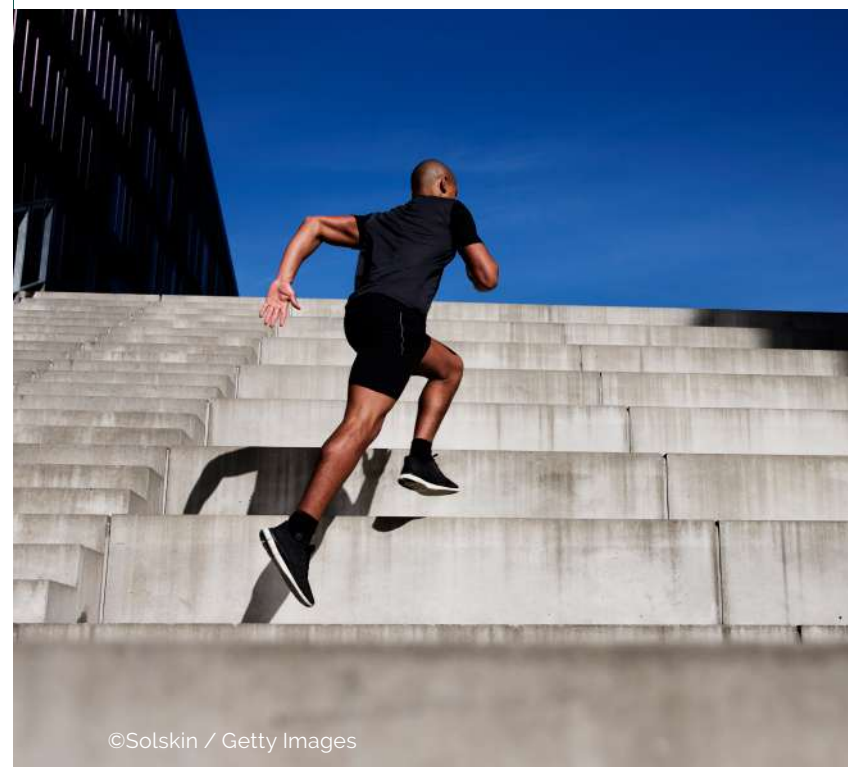
— Le design actif comme outil de promotion d'un mode de vie actif ¹⁰⁶



©Paris 2024/Drone Up



¹⁰⁶ https://medias-terredejeux.paris2024.org/2022-11/ANDES_TERRE_DE_JEUX_2024_v9_pap-compress%C3%A0_o.pdf



©Solskin / Getty Images

Afin d'atteindre les objectifs figurant au cœur de son programme « Bouger plus en ville » qui visent notamment à permettre un aménagement plus adapté de l'espace public pour inciter à la pratique d'une activité physique et sportive de façon libre et spontanée, Paris 2024 a fait du design actif un pilier de sa stratégie d'héritage, en travaillant main dans la main avec de nombreux acteurs (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, FDJ, etc.) pour permettre aux territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 »¹⁰⁷ d'avoir accès à un accompagnement pour se saisir de ce dispositif et mettre plus de sport dans le quotidien des Français.

Le programme a connu plusieurs réalisations significatives parmi lesquelles :

- La rédaction du guide du design actif en décembre 2021 avec l'ANCT¹⁰⁸.
- La mise en place d'un collectif de « territoires pilotes du design actif » lancé le 2 mars 2022 dans 6 territoires pilotes : 5 villes (Bourges, Châtelleraut, Limoges, Saint-Dizier, Saint-Omer) et 1 Etablissement Public Territorial (Plaine Commune).
- Le déploiement du concept dans 100 villes « Action Cœur de Ville » x Terre de Jeux 2024.
- La constitution d'un Club des villes du design actif.
- L'organisation de la 1ère rencontre nationale du Design actif à la Cité du Design à Saint-Etienne le 22 juin 2022¹⁰⁹.
- L'inauguration des premiers projets sortis de terre en 2022 : en mai à Tremblay-en-France et Pontoise, en septembre à Saint-Dizier.
- L'identification de projets à mettre en place avec l'Agence nationale du sport et des Fédérations sportives dans le cadre du plan des 5000 équipements sportifs, qui finance la rénovation/construction d'infrastructures sportives (dont des aménagements de design actif).

¹⁰⁷ Pour en savoir plus sur le dispositif « Terre de Jeux », voir la section 9.1 sur l'héritage méthodologique de Paris 2024

¹⁰⁸ <https://terredejeux.paris2024.org/actualite/paris-2024-lance-son-guide-operationnel-du-design-actif>

¹⁰⁹ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/design-actif-ca-bouge-au-coeur-des-villes-886>

Focus : Saint-Dizier¹¹⁰, ville pionnière du design actif

Parmi les réalisations emblématiques figurent notamment les aménagements réalisés par la Ville de Saint-Dizier dans le cadre du programme « Faire bouger la ville et les Bragards »¹¹¹ Avec cette opération dotée d'un budget de 100 000 €, la Ville de Saint-Dizier a souhaité s'engager de façon volontariste dans la mise en place d'aménagements de design actif, que cela soit dans l'espace public ou, plus récemment, par le développement des cours de récréation actives dans les écoles de la ville. La Ville a donc réalisé un certain nombre d'aménagements afin de lutter contre la sédentarité et l'isolement urbain, tout en favorisant des parcours patrimoniaux, culturels et familiaux dans la ville.

Commanditée par Paris 2024, une étude approfondie des effets des aménagements réalisés dans l'espace public – avec un focus particulier sur le Parc du Deauville – a été conduite dans le cadre de la démarche évaluative de la stratégie « Héritage & Durabilité ». Réalisée par Média Filière et Olbia Conseil, celle-ci avait un double objectif :

- 01 — Évaluer l'impact du dispositif dans le quotidien des Bragards et apprécier sa valeur ajoutée en matière de lutte contre la sédentarité.
- 01 — Tirer des enseignements de cette démarche et émettre des recommandations pour accompagner les collectivités qui souhaitent se lancer dans la démarche.

Cette étude, composée d'une phase d'observation, d'une enquête quantitative en ligne et sur site et d'entretiens qualitatifs, fournit plusieurs enseignements intéressants parmi lesquels :

- 57% des Bragards indiquent avoir testé au moins une fois les couloirs d'athlétisme.
- 71% des Bragards jugent que les escaliers et les marques de peinture au sol les incitent à davantage les utiliser.
- 42% des Bragards empruntent les escaliers lors de leur passage dans le parc. Sur ce plan, cet indicateur semble ainsi illustrer que si les effets de la mise en place d'aménagement de design actif sont globalement positifs, ils n'empêchent pas totalement les stratégies d'évitement de la part des utilisateurs.
- Plus largement, les aménagements sportifs du parc de la Deauville – dont ceux de design actif – semblent contribuer positivement à l'activité physique et sportive : 14% des Bragards indiquent que la présence de ces nouveaux équipements leur a permis de se remettre à bouger/reprendre une activité et 2% d'entre eux qu'ils leur ont permis de débiter un sport. 19% d'entre eux ont également déclaré pratiquer davantage qu'auparavant depuis qu'ils utilisent ces équipements.

« Saint-Dizier a réussi - grâce aux aménagements de design actif - à transformer une friche inexploitée en un lieu de vie dynamique, animé et apprécié par la population. »

— Extrait de la synthèse de l'étude qualitative

¹¹⁰ Saint-Dizier est une Ville de Haute-Marne située dans l'Est de la France.

¹¹¹ Les Bragards sont les habitants de la Ville de Saint-Dizier.

— Développer l'apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis avec le programme « 1, 2, 3, Nagez ! »¹¹²



©Yutthana Teerakarunkar/EyeEm/Getty Images



L'apprentissage de la natation constitue un enjeu majeur : en France, 48% des élèves ne savent pas nager à leur entrée au collège (élèves généralement âgés de 11 à 15 ans). Cet enjeu s'avère d'autant plus prégnant pour le département de la Seine-Saint-Denis où le taux d'élèves entrant au collège ne sachant pas nager atteint 60% en moyenne et monte même jusqu'à 78% dans certaines communes du Département. Un tel niveau s'explique notamment par le fait que ce département est le territoire français le plus carencé en termes de bassins de natation. Le département ne compte ainsi que 38 bassins pour 1,6 million d'habitants.

¹¹² Pour en savoir plus, voir l'annexe VII.

Ainsi, en lien avec l'héritage matériel des Jeux (construction du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, des centres aquatiques d'Aulnay-sous-Bois, du Fort d'Aubervilliers et de Marville ; rénovation du stade nautique de Montreuil ; et réutilisation des bassins temporaires des Jeux pour les collectivités de Sevran, Pierrefitte/Plaine-Commune et Bagnolet/Est-Ensemble)¹¹³, Paris 2024, en collaboration avec l'Agence nationale du sport, la Fédération française de natation et EDF, a souhaité mettre en place une action ambitieuse visant à développer l'aisance aquatique en Seine-Saint-Denis, lancée sous l'appellation « Savoir-Nager » et renommée « 1, 2, 3, Nagez ! ». Impulsé sous la forme d'un appel à projets, ce programme a d'abord été centre sur ce département prioritaire avant d'être élargi à l'ensemble du territoire national en 2023.

Le projet a ainsi pour objectif de lever les freins et à faire émerger une offre adaptée aux publics souffrant d'un déficit d'accessibilité aux activités aquatiques. Les critères d'éligibilité à l'appel à projets sont les suivants :

- Le projet peut être déployé partout en France mais 3 territoires sont plus particulièrement ciblés : le département de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Marseille et les territoires ultra-marins, tous particulièrement concernés par les carences en termes d'apprentissage de la natation et pour lesquels la volonté politique de mobiliser les Jeux de Paris 2024 est forte.
- Il peut concerner la mise en place de bassins mobiles, de piscines ou l'apprentissage de la natation en milieu naturel. Une priorité est toutefois donnée aux bassins mobiles.
- Le dispositif proposé doit être gratuit pour les participants (ou payant pour une somme symbolique de 5 euros maximum pour 10 leçons).

La mise en œuvre du dispositif a été progressive. Durant la phase d'expérimentation (2021), Paris 2024 a embarqué l'ensemble des parties prenantes mobilisées et piloté en direct un certain nombre d'opérations (dont l'exploitation des bassins mobiles mis en place sur les communes de Bagnolet, Clichy-sous-Bois, Sevran et Villetaneuse).

Le dispositif est aujourd'hui solidement implanté, en particulier en Seine-Saint-Denis. Fort du succès du dispositif durant les 3 premières éditions, et pour optimiser l'impact positif de l'héritage matériel qui sera légué dans le département, un dialogue est en cours pour pérenniser le programme 1,2,3 Nagez au-delà des Jeux. Les modalités de transmission de ce programme, comme de nombreux autres (cf. Section 9.3), sont actuellement à l'étude par Paris 2024 et ses parties prenantes et devraient être annoncées d'ici la fin de l'année 2023.



+ de

26 000

bénéficiaires entre 2021 et 2023
(2 200 en 2021, 4 000 en 2022
et 20 000 en 2023)

Près de

2 M€ de budget :

(654 000 € en 2021, 400 000 € en 2022
et 1 050 000 € en 2023)
dont **1 254 000 €** provenant du **Fonds
de dotation Paris 2024**

3 800

bénéficiaires issus de
Seine-Saint-Denis en 2021
et 2022 (soit 61% du total des
bénéficiaires de ces deux
années)

28

communes
participantes en 2021
et 2022 dont **23 de
Seine-Saint-Denis**

94

projets
déposés et
38
lauréats
en 2023

¹¹³ L'héritage matériel des Jeux de Paris en matière d'infrastructures aquatiques est présenté en détail ici : <https://presse.paris2024.org/assets/heritage-materiel-des-jeux-de-paris-2024-5bd5-e0190.html>

— Un « Appel à Manifestation d'Intérêt » pour lutter contre la sédentarité

Action partie prenante



Comme pour de nombreux autres sujets, Paris 2024 a appréhendé celui de la place du sport dans les contrats locaux de santé en réalisant une étude destinée à poser un diagnostic de situation au niveau de la Seine-Saint-Denis. Cette étude, financée par le Comité International Olympique, avait ainsi établi que seuls 2 des 40 contrats locaux de santé comportaient un chapitre dédié au sport. Fort de ce constat, Paris 2024 a donc souhaité mobiliser les différents acteurs pour mener une action d'envergure sur le sujet.

Ainsi, en 2022, l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, l'Agence nationale du sport (ANS) et Paris 2024 se sont engagés dans la mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) d'envergure régionale avec pour but d'impulser des actions de facilitation de l'activité physique à destination des habitants éloignés de la pratique. Cet AMI avait pour objectif de développer les bénéfices de l'activité physique et sportive pour les personnes les plus éloignées des pratiques sportives dans une approche de prévention et de promotion de la santé.

Il s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan Régional Sport-Santé Bien-Etre 2019-2024 dont l'objectif est de lutter contre l'accroissement de la sédentarité, mais aussi plus largement dans celui de la stratégie nationale Sport Santé 2019-2024¹⁴⁴. Les actions faisant l'objet d'un financement concernent principalement l'encadrement d'activités physiques adaptées aux capacités des personnes atteintes de maladies chroniques ou de handicap et/ou l'accueil de nouveaux publics. Trois axes d'intervention ont été priorités :

- Développer la pratique quotidienne d'une activité physique volontaire. L'objectif de cet axe est de lutter contre la sédentarité par des actions de promotion de la santé autour de l'activité physique visant son inscription dans le mode de vie des personnes.
- Faciliter l'accès à une pratique régulière d'une activité sportive intégrant un objectif de santé pour des personnes en étant éloignées. L'objectif de cet axe est de faciliter l'accès à une pratique d'une activité physique ou sportive et de renforcer la connaissance de leur santé et de la manière dont le sport peut y contribuer.
- Accompagner les patients atteints de maladie chronique en s'appuyant notamment sur le dispositif Prescri'forme piloté par l'ARS Ile-de-France et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). L'objectif de cet axe est de mettre en place tout type d'activité physique et sportive à destination des personnes vivants avec une maladie chronique (affection de longue durée (ALD), obésité, maladie cardio-vasculaire, etc.), et plus particulièrement les personnes qui ne sont pas déjà incluses dans un parcours.

40 000

bénéficiaires directs
dont **26 000 femmes**
et **1 000 personnes en situation de handicap**

1 M€

de dotation financière
dont **250 000 €**
financés par le Fonds
de dotation Paris 2024

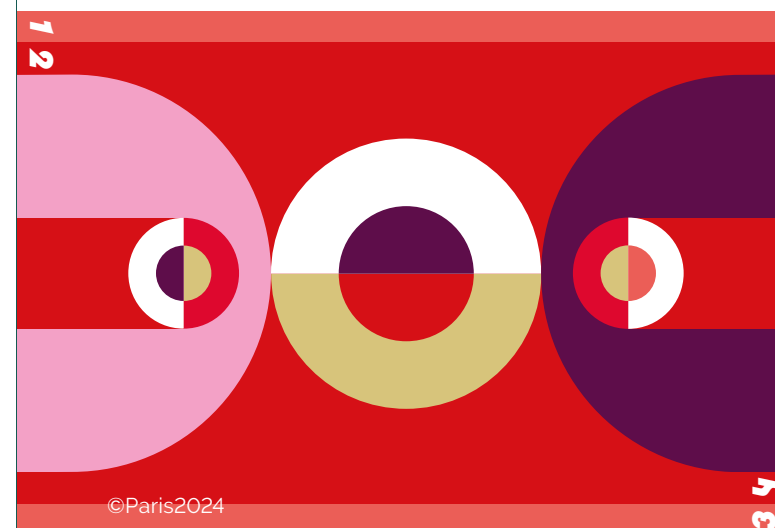
¹⁴⁴ <https://www.sports.gouv.fr/strategie-nationale-sport-sante-2019-2024-85>

— Une dalle de design actif léguée en héritage aux départements français hôtes du Relais de la Flamme

Action Paris 2024



L'action de Paris 2024 en faveur du développement des aménagements de design actif se poursuivra jusqu'au Jeux avec notamment le leg d'une dalle du design actif à chacun des départements français engagés dans le Relais de la Flamme. La dalle sera créée et produite par Paris 2024, mise en place chaque jour sur le site de célébrations dans chacun des départements traversés par la Flamme afin d'y organiser des animations autour du sport, de l'éducation, de la culture. A l'issue de l'étape du Relais de la Flamme, la dalle sera léguée en héritage au département d'accueil qui pourra en déterminer l'implantation et l'utilisation future.



64

départements-hôtes
du Relais de la Flamme recevront
une dalle du design actif en héritage

— 24 sites pour 2024 : un programme destiné à développer l'offre sportive dans l'espace public en Seine-Saint-Denis



Ce projet porté par le Conseil départemental et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis et co-financé à 50% par le Fonds de dotation Paris 2024 a pour objectif de déployer de manière régulière directement dans l'espace public, sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis et en lien étroit avec les villes, des activités sportives organisées par des acteurs du Mouvement sportif. Il cible de façon spécifique les publics éloignés de la pratique physique et sportive en établissant un lien direct avec l'offre du Mouvement sportif départemental. De nombreuses opérations sportives sont ainsi proposées tout au long de l'année sur des temps dédiés (mercredis, week-end).

Lancé en 2020, ce projet s'est progressivement enrichi : de 24 actions proposées en 2020 à 45 en 2021 puis 77 en 2022. Reconduit en 2023, l'objectif est de déployer 80 animations. Au total, le dispositif a permis de toucher plus de 12 000 bénéficiaires directs (4 000 en 2021, 8 000 en 2022) au sein d'une vingtaine de villes et en impliquant une centaine d'associations locales.

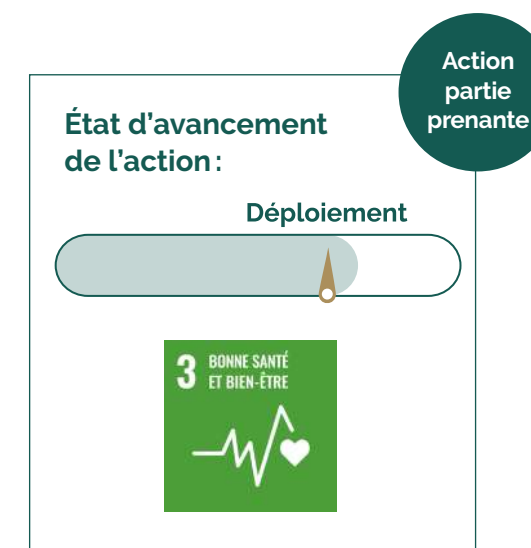
Les acteurs locaux espèrent aussi et surtout faire perdurer l'offre après les Jeux de Paris 2024, en continuant à proposer une offre d'activités sportives gratuites dans l'espace public, en s'appuyant notamment sur la sur-dotation du Conseil départemental au plan 5000 équipements de l'État, et en gardant les 3 critères fondamentaux du dispositif : prise en compte des enjeux de genre, d'inclusion et de convivialité.

146 animations
proposées entre 2020
et 2022 et **80** espérées
en 2023

20 villes
et environ
100 associations
locales impliquées

+ 12 000
bénéficiaires
directs

— Création de 20 fiches actions destinées à inciter les Françaises et les Français à pratiquer au moins 30 minutes par jour



En complément des autres actions du programme « Bouger Plus en ville », le collectif « Pour une France en forme » composé d'experts du ministère des Sports, et de l'ONAPS¹¹⁵, avec les contributions de l'IRMES¹¹⁶ et du Collectif France Sport Santé (réseaux d'acteurs territoriaux du Sport-Santé), ont élaboré 20 fiches actions à l'attention des collectivités territoriales et plus particulièrement des communes souhaitant s'engager dans des politiques de lutte contre la sédentarité. Ces fiches, établies à partir d'expériences locales réussies, sont structurées en 5 thématiques :

- Le maire et les outils pour lancer une démarche Sport Santé (4 fiches)
- Le maire et les mobilités actives (5 fiches)
- Le maire, incitateur et facilitateur (5 fiches)
- Le maire et l'action en faveur des publics spécifiques (5 fiches)
- Le maire et le handicap (1 fiche)

Ces fiches actions constituent ainsi des outils opérationnels à l'attention des acteurs locaux pour accompagner la mise en place de politiques sport santé.

¹¹⁵ Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité

¹¹⁶ Institut de Recherche Biomédicale et d'Epidémiologie du Sport

— « Activons la promenade des Hauteurs » : un programme pour impulser vaste dynamique autour du sport-santé et du sport-environnement



L'opération « Activons la promenade des Hauteurs » a été mise en œuvre par l'établissement public territorial Est Ensemble¹⁷ (situé dans le département de la Seine-Saint-Denis), en partenariat avec la Ville de Paris, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis, avec un co-financement du Fonds de dotation Paris 2024. Cette opération vise à mettre en place et développer la notoriété et l'animation de la promenade des hauteurs mise en place sur le territoire d'Est Ensemble. Cette promenade constitue un cheminement piéton de 42km reliant toutes les villes du territoire d'Est-Ensemble et connecté à Paris, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Les premiers tronçons seront mis en place d'ici fin 2023. De ce fait, si la promenade n'existe pas encore, l'opération « Activons la promenade des Hauteurs » a d'ores et déjà permis de lui donner corps. Celle-ci se traduit concrètement par trois actions visant à développer la pratique du sport nature dans l'espace public urbain :

- La création d'une course de trail-running (le Trail des Hauteurs) en début d'été.
- Le changement d'échelle des Petites Traversées¹⁸ qui ont été menées pour la première fois en partenariat avec la Ville de Paris.
- Le changement d'échelle de la Grande Rando également menée pour la première fois également en partenariat avec la Ville de Paris et intégrant de nombreuses animations nouvelles.

+ 2 700
bénéficiaires
directs

28
petites
traversées pour
384 participants

34
associations
mobilisées

800
participants
pour la
Grande Rando

— Le programme « Pacte Utile » offre un soutien aux athlètes et au développement d'équipements ou de terrains sportifs



67 athlètes dont 17 paraspportifs
soutenus dans leur préparation sportive

130
opérations
labellisées
« Pacte Utile »
soutenues
en 2022

65
équipements
réalisés
ou programmés

Un objectif de **100** terrains
réalisés d'ici à la cérémonie d'ouverture
des Jeux de Paris.

Le programme « Pacte Utile » constitue la contribution de la Caisse d'Épargne, sponsor premium des Jeux, à l'héritage de Paris 2024. Il se décline autour de trois thématiques :

→ Être utile aux athlètes à travers un soutien fort et affirmé à l'équipe de France Olympique et Paralympique, aux équipes de France de basketball et de handball, à 100 athlètes et plus largement aux fans de sport.

→ Être utile à la société : la Caisse d'Épargne entend apporter un soutien aux initiatives en faveur du sport pour tous dans une logique d'inclusion et valorise le sport comme levier de transformation de la société et facteur d'épanouissement. Plus de 130 opérations ont ainsi été labellisées en 2022.

→ Être utile aux territoires : parmi les nombreux objectifs du programme figure notamment la volonté de contribuer à la restauration ou à la construction d'équipements sportifs accessibles au plus grand nombre et favorisant une pratique libre et inclusive. En 2022, le programme a pris une envergure supplémentaire avec la signature d'une convention de partenariat entre la Caisse d'Épargne et la Fédération française de handball qui vise la création de 15 terrains de hand à 4, nouvelle forme de pratique permettant de faciliter l'accès à la discipline, sur l'ensemble du territoire français. D'ores et déjà la Caisse d'Épargne s'est engagée sur la restauration ou la création de plus de 100 terrains de sport d'ici les Jeux de Paris 2024. Parmi les plus de 50 terrains déjà réalisés, 31 ont reçu le label « Olympiades de la culture » en raison de leur design.

¹⁷ Est Ensemble est un établissement public territorial composé de 9 communes (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville) situé au Nord-Est de Paris.

¹⁸ <https://www.est-ensemble.fr/petites-traversees>

— « Gagner du terrain »¹¹⁹ : un dispositif pour améliorer les équipements sportifs dans les territoires



Action
partie
prenante

Le dispositif « Gagner du Terrain », développé à l'initiative de FDJ (opérateur de jeux d'argent en France et Partenaire Officiel de Paris 2024) en association avec Paris 2024 et l'Agence nationale du sport, vise à contribuer au développement de la pratique sportive des Françaises et des Français. Il a pour objectif d'installer dans des communes des équipements sportifs complémentaires en libre accès afin d'inciter à la pratique sportive et élargir la cible des pratiquants. Une cinquantaine de communes situées en zones urbaine et rurale en seront dotées d'ici 2024. Les projets sont financés par l'Agence nationale du sport grâce à une dotation provenant de FDJ.

34
projets soutenus

depuis la mise en place du dispositif

Objectif de
50 communes
équipées d'ici 2024

12 lauréats
en 2021 et 2022
(en cours pour 2023)

830 000€

de dotations entre 2020 et 2023 (130 000 € en 2021, 350 000 € en 2022 et 350 000 € en 2023)

— Les « Villages sport, santé et audition » permettent la sensibilisation du public pour préserver leur vision et leur audition¹²⁰

Action
partie
prenante

Les enseignes Optic 2000 et Audio 2000, Supporteurs Officiels de Paris 2024, organisent des « Villages Sport Vision & Audition » à travers la France avec l'objectif d'informer le public sur les bons gestes à adopter afin de préserver sa vision et son audition, notamment en faisant du sport. Dans ces « Villages Sport Vision & Audition », installés dans les collectivités impliquées dans le programme « Terre de Jeux 2024 », Optic 2000 et Audio 2000 proposent des animations à la fois sportives, ludiques et interactives. Par leur biais, les enseignes souhaitent sensibiliser aux réflexes à adopter pour conserver une bonne santé physique, visuelle et auditive.

¹¹⁹ <https://www.groupefdj.com/fr/gagner-du-terrain.html>

¹²⁰ <https://www.grouperement-optic2000.com/fr/actualites/les-villages-sport-vision-audition-optic-2000-et-audio-2000>

— Poursuite du déploiement de la formation « prescription des activités physiques et sportives »



Action
partie
prenante

Le Comité National Olympique et Sportif Français a mis en place 8 formations e-learning composées de 10h à 19h d'enseignements permettant d'accompagner les médecins dans la prescription d'activités physiques et sportives. Cette action s'appuie notamment sur le Médicosport-santé, un outil créé en 2012 par la commission médicale du CNOSF. A terme, la commission médicale du CNOSF souhaite proposer de nouveaux contenus scientifiques et élargir la formation à d'autres professions de santé. Cette action se décline en quatre étapes :

- Élaboration / Évolution des contenus scientifiques et pédagogiques.
- Enregistrement des modules de formation.
- Publication des modules de formation via un organisme de formation enregistré par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC).
- Déploiement de la formation auprès du mouvement sportif et des réseaux de santé.

19
modules
de formation
e-learning

8
formations

17
formateurs

232
apprenants
en 8 mois

4.3.3 Objectif #3 : Bouger plus au travail

La troisième brique du programme « Bouger Plus » vise à développer la pratique d'activités physiques et sportives en milieu professionnel et à lutter contre les effets de la sédentarité des travailleurs.

— Paris 2024 s'engage à Pulse (siège social)



©Ulysse Périer



Paris 2024 a souhaité s'engager en tant qu'organisation en faisant de son siège social un démonstrateur du design actif. De nombreux aménagements ont été réalisés afin d'inciter les collaborateurs mais aussi les visiteurs à adopter un comportement actif sur leur lieu de travail. Paris 2024 a également mis en place une salle de sport et des cours collectifs ou encore des réveils musculaires à l'attention de ses collaborateurs.



+111% d'utilisation des escaliers de la part des collaborateurs suite à la mise en place des aménagements¹²¹

55% des collaborateurs déclarent avoir augmenté leur utilisation des escaliers

58% des collaborateurs déclarent prendre les escaliers tous les jours contre 31% avant la mise en place des interventions

¹²¹D'après une étude d'évaluation réalisée par The Behavioural Insights Team pour Paris 2024.

— Une préparation physique préventive sur les chantiers des Jeux grâce aux « chantiers actifs »



©Skynesher / Getty Images

État d'avancement de l'action :

Déploiement



Action Paris 2024

Engagement pris dans le cadre de la Charte sociale Paris 2024, la sécurité des travailleurs œuvrant sur les chantiers des Jeux a fait l'objet d'une attention particulière de la part des parties prenantes et en particulier Paris 2024 et de la SOLIDEO. Pour y contribuer, Paris 2024, en collaboration avec la SOLIDEO, propose chaque matin, depuis 2021, des séances de préparation physique préventive sur les chantiers des Jeux. Celles-ci permettent aux travailleurs intervenant sur les chantiers pour la construction ou la rénovation des sites olympiques (Village des athlètes et Village des médias notamment) de bénéficier de séances d'échauffement musculaire. Cette opération vise à réduire le risque d'accident du travail d'une part, et à développer le sentiment de cohésion et de solidarité entre les ouvriers travaillant sur les différents chantiers d'autre part. Paris 2024 a également proposé des opérations « Mardis Olympiques et Paralympiques » permettant à des ouvriers travaillant sur les chantiers des Jeux de rencontrer des athlètes inspirants ou de réaliser des initiations sportives impactantes.

« Ces séances d'échauffement nous permettent d'éviter les blessures et de partager des moments de convivialité avant la prise de poste. »

— Joao, Chef de chantier

419 séances ont été organisées : 395 séances d'échauffement et 18 séances des Mardis Olympiques et Paralympiques (rencontres entre ouvriers et athlètes et initiations sportives)

+ 6 600 bénéficiaires directs travaillant sur les chantiers des Jeux

— Le challenge #GoFor30 incite les partenaires des Jeux à renforcer la place du sport en milieu professionnel



©andresr/Getty Images

Action Paris 2024

État d'avancement de l'action :

Déploiement



En septembre 2022, Paris 2024 a lancé un défi à ses partenaires par le biais du challenge #GoFor30. Celui-ci vise à inciter les partenaires des Jeux à mettre en place différentes initiatives (pauses actives, challenges internes, etc.) à l'attention de leurs collaborateurs respectifs en vue de faire en sorte que ceux-ci s'adonnent au moins à 30 minutes d'activité physique quotidienne. Pour cela, Paris 2024 a mis à leur disposition un guide du design actif sur le lieu de travail, capitalisant pas la même occasion sur l'initiative développée à Pulse. Au 31 octobre 2023, 8 dossiers avaient été déposés par les partenaires des Jeux et 5 avaient été labellisés. Les critères retenus pour obtenir la labellisation sont l'attractivité auprès des employés (25%), l'inclusivité (25%), l'originalité (25%) et la créativité (25%).

5

partenaires récompensés pour leur projet en faveur de l'activité physique au travail : Randstad, Carrefour, FDJ, PwC et Banque Populaire Grand-Ouest

100 000

collaborateurs sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique et sportive

Objectif :

10 partenaires gagnants du challenge d'ici les Jeux et toucher un maximum des 800 000 collaborateurs des partenaires de Paris 2024

10 000

collaborateurs participants aux actions mises en place par les lauréats et non-lauréats :

- Randstad : 754 participants au challenge « De Tokyo à Paris...2024 ! ».
- Carrefour : 54 collaborateurs ont partagé des routines sportives dans le cadre de leur challenge de rentrée avec Marie-José Pérec.
- FDJ : 200 vélotailleurs ; 200 collaborateurs inscrits au Défi 2024 ; 50 collaborateurs participants à la Mayer Experience.
- PwC : environ 625 adhérents aux associations sportives PwC partout en France ; environ 2 000 participants au Challenge Be Well, Work Well.
- Banque Populaire Grand-Ouest (BPGO) : séance de sport les vendredis midi animée par un coach et diffusée en live (accessible aux 3 000 collaborateurs de la BPGO).

→ Autres actions mises en place :

- Allianz : de nombreuses initiatives et défis sportifs/tournois mis en place partout en France (une section course à pied dynamique, +100 participants à la « boîte de jour », des animations autour des Jeux avec découverte et initiation à des sports olympiques et paralympiques, l'organisation des « Allianz Sports » dont l'édition 2022 a réuni plus d'une centaine de collaborateurs français parmi les plus de 1000 participants, ou encore le challenge « Allianz World Run » qui a fédéré pendant 3 mois pas moins de 700 collaborateurs et agents généraux pour soutenir 4 projets associatifs...).
- Atos : mise en place d'un défi avec des activités sportives à réaliser toutes les semaines (marche, yoga, étirements etc). 3 685 membres actifs dans 32 pays différents.
- Sanofi : organisation de la Sanofi Cup composée de 3 défis sportifs et non-sportifs à réaliser individuellement et collectivement sur l'ensemble des 28 sites de France et à l'international (20 000 collaborateurs touchés et organisation d'une grande finale à Paris avec les finalistes du défi en 2024).
- Accor : mise en place du programme Challenge Yourself avec une thématique d'un sport par mois (initiation/pratique avec des coaches, rencontre avec des athlètes, etc...), mise en ligne de vidéos sportives sur une plateforme dédiée (450 inscrits) et conférences et ateliers sur les sujets bien-être.
- Salesforce : + 500 collaborateurs participant aux journées sportives, intitulées les Gamesforce Days, dans les différents sites de Salesforce en France (initiations et pratiques de 9 sports olympiques et paralympiques).

— Un décret pour favoriser le développement du sport en milieu professionnel



Action
partie
prenante

Le décret du 28 mai 2021 permet d'exonérer les entreprises de cotisations sociales sur les dépenses qu'elles engagent pour favoriser la pratique sportive de leurs salariés – telles que la construction ou la location d'une salle de sport, et le financement de cours collectifs, en présentiel ou connectés – dans la limite annuelle égale à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise.

Au-delà de ce décret, l'État a également publié un guide pour faciliter l'action des employeurs. Il traite du cadre normatif applicable en matière d'activités physiques et sportives en milieu professionnel. Il apporte des réponses concrètes et pédagogiques aux questions les plus souvent posées par les employeurs sur cette thématique. Il propose également quelques cas pratiques et identifie pour chacun de ces cas le cadre réglementaire applicable.

L'État a enfin développé deux autres guides pour inciter les entreprises à s'engager :

→ Un guide à l'usage des services santé au travail élaboré par la Direction des sports avec l'appui d'un collectif d'experts. Il présente des outils pratiques à l'usage des services santé au travail et apporte des réponses concrètes et pédagogiques pour accompagner les médecins du travail et les équipes de préventeurs «sécurité, santé au travail» pour déployer la recommandation de pratique d'activités physiques et sportives et la prescription d'activités physiques adaptées. Il s'inscrit en continuité de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, dite loi «santé au travail» qui vise à renforcer la prévention en matière de santé au travail, à moderniser les services de prévention et de santé au travail et à décloisonner la santé publique et la santé au travail.

→ Le guide « pas à pas employeur »¹²² partagé sur la plateforme « Solution Sport Entreprise »¹²³ qui accompagne en 6 étapes les employeurs dans la construction et la mise en œuvre d'un projet d'APS en milieu professionnel.

¹²² Pour en savoir plus : <https://www.solution-sport-entreprise.fr/le-guide-pour-debuter>

¹²³ La plateforme « Solution Sport Entreprise » est un site d'information public du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de l'Agence nationale du sport pour encourager l'activité physique dans les entreprises, les associations et les administrations. Elle permet notamment de donner de la visibilité sur les offres existantes en matière d'activités physiques et sportives en milieu professionnel via une cartographie nationale. Pour en savoir plus : <https://www.solution-sport-entreprise.fr/>

— Un dispositif public pour soutenir la mise en place d'actions sportives en milieu professionnel



Action
partie
prenante

La deuxième édition de l'appel à projets « Activités physiques et sportives en milieu professionnel » via le Fonds d'accompagnement Interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT) sera lancée avant la fin de l'année 2023 par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère de la Transformation et de la Fonction Publique. En 2023, ce sont 21 projets lauréats qui sont soutenus par ce fonds, permettant notamment de porter des solutions innovantes pour le développement de l'activité physique et sportive au sein de la Préfecture de l'Aube, de l'Agence Régionale de Santé de Corse, de la Cour d'Appel de Reims ou encore de l'Université de Bordeaux par exemple.



©ExperienceInteriors/Getty Images

4.4 Tableaux de bord d'indicateurs

TABLEAU N°9 :
— Renseignement du tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024

Indicateur	Réalisations et résultats de la stratégie
Indicateur 5 — Nombre de bénéficiaires des programmes mis en place pour lutter contre la sédentarité	→ + 600 000 bénéficiaires depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » depuis 2019
Indicateur 6 — Nombre et évolution du nombre d'organisations (entreprises, collectivités territoriales, écoles) ayant mis en place des actions visant à « Bouger Plus » (en particulier 30'APQ)	→ + 10 500 organisations depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » depuis 2019 Généralisation du dispositif en cours des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (30'APQ) à toutes les écoles françaises depuis la rentrée 2022/2023

TABLEAU N°10 :
— Renseignement du tableau de bord des indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive	Dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne	Parmi les enseignants de l'Académie de Créteil ayant mis en place le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne : → 82% estiment que le dispositif améliore l'engagement des élèves à la pratique libre → 91% estiment que le dispositif contribue à réduire la sédentarité des élèves	Etude approfondie sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne sur l'Académie de Créteil réalisée par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS)
	Projets Impact 2024 (Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)	→ 70,2% des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation déclarent pratiquer plus fréquemment une activité physique et/ou sportive qu'avant leur participation au projet	Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation de Paris 2024

(suite tableau n°10)

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
	Aménagements de Design actif en milieu urbain	→ 42% des habitants de Saint-Dizier empruntent régulièrement les aménagements mis en place dans le Parc du Deauville → 52% des Françaises et des Français ne pratiquant aucune activité physique et sportive déclarent que les aménagements réalisés à Saint-Dizier leur donnent envie de bouger plus et 47% qu'ils leur donnent envie de reprendre une activité physique	Etude approfondie sur les aménagements de design actif à Saint-Dizier réalisée par Media Filière et Olbia Conseil
	Dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne	Parmi les enseignants de l'Académie de Créteil ayant mis en place le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne, 94% estiment qu'il contribue à améliorer le bien-être des élèves	Etude approfondie sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne sur l'Académie de Créteil réalisée par l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS)
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Projets Impact 2024 (Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)	→ 87,2% des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation évoquent que leur condition physique s'est améliorée (45,8% nettement, 41,3% légèrement), grâce à leur participation aux projets → 89,7% des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation évoquent que leur bien-être s'est amélioré (56,5% nettement, 33,2% légèrement), grâce à leur participation aux projets	Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation de Paris 2024

TABLEAU N°11 :

— Les chiffres-clés d'Impact 2024 sur le volet « Santé »

Montant en euros	11 763 903 € dont 2 000 000 euros dédiés au programme 1, 2, 3, Nagez !
Nombre de projets	322 dont 53 au titre du programme 1, 2, 3, Nagez !
Nombre de bénéficiaires prévisionnels	961 801 bénéficiaires directs dont 53 au titre du programme 1, 2, 3, Nagez !
Nombre estimé de bénéficiaires directs sur la base des bilans des projets Impact 2024	568 463
Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires	67 941
Nombre de femmes bénéficiaires (simulation à partir des bilans intermédiaires fournis par les porteurs de projet)	239 726

TABLEAU N°12 :

— Réalisations et résultats spécifiques au département de la Seine-Saint-Denis

Activité	Réalisations	Résultats	Source
1, 2, 3, Nagez !	Un héritage tangible légué à la Seine-Saint-Denis : construction du Centre Aquatique Olympique de Saint Denis, des centres aquatiques d'Aulnay-sous-Bois, du Fort d'Aubervilliers et de Marville ; rénovation du stade nautique de Montreuil ; et réutilisation des bassins temporaires des Jeux pour les collectivités de Sevrans, Pierrefitte/Plaine-Commune et Bagnolet/Est-Ensemble	→ 23 communes et 3 800 enfants bénéficiaires du dispositifs en 2021 et 2022 10 communes lauréates et 6 325 enfants bénéficiaires en 2023	Paris 2024
Actions financées par le Fonds de dotation Paris 2024	Nombre de lauréats en Seine Saint Denis et budget engagé auprès de ces lauréats	→ 24% des bénéficiaires des actions à finalité de santé résident en Seine-Saint-Denis	Enquête auprès des bénéficiaires des actions financées dans le cadre du Fonds de dotation Paris 2024
24 sites pour 2024	→ 146 animations de 2020 à 2022 → 80 animations espérées en 2023	→ 12 000 bénéficiaires directs	Département Seine-Saint-Denis
Activons la promenade des hauteurs	→ 34 associations mobilisées	→ 2 700 bénéficiaires directs	Est Ensemble

4.5 Enseignements intermédiaires

Les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » en faveur de la santé visent à utiliser le sport et la pratique d'activités physiques et sportives pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des Françaises et des Français de façon générale et pour lutter contre les problèmes posés par la sédentarité de façon plus spécifique, notamment ceux associés à l'inactivité physique :

- Surpoids voire obésité chez les populations avec un focus particulier sur les jeunes générations (publics scolarisés).
- Trouble du comportement alimentaires.
- Survenance de pathologies diverses (diabète, maladies cardio-vasculaires en particulier).
- Qualité du sommeil ou de vie altérée.

Face à ce constat, Paris 2024 et ses parties prenantes, à travers la stratégie « Héritage & Durabilité » entendent poursuivre l'objectif général de mettre les Françaises et les Français en mouvement en agissant dans toutes les sphères de leur vie quotidienne (milieu scolaire, milieu professionnel, milieu familial et amical). Pour cela, le programme Bouger Plus poursuit deux objectifs spécifiques :

01 — Donner envie aux Françaises et aux Français de Bouger Plus en développant un plaidoyer en faveur de la pratique régulière d'une activité physique et sportive et plus largement de lutte contre la sédentarité. Il s'agit donc ici avant tout de convaincre par des campagnes de communication ou des mises aux défis.

02 — Faire Bouger Plus les Françaises et les Français au quotidien en agissant dans les différentes sphères de leur vie quotidienne : à l'école (avec les écoles actives), au travail (avec les entreprises actives) et plus largement dans l'espace public (à travers les collectivités actives) ou privé.

L'atteinte de l'objectif – ambitieux – de Paris 2024 de contribuer à augmenter la pratique régulière d'une activité physique et sportive, rejoignant celui de l'État d'une augmentation du nombre de pratiquants de 3 millions, ne peut pas être évaluée sur le court terme et nécessitera une évaluation complète sur le temps long. En cela, ce premier rapport intermédiaire d'évaluation ne permet pas d'offrir une réponse affirmée quant à l'efficacité des programmes et actions. C'est pourquoi nous nous sommes attachés ici à porter un regard plus particulier sur la pertinence des actions (au regard des enjeux et objectifs) et sur leur cohérence entre elles.

Les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » déployées dans le cadre de la stratégie « Bouger Plus » apparaissent pertinentes car elles proposent une diversité de thématiques et d'approches (sport découverte, sport loisir, activité physique ludique au travail, en milieu scolaire, dans l'espace urbain, etc.) pour accroître la pratique d'une activité physique et sportive régulière et favoriser la mise en mouvement quotidienne, en privilégiant les dispositifs incitatifs ou facilitateurs sur les injonctions.

Cette pertinence se confirme également au regard de l'approche large adoptée dans le cadre du programme « Bouger Plus » dans la mesure où les actions déployées ont pour objectif de favoriser les modes de vie actifs dans différentes sphères de la vie quotidienne des Françaises et des Français :

- Au sein du système scolaire (« Bouger Plus à l'école ») avec notamment le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne, mis en place de façon expérimentale au sein de l'Académie de Créteil puis déployé dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt impulsé en 2020 par Paris 2024 et enfin généralisé par l'État à l'occasion de l'année scolaire 2022/2023, ou encore l'appel à projets plus récemment mis en œuvre des « cours d'école actives ».
- Dans l'espace public (« Bouger Plus en ville ») à travers les actions favorisant les aménagements de design actif dans le cadre du programme déployé en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) visant à favoriser ces initiatives au sein des collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 ».
- En milieu professionnel (« Bouger Plus au travail »), notamment par le biais de la promotion de la mise en place d'aménagements de design actif en entreprise, les chantiers actifs ou du challenge #Gofor30 à travers lequel Paris 2024 a mobilisé ses partenaires et sponsors.

La pertinence de cette approche globale de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 et de ses parties prenantes nous semble donc avérée et ce d'autant plus qu'elle s'inscrit dans la lignée des recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) selon laquelle :

« la réduction des risques liés à la sédentarité et à l'inactivité physique passe par la création d'un environnement global favorable à l'évolution des comportements, tant à l'échelle individuelle que collective : à la maison, à l'école, dans l'espace public à travers le développement des pistes cyclables... »¹²⁴

¹²⁴ « Inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'Anses alerte les pouvoirs publics », Anses, novembre 2020.

La question de la cohérence des actions et initiatives est également primordiale dans la mesure où celle-ci est l'un des facteurs conditionnant leur efficacité. Comme pour ce qui est de l'analyse de pertinence, l'approche déployée dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » dans le cadre du programme « Bouger Plus » semble doublement cohérente.

→ Sur le plan interne, c'est-à-dire entre les différentes actions directement portées par Paris 2024, nous n'avons pas constaté d'incohérences notables. Les actions déployées dans le cadre du « Bouger Plus » à l'école, au travail et dans l'espace public s'avèrent complémentaires. Elles permettent par ailleurs une approche holistique du problème en permettant aux Françaises et aux Français de tout âge (de l'école primaire à la retraite) et quel que soit le cadre (en milieu scolaire, professionnel ou dans l'espace public), de pouvoir disposer de la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive plus régulièrement.

→ Sur le plan externe, les actions mises en place par les parties prenantes semblent également bien compléter celles de Paris 2024 à deux niveaux.

- Si certaines actions sont impulsées par Paris 2024, elles sont déployées en partenariat avec d'autres parties prenantes (État, collectivités territoriales, mouvement sportif, partenaires privés), maximisant ainsi le potentiel de pérennisation des actions après les Jeux. Une fois la phase d'implémentation passée, certaines font l'objet d'un déploiement national coordonné par d'autres acteurs que Paris 2024, à l'image des 30' d'Activité Physique Quotidienne à l'école dont la coordination est désormais assurée par l'État.

- Les parties prenantes elles-mêmes, contribuent de façon cohérente et harmonieuse à la stratégie « Héritage & Durabilité » en mettant en œuvre des initiatives s'y intégrant parfaitement et contribuant à atteindre les objectifs sociétaux que s'est fixé Paris 2024. C'est ainsi le cas du dispositif « 24 sites pour 2024 » en Seine-Saint-Denis ou du programme « Gagner du Terrain » de la FDJ.

D'un point de vue plus global, certaines actions mériteront une évaluation plus poussée pour en apprécier véritablement les effets sur le long terme. En guise d'illustration, certains axes de questionnement peuvent déjà être soulevés :

→ Si Paris 2024 a su impulser et assurer une coordination d'ensemble de la stratégie « Bouger Plus » sur la période 2018-2024, la question de la pérennité du programme se pose une fois que les Jeux seront passés. Le développement de la pratique d'activité physique et sportive ne pouvant résulter que d'un effort collectif de l'ensemble des parties prenantes, il conviendra d'être attentif sur l'identité des légataires des différents programmes « Bouger Plus » afin d'éviter un émiettement ou un saupoudrage qui pourraient être préjudiciables à l'objectif d'un développement significatif de la pratique au niveau national.

→ La mise en œuvre et la généralisation effectives de certains dispositifs, notamment des 30' APQ, reste encore à assurer. Si l'État, légataire naturel de ce programme, a rappelé son ambition en la matière, l'évaluation du nombre d'établissements et de classes déjà engagés, du nombre d'élèves concernés et des effets, tant sur la santé que sur l'amélioration du climat de classe ou le développement des apprentissages, reste à évaluer au niveau national. Les résultats très encourageants mis en évidence dans le cadre de l'évaluation réalisée à l'échelle de l'Académie de Créteil, pionnière en la matière permettent d'espérer constater un effet structurant à l'échelle nationale.

→ Si le développement du design actif en ville et des cours d'écoles actives semble prometteur, il sera là-aussi nécessaire d'évaluer l'ampleur du phénomène à moyen terme et les effets que cela procure réellement sur l'amélioration de l'état de santé des Françaises et des Français (à travers notamment l'indicateur du nombre personnes souffrant d'obésité). Là-aussi, les résultats probants de l'étude d'évaluation réalisée à Saint-Dizier sont de nature à donner des arguments en faveur d'un déploiement plus large des aménagements sur tous les territoires et d'un changement d'échelle de cette initiative pour l'instant cantonnée à quelques territoires.



La pérennité des programmes et leur changement d'échelle devront faire l'objet d'une attention très particulière. Leur généralisation à un niveau national, leur pérennisation sur la durée et la sanctuarisation de moyens financiers (mais aussi humains) suffisants constituent en effet des conditions nécessaires pour se donner les moyens de constater des effets structurels de long terme sur la pratique d'activités physiques et sportives et éviter ainsi que la France, comme d'autres pays ayant précédemment accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques, n'expérimente le constat d'une absence d'effets positifs.

05

Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité

Des Jeux pour
lutter contre
les discriminations
et pour promouvoir
l'inclusion

5.1 Les défis et enjeux de Paris 2024

Des chiffres-clés revelateurs des enjeux sociétaux

58% des femmes déclarent une pratique régulière d'activité sportive au cours de l'année 2022, contre 62% des hommes. Si cet écart a tendance à se resserrer, ces derniers restent également plus licenciés et occupent davantage les postes à responsabilité au sein des organisations sportives (présidence de fédérations, direction technique)¹²⁵

38% des membres des Conseils d'Administration des fédérations sont des femmes, et seulement **17 femmes** président une fédération sur les 109 membres du CNOSF¹²⁶

47% des personnes en situation de handicap déclaraient pratiquer régulièrement une activité physique et sportive en 2022 (+3 points par rapport à 2018)¹²⁷, personnes qui sont notamment concernées par **2 fédérations multisports** leur délivrant spécifiquement des licences, la Fédération Française Handisport et la Fédération Française du Sport Adapté (respectivement **26 153** et **51 610** licences délivrées en 2018). Les autres fédérations peuvent également leur délivrer des licences, mais les décomptes de personnes en situation de handicap y étant licenciées ne sont pas toujours connus¹²⁸

Le taux d'accès au marché du travail des personnes impliquées dans des actions d'insertion par le sport s'élève à **60%** en moyenne. **45%** des publics touchés seraient issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville¹²⁹

¹²⁵ Source : INJEP, ministère des sports, CRÉDOC, Baromètre national des pratiques sportives, 2018, 2022

¹²⁶ Source : Enquête CNOSF - second semestre 2021

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Source : INJEP, ministère des sports, Les chiffres clés du sport, 2020

¹²⁹ Source : Panorama national de l'insertion par le sport conduit par l'AFDAS et la Commission Paritaire National Emploi Formation Sport.

Pour en savoir plus : <https://www.afdas.com/actualites/communiqué-de-presse/le-panorama-national-sur-linsertion-professionnelle-par-le-sport.html>

Le sport comme outil pour encourager l'inclusion sociale et comme levier d'amélioration des conditions de vie de publics spécifiques : c'est un des parti pris de Paris 2024 à travers l'organisation des Jeux. L'inclusion sociale consiste en effet à s'intéresser à des publics cibles (personnes en situation de handicap, jeunes issus de quartiers prioritaires, personnes réfugiées, publics en insertion...) et, par des actions concrètes, à favoriser l'évolution positive de leur situation et position dans la société. Or, cet enjeu stratégique à toutes les échelles territoriales a trouvé avec la pratique sportive et l'activité physique plus généralement un levier d'intervention et un support à la fois privilégié et innovant. En effet, si les bénéficiaires d'une pratique régulière d'une activité physique ou sportive en termes de santé sont avérés, elle **peut produire d'autres effets d'insertion sociale et professionnelle**¹³⁰. L'accès à une pratique sportive est également un droit universel, qui, par définition, devrait être garanti à toutes et tous. Sources d'engagement et d'épanouissement personnel, **les pratiques d'activités physiques et sportives contribuent à participer et à dynamiser la vie sociale et peuvent fournir des supports éducatifs à part entière**. Si l'impact social du sport reste encore peu documenté, et son acceptation générale « en définition », des travaux et des expériences apportent leur écot à l'importance du sujet.

Ainsi l'organisation des Jeux s'accompagne de réflexions sur le rôle et la place de citoyens ou de citoyennes souvent éloignés de la pratique sportive et parfois de la société. **Quel peut être l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques pour améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société, l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment dans le sport et dans la société plus largement ou l'insertion professionnelle des publics fragiles? Comment un tel événement peut-il**

servir au renforcement de la cohésion sociale et concourir aux enjeux d'accessibilité et d'inclusion de toutes et de tous ? Comment le sport peut-il servir à changer le regard sur la diversité, la rendant indispensable au bon fonctionnement du vivre ensemble ? Comment faire en sorte que la pratique sportive soit accessible à toutes et tous ?

La question du handicap constitue un point d'entrée fort des Jeux en matière d'inclusion, notion qui s'est renforcée à de nouvelles thématiques et préoccupations sur les dernières olympiades et paralympiades. Changer les regards, diversifier les pratiques, améliorer l'accessibilité à la pratique, travailler à l'insertion sociale et économique : les ambitions peuvent être nombreuses et les Jeux d'été de Tokyo, de Rio ou de Londres, pour citer les trois dernières olympiades et paralympiades d'été, ont enclenché des dynamiques que **Paris 2024 a souhaité poursuivre et amplifier pour contribuer, à son tour, à faire évoluer le modèle des Jeux et à faire progresser les enjeux d'inclusion, d'égalité et de solidarité**.

Le **sujet des inégalités entre les femmes et les hommes** constitue un autre sujet d'importance appréhendé par la stratégie « Héritage & Durabilité ». La question de la promotion de l'égalité des genres dans et par le sport est ainsi au cœur de nombreuses actions. Ainsi Paris 2024 a souhaité assurer la parité au niveau des épreuves sportives ou la féminisation du public des Jeux mais aussi, de façon plus structurelle, contribuer à réduire les freins à la pratique d'activités physiques et sportives par les femmes ou à leur accès à des postes à responsabilités dans le sport français et international.

¹³⁰ L'impact du sport sur l'insertion sociale a été étudié dans de nombreuses recherches académiques. Parmi les ouvrages clés académiques clefs qui se penchent ces impacts, se référer par exemple à Coalter, F. (2007). *A Wider Social Role for Sport: Who's Keeping the Score?* Perks, T., & Turner-Moore, T. (2018). *Sport and Social Inclusion: Evidence and Practice*, Collins, M. F., & Kay, T. (2003). *Sport and Social Exclusion* ou Hylton, K. (2009). *Sports Development: Policy, Process, and Practice*

Précisions méthodologiques

Dans cette section, nous aborderons le sujet de l'inclusion par le prisme des publics concernés par les différentes actions. Nous avons bien conscience que la catégorisation des publics est sujette à de nombreux défis et limites méthodologiques. Ainsi, toutes les catégories de publics ne sont pas homogènes. Nous les étudions toutefois d'un pont de vue d'un groupe social présentant des caractéristiques communes mais aussi et surtout parfois des barrières communes comme par exemple des difficultés d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives. La catégorisation tend à simplifier la diversité des individus en regroupant des personnes ayant des caractéristiques similaires. Cela peut entraîner une perte d'informations importantes et des généralisations inexactes. Il faut également mentionner ici que les frontières entre ces groupes sociaux peuvent être poreuses, une personne pouvant appartenir à plusieurs d'entre elles (exemple : une personne en situation de handicap résidant en QPV). La superposition des catégories complique nécessairement la compréhension des comportements. Enfin, les individus changent au fil du temps en réponse à des événements, des expériences et des influences. Les catégories établies peuvent devenir obsolètes à mesure que les individus évoluent. Or, nous sommes ici dans une configuration de « photographie évaluative ». Il nous paraît important de reconnaître ces limites et d'adopter une approche nuancée liée à cette catégorisation des publics. Cette catégorisation est et sera complétée par des approches avec des recherches évaluatives plus approfondies, mobilisant des données démographiques et comportementales détaillées et qualitatives, et une compréhension approfondie des besoins, des motivations et des effets des actions sur les trajectoires de vie et d'emploi des bénéficiaires.



©SolStock / Getty Images

5.2 Les objectifs de Paris 2024

Trois grands objectifs ont été formulés au sein de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 :

- 01 — Favoriser l'égalité et lutter contre les discriminations notamment liées au genre**
- 02 — Promouvoir l'inclusion sociale, notamment en termes d'accessibilité universelle**
- 03 — Soutenir l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus éloignés du marché de l'emploi**

Concrètement, l'ambition est que les Jeux contribuent à la lutte contre les stéréotypes (pour produire un changement de regard sur le handicap ou valoriser la pratique sportive féminine), à la réussite des parcours d'insertion par le sport ou dans le milieu sportif, ou encore à la participation de l'émancipation des jeunes filles et des femmes par le sport.

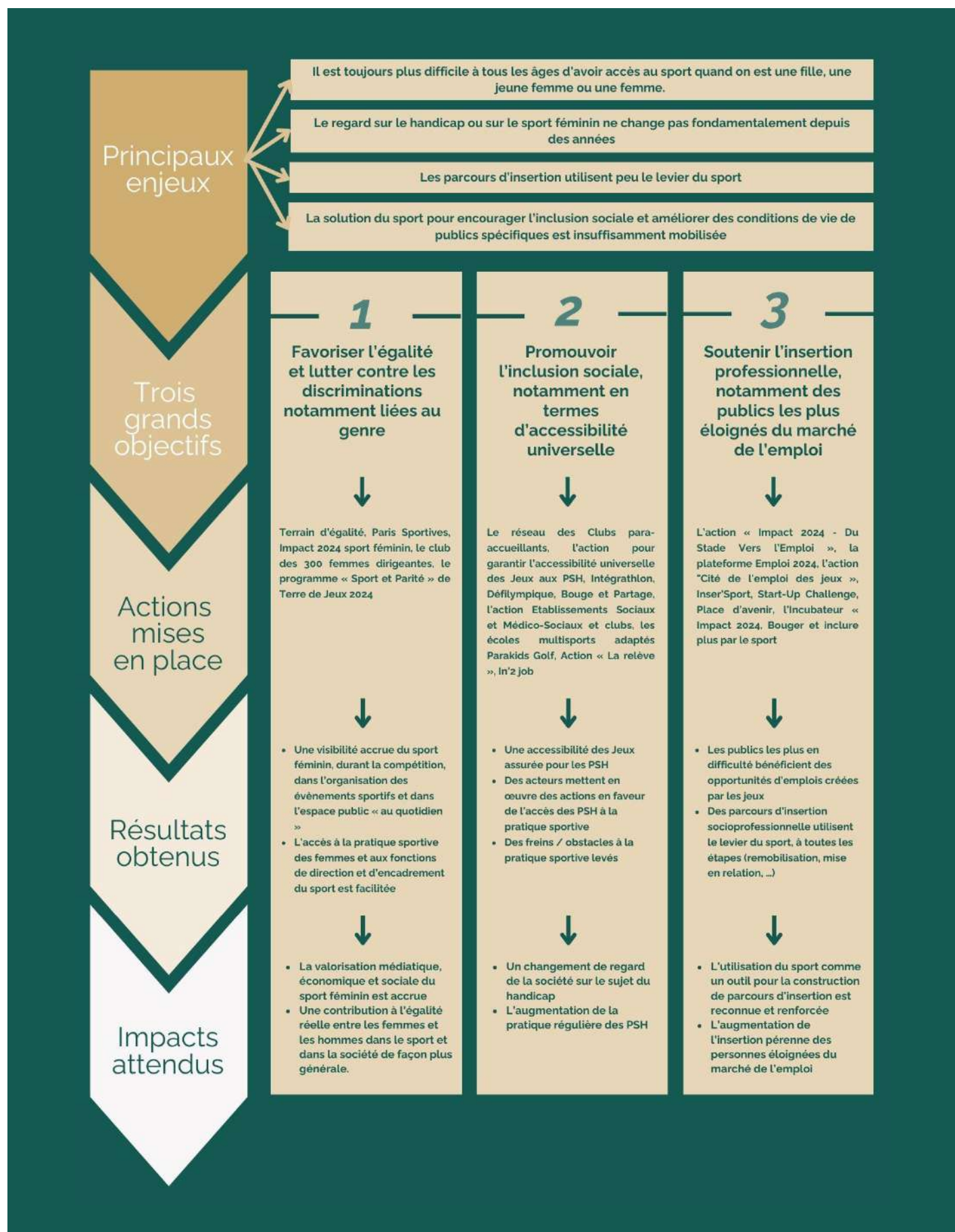
Si ces objectifs se concrétisent essentiellement à travers l'action du Fonds de dotation Paris 2024 qui finance et labellise des projets « Impact 2024 », le label « Terre de Jeux 2024 » qui permet aux acteurs du mouvement sportif et aux collectivités territoriales de s'engager dans la dynamique Paris 2024, constitue un levier de mobilisation complémentaire pour faire bouger les lignes partout en France, pour renforcer l'égalité, l'éducation, la mixité et l'inclusion à travers la pratique sportive.

Pour chacun des développements à suivre, une indication est portée pour établir la prise en compte des objectifs de développement durables (ODD), notamment les 3 suivants, identifiés au sein du rapport « Durabilité et Héritage » publié en 2021 par Paris 2024¹³¹.

<p>Egalité entre les sexes (ODD 5)</p>	<p>Travail décent et croissance économique (ODD 8)</p>	<p>Inégalités réduites (ODD 10)</p>
---	---	--

¹³¹ op. cit.

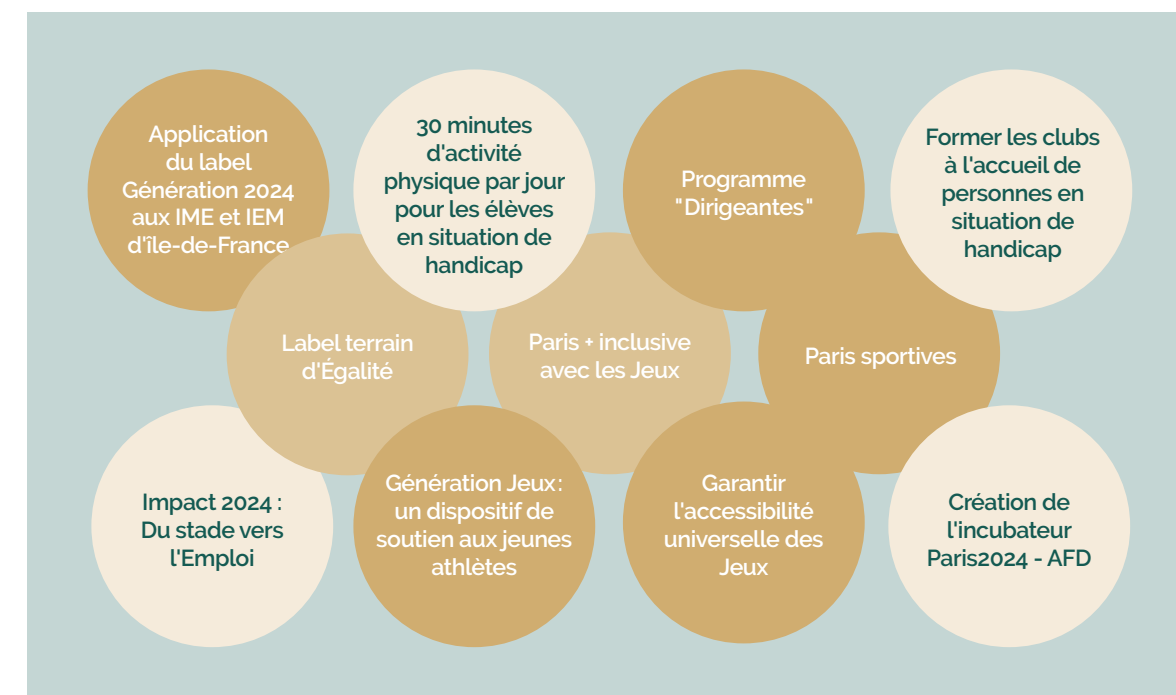
SCHÉMA N°9



5.3

Évaluation intermédiaire des actions portées ou soutenues par Paris 2024 et les parties prenantes des Jeux

La stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 prévoyait initialement 11 grandes initiatives ou contributions pour répondre aux enjeux du pilier d'inclusion, pour rappel :



Ces 11 actions ont été engagées et sont toujours en cours de réalisation. 17 nouveaux programmes ont également pu être implémentés et ont intégré la stratégie « Héritage & Durabilité » sur cet axe, dont :

- 3 programmes qui sont directement portés par Paris 2024 ;
- 14 programmes qui sont nés, ont été soutenus ou co-financés par Paris 2024 et sont aujourd'hui directement portés par les parties prenantes de Paris 2024 dans une démarche de préparation à l'héritage.

Parmi toutes ces initiatives en faveur de l'utilisation du sport à des fins d'inclusion, qu'elles soient portées par Paris 2024 ou par ses parties prenantes, **23 actions ont été considérées comme véritablement emblématiques** et prioritaires de par les enjeux auxquels elles contribuent à répondre, leur caractère innovant et différenciant, les réalisations marquantes constatées ou encore les résultats obtenus à mi-parcours.

TABLEAU N°13 :

— Niveau de contribution des actions du volet « Inclusion, égalité et solidarité » à l'héritage de Paris 2024

Nom de l'action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Réseau des clubs para accueillants (devenus Clubs Inclusifs)	CPSF/Ville de Paris	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Accessibilité universelle des Jeux	Paris 2024	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Intégrathlon	Paris Terres d'Envol	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Déflympique	Plaine Commune	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Bouge et partage	Ville de Paris	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Partenariat ESMS et clubs	CPSF	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Ecoles multisports adaptés	Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Parakids Golf	FF Golf	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Taux de TVA réduite et Pass'Sport	État	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Programme « La Relève »	CPSF	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Bulles d'accessibilité	Ville de Paris	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

(suite tableau n°13)

Nom de l'action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Terrain d'Egalité	État	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Paris Sportives	Ville de Paris	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Impact 2024 sport féminin	Paris 2024	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Club des 300 femmes dirigeantes	CNOSF	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
70 collectivités TDJ renomment leurs infrastructures sportives	Paris 2024	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Impact 2024 : « Du Stade vers l'Emploi »	État	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Cité de l'emploi des Jeux	ANCT	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Inser'Sport	Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Start-up Challenge	Paris 2024	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Place d'avenir	Partenaire - Sanofi	Une action contribuant à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux sans intervention directe du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Impact 2024 – Programme d'incubation « athlètes entrepreneurs »	AFD	Une action impulsée par le Comité d'organisation des Jeux Paris 2024
Bouge et inclure plus par le sport	Lauréat Impact 2024	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

La mise en œuvre du volet inclusion et de l'ensemble d'actions concrètes qui s'y rapportent, portées à des échelles différentes et complémentaires par une diversité d'acteurs, dont Paris 2024 mais aussi ses partenaires (Ville de Paris, Département de la Seine-Saint-Denis, lauréats du FDD, territoires labellisés Terre de Jeux 2024, partenaires tels que la FDJ...), permet à date de repérer des avancées de trois grands ordres qui ont à la fois une structure propre et des ponts entre elles comme avec les autres piliers de la stratégie « Héritage & Durabilité » sur l'éducation, la santé et l'emploi : sur le champ du handicap, de l'égalité femmes – hommes et de l'inclusion professionnelle.

Ces trois grandes avancées articulent les constats et les analyses à suivre avec les objectifs mentionnés ci-dessus :

01 — Promouvoir l'inclusion sociale, notamment en termes d'accessibilité universelle¹³² en soutenant des programmes structurants pour lever les barrières d'accès à la pratique et ainsi contribuer à rendre la société plus inclusive

02 — Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations notamment liées au genre

03 — Soutenir l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus éloignés du marché de l'emploi grâce à l'activité physique et sportive comme levier de mobilisation ou de remobilisation



¹³² D'après la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006), l'accessibilité universelle se définit comme le fait de rendre possible à toutes et tous « un accès à tous les aspects de la société, y compris à l'environnement physique, aux transports, aux services d'informations, de communication et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public ». Pour en savoir plus : <https://handicap.gouv.fr/accessibilite-universelle>

5.3.1

Objectif #1 : Promouvoir l'accessibilité universelle en soutenant des programmes structurants pour lever les barrières d'accès à la pratique sportive, notamment auprès des personnes en situation de handicap

Paris 2024 a commandé une étude réalisée par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) en 2019 sur les freins et leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Selon cette étude, **plus d'un licencié en situation de handicap sur trois déclarait avoir eu des difficultés à pratiquer en club, soit parce qu'il n'en trouvait pas qui soit adapté à son handicap (34%), soit par crainte du regard des autres (26%), soit encore par manque d'information sur les offres (22%). Les programmes développés par Paris 2024 et l'ensemble de ses partenaires et parties prenantes partent ainsi de ce constat et cherchent à répondre aux besoins exprimés¹³³ et aux barrières identifiées par cette étude.**

Ainsi, Paris 2024 a décliné différents axes de travail pour faire des Jeux Paralympiques en 2024 un événement spectaculaire et utile, à la fois la vitrine extraordinaire des performances des athlètes et l'occasion unique de changer / faire évoluer la société pour mieux y accueillir des millions de ses concitoyens en situation de handicap.

Sur l'enjeu du handicap, la mise en œuvre de la stratégie « Héritage & Durabilité » concerne un important volant d'actions. Dans ce volume, on peut distinguer différents types d'avancées, avec d'abord **des actions qui ont permis d'agir pour garantir l'accessibilité universelle des Jeux aux personnes en situation de handicap**. En la matière, il faut d'ailleurs souligner la connexion créée entre la livraison des Jeux elle-même et leur héritage avec des réalisations dont les résultats auront vocation à déborder du strict calendrier des Jeux et à perdurer et produire leurs effets à plus long terme. À noter que ce sujet est particulièrement transverse et est ainsi intégré à la stratégie globale de Paris 2024. La stratégie « Héritage & Durabilité » se concentre plutôt sur l'aspect comportemental, et notamment sur le volet du changement de regard de la société sur le sujet du handicap et plus particulièrement sur comment la pratique sportive peut être un levier pour faciliter l'inclusion sociale et ce changement de regard. Plus avant et en « s'éloignant » du prisme événementiel des Jeux, on repère ensuite **des actions qui ont porté en général sur l'accès à une pratique sportive régulière des personnes en situation de handicap, dans la continuité de l'objectif principal de la stratégie « Héritage & Durabilité » de faire bouger plus les françaises et les français, notamment celles et ceux qui sont le plus éloignés de la pratique, en participant à lever les freins et les obstacles**. Les angles d'attaque actionnés ont été variés, certains relevant de la sensibilisation du grand public voire d'une logique de promotion relativement ciblée à des publics en particulier, d'autres ont eu trait à un travail sur l'offre d'activités. En l'espèce, différents biais ont été activés, tant du côté de l'expérimentation de nouveaux contenus sportifs adressés à des personnes en situation de handicap (jeunes et/ou adultes) qu'en allant sur le champ de la structuration de sections parasportives et de partenariats innovants entre des acteurs traditionnels du sport et des acteurs traditionnels du handicap qui n'ont pas de collaborations existantes et / ou historiques abouties.

Enfin, des actions ont été mises en œuvre pour **favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap**.

¹³³ D'après les différentes études s'étant intéressées à la pratique parasportive, il ressort un fort intérêt des personnes en situation de handicap pour l'activité physique. Selon une étude Sport et handicaps, réalisée par la Fondation Française des Jeux en 2015 avec TNS Sofres auprès de français âgés de 16 à 64 ans en situation de handicap moteur, visuel ou auditif, 70% des personnes en situation de handicap sont intéressées par le sport et 87% d'entre elles déclarent également que pratiquer un sport ou une activité physique est essentiel ou important (source : Étude « Sport et handicaps », réalisée par l'Institut TNS Sofres à l'initiative de la Fondation Française des Jeux, mai 2015).

— Le réseau des Clubs para-accueillants (devenus Clubs Inclusifs), pour former les dirigeants et encadrants de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap



©David Marsaut / US Metro

État d'avancement de l'action :

Généralisation



Action partie prenante

Depuis 2020, Paris 2024, la Ville de Paris et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) soutiennent et co-financent le projet consistant à développer un «réseau des clubs para-accueillants»¹³⁴.

Ce programme repose sur une étude réalisée par l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) en 2019 sur les freins et leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Selon cette étude, **le second frein, après l'information autour de l'offre de pratique pour les personnes en situation de handicap, était la formation à l'accueil des pratiquants en clubs.**

C'est en partant de ce constat que le CPSF et la Ville de Paris, avec le concours de la Fédération Française Handisport et le Fédération Française du Sport Adapté¹³⁵, ont créé **un dispositif dont l'objectif est de former les dirigeants et encadrants de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap et à la création de sections parasportives** au sein même de clubs dits « ordinaires ».

L'enjeu du programme est de sensibiliser les clubs « ordinaires », c'est-à-dire non spécialisés, à l'accueil de personnes en situation de handicap, avec pour finalité de proposer un accès à une pratique sportive enrichie et de proximité dans un cadre adapté et sécurisé. Le projet consiste à former les clubs sportifs pour qu'ils puissent créer de nouvelles sections para-accueillantes ou mixtes permettant d'accueillir des personnes en situation de handicap.

L'objectif est également de démontrer que l'accueil de personnes en situation de handicap est bien moins compliqué que ce à quoi ils pouvaient s'attendre. Les bénéficiaires du projet sont les personnes en situation de handicap, quels qu'ils soient, avec comme finalité un accès à une pratique sportive enrichie et de proximité dans un cadre adapté et sécurisé. Les pratiquants dits « valides » en bénéficient également : meilleures conditions d'accueil, nouveaux créneaux de pratique en mixité, changement de regard...

La formation a d'abord été mise en place avec le co-financement de Paris 2024 à Paris et en Seine-Saint-Denis, sous l'appellation « réseau des clubs para accueillants ». **Sous l'impulsion de l'Etat, qui a contribué financièrement à hauteur de 2,2 millions d'euros fin 2022, le programme devient « Club inclusif » et change d'échelle avec l'objectif de former 3000 clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap à l'horizon 2025. Le projet est actuellement en cours d'essaimage sur d'autres territoires métropolitains tels que Pessac (33) et Marseille (13)** grâce à l'action du CPSF.

Le programme a fait l'objet d'une évaluation indépendante conduite par le cabinet d'évaluation Quadrant Conseil. Le périmètre de l'évaluation concerne le dispositif «Réseau des clubs para-accueillants» tel qu'il a été déployé sur le territoire parisien par Paris 2024, la Ville de Paris, le CPSF et les Comités départementaux. Le champ temporel couvert par l'évaluation concerne uniquement la première promotion expérimentale parisienne du dispositif, s'étant déroulée au cours de la saison sportive 2020-2021, ce qui permet d'analyser les impacts de l'expérimentation sur un temps plus long.

Le rapport, qui doit s'analyser au regard du contexte de fortes restrictions sanitaires, met notamment en valeur les atouts du programme :

Le dispositif «Réseau des clubs para-accueillants» semble constituer une modalité d'action originale, structurante, différenciante et complémentaire d'autres dispositifs de formation visant à favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Il poursuit des objectifs tout à fait pertinents au regard de la persistance de certains obstacles à la pratique sportive des personnes en situation de handicap : le manque d'offre et le manque de formation des encadrants.

¹³⁴ Plus d'informations à retrouver sur le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/reseau-des-clubs-paraaccueillants-permettre-a-toutes-et-a-tous-l-acces-a-une-pratique-sportive-reguliere-23363>

¹³⁵ La Fédération Française Handisport accueille des publics en situation de handicap moteur et/ou sensoriel. La Fédération Française de Sport adapté accueille quant à elle des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

→ Si la mise en œuvre du dispositif pour la première promotion parisienne a été assez éloignée de ce qui était initialement prévu en raison notamment de la crise sanitaire qui a bousculé le calendrier de formation et empêché la réalisation des sessions pratiques, pour autant, la formation a bien permis aux personnes formées issues des clubs ayant le moins structuré leur offre d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, avec un contenu de formation bien adapté aux besoins des clubs. Ainsi, la création d'interconnaissance entre les clubs renforce nettement la capacité du maillage des clubs à offrir une solution à chaque personne en situation de handicap souhaitant pratiquer.

→ Les pratiquants en situation de handicap interrogés dans le cadre de l'évaluation considèrent que le sport leur apporte de nombreux bienfaits : valeurs, découverte, socialisation, échappatoire, stimulation, valorisation de soi. La pratique partagée, lorsqu'elle est possible, contribue particulièrement à faire évoluer leurs propres regards sur leur activité sportive et leurs performances.

→ Les conditions d'accueil et de pratique proposées par les clubs de la promotion 1 sont suffisamment sécurisées et adaptées aux besoins de leurs publics en situation de handicap. Le dispositif a bien contribué à des adaptations de posture d'encadrement et d'organisation. Son effet levier en matière d'adaptations matérielles, humaines et d'infrastructures reste encore à renforcer néanmoins.

Le rapport d'évaluation met également en lumière certaines limites du programme expérimental : faible nombre de clubs touchés, absence de mise en œuvre des actions d'accompagnement et d'animation de réseau, jugées pertinentes « sur le papier », qui ont laissé des besoins des clubs non comblés, notamment en termes d'aide matérielle et humaine et d'accès aux créneaux, insuffisante captation des publics par les clubs, notamment ceux inexpérimentés, effet limité sur le changement de regard... L'évaluation se focalisant sur la première promotion de l'expérimentation (2 promotions du programme ont été lancées depuis), les modalités pratiques du programme ont été par la suite révisées et améliorées, pour permettre de renforcer l'efficacité de celui-ci.

« Je me sens plus intégré dans mon quotidien : il n'y a pas de différences entre les licenciés handisports et valides. On est tous des athlètes. »

— CÉDRIC, licencié handisport à l'US Métro

40

sections para- accueillantes ont été créées pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein des clubs sportifs parisiens depuis 2020

30

clubs formés lors des 3 premières promotions ont mis en place une section para-accueillante

Un engagement du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de la constitution d'un réseau de

3 000

clubs inclusifs d'ici 2024

— Garantir l'accessibilité universelle des Jeux aux personnes en situation de handicap



©Drazen_/Getty Images

Action Paris 2024



De nombreux spectateurs en situation de handicap seront présents aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Paris 2024 s'est donné l'ambition d'atteindre une **accessibilité universelle**¹³⁶ et, pour ce faire, a déterminé la poursuite de trois objectifs :

01 — Garantir la pleine participation et une expérience sans barrières / avec le moins de barrières possibles des Jeux à toutes les personnes.

02 — Léguer un héritage matériel au bénéfice des habitants et des visiteurs ayant des besoins spécifiques des territoires accueillant les épreuves.

03 — Léguer un héritage immatériel au bénéfice de toutes et tous, et plus particulièrement de toutes les personnes ayant des besoins spécifiques du pays hôte et au monde, qu'il s'agisse de nouvelles bonnes pratiques ou d'un réflexe « accessibilité universelle » pour l'organisation d'événements futurs.

¹³⁶ L'accessibilité universelle était l'un des trois piliers de la stratégie de Paris 2024 dès la phase de candidature, avec le développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées et la valorisation de leur participation sociale au projet.

Une stratégie précise a ainsi été développée, puis mise en œuvre et pilotée par un programme dédié, illustrant une volonté qui dépasse le mode des intentions, avec la concrétisation d'un processus et de réalisations consistant à mettre en œuvre ces engagements d'accessibilité universelle. Il convient ici de rappeler que l'accessibilité universelle est un concept qui promeut le droit à un accès équitable et sans obstacles à tous les aspects de la société pour toutes les personnes, qu'elles aient ou non un handicap. L'accessibilité universelle est considérée comme un droit fondamental car elle est essentielle pour garantir l'égalité des chances, la dignité et la participation sociale de toutes les personnes. Elle est souvent reconnue comme un aspect clé des droits de l'homme. En cela, l'héritage, matériel et immatériel des JOP Paris 2024, concernera un spectre très large de parties prenantes et de bénéficiaires.

À date, cette stratégie paraît déjà se concrétiser par des avancées notables. Elles relèvent de la mise en œuvre de Paris 2024 et de ses parties prenantes. À ce titre, on peut notamment évoquer l'adoption du plan d'action « Paris + Inclusive avec les Jeux » par la Ville de Paris pour se préparer à accueillir les Jeux Paralympiques et optimiser l'héritage des Jeux de Paris 2024 en faveur des personnes en situation de handicap. Notons encore l'étude et la mise en œuvre d'une série de solutions qui font système entre elles et portent sur l'ensemble de l'évènement du point de vue de son expérience spectateurs, en permettant tout à la fois de faciliter un égal accès à l'information en ligne, à l'achat de billets, aux modes de transport, aux lieux et à la participation des célébrations et de compétitions, à la diffusion des épreuves à distance, au Village, aux lieux et activités touristiques des collectivités hôtes et à toutes les expériences liées aux Jeux.

Plusieurs sujets ont été étudiés en vue d'une mise en œuvre parmi lesquels :

- La desserte des sites par l'ajout de transports additionnels de transports particulièrement en Île-de-France sous le contrôle d'Île-de-France Mobilités (IdFM)
- La définition de l'ensemble des services dédiés aux spectateurs, notamment en situation de handicap, en tenant compte de tous les types de handicap».
- Un protocole d'accueil inclusif.
- La formation des volontaires à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Une mutualisation des sites olympiques et paralympiques dans le nouveau concept des Jeux.
- Le « dernier kilomètre », constitué du dernier segment de l'acheminement des spectateurs sur les sites de compétitions par exemple, qui fera l'objet d'un soin tout particulier.
- Une accessibilité des sites d'entraînement.
- La mise en œuvre des Quartiers d'Accessibilité Augmentée (QAA) dans chaque arrondissement de la capitale.
- L'information et la formation de l'ensemble des acteurs aux enjeux et à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle (grand prix de l'inclusion, accessibilité de l'ensemble des communications, site internet, événements accueillants du public, constructeurs...).

Au-delà de l'accessibilité à l'évènement, Paris 2024 a souhaité encourager l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap en rendant les clubs plus accessibles et en encourageant les expériences de pratiques sportives partagées.

Une grande variété d'actions a pu être développée sous cet angle. Parmi elles, on peut repérer **trois principaux leviers, qui apparaissent complémentaires, concernant l'offre de pratiques, la sensibilisation ou l'excellence sportive**. Tous participent également, en particulier grâce aux actions en mixité, au changement de regard, notamment des personnes valides sur le handicap et sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

De fait, certaines **actions ont trait à l'offre et s'intéressent à sa structuration** et plus précisément aux structures susceptibles d'en être les parties prenantes : elles visent alors à démystifier la complexité de l'accueil de personnes en situation de handicap, à travailler sur les compétences nécessaires et les collaborations structurelles dont la mise en place se pose comme une condition sine qua none à l'existence d'une offre durable à destination des personnes en situation de handicap. En l'occurrence, elles travaillent notamment sur le lien entre le mouvement sportif, et les clubs en particulier, et des établissements spécialisés qui interviennent sur le handicap et peuvent être intéressées pour proposer une offre sportive et / ou d'activités physiques à leur public.

Des actions portent également **sur l'offre en dépassant la structuration de partenariats durables pour concerner davantage la création et la proposition d'une offre de pratique en tant que telle**. Il est notable que cela porte alors aussi bien du côté d'une offre relevant des pouvoirs publics, côté collectivités territoriales en particulier, que du côté du mouvement sportif, avec des dynamiques portées par les fédérations.

Un certain nombre d'**actions ont consisté à agir en matière de sensibilisation auprès du grand public ou concernant un public plus particulier**. Concrètement ces actions ont le plus souvent porté sur les scolaires, et lesdites actions ont également souvent été pensées et mises en œuvre en jouant sur des effets de synergie avec des initiatives valant aussi pour les piliers Santé et Education. Cette logique de passerelles ou d'articulation paraît devoir contribuer à l'impact final des actions conduites, au-delà de leurs résultats, dès lors qu'elles se positionnent ainsi sur une capacité de résonance qu'on pourrait dire « augmentée ».

À noter par ailleurs que **l'excellence sportive est également présente** dans le spectre opérationnel du travail mené sur l'accessibilité effective à la pratique sportive par les personnes en situation de handicap, ce qui traduit **l'envergure du champ opérationnel et une capacité à jouer sur la continuité de la pratique, depuis la sensibilisation jusqu'au développement de l'offre en passant par l'excellence sportive**.

— Avec l'Intégrathlon, une sensibilisation scolaire et grand public pour changer le regard sur le handicap



©kazmankante

Action
partie
prenante

Le dispositif Intégrathlon, né en 2010, est porté par l'Établissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol ». Aujourd'hui lauréat Impact 2024, ce projet, qui regroupe 8 communes en Seine-Saint-Denis (Villepinte, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Dugny, Drancy, Le Bourget, Tremblay-en-France) a pour objectif de « changer le regard sur le handicap et créer des liens à travers la connaissance de l'autre ».

L'action se déroule en deux temps : tout au long de l'année scolaire, des interventions prennent place dans les établissements scolaires. Puis, sur une semaine a lieu une grande fête sportive et culturelle, à destination des scolaires (en semaine, avec un accent mis sur le mercredi, à travers une journée organisée par l'UNSS 93 et Paris Terres d'Envol) et du grand public (le week-end).

6717
scolaires
mobilisés

2755
personnes
sur les pôles
d'activités le samedi

306
personnes
en situation
de handicap

219
classes
de l'élémentaire
au lycée

57
associations
sportives
participantes

125
personnes
présentes sur la
randonnée le dimanche

En 2022, 219 classes ont participé aux différentes sensibilisations, pour un total de **6 717 scolaires** des écoles municipales et des centres de loisirs le mercredi, dont **163 personnes en situation de handicap**. Ils sont plus de 9 000 pressentis en 2023. Le dispositif a aussi recensé 5 500 bénéficiaires indirects en 2022, à savoir des acteurs du mouvement sportif, mais aussi des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion.

Parmi les objectifs poursuivis figurent notamment : l'augmentation du nombre d'établissements scolaires participants, l'intégration des Instituts Médico-Educatifs des villes dans les programmations sportives scolaires à l'année, l'organisation de sorties éducatives/sportives entre les structures médico-spécialisées et les classes scolaires ou de tournois sportifs mixtes handivalides dans les équipements sportifs des villes, des interventions d'athlètes de haut-niveau dans les écoles et les structures, l'accompagnement des associations dans leurs démarches et demandes de subventions afin de favoriser l'ouverture de sections handisport/adaptées et devenir des structures para-accueillantes. Cette stratégie de développement permet également de réfléchir à l'héritage du programme, qui pourrait devenir une politique publique et inspirer d'autres collectivités territoriales à se saisir de ces bonnes pratiques.

« Quand Sofyane a dit que les personnes handicapées n'étaient pas des personnes handicapées mais des personnes en situation de handicap, il a raison. En fait c'est parce qu'il y a des escaliers que la personne en fauteuil roulant se retrouve handicapée, ce n'est pas parce qu'elle est en fauteuil roulant qu'elle est handicapée. »

— Témoignage d'un enfant pendant l'initiation au basket fauteuil dans un collège du Bourget

— Un « Défilympique » pour promouvoir les parasports, le Paralympisme et les athlètes paralympiques auprès des étudiants et des lycéens du territoire lors de la SOP 2022

Action
partie
prenante



Grâce à l'impulsion donnée par sa labellisation « Génération 2024 », l'Université Paris 8 a conçu et mis en place un événement sur une journée intitulée « Défilympique », qui a eu lieu pour la première fois en 2022. Cette journée est organisée avec le soutien de la Mission Jeux Olympiques et Paralympiques de Plaine Commune et de Paris 2024, et s'est inscrite dans le calendrier en cohérence et résonance avec les autres événements liés aux Jeux. En l'occurrence Défilympique a pris place durant la semaine Olympique et Paralympique (SOP).

Cette journée est axée sur le parasport, avec de nombreuses activités et un contenu proposés non seulement aux étudiants de l'Université Paris 8 mais également aux lycéens du territoire. L'ambition est de promouvoir les pratiques parasportives et les athlètes en situation de handicap.

Le programme de la journée vise ainsi à ce que les jeunes puissent changer de regard sur le handicap, être sensibilisés aux vertus des mobilités actives et aux enjeux environnementaux liés aux Jeux ainsi que se renseigner sur le programme des volontaires de Paris 2024.

500
participants
bénéficiaires

9
établissements
scolaires
touchés et / ou
impliqués



— Bouge et Partage, la construction d'une offre d'activités sportives innovantes pour des adultes en situation de handicap et les seniors en perte d'autonomie développée par un partenariat entre clubs sportifs et établissements sociaux et médico-sociaux

Action
partie
prenante



Cofinancé par la Ville de Paris et lauréat Impact 2024, le projet Bouge et Partage¹³⁷ propose des activités sportives et culturelles dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, aux personnes adultes en situation de handicap et leurs aidants, ainsi qu'aux seniors en perte d'autonomie. Ce projet, co-financé à 50% par le Fonds de dotation de Paris 2024, consiste à proposer des activités sportives et culturelles auprès d'usagers d'établissement ou service social ou médico-social (ESMS) à des fins de remobilisation, pratique parasportive et d'inclusion.

Cette initiative a été lancée à la suite de la concertation lancée par la Ville de Paris autour de la stratégie handicap de la ville. Il est en effet remonté que **l'offre sportive et culturelle à destination du public en situation de handicap était surtout dirigée vers un public « jeune »**. De juillet à septembre ont eu lieu les inscriptions, avec un enjeu fort : obtenir un nombre d'inscrits suffisant pour démarrer la pratique sportive en octobre 2022. De fait, le projet, qui a commencé le 3 octobre 2022 réunit 3 organisations (le Club Raid Orientation de Paris, le Comité de Tennis de Paris et la Compagnie Au-delà des quais) afin de proposer aux bénéficiaires des séances de 3 heures, hebdomadaires et gratuites, de tennis, d'orientation ou de théâtre.

¹³⁷ Plus d'informations à retrouver sur le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/les-sportifs-handicapes-prennent-la-balle-au-bond-22686>

22 séances effectuées depuis octobre 2022, chacune des séances comptant entre 50 et 80 participants

17 ESMS participant régulièrement aux séances

Environ

500 bénéficiaires directs

touchés, dont 200 publics seniors et 300 adultes en situation de handicap ou leurs aidants

Les activités déployées, en plus d'avoir une visée ludique et sportive ont aussi une visée pédagogique. Ainsi, la pratique du tennis permettrait d'améliorer la coordination, la course d'orientation se concentre sur l'amélioration de la logique et de la perception dans l'espace. Enfin, le théâtre et les séances d'improvisation permettraient un gain de liens sociaux et de confiance en soi.

En parallèle, et grâce à la collaboration étroite entre les ESMS et les clubs sportifs, un volet formation a été mis en place, afin que les encadrants sportifs sachent adapter leur pédagogie aux publics en situation de handicap.

Au-delà du développement d'une offre sportive pour les adultes en situation de handicap et pour les seniors en perte d'autonomie, le projet facilite la mise en réseau des clubs sportifs et comités avec les ESMS et les associations du champ du handicap, pour in fine favoriser le développement des sections paraccueillantes au sein de clubs partenaires. Deux nouveaux sites sont ouverts en 2023 au centre sportif Elisabeth (14^{ème}) et au centre sportif Max Rousié (17^{ème}).

— Un partenariat inédit entre Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et clubs de sport pour nouer ou renouer avec la pratique sportive et décroiser la pratique



Ce dispositif a été initié en 2020 par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), avec comme objectif de mettre en lien des clubs sportifs et des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux¹³⁸ (ESMS) en manque de contacts réguliers avec le mouvement sportif fédéré, afin de faire découvrir des pratiques sportives et d'accompagner leur pérennisation. La création de cette opération répond à 3 ambitions de long terme :

- 01** — Accroître et pérenniser le nombre de personnes relevant d'un ESMS pratiquant une activité sportive régulière.
- 02** — Favoriser les liens et les interactions entre les ESMS et les clubs de sport.
- 03** — Intégrer le sport dans le projet d'accompagnement des personnes accueillies.

159 projets

ont été créés entre un établissement ou service médico-social (ESMS) et un club sportif de proximité depuis le lancement du dispositif en 2020, soit près de 318 ESMS et clubs différents engagés

35 fédérations sportives ont été impliquées

+1 600 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une activité proposée

88,5%

des projets ont été pérennisés, ce qui se traduit soit par une reconduction du projet, soit par une prise de licence individuelle des personnes en situation de handicap au sein du club

¹³⁸ Les ESMS ont pour mission d'accompagner des personnes handicapées ou malades chroniques.

— Avec les écoles multisports adaptés, la création d'une offre sportive pour les jeunes en situation de handicap physique ou mental



Action
partie
prenante

Les écoles multisports adaptés sont un dispositif porté par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, en consortium avec le Comité Départemental du Sport adapté de Seine-Saint-Denis, affilié à la Fédération Française du Sport adapté, et co-financé par le Fonds de dotation de Paris 2024. Ce dispositif est lauréat Impact 2024 et co-financé par l'Agence Nationale du Sport (ANS). L'objectif est de soutenir la création de sections de sport adapté au sein des écoles multisports, afin de répondre au manque d'offre sportive à destination des enfants et adolescents en situation de handicap mental et/ou physique, au travers de séances hebdomadaires de 3 heures pendant 36 séances par année scolaire.

Le dispositif a été déployé sur 4 villes (Saint-Denis qui compte deux écoles multisports adaptées, Sevran, Clichy-sous-Bois et Livry Gargan). **Si 15 enfants étaient inscrits en 2021, ils sont aujourd'hui 82 à avoir bénéficié du dispositif, avec des degrés d'autonomie divers.** Les résultats du projet sont d'ores et déjà visibles : fidélisation des familles, des parents, des enfants, capacité à répondre à des niveaux d'autonomie des enfants qui sont variables et voir que les jeunes évoluent et s'épanouissent, capacité à proposer une offre à des familles qui ne trouvaient pas de solutions...

« Il a été parfois difficile de convaincre les associations de parents que l'Ecole Multisports Adaptés (EMSA) est inclusive : les parents ont peur que leur enfant soit stigmatisé. Il faut convaincre les parents que l'EMSA est un outil pour aller vers l'inclusion. »

— Extrait d'entretien avec le CD93

« Je suis ravie de voir mon fils s'épanouir et se réjouir de venir à chaque séance. C'est la seule solution d'accueil proposée à mon enfant, et nous sommes toujours en attente d'une place en IME. »

— Témoignage d'une maman d'enfant accueilli à Livry Gargan

— Une expérimentation Parakids Golf pour offrir aux personnes en situation de handicap une capacité à mieux s'intégrer dans la société grâce au sport



Action
partie
prenante

La Fédération Française de Golf (FFG) a lancé, en octobre 2019, un nouveau projet visant à **permettre à des enfants en situation de handicap de découvrir et pratiquer l'activité golfique**. Ce projet, co-financé par le Fonds de dotation de Paris 2024, a initialement bénéficié à un groupe de 5 enfants, de 9 à 14 ans, accueilli chaque semaine au Golf National, pour pratiquer le golf, améliorer leur motricité et leur concentration. Les enfants y sont accompagnés de leurs psychomotricien et éducateur spécialisé qui ont participé à l'élaboration de séances adaptées en fonction de leur handicap. Le projet prend une « épaisseur » particulière alors que l'action, au-delà de favoriser l'accès à une discipline sportive, permet plus largement de contribuer à ouvrir le champ des possibles (des bénéficiaires directs, les enfants, mais aussi de leurs accompagnants et de leurs proches).

La Fédération Française de Golf, **grâce à l'appui de Paris 2024, a étendu l'opération sur l'ensemble du territoire national** pour offrir à un plus large public de personnes en situation de handicap une capacité à mieux s'intégrer dans la société grâce au sport et plus spécifiquement en pratiquant le golf. **Ce projet permet également de favoriser la formation d'enseignants possédant une Certification de Qualification Handisport (CQH) ou un Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap** (CC AIPSH incluant le handicap mental et psychique).

« On voit les progrès, c'est incroyable. On a une dimension sur la motricité qui est importante avec la pratique du golf. (...) Le meilleur retour qu'on a c'est celui des parents. »

— Extrait d'entretien avec la Fédération Française de Golf

17 clubs impliqués
(et 30 clubs à la rentrée 2023)

73% des parents des enfants bénéficiaires déclarent que leur enfant a développé des qualités physiques depuis qu'il joue au golf

93% des parents des enfants bénéficiaires déclarent que leur enfant est devenu plus autonome à la maison depuis qu'il joue au golf

89% des parents des enfants bénéficiaires déclarent que leur enfant est plus concentré depuis qu'il joue au golf

Si l'opération vise à accueillir un nombre plus important de jeunes en situation de handicap, sur toute la France, l'autre enjeu important est de déployer et de mettre en place des sections paragolf à l'échelle des Ligues de la FFG afin d'accroître la pratique sportive du golf. L'action s'inscrit encore dans une démarche qui sensibilise les parties prenantes de la Fédération, à toutes les échelles (depuis les clubs jusqu'au national) à l'intérêt de développer des actions inclusives.

La Fédération s'est lancée dans une démarche de mesure d'impact du projet, avec l'appui du dispositif d'accompagnement du Fonds de dotation Paris 2024. L'évaluation consiste notamment à décrire et analyser les résultats du projet sur les compétences cognitives et affectives des bénéficiaires, ainsi que sur leurs compétences sociales. Les résultats de l'évaluation seront diffusés en janvier 2024.

— Une réduction du taux de TVA pour les matériels sportifs et le Pass'Sport pour favoriser la pratique des personnes en situation de handicap

Action partie prenante



Afin de lever les freins financiers d'accès à la pratique sportive, l'Etat a mis en place le dispositif Pass'Sport, offrant 50€ de déduction à l'inscription dans une structure sportive notamment aux personnes en situation de handicap, âgés de 6 à 30 ans. Les matériels sportifs adaptés ont été ajoutés à la liste des articles soumis à TVA réduite (5,5%) en 2022. Enfin, les prothèses et appareillages sportifs sont mieux pris en charge financièrement (annonce réalisée à l'occasion de la Commission Nationale du Handicap en 2022)¹³⁹.

— Programme « la relève » : À la recherche de compétiteurs paralympiques

Action partie prenante



Le programme « la Relève », lancé en 2019 par le CPSF, a tout d'abord été pensé dans l'optique de détecter des individus de 16 à 35 ans qui ont le potentiel d'être les futurs médaillés des Jeux de Paris 2024. L'enjeu s'est déplacé à mesure de l'avancée des Jeux et de leur imminence, alors que le haut niveau engage des calendriers de relativement longue durée. Cependant l'objectif reste inchangé : détecter les profils d'athlètes qui ont un projet de performance. En effet, le recrutement de compétiteurs par des Fédérations paralympiques permettrait de dynamiser ce secteur, de créer une émulation au sein des collectifs de préparation, mais aussi et surtout d'offrir des conseils et une offre sportive aux bénéficiaires. Cela participe également au changement de regard sur les personnes en situation de handicap, car ces dernières signent des performances parfois exceptionnelles qui permettent souvent de montrer que handicap peut rimer avec performance sportive.

Le programme mis en place consiste notamment dans une action qui se déroule sur une journée. Les participants y sont évalués sur leurs capacités physiques. A l'issue de ces tests, chaque participant se voit adresser une analyse individuelle de son profil ainsi que des orientations de pratiques correspondants à la fois au lieu d'habitation, aux aptitudes physiques et aux envies du participant. Pour que la journée d'action porte ses fruits, les inscrits sont ensuite suivis dans la phase de mise en route d'un projet sportif.

500 personnes

reçues en entretiens et orientées vers des clubs de proximité depuis 2019

11 fédérations paralympiques se sont engagées dans le programme

20 participants

ont intégré les équipes de France élite et 2 participants ont été sélectionnés aux Jeux Paralympiques de Tokyo et Pékin

¹³⁹ Pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/extension-de-la-tva-a-taux-reduit-aux-materiels-sportifs-utilises-par-les-personnes-en-situation-de>

— Être exemplaire en interne sur la question du handicap : un enjeu abordé et mis en œuvre par Paris 2024

Action
Paris 2024



Conscient de l'importance des enjeux, Paris 2024 s'attache à être exemplaire dans son fonctionnement interne et ses opérations commerciales. La diversité et l'inclusion font partie intégrante de la stratégie de recrutement de Paris 2024. Le plan d'actions des ressources humaines, formalisé en 2020, prévoit des actions de sourcing spécifiques, la formation des managers pour encourager le recrutement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, la formation des managers pour encourager le recrutement des personnes en situation de handicap, l'organisation de journées de sensibilisation au handicap, et la création d'un module « Inclusion et Diversité » proposé à tous les collaborateurs dès leur arrivée à Paris 2024.

Paris 2024 met également en œuvre une politique responsable des achats, qui inclut le secteur protégé et adapté. Paris 2024 travaille ainsi avec les principales têtes de réseaux du secteur du handicap (UNEA¹⁴⁰, APF France Handicap¹⁴¹ Entreprises, UNAPEI¹⁴², Réseau GESAT¹⁴³, Handeco), pour qu'elles puissent toutes bénéficier des opportunités économiques liées aux Jeux.

+80
entreprises
du secteur handicap
sont référencées
sur la plateforme
ESS 2024

1 action spécifique
a été menée à destination
des ESAT (Etablissements
et services d'aides par
le travail) parisiens
et de Seine-Saint-Denis
pour informer et accom-
pagner ces structures
dans l'accès aux marchés

¹⁴⁰ Union Nationale des Entreprises Adaptées.

¹⁴¹ Association des Paralysés de France.

¹⁴² Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés.

¹⁴³ Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA).

— Faire de Paris une ville plus accessible en particulier dans les lieux publics et les transports

Action
partie
prenante



© Joséphine Brüeder / Ville de Paris

Près de 350 000 visiteurs en situation de handicap seront donc accueillis lors des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques. Malgré les complexités de l'adaptation massive de l'espace public à l'accessibilité au vu de la variété d'acteurs à mobiliser, la Ville de Paris entend concevoir un environnement universellement accessible et tourné vers l'autonomie. La Ville de Paris s'est engagée à mettre en place 17 quartiers à accessibilité augmentée (QAA) permettant à tous et toutes (seniors, personnes en situation de handicap, familles...) d'accéder aux services de proximité indispensables : hébergement, commerces, santé, sport, écoles... Pour définir l'offre complète et proportionnée de services, des associations d'usagers ont été impliquées dès le départ. Un guide à destination des commerçants sur le handicap et les bonnes pratiques en matière d'accessibilité a également été élaboré pour faciliter l'adaptation des établissements.

Par ailleurs, les services techniques ont réalisé des travaux basés sur des diagnostics d'accessibilité de l'espace public menés dans ces 17 quartiers. Les abords des sites olympiques et paralympiques bénéficient d'une attention similaire pour le bon accueil de tous les visiteurs pendant les Jeux et au-delà.

5.3.2 Objectif #2 : L'égalité femmes-hommes, un sujet prioritaire et transverse au centre des attentions

L'égalité des genres et la lutte contre les discriminations est un axe stratégique inscrit dès la candidature dans l'ADN des Jeux de Paris 2024. En effet, l'attente sociale est très forte concernant les Jeux de Paris 2024, notamment car il s'agit des premiers Jeux de l'ère post « Me too ». Selon l'étude Kantar pour la FDJ et Paris 2024, Paris 2024 représente un enjeu fort pour l'évolution de la place des femmes : 76% des personnes interrogées estiment que Paris 2024 aura un impact bénéfique pour le sport féminin notamment sur :

- Le développement de la pratique en la rendant plus accessible, donc en contribuant à en lever les freins.
- La sensibilisation du grand public à la mixité dans le sport et dans l'espace public et à sa visibilité.
- Le développement de l'accès des femmes à des postes de gouvernance dans le domaine du sport.

Ainsi, Paris 2024 veut se positionner comme un acteur engagé de l'égalité femmes-hommes en :

- Faisant avancer la place des femmes dans le sport.
- Utilisant le sport comme outil pour participer à l'atteinte d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société.

Paris 2024 a également voulu, depuis la candidature, être le plus exemplaire possible, tout en utilisant des symboles forts d'engagement : les Jeux Olympiques de Paris 2024 seront les premiers Jeux paritaires de l'Histoire, et leur logo représente le visage d'une femme.

Afin de convertir ses symboles et ses engagements en projets concrets, Paris 2024 s'inscrit dans une démarche d'obtention d'un label d'État, qu'il a fortement contribué à créer : le Label terrain d'Égalité, détaillé dans les prochaines pages. Il s'agit là d'un cadre méthodologique engageant, d'un guide, mais aussi de critères d'évaluation spécifiques permettant au Comité d'organisation et à ses parties prenantes de s'attaquer aux volets multidimensionnels du sujet de l'égalité : le volet des ressources humaines, de la visibilité, de la lutte contre les discriminations, de la communication, du financement...

Au cours des dernières années, la lecture des enjeux pour penser le sport au féminin s'est déplacée de l'affirmation du droit des femmes à participer au sport dans toutes ses dimensions à **la recherche d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le sport** et à la transposition de ces avancées à la société de façon plus générale. Dans cette perspective, les champs d'action portent autant sur les conditions d'accès à la pratique sportive, qu'à celles aux fonctions de direction et d'encadrement du sport ou de sa valorisation médiatique, économique et sociale.

Les actions mises en place en matière d'égalité femmes – hommes par Paris 2024 et ses partenaires dans le cadre du volet inclusion s'inscrivent dans ce large scope cartographique, ce qui apparaît devoir **conduire à lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles et, in fine, à valoriser les bénéfices de la mixité par le sport**.

Plus précisément, on peut discerner dans les actions conduites trois principaux leviers de féminisation avec d'abord **une recherche de la féminisation de la visibilité du sport**, tant durant la compétition que dans l'organisation des événements sportifs plus généralement et, plus encore, en occupant davantage l'espace public « au quotidien ». On identifie ensuite **des actions qui œuvrent à la féminisation de la pratique sportive**, c'est-à-dire concrètement à son accessibilité par les femmes. Enfin, on repère **des actions qui portent sur la question de la féminisation dans l'exercice des responsabilités au sein des organisations** sportives. Ce dernier point constitue un enjeu majeur alors que seules 19 femmes ont été élues en tant que présidente d'une Fédération sportive à l'issue des élections de 2020 et 2021 et que seules 17 femmes exerçaient en tant que Directrice nationale au 25 mai 2022¹⁴⁴.

Un travail mené pour développer la pratique des jeunes filles et des femmes en facilitant l'accès et en participant à en lever les barrières

Au-delà de l'accessibilité à la pratique fédérée ou organisée, des actions mises en place se sont intéressées à des situations de blocage particulièrement fortes, et notamment à la question de la pratique des femmes dans l'espace public. Cette question interroge tout à la fois des sujets d'auto-censure, de relations femmes – hommes que des dimensions d'aménagement urbain, de sociologie (pauvreté, précarité, flexibilité) et de spécialisation sociale et genrée des espaces.

PROMOUVOIR UNE PRATIQUE ACCESSIBLE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Paris 2024 part d'un constat simple : l'accès au sport est un droit, néanmoins, il est toujours plus difficile à tous les âges d'y avoir accès quand on est une fille, une jeune femme ou une femme. Cela démarre ainsi dès le plus jeune âge. La cour de récréation est un lieu propice à la pratique de l'activité physique offrant aux enfants des occasions régulières de pratiquer une activité physique :

→ Les garçons et les filles pratiquent une activité physique modérée à vigoureuse pendant **31 % et 24 % du temps alloué à la récréation**.

→ Les **garçons accumulent entre 1260 et 1 500 pas et les filles entre 910 et 1 100 pas** pendant une récréation de 15 minutes permettant aux premiers d'atteindre entre **5% et 40%** de leur activité physique quotidienne pendant la récréation et entre **5 % et 31%** pour les secondes.

¹⁴⁴ Source : rapport de synthèse « Pour la féminisation du sport français Bilan et perspectives sur l'évolution des licenciées et la situation des femmes dans le mouvement sportif » accessible ici : <https://www.sports.gouv.fr/media/5627/download>

Si ces chiffres issus de diverses études internationales démontrent l'aspect positif de la cour de récréation sur l'activité physique des enfants, il met également en lumière un écart de pratique entre filles et garçons. Plusieurs chercheurs, sociologues et anthropologues ont en effet démontré que :

- Les garçons ont tendance à **occuper le centre de la cour avec des jeux de ballons** pendant que les **jeunes filles sont reléguées** à la périphérie de la cour.
- Les **garçons bénéficieraient davantage des espaces de jeux collectifs**, ce qui leur permet de se dépenser et déplacer fortement (foot, basket, tennis de table).
- Les filles, cantonnées aux espaces périphériques de la cour, **privilégieraient la marche ou préféreraient rester assises** et pratiqueraient donc moins d'activité physique.

Le design actif se caractérise par la libre utilisation, l'incitation, l'approche usager et la qualité urbaine. Ceux-ci peuvent guider des aménagements aussi divers que des parcours sportifs, l'éclairage et le mobilier urbain, les espaces verts, la signalétique, les cheminements piétons, les promenades végétalisées, les pistes cyclables, etc.

A l'école, le design actif consiste à aménager les cours d'école en un cadre attractif et sportif pour le bénéfice de tous et permettre ainsi au bâtiment scolaire de jouer un rôle important dans le développement de la pratique sportive. Les installations sont légères et faciles à mettre en œuvre (marquage au sol et au mur, passerelles, parcours, jeux, signalétique, relief) et prennent la forme de dispositifs ponctuels (mobilier, peinture, structures de jeux). Ces aménagements peuvent enfin être imaginés à travers une méthode de conception participative des enfants.

Mettre à disposition des aménagements et des structures variés et sans fonction particulièrement définie, permet des appropriations multiples ou des détournements qui laissent place à la créativité, la spontanéité et l'imaginaire. Cela favorise également une meilleure interaction entre filles et garçons, entre élèves d'âges différents et développe l'entraide et l'empathie.

Concrètement, Paris 2024 a produit un **guide de design actif pour des écoles actives et non genrées**, qui est aujourd'hui à disposition des municipalités qui voudraient construire ou rénover une école.

— Un calendrier veillant tout particulièrement à l'équilibre des genres



Action
Paris 2024



Paris 2024 a cherché à agir pour renforcer la place des femmes dans le sport en tant qu'organisateur du plus grand événement sportif au monde. Alors qu'en 1900 les Jeux de Paris étaient les premiers à accueillir des athlètes féminines, la volonté a été de s'approprier cette fois à organiser les premiers Jeux Olympiques et Paralympiques paritaires en termes de nombre d'athlètes mais en veillant également à ce que cette dimension paritaire infuse les autres pans de l'organisation, y compris en matière d'exposition médiatique et d'organisation des compétitions. Après avoir choisi un visage de femme comme emblème, Paris 2024 a défini un calendrier des épreuves olympiques et paralympiques, en veillant tout particulièrement à l'équilibre des genres pour les sessions de « *prime time* » afin de valoriser les athlètes et le sport féminins auprès du public, notamment des jeunes filles et des jeunes garçons.

— Terrain d'égalité : un label moteur d'exigence et de qualité pour la féminisation des événements sportifs (avant et pendant leur tenue)



©Klaus Ve/Getty Images

Action
partie
prenante

État d'avancement
de l'action :

Déploiement



Créé par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, le ministère des Sports et la Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) sous l'impulsion de Paris 2024 dès la candidature, en collaboration avec de nombreux acteurs du monde sportif, le label « Terrain d'égalité »¹⁴⁵ est une mesure du Plan Héritage de l'État pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Intimement convaincu du rôle du sport et de la responsabilité des organisations sportives dans la promotion de l'égalité des genres, de la diversité, de l'inclusion et dans la lutte contre toutes formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 s'est engagé auprès de l'État dès la création de ce label d'État.

Ce label est un reflet de la stratégie Égalité et Diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du Comité. Cette démarche de participation à la création d'un cadre normatif sur ces sujets et de candidature à l'obtention d'un label en découlant, inédite pour un Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, relève d'une vraie nécessité mais également d'une vraie responsabilité.

Le label Terrain d'égalité valorise les grands événements sportifs internationaux, ponctuels ou récurrents, qui s'engagent pour l'égalité et contre toutes formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la labellisation engagent les organisateurs à :

- Être acteurs du changement, en faisant de l'événement sportif un espace de confiance, de sécurité et de convivialité pour toutes et tous.
- Entreprendre une dynamique vertueuse lors de la préparation puis de l'organisation des événements sportifs en France, à travers notamment un objectif de parité et de diversité au sein des équipes salariés et de volontaires.
- Être exemplaires en mettant en place des dispositifs de prévention et de signalement.
- Faire rayonner ces engagements et objectifs aux niveaux national et international.

L'obtention du label est conditionnée au respect d'un cahier des charges d'une vingtaine de critères, tels que la formation des équipes salariées et bénévoles sur les thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, l'accessibilité de l'événement sportif à tous les publics quelle que soit leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur origine ethno-raciale, la promotion d'une communication égalitaire, non-discriminatoire et exempte de tout stéréotype, ou encore prévoir une cellule d'écoute et de signalement à destination des salariés et spectateurs.

Les candidatures seront instruites par Afnor Certification, opérateur de labellisation, puis soumises à une commission d'attribution pluraliste.

En candidatant à ce label, les objectifs et motivations de Paris 2024 sont multiples :

- En faire un outil de pilotage, de mobilisation et de progression en interne pour s'inscrire dans une démarche d'exemplarité à assurer en matière d'égalité femmes/hommes, de promotion de la diversité et de lutte contre toutes formes de discriminations ;
- Faire rayonner ces causes, notamment auprès du mouvement sportif national et international tout en participant à l'héritage méthodologique et normatif de ce label ;
- En faire un outil de plaidoyer pour augmenter la pratique sportive féminine, permettre une meilleure représentation des femmes et des minorités dans les métiers du sport, favoriser l'émancipation des jeunes filles par le sport et promouvoir la diversité dans un cadre plus sûr.

Cet outil permet également de participer à l'amélioration de politiques salariales égalitaires dans le secteur de l'événementiel sportif, en dédiant tout un volet du label à des critères internes de respect de l'égalité femmes – hommes au niveau des ressources humaines par exemple.

¹⁴⁵ Pour en savoir plus : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/ouverture-des-candidatures-au-label-detat-terrain-degalite-pour-les-grands-evenements-sportifs>

— Paris Sportives : lever des barrières d'accès des femmes à la pratique dans l'espace public, en favorisant l'encadrement et le travail associatif

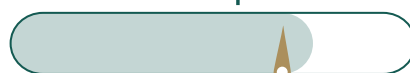


©Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Action
partie
prenante

État d'avancement
de l'action :

Déploiement



Une étude menée par Kantar réalisée pour FDJ¹⁴⁶ et Paris 2024 révèle que les femmes ont des attentes très fortes autour de la création d'infrastructures adaptées : 30% d'entre elles veulent davantage de clubs et de lieux de pratique dédiés aux femmes. Ainsi, le projet Paris Sportives¹⁴⁷ est né de la collaboration entre la Ville de Paris et Paris 2024 en 2019 avec l'objectif de long terme de permettre aux femmes d'utiliser les Terrains d'Education Physique (TEP) trop souvent investis très inégalement par les hommes et de faciliter leur accès à la pratique sportive et à l'espace public. Le projet consiste en une incitation des associations à organiser, avec le soutien logistique de la Ville de Paris, des séances d'animations sportives à destination des femmes sur l'espace public et en particulier sur les TEP en accès libre. Le projet vise donc à favoriser la mixité des terrains et propose d'accompagner plusieurs clubs parisiens et des associations de quartier pour financer l'organisation d'activités sportives régulières.

¹⁴⁶ Pour en savoir plus : [https://cnosfranceolympique.com/cnosf/fichiers/File/MIXITE/infographie_barometre-sport-fminin_faj-paris-2024-\(1\).pdf](https://cnosfranceolympique.com/cnosf/fichiers/File/MIXITE/infographie_barometre-sport-fminin_faj-paris-2024-(1).pdf)

¹⁴⁷ Plus d'informations à retrouver sur le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/21-clubs-font-faire-du-sport-en-exterieur-aux-parisiennes-20246>

Le travail évaluatif mené par l'ORME et les chercheurs de l'Université Gustave Eiffel, sous le pilotage de la Ville de Paris et de Paris 2024, a permis de mettre en avant que « **les associations ont créé une offre de services inédite qui permet à des milliers de femmes de pratiquer une activité sportive sur les TEP** ». Cette pratique dans des espaces ouverts, en plus de permettre aux femmes de pratiquer, « donne de la visibilité à la pratique féminine et socialise celle-ci ».

« *Oui c'est vrai. Au début, je n'en ai pas vu, pas beaucoup, mais récemment, franchement cette année, il y en a. Et elles sont beaucoup, c'est cool !* »

— Témoignage d'un usager, TEP Charonne-Lepeu

Trois préconisations ont pu être formulées pour envisager les suites à donner à l'action :

→ Du point de vue des modalités de l'action : définir des créneaux horaires dédiés à des publics ciblés, notamment les femmes, créer une communauté de pratiquantes, faire intervenir des médiateurs pour veiller au partage du terrain et au respect des priorités pour les publics prévus sur le planning de l'équipement ;

→ Du point de vue du contenu de l'action, ou de ses formes : créer des événements sportifs parrainés par des sportives de haut niveau, proposer des compétitions opposant des équipes mixtes, combiner des matchs avec des démonstrations ou concours d'adresse ;

→ Du point de vue des infrastructures, leur amélioration à divers titres (sécurité, confort, diversité des pratiques possibles, nombre).

55

associations

lauréates Paris Sportives en 2022 et 2023

En 2022 :

2 855

femmes ont bénéficié du dispositif au sein de

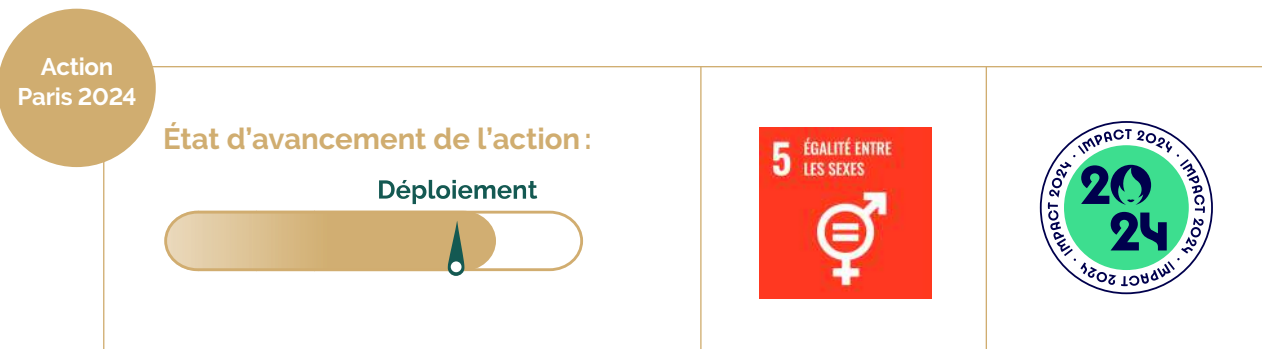
12 arrondissements

(dont 10 ayant mis en place des séances régulières)

et **40 séances régulières**

ont été encadrées par semaine

— Impact 2024 sport féminin : un appel à projets pour renforcer la pratique sportive des femmes à tous les âges



Selon le baromètre FDJ-Paris 2024 « Sport au féminin » réalisé par Kantar, 84 % des femmes pratiquent une activité sportive. La pratique des femmes progresse mais n'atteint pas les niveaux d'activité définis par l'OMS pour être en bonne santé : seulement 59 % des femmes pratiquent une activité physique et sportive au moins une fois par semaine (contre 69 % pour les hommes).

Paris 2024 et FDJ ont ensemble voulu tirer les enseignements du baromètre et cherché à renforcer l'appel à projets « Impact 2024 » en créant une catégorie spécifique au développement de la pratique sportive féminine.

L'objectif consistait à accompagner un maximum de projets structurants qui répondent aux envies et besoins des femmes (bien-être, santé, condition physique), à leur situation personnelle et à leur désir de pratiquer une activité physique plus librement. Des projets sur la place des femmes dans le sport, dans les instances de gouvernance sportive ou dans les médias étaient également visés.

Les projets retenus participent ainsi à lever les freins d'accès à la pratique identifiés par l'étude. Par exemple, certains avaient pour objectif de **faciliter la pratique sportive (notamment des mères de famille) car l'un des freins principaux à la pratique cité par les personnes interrogées est le rythme de vie** : le rythme de vie reste le premier frein identifié par les femmes à la pratique du sport, notamment en raison de créneaux horaires inadaptés pour 27% d'entre elles, ou de leur situation familiale pour 20% d'entre elles.

EXEMPLE DE PROJET IMPACT 2024 PARTICIPANT À LEVER CE FREIN :

→ **Projet « Les mères et les enfants d'abord » de Capoeira Viola**

Description du projet :

Des ateliers hebdomadaires, pour les mères de familles ne pratiquant aucune activité physique, de gymnastique douce appelée spécifiquement « détente corporelle », en partenariat avec la PMI Tchaïkovski, les écoles élémentaires Evangile et Doudeauville, le collège Aimé Césaire. Des cours dispensés aux horaires choisis par les mères. Actuellement, l'association touche principalement les jeunes et les femmes à la retraite, vivant dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) au nord du 18ème arrondissement de Paris.



30%
des ressources globales du Fonds de dotation Paris 2024 consacrées au soutien de projets portant spécifiquement sur le développement de la pratique sportive des femmes et sur l'émancipation des femmes par le sport

42%
de bénéficiaires féminines au sein des projets lauréats Impact 2024

La contribution de FDJ aux appels à projets « Impact 2024 » du Fonds de dotation a permis de soutenir **+ de 20 projets supplémentaires** pour développer la pratique sportive féminine

— Le club des 300 femmes dirigeantes, un accompagnement pour les femmes dirigeantes de demain qui trouve son public et transforme ses premiers essais



Beaucoup moins représentées que les hommes sur les postes de cadre technique comme sur les fonctions de dirigeantes, les femmes ont un rôle et une place à renforcer dans le sport au-delà de la pratique elle-même. C'est l'engagement pris par Paris 2024 et le CNOSF qui met en place l'action Femmes dirigeantes : identifier, valoriser et accompagner un nombre important de femmes d'ici à 2024 afin qu'elles puissent accéder à des postes à responsabilité.

L'objectif est de faire tendre les Fédérations vers la parité. Le Club des 300 est ainsi un programme d'accompagnement pour les femmes engagées bénévolement dans le sport ou souhaitant l'être. Ce programme a pour objectif de permettre aux Fédérations de répondre à l'obligation légale du 2 mars 2022 sur la parité dans les instances nationales d'ici 2024. La loi prévoit la même obligation pour les instances régionales en 2028.

Dans ses développements, l'action consiste à :

- Un programme d'accompagnement des femmes aux fonctions de dirigeantes.
- Des sessions d'accompagnement e-learning et en distanciel.
- Des temps de rassemblement et de mise en réseau.

Des principes ont été identifiés comme des conditions de réussite et comme des leviers à l'atteinte des objectifs : l'esprit de promotion pour une convivialité nécessaire à la réussite et la valorisation de profils à tous les niveaux du mouvement sportif.

Le dispositif est déployé en deux temps : une première promotion de 150 lauréates a été recrutée avec une représentation intéressante du point de vue des territoires comme des Fédérations, avec un accompagnement s'étalant d'octobre 2022 à octobre 2023. Une seconde promotion a été recrutée au printemps 2023 pour un démarrage de la formation en octobre et une fin en octobre 2024.

L'action s'accompagne et peut s'appuyer sur un site Internet qui favorise la détection des futures dirigeantes au sein du mouvement sportif français et leur engagement (<https://clubdes300.franceolympique.com/>), et qui permet aux participantes de disposer d'un espace dédié.

À date, les travaux de consolidation des données de réalisations sont en cours, et leurs analyses méritera une prise de recul. Un premier indice d'intérêt réside dans la réception de l'action, et le fait que la première promotion ait atteint un volume de 150 lauréates indique d'une part que l'objectif de 300 est réalisable et d'autre part que les objectifs du projet, s'ils s'inscrivent dans un agenda stratégique et législatif, répondent également (et surtout) à une demande sociale (émanant des femmes bénévoles, comme du mouvement sportif plus largement).

De premiers retours de nature qualitative indiquent par ailleurs des éléments encourageants sur ce qu'apporte l'action, qui seront à confirmer, qu'il s'agisse de l'amélioration de la confiance en soi pour les lauréates ou de l'engagement effectif des femmes dans le mouvement sportif : **une des lauréates a déjà été élue au Conseil d'Administration de sa Fédération.**



Un travail mené pour favoriser la visibilité sportive des femmes dans les Jeux de Paris et dans les événements sportifs en général dans l'espace public.

Le sujet de la visibilité sportive des femmes a été pris à travers deux angles majeurs, l'un portant sur la visibilité en général dans l'espace public, l'autre davantage sur l'aspect de la place et du rôle des femmes dans les événements. En l'espèce, le travail a porté tout aussi directement sur l'organisation des Jeux de Paris 2024 eux-mêmes que sur les organisations de futurs événements. De fait, l'ambition dessinée et que les actions cherchent à atteindre, qu'on se situe sur le terrain de l'espace public ou des modalités de faire et de programmer un grand événement, porte sur une trace durable et pérenne.

— 70 collectivités « Terre de Jeux 2024 » (re)nomment leurs infrastructures sportives avec des noms d'athlètes et de personnalités féminines



©Westend61 / Getty Images

La représentation équilibrée des genres dans l'espace public est l'un des prérequis à l'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, avant que ne s'engage l'organisation des Jeux, seules 1% des infrastructures sportives portaient des noms de femmes. Pour contribuer à changer la donne, à travers son programme « Sport et Parité », le label « Terre de Jeux 2024 » de Paris 2024 a invité les collectivités de l'ensemble du territoire français à donner à leurs infrastructures sportives un nom à l'image d'une personnalité féminine idéalement liée à leur territoire, qu'elle soit issue du monde sportif ou non. Il s'agissait pour les collectivités de renommer leurs complexes sportifs dont le nom actuel n'est pas genré, et de nommer leurs futurs équipements selon ce principe. En s'engageant dans ce dispositif, les collectivités pouvaient notamment donner un visage et une histoire à leurs équipements sportifs, être au cœur d'un projet national d'égalité et de promotion du sport féminin, et faire vivre le lien qui les unit aux figures féminines qui font leur fierté.

Action
Paris 2024



70
collectivités
labellisées « Terre
de Jeux 2024 » ont
été organisées

Le Conseil de Paris
décide de baptiser
l'esplanade
de l'enceinte de la
Porte de la Chapelle
« Esplanade Alice
Milliat »

5.3.3 Objectif #3 : L'insertion des personnes éloignées du marché de l'emploi, une préoccupation majeure, des avancées multiples

Paris 2024 s'est engagé, avec ses partenaires, à **organiser un événement qui profite de façon durable et partagée aux demandeurs d'emploi et plus particulièrement à ceux qui sont les plus éloignés des « codes » du marché du travail**. Cette ambition est incarnée par de nombreux programmes mis en œuvre pour « faire des Jeux un tremplin vers l'emploi et l'insertion professionnelle ».

Les actions mises en place ont permis de développer un travail sur des entrées complémentaires entre elles et répondant à différents types de besoins et/ou de situations concernant le public le plus éloigné de l'emploi. Quatre entrées paraissent notamment pouvoir se distinguer, avec 1) **le souci que l'opportunité des Jeux en termes d'emploi concerne les publics les plus en difficulté** ou « qui en ont le plus besoin », 2) **l'utilisation du sport comme un outil pour la construction de parcours d'insertion**¹⁴⁸ 3) en particulier **dans la phase de médiation à l'emploi**, c'est-à-dire **dans la mise en relation employeurs – candidats**, et enfin 4) avec **le sujet de l'entrepreneuriat en matière d'impact social du sport**, pour que celui-ci puisse également être envisagé à destination d'un public en difficultés.

LE SPORT, OUTIL DE MÉDIATION À L'EMPLOI

La mise en œuvre du volet sur le champ de l'inclusion professionnelle a permis de travailler sur l'utilisation du sport comme un outil de médiation à l'emploi, c'est-à-dire dans la mise en relation entre des employeurs-recruteurs et des professionnels-candidats avec un profil plus particulièrement éloigné de l'emploi. De fait, le sport apparaît alors comme un support permettant de se positionner notamment sur des enjeux de lutte contre les discriminations, en accompagnant de nouvelles manières d'opérer la mise en lien, d'éviter l'auto-censure et de révéler les talents des candidats en évitant les écueils que leurs profils peuvent rencontrer habituellement.

¹⁴⁸ De nombreux travaux de recherche ont été conduits et ont démontré l'impact du sport sur les trajectoires d'insertion professionnelle. Citons les travaux de Nicholas A. Scott et Justin Richards, publié dans le « European Sport Management Quarterly » en 2016 « The Role of Sport in the Transition to Work for Disadvantaged Young People », de Jeroen Scheerder et al., publié dans « European Sport Management Quarterly » en 2008 « Sport and Employment: Factors of Employability in Flanders » ou de Sue Abbott et al. « The impact of sport on the development of employability skills: A case study of the sport leaders UK award » publié dans « Sport, Education and Society » en 2012. En France les travaux de William Gasparini (Gasparini, William, et Sandrine Knobé. « Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion ». *Déviante et Société*, vol. 29, no. 4, 2005, pp. 445-461) ou de François Le Yondre (Le Yondre, François. « Des corps incertains. Redynamisation des chômeurs par le sport ». *Le Sociographe*, n° 38, 2012, p. 83-92, Le Yondre, François. « Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle ». *Informations sociales*, vol. 187, no. 1, 2015, pp. 72-78, Le Yondre, F. « L'insertion par le sport : croyances à déconstruire et savoirs à formaliser ». *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 2016 doivent être mis en mentionnés.

— « Impact 2024 - Du Stade Vers l'Emploi » : le sport pour recruter autrement



Inspirée d'une initiative locale de la Ligue régionale d'athlétisme des Hauts-de-France, et lancée dès 2020 à l'initiative de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), Pôle Emploi et Paris 2024, l'opération nationale « Impact 2024 - Du stade vers l'Emploi »¹⁴⁹ est née à l'échelle de la région des Hauts-de-France en 2019. Ce dispositif permet de **tester de nouvelles formes de recrutement sans CV, en valorisant les compétences liées ou promues dans le cadre de la pratique sportive et qui sont transférables dans le monde professionnel** : l'esprit d'équipe, la persévérance, la réactivité, la communication ou encore la capacité à être force de proposition. **Le sport peut ainsi être utilisé comme outil de repérage de ces compétences transverses.** Le principe des événements « Impact 2024 - Du Stade Vers l'Emploi » est d'organiser la rencontre entre recruteurs et demandeurs d'emploi autour d'activités sportives le matin, d'un moment de convivialité le midi (avec un déjeuner partagé) et d'un job dating l'après-midi. Pour y participer, les demandeurs d'emploi n'ont pas besoin de diplôme ni de qualification.

Le déroulé de la journée est rythmé par des activités sportives dans la matinée, sous forme de mini ateliers, en équipes et sous anonymat complet. Les équipes sont composées par des demandeurs d'emploi et d'un ou de responsable(s) de recrutement des entreprises participantes. Ces ateliers se déroulent sous le regard d'encadrants sportifs et de conseillers Pôle emploi. Ces activités sportives ont pour but de faire ressortir les savoir-être des candidats, mais aussi leurs qualités professionnelles, humaines et relationnelles (esprit d'équipe, capacité d'écoute, rigueur). L'anonymat est levé au moment du job dating en tout début d'après-midi seulement. Le moment convivial du midi est donc toujours partagé sans savoir qui est qui.

Fort des résultats obtenus lors des premières expérimentations, le dispositif est soutenu financièrement par Impact 2024 et cinq Fédérations sportives sont désormais impliquées dans l'organisation de Jobs dating sportifs aux côtés de Pôle Emploi : les Fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Tennis de table, de BasketBall et de Rugby.

Ces Jobs dating sportifs, à l'instar des opérations « Impact 2024 - Du stade vers l'emploi », figurent au sein de la proposition 1 « Soutenir et déployer les opérations « hors les murs » portées par les Missions locales, les agences Pôle Emploi, les acteurs de la formation et de l'emploi dans le rapport de la mission de préfiguration de France Travail, avec un objectif de 50 000 demandeurs d'emplois sur 500 opérations d'ici 2024 associant clubs de sport, ministères, Paris 2024, collectivités et acteurs de l'insertion et l'emploi. L'opération « **Impact 2024 - Du stade vers l'emploi** » figure en bonne place de la feuille de route interministérielle pour le développement de l'emploi et de l'insertion par et dans le sport au sein de l'axe 3 « **le renforcement du rôle social des acteurs du sport** ».

¹⁴⁹ <https://www.pole-emploi.org/regions/pays-de-la-loire/actualites/fevrier2023/du-stade-vers-lemploi-les-valeurs-du-sport-au-service-de-lemploi.html?type=article>

« Cet "événementiel" est tout simplement génial par son concept et son fonctionnement. Il permet un contact et des échanges plus sincères et détendus qu'aucun autre entretien individuel n'autorise. »

— Un jeune demandeur d'emploi

« C'est un dispositif innovant qui, derrière la pratique sportive permet de révéler des qualités nécessaires dans l'emploi comme l'écoute, le respect des consignes, le sens du collectif, l'esprit d'équipe. »

— Un gérant d'un hypermarché

« Ces jobs dating sportifs nous permettent de mieux identifier les compétences socio-professionnelles et le savoir-être des candidats. »

— Isabelle, Ressources humaines chez EDF

100

opérations réalisées en 2022 et 300 opérations programmées en 2023

5

Fédérations sportives impliquées : Les Fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Tennis de table, de BasketBall et de Rugby

8 200

demandeurs d'emploi accueillis et mis en relation avec près de 1 500 entreprises

En 2022

39% des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi un mois après leur participation au job dating et **67%** six mois après

Un travail mené pour que l'opportunité des Jeux profite aux publics les plus éloignés de l'emploi

Pour que les opportunités des Jeux en termes économiques et d'emploi bénéficient y compris à celles et ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail, Paris 2024 a mis en place une série d'actions qui permet de répondre aux besoins de ces publics de manière proactive, alors qu'il apparaît que lesdites opportunités leur échapperaient largement sans des solutions adaptées voire dédiées. De fait, des actions ont ainsi été conduites 1) plus spécifiquement sur les offres d'emplois, en cherchant à faciliter leur accessibilité aux publics éloignés, 2) en cherchant à ajuster les compétences proposées aux besoins du marché de l'emploi via notamment la formation aux besoins du marché de l'emploi via notamment la formation et encore 3) en activant les clauses sociales avec la mise en place d'une charte dédiée.

On identifie d'abord des actions pour rapprocher les publics en difficultés des offres d'emplois liées aux Jeux, à l'exemple de la plateforme Emplois 2024.

— Les « Cités de l'emploi des Jeux » pour utiliser le sport à de fins d'insertion professionnelle et saisir les opportunités d'emploi des Jeux



Les Cités de l'Emploi, dessinées début 2020, proposent une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, pilotée par le Préfet. En appui du pilier « Emploi et développement économique » des contrats de ville, ce collectif d'acteurs, institutionnels et associatifs, vise à garantir aux résidents des quartiers prioritaires les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population. Cadre de coopération agile, les Cités de l'emploi assurent, par la mobilisation conjointe du Service Public pour l'Emploi (SPE), des entreprises et des structures propres à la politique de la ville, le repérage, la remobilisation et l'accompagnement vers l'emploi des habitants des QPV. Ainsi, elles constituent à la fois un vecteur d'atterrissage des dispositifs de droit commun au bénéfice des habitants, et un instrument permettant d'expérimenter l'identification de publics invisibles et la levée des freins périphériques d'accès à l'emploi.

Les Cités de l'emploi des Jeux, répondent au besoin d'expérimenter l'utilisation du sport dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle et de saisir les opportunités induites par l'organisation des Jeux. L'action consiste en la mise en œuvre d'un appel à projets à destination des territoires labellisés Cité de l'Emploi (84 territoires) et Terre de Jeux. Cet appel à projets comporte deux axes :

01 — Capitaliser sur l'effet Jeux en utilisant le sport comme outil de repérage, de remobilisation et/ou de levée des freins à l'emploi.

02 — Faire bénéficier les habitants des territoires des opportunités d'emploi liées au Jeux en proposant un accompagnement renforcé à la création d'entreprises dans les filières des Jeux. Le public cible de cet Appel A Projets (AAP) sont les habitants des quartiers prioritaires de la ville. Les projets sélectionnés, s'appuyant sur les Cités de l'Emploi, comptent sur des consortiums d'acteurs déjà mobilisés sur les territoires et ayant travaillé collectivement sur un diagnostic territorial de l'emploi. L'innovation sociale du projet repose sur l'essaimage de la Cité de l'Emploi des Jeux sur le territoire national et sur la mobilisation des capacités d'animation de l'ANCT pour faire partager les bonnes pratiques issues de ces projets à l'ensemble des acteurs qui travaillent dans les quartiers prioritaires.

L'impact social du projet repose sur l'utilisation des Jeux de 3 manières :

- Pour les Jeux : en travaillant sur les filières économiques en lien avec les Jeux permettant d'inscrire la création d'entreprise dans un contexte concret tout en donnant aux territoires de nouveaux moyens d'agir.
- Par les Jeux : en capitalisant sur l'engouement populaire pour mobiliser les publics et les professionnels de l'insertion permettant de créer des coopérations solides entre structures du territoire.
- Pour l'héritage des Jeux : d'une part en ancrant de nouvelles pratiques pour les professionnels de l'insertion et de nouveaux partenariats avec les professionnels du mouvement sportif et d'autre part en accompagnant les publics vers des filières pouvant être mobilisées après les Jeux.

Des projets portés, pour moitié, directement par les Cités de l'emploi (13 projets) et par des partenaires (14 projets) dont 8 associations sportives et 5 acteurs de proximité.

→ **84%** des projets ont démarré, les lauréats ayant jusqu'à décembre 2023 pour réaliser les actions

→ **80%** des projets mettent en place des actions renforçant le savoir-être par le sport

→ **70%** des projets proposent des ateliers autour du projet professionnel des bénéficiaires (rédaction de CV, etc.)

→ **60%** des projets organisent des découvertes de métiers autour des Jeux et du sport renforçant ainsi l'héritage social, solidaire et inclusif des Jeux Olympiques et Paralympiques

La moitié des projets proposent un accompagnement à l'acquisition de compétences transversales (confiance en soi, leadership, savoir-être, etc.) et du coaching mentorat autour du projet professionnel (atelier de soutien à la rédaction d'un CV, etc.)

→ **29** disciplines olympiques présentes au programme de Paris 2024 sont proposées et 7 disciplines paralympiques. D'autres sports sont proposés comme le softball féminin, le baseball, le karaté, du yoga et l'eSport

→ **23** projets visent les 16-25 ans, 3 les seniors et 4 les personnes en situation de handicap. 5 projets ciblent exclusivement les femmes

→ Au total, près de 3 500 bénéficiaires sont attendus d'ici décembre 2023

→ A ce jour, **750 bénéficiaires** ont été accompagnés par ce dispositif original

Un travail mené pour utiliser le sport comme un outil dans les parcours d'insertion des publics en difficultés

Le sport peut être mobilisé comme un levier permettant de favoriser l'emploi des publics en difficultés. Il peut en effet être utilisé pour conduire et accompagner les parcours d'insertion de différentes manières :

→ En intervenant sur des enjeux de remobilisation, alors que ce public est souvent confronté à des freins périphériques à l'emploi (estime de soi, manque de confiance en soi, absence de réseau ou faiblesse du réseau, etc.)

→ En travaillant sur les aspects de sourcing, en l'espèce moins pour « découvrir des talents » que pour identifier et raccrocher des publics dits « invisibles ». Le sport permet alors de toucher des personnes que d'autres dispositifs ne parviennent pas ou plus à engager dans des parcours d'insertion.

— L'action Inser'Sport, pour aider les dispositifs qui accompagnent les personnes en recherche d'emploi



Et si le sport constituait un véritable tremplin pour l'emploi, notamment pour les personnes les plus éloignées du marché du travail? Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et Paris 2024 ont répondu par l'affirmative à cette question, en lançant l'appel à projets Inser'Sport. Cette initiative lauréate Impact 2024 vise à :

- Développer et renforcer d'une part les expérimentations de mobilisation des publics éloignés ou en recherche d'emploi, par le sport.
- Favoriser le sourcing, grâce au sport et aux Jeux, des publics vers des actions d'accompagnement à l'insertion et à l'emploi.
- Renforcer l'appropriation de la dynamique impulsée par les Jeux Olympiques et Paralympiques par les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion et favoriser leur intégration dans l'écosystème du projet Olympique et Paralympique.

D'un montant de 300 000 euros, Inser'Sport est cofinancé à parité par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (150 000 euros) et le Fonds de dotation Paris 2024 (150 000 euros).

Sur 50 candidatures, **20 structures ont été désignées lauréates et mettent en place leurs actions en partenariat par des acteurs de l'insertion et des acteurs du sport depuis le début de l'année 2023**, comme Job IRL (Job In Real Life), la Ligue des jeunes talents ou la Coopérative Pointcarré.

Alliées à des actions plus traditionnelles d'aide à la recherche d'emploi, les activités sportives inscrites dans ces projets doivent permettre de préserver la santé des bénéficiaires, de favoriser leur mobilité, de renforcer leur motivation, leur mobilisation dans les parcours d'accompagnement, leur esprit d'équipe, leur confiance en soi et de profiter de temps de décompression et de sociabilité. Les résultats de ces expérimentations seront observables dans les mois à venir, et feront l'objet d'investigations spécifiques.

En outre, d'autres programmes et projets sont mis en œuvre :

→ Le programme « 2024 : Toutes championnes, Tous champions! »¹⁵⁰ développé par l'établissement public territorial Plaine Commune et la Ville de Paris depuis 2019 pour offrir un accompagnement de long terme aux publics les plus éloignés de l'emploi.

→ Différentes actions d'insertion socio-professionnelle, notamment en Seine-Saint-Denis, avec par exemple l'association APART¹⁵¹, pour permettre aux jeunes habitants de la Seine-Saint-Denis d'entrer en contact avec les entreprises du département, avec l'association Pass'Sport pour l'Emploi¹⁵² pour permettre aux jeunes en rupture avec le système éducatif de se remobiliser par le sport afin de trouver leur voie professionnelle et de décrocher un emploi.

D'un montant de
300 000€
Inser'Sport est cofinancé à parité par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (150 000 euros) et Le Fonds de dotation Paris 2024 (150 000 euros)

Sur **50** candidatures, **20 structures ont été désignées lauréates** et mettent en place leurs actions à travers des partenariats entre acteurs de l'insertion et acteurs du sport depuis le début de l'année 2023

¹⁵⁰ Pour en savoir plus : <https://www.epec.paris/2024-toutes-championnes-tous-champions>

¹⁵¹ <https://assoapart.com/>

¹⁵² Pour en savoir plus : <https://sport-pour-l-emploi.com/>

L'ENTREPRENARIAT À IMPACT SOCIAL DU SPORT POUR LES PLUS ÉLOIGNÉS

— Le dispositif Impact 2024 - Start-Up Challenge : une formation gratuite vers l'entrepreneuriat

Action
Paris 2024

Paris 2024 et l'association « Les Déterminés » se sont lancés dans un programme de formation gratuite pour accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social autour des valeurs du sport et de l'inclusion en Ile-de-France. Ce programme d'accompagnement de 5 mois à raison de 2 jours par semaines est destiné à des porteurs de projets issus de Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

2
promotions
lancées,
bénéficiant
à 64% de femmes

75%

de taux de
création
d'entreprise

31
participants
sur les deux
promotions

100%

des bénéficiaires
recommande-
raient la
formation

— Place d'avenir : une opération de coaching-recrutement sous forme de tournée et rivée sur le public des jeunes alternants des quartiers populaires ou en situation de handicap

Place d'Avenir est une tournée événementielle organisée par Sanofi en partenariat avec Mozaïk RH (cabinet de recrutement et conseil en stratégie d'inclusion) dédiée au recrutement des jeunes alternants. Cette opération vise à favoriser l'égalité des chances auprès des jeunes issus de QPV et des jeunes en situation de handicap. **L'ambition du projet s'attache à révéler le potentiel de tous les talents et de lutter contre l'autocensure des jeunes** : 71% d'entre eux « s'autocensurent » par manque de confiance. Un sentiment exacerbé dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville où 75% des jeunes confient s'autocensurer, en raison d'un sentiment de manque d'expérience (78%) et de compétences inadaptées (38%)¹⁵³.

La 3^{ème} édition du 4 mai au 6 juin 2023 (dans 9 villes : à Aubervilliers, Saint-Denis, Bordeaux, Gentilly, Lyon, Montpellier, Rouen, Tours et Vitry-Sur-Seine) a été l'occasion de placer l'opération sous le signe du sport. Grâce au partenariat avec Paris 2024, les jeunes ont été accompagnés par des athlètes et coachs sportifs. **La journée se passe sur 4 espaces de coaching, inspirés de la préparation des athlètes :**

- L'espace physique : orientation et conseils sur le CV.
- L'espace technique : découverte des métiers et opportunités d'échanges avec les collaborateurs Sanofi.
- L'espace tactique : découverte de l'entreprise, Sanofi avec sa mission et ses engagements.
- L'espace mental : méthode et conseil des athlètes et coach sportifs.

A l'issu du coaching, un job dating est organisé pour passer des entretiens avec des recruteurs. Le partage d'expérience avec des athlètes en matière de gestion du stress, de confiance et de dépassement de soi doit permettre aux jeunes bénéficiaires de la journée de prendre davantage confiance en eux et de révéler tout leur potentiel lors de leur entretien de recrutement.

Action
partie
prenante

355
collaborateurs
Sanofi mobilisés :
ambassadeurs mé-
tiers, recruteurs...

Des rencontres avec
plus de

2 000
jeunes ayant rendu
visite à Place d'Avenir
en 2023

+ 1 200
jobs datings
réalisés

+ 1 600
alternants formés
chaque année en
France par Sanofi

¹⁵³ Enquête sur l'autocensure des jeunes en matière d'emploi - CSA Research 2021, en partenariat avec Mozaïk RH. Pour en savoir plus : https://www.sanofi.fr/dam/jcr:181481f5-6b02-4b01-bda0-781ec781b674/31052021_SANOFI_Infographie_BD.pdf

— L'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD », pour mettre en place les projets entrepreneuriaux d'athlètes en France et en Afrique et, plus largement, mettre le sport au service des Objectifs de Développement Durable



Action partie prenante

L'action Incubateur pour athlètes-entrepreneurs a été lancée en février 2021 à l'occasion de la Global Sports Week. Proposée par Paris 2024 et l'Agence française de développement (AFD), l'action consiste dans un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et environnemental dédié aux athlètes de haut niveau. En soutenant des athlètes pour « en faire des acteurs du changement en France et en Afrique », l'objectif est double :

- Faciliter la reconversion des athlètes, leur assurer un avenir professionnel solide et durable
- Mettre leurs compétences, leurs valeurs et leur engagement au service de l'émergence de projets pérennes à fort impact social et/ou environnemental

Ainsi cette action engage un héritage qui relève tout à la fois du volet inclusion professionnelle, dans tout ce qui concerne la dimension entrepreneuriale et la carrière des athlètes, le développement de leurs compétences et de leurs expériences, mais il permet aussi d'impacter potentiellement sur d'autres champs et d'autres volets, selon la nature des projets qui sont incubés.

Pendant huit mois, ces athlètes bénéficient d'un accompagnement sur-mesure, à la fois individualisé et collectif : définition du business model, séances de mentorat, rencontres avec des personnalités inspirantes, ateliers collectifs, soutien au déploiement d'outils, évaluation de l'impact social et environnemental de leur action.



200
candidatures
reçues

52 athlètes accompagnés
issus de **14** pays dans la réalisation
d'un projet impact social et envi-
ronnemental depuis 2021

32
projets
en Afrique

49%
des projets portés
par des athlètes
féminines

81%
des projets développés par les athlètes de la première
promotion impliquent le sport comme outil d'impact
(88 % impact social, 12 % impact environnemental, avec
le basketball et l'athlétisme en tête)

ILLUSTRATION AVEC LE PROJET PORTÉ PAR SARAH HANFFOU

Sarah Hanffou, olympienne franco-camerounaise en tennis de table, a été accompagnée par Paris 2024 et l'AFD en 2021, dans le cadre de ce programme. Ce dernier l'a aidée à structurer son association Ping sans Frontières et plus particulièrement le projet « Ping et Education au Ghana » visant à encourager la fréquentation scolaire chez les enfants à travers la pratique du tennis de table et la fabrication locale de tables de tennis de table.

Le projet développe ainsi des cours de soutien scolaire en anglais et en français, des séances d'entraînement, l'organisation de compétitions interscolaires ainsi que la construction de tables artisanales de tennis de table fabriquées localement afin d'équiper les écoles.

Il a permis de toucher 440 bénéficiaires, des enfants aux faibles compétences en lecture et en mathématiques, dont 264 filles, avec l'objectif d'agir sur l'amélioration de la santé mentale et physique et des capacités cognitives des enfants, l'augmentation du taux de scolarisation ainsi que l'augmentation des revenus des artisans construisant des tables de tennis de table.

— L'action « Bouger et inclure plus par le sport » (BIPS), pour développer des actions d'inclusion social

Action
partie
prenante



2 081 participants
dont 1 277 personnes exilées entre
septembre 2022 et février 2023

645
femmes
engagées

Un programme
déployé dans
8 villes
françaises



Le programme BIPS (Bouger et inclure plus par le sport) est proposé par Kabubu, lauréat Impact 2024, et s'inscrit plus largement dans une trajectoire qui est liée à la stratégie « Héritage & Durabilité » des Jeux, l'association étant elle-même issue du programme « Talents 2024 » dont elle a été lauréate en 2018.

BIPS est un programme qui s'intéresse à l'accessibilité à la pratique sportive pour des personnes exilées, et participe d'une action qui vise plus globalement à favoriser leur inclusion sociale et professionnelle. Le principe consiste à s'appuyer sur le sport et plus précisément une pratique sur des temps gratuits et ouverts à tous avec un large éventail de discipline. *In fine*, les opportunités de pratique sont activées par des partenaires locaux (qui informent et orientent) intervenant en direction de ces publics (réfugiés, migrants, demandeurs d'asile, etc.), opportunités auxquelles s'inscrivent et participent également des habitants du territoire concerné.

Kabubu, le porteur du projet, rassemble à travers le programme BIPS un consortium avec Singa, Ovale Citoyen, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques et Unis-cité (depuis 2022) pour développer ces actions d'inclusion sociale à l'échelle nationale.

Le déploiement s'est d'ores et déjà effectué sur 8 villes avec un cadre principal partagé qui consiste à proposer « un accueil inconditionnel et une méthodologie inclusive pour que tous les participants qui le souhaitent puissent pratiquer du sport dans un environnement sécurisant ». Ainsi la diversité disciplinaire, qui tient plus particulièrement aux opportunités et possibilités d'accueil au sein des infrastructures sportives, permet de travailler finement à l'adaptation du programme à certains publics, notamment les femmes. BIPS apparaît ainsi constituer le cadre d'une première accroche, en direction d'un public plus particulièrement éloigné des solutions d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (pour les publics pour lesquels cela est possible), avec des outils de remobilisation et de socialisation permettant d'arrimer et d'amorcer une suite de parcours.

Avec le soutien d'Impact 2024, le projet BIPS a d'abord pu se consolider (à l'appui d'autres programmes engagés par ailleurs, comme le programme Ambassadeur - programme de mobilisation et de développement des compétences) puis se déployer sur une échelle nationale.

5.4 Tableaux de bord d'indicateurs

TABLEAU N°14 :

— Renseignement du tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024

Indicateur	Réalisations et résultats de la stratégie
<p>Indicateur 13</p> <p>— Changer le regard : évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap)</p>	<p>→ 65% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le regard qu'ils portent sur les personnes en situation de handicap¹⁵⁴</p> <p>→ 73% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le développement de l'activité physique des personnes en situation de handicap¹⁵⁵</p>
<p>Indicateur 14</p> <p>— Nombre de bénéficiaires des projets soutenus, et nombre de projets labellisés par Impact 2024 dont ceux se déroulant sur des territoires ou auprès de publics prioritaires</p>	<p>→ 4,470 millions de bénéficiaires des projets Impact 2024</p> <p>→ 1 095 projets labellisés dont 57% concernent les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et 20% le département de Seine-Saint-Denis (1er département tant en nombre de projets soutenus qu'en termes de financements accordés)</p>
<p>Indicateur 15</p> <p>— Obtention du Label « Terrain d'égalité » par Paris 2024</p>	<p>→ Paris 2024 a activement contribué à la création du label et à l'élaboration de son cahier des charges. Le Comité d'organisation a candidaté à l'obtention du label « Terrain d'égalité ».</p>
<p>Indicateur 16</p> <p>— Taux de mixité / Parité au sein des projets lauréats Impact 2024</p>	<p>→ 42% de bénéficiaires femmes au sein des projets lauréats Impact 2024</p>
<p>Indicateur 17</p> <p>— Nombre de sections para sport créées et nombre de personnes en situation de handicap accueillies</p>	<p>→ 40 sections para sportives créées dans le cadre du réseau des clubs para-accueillants à Paris depuis 2020</p> <p>→ 30 clubs formés lors des 3 promotions lancées durant la phase d'expérimentation sur la Ville de Paris</p> <p>→ Engagement du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympique de créer 3 000 clubs inclusifs (dotés d'une section parasport) d'ici 2024</p>

¹⁵⁴ Source : Baromètre du rapport des Français aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, Enquête Harris Interactive en France du 24 au 31 mars 2023 auprès d'un échantillon de 3 029 personnes représentatif des Français âgés de 15 ans et plus (dont 622 personnes en situation de handicap).

¹⁵⁵ Ibid.

TABLEAU N°15 :

— Renseignement du tableau de bord des indicateurs d'impact pour les événements culturels, sportifs et commerciaux issus des guides de l'OCDE

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive	Réseau des Clubs para-accueillants (Projet initié par Paris 2024 et lauréat Impact 2024 à destination de personnes en situation de handicap, porté aujourd'hui par le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), avec l'appui du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques sous l'appellation « Clubs Inclusifs »)	40 sections para- accueillantes créées pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein des clubs sportifs parisiens depuis 2020 30 clubs formés lors des 3 premières promotions ont mis en place une section para-accueillante	Evaluation de la promotion 1 du programme « réseau des clubs para-accueillants » mise en place en 2020 sur le territoire de la Ville de Paris réalisée par Quadrant Conseil
	Impact 2024 – Intégrathlon (Projet porté par Paris Terres d'Envol visant à changer le regard sur le handicap et créer des liens à travers la connaissance de l'autre)	306 personnes en situation de handicap, sur les 6 717 scolaires des écoles municipales et des centres de loisirs	Bilan intermédiaire de l'action
	Impact 2024 – Bouge et Partage (Projet de la Ville de Paris proposant des activités sportives et culturelles dans le 19 ^{ème} arrondissement de Paris, aux personnes adultes en situation de handicap et leurs aidants, ainsi qu'aux séniors en perte d'autonomie)	Environ 500 bénéficiaires directs touchés, dont 200 publics séniors et 300 adultes en situation de handicap ou leurs aidants	Bilan intermédiaire de l'action

(suite tableau n°15)

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive	Programme « ESMS et clubs » visant à mettre en lien des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et des clubs sportifs (Projet lauréat Impact 2024 à destination de personnes en situation de handicap) Action entre Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et clubs de sport	→ 1 600 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une activité proposée → 88,5% des projets pérennisés (qui se traduit soit par une reconduction du projet, soit par une prise de licence individuelle des personnes en situation de handicap au sein d'un club)	Bilan intermédiaire de l'action
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Parakids Golf (Projet lauréat Impact 2024 à destination d'enfants en situation de handicap)	→ 73% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf qui déclarent que leur enfant a développé des qualités physiques depuis qu'il joue au golf	Evaluation externe de l'action Parakids portée par la Fédération de Golf (Source : Pluricité)
		→ 92% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf qui déclarent que leur enfant est devenu plus autonome à la maison depuis qu'il joue au golf	
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Parakids Golf (Projet lauréat Impact 2024 à destination d'enfants en situation de handicap)	→ 89% des parents des enfants bénéficiaires de l'action Parakids Golf qui déclarent que leur enfant est plus concentré à la maison depuis qu'il joue au golf	

(suite tableau n°15)

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Projets Impact 2024 (Projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024)	→ 87,2% des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation évoquent que leur condition physique s'est améliorée (45,8% nettement, 41,3% légèrement), grâce à leur participation aux projets → 89,7% des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation évoquent que leur bien-être s'est amélioré (56,5% nettement, 33,2% légèrement), grâce à leur participation aux projets	Enquête réalisée auprès des bénéficiaires des actions financées par le Fonds de dotation de Paris 2024
	Paris Sportives (Projet porté par la Ville de Paris, co-financé par le Fonds de dotation Paris 2024 et lauréat Impact 2024 dont l'objectif est de développer la pratique sportive des femmes et de favoriser l'émancipation des femmes par le sport)	→ 2 855 femmes bénéficiaires du dispositif Paris Sportives au sein de 12 arrondissements (dont 10 ayant mis en place des séances régulières) et 40 séances régulières encadrées par semaine	Source : Evaluation externe de Paris Sportives (source : ORME / Université Gustave Eiffel)
	Impact 2024 - Start-Up Challenge (Projets Impact 2024 dont l'objectif est d'accompagner des projets d'entrepreneuriat à impact social vers des opportunités liées aux Jeux)	→ 2 promotions de créateurs d'entreprises lancées, bénéficiant à 64% de femmes	Bilan intermédiaire de l'action

(suite tableau n°15)

Indicateur	Activité	Réalisation / Résultat	Source
Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être	Impact 2024 – Bouger et inclure plus par le sport (Projet porté par Kabubu visant à développer l'accessibilité à la pratique sportive pour des personnes exilées, et plus globalement à favoriser leur inclusion sociale et professionnelle)	→ 2 081 bénéficiaires, dont 1 277 personnes exilées et 645 femmes	Bilan intermédiaire de l'action
Évolution de la part du public faisant état d'une perception positive des groupes sous-représentés	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 76% des personnes interrogées estiment que Paris 2024 aura un impact bénéfique pour le sport féminin notamment sur le développement de la pratique en la rendant plus accessible, la sensibilisation du grand public à la mixité dans le sport et à sa visibilité et/ou le développement de l'accès des femmes à des postes de gouvernance dans le domaine du sport	Source : étude Kantar pour la FDJ et Paris 2024
	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 59% des personnes interrogées estiment que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 aura un effet positif sur le renforcement du lien social en France et la cohésion nationale	Baromètre du rapport des Français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 Vague 5 - Juillet 2023 Source : Enquête Toluna / Harris Interactive pour Paris 2024
Évolution de la part de résidents de la communauté déclarant éprouver un sentiment de fierté locale	Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	→ 58% des personnes interrogées estiment que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 aura un effet positif sur le sentiment de fierté nationale et la fierté d'être Français	Baromètre du rapport des Français aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 Vague 5 - Juillet 2023 Source : Enquête Toluna / Harris Interactive pour Paris 2024

TABLEAU N°16 :

— Les chiffres-clés d'Impact 2024 sur le volet inclusion, égalité et solidarité

Montant en euros	23 938 435 € dont 2 000 000 euros dédiés au programme 1, 2, 3, Nagez !
Nombre de projets	511
Nombre de bénéficiaires (données prévisionnelles)	1 643 474 bénéficiaires directs
Nombre estimé de bénéficiaires directs sur la base des bilans des projets Impact 2024	971 343
Nombre de personnes en situation de handicap bénéficiaires	116 093
Nombre de femmes bénéficiaires (simulation à partir des bilans intermédiaires fournis par les porteurs de projet)	409 632

TABLEAU N°17 :

— Réalisations et résultats spécifiques au département de la Seine-Saint-Denis

Activité	Réalisations	Résultats	Source
Intégrathlon	Dispositif porté par l'Etablissement Public Territorial « Paris Terres d'Envol », et qui implique 8 communes en Seine-Saint-Denis (Villemontais, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Dugny, Drancy, Le Bourget, Tremblay-en-France)	→ 219 classes ont participé aux différentes sensibilisations, pour un total de 6 717 scolaires des écoles municipales et des centres de loisirs le mercredi, dont 163 personnes en situation de handicap Un essaimage en cours	Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol
Ecoles multisports adaptés	Dispositif porté par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, en consortium avec le Comité Départemental du Sport adapté 93, affilié à la Fédération Française du Sport adapté 4 villes (Saint-Denis, Sevran, Clichy-sous-Bois et Livry Gargan impliquées) 82 enfants bénéficiaires	→ 82 enfants bénéficiaires → Fidélisation des familles, des parents et des enfants → Nouvelle réponse à des familles qui ne trouvaient pas de solution → Bénéficiaires qui évoluent et s'épanouissent	Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
Actions financées par le Fonds de dotation de Paris 2024	Nombre de lauréats en Seine-Saint-Denis et budget engagé auprès de ces lauréats	→ 33 000 bénéficiaires des actions à finalité d'inclusion résident en Seine-Saint-Denis (au 31/10/2023)	Enquête auprès des bénéficiaires des actions financées dans le cadre du Fonds de dotation de Paris 2024
Action Inser'Sport	20 structures lauréates		

5.5 Enseignements intermédiaires

Les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » en faveur de l'inclusion visent globalement à favoriser la place réelle et active ainsi que la participation de tous, notamment des personnes en situation de handicap, des femmes et des personnes les plus éloignées de l'emploi à la fois aux Jeux eux-mêmes mais plus largement à la vie sportive et de participer à améliorer les conditions de pratiques des femmes dans le sport. Elles visent aussi à utiliser le sport et la pratique d'activités physiques et sportives comme un levier permettant de changer le regard et les représentations sur le handicap dans une visée de long-terme.

Prises distinctement les unes et les autres, les actions déployées en matière d'inclusion apparaissent cohérentes dans leurs objectifs avec les finalités de départ. Mais surtout, elles constituent, prises groupées, un ensemble qui paraît d'autant mieux répondre aux finalités qu'elles relèvent alors de champs variés et complémentaires entre eux.

En matière de pertinence, on peut tout d'abord noter que les actions mises en place dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 fondent leur opportunité sur des constats et des besoins spécifiés qui ont servi de base à l'identification de leurs objectifs et modalités, répondant à des enjeux et des constats fortement partagés par la communauté de parties prenantes, sportives et/ou non sportives. L'effort transversal et permanent 1/ de ciblage sur les « plus vulnérables », 2/ d'ancrage territorial et de partenariat, 3/ de recherche d'effets-leviers de long-terme et 4/ d'innovation et de recherche de solutions sur les zones grises des politiques publiques est particulièrement appréciable et constitue un gage d'héritage pérenne. Les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » proposent une diversité de thématiques et d'approches, le sport (et les JOP Paris 2024) constituant tantôt un levier, une méthode, une pédagogie ou une opportunité.

La double recherche 1/ d'impulser, d'innover et d'expérimenter de nouvelles approches dans des domaines peu ou insuffisamment investis face à des besoins démontrés et 2/ d'accompagner les acteurs dans la formalisation d'outils, de stratégies pour s'assurer de la pérennisation, du transfert et de l'essaimage des actions et pratiques permet d'attester de la pertinence de la stratégie.

La pertinence des actions se retrouvent sur les trois principales entrées du volet inclusion, qu'il ait trait aux personnes en situation de handicap, aux femmes ou aux personnes les plus éloignées de l'emploi. L'analyse des actions déployées, tout comme les entretiens menés dans le cadre des travaux d'évaluation, attestent d'une convergence de vues de la part des parties prenantes, acteurs institutionnels – intervenants – bénéficiaires.

→ Concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap, les interventions se situent aussi bien sur le plan de l'évènement proprement dit (l'accessibilité des installations et l'adaptation des services associés comme la billetterie par exemple...), que sur le champ de l'offre sportive, sa qualité et ses déterminants, et paraissent chaque fois avoir porté sur un besoin établi dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, voire de la stratégie, comme dans le cadre de travaux existants par ailleurs.

→ En matière d'égalité femmes – hommes, les actions ont répondu à différents besoins et différentes attentes et enjeux prioritaires, en proposant un arc de réponses relativement large depuis la féminisation des responsabilités, de la pratique jusqu'à la recherche d'une plus forte visibilité des femmes.

→ Du côté de l'inclusion socioprofessionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, on retrouve un ensemble d'actions qui paraissent bien correspondre aux enjeux identifiés (au niveau national et territorial) et à des besoins réels, dans un contexte en pleine mutation.

Il est intéressant de relever que ces trois entrées sont animées par une volonté commune de doter l'action d'un socle de pertinence relativement solide, en intégrant notamment des travaux d'études qui viennent alimenter la réflexion initiale (ex : étude sur les freins et leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap de l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements – ORME ; 2019) ou évaluer l'impact du dispositif en vue d'une amélioration continue (ex : évaluation de la première promotion du dispositif « réseau des clubs para accueillants – Quadrant Conseil ; 2023).¹⁵⁶

En matière de cohérence, on relèvera que les travaux engagés paraissent globalement solides :

→ **Les actions entre elles** semblent disposer de liens de complémentarité, de sorte qu'elles présentent ensemble un degré de cohésion relativement fort ; il reste cependant délicat d'apprécier la répartition du poids pris par certaines approches vis-à-vis d'autres (nombre d'actions selon les entrées) et de ce qui peut justifier ces différences. En l'occurrence, cette prévention est à renvoyer à la gouvernance de la stratégie, qui ne porte pas sur un pilotage strict et pyramidal depuis Paris 2024 mais implique davantage de s'appuyer sur des effets d'entraînement et de participation vertueux (donc divers systèmes d'arbitrage en jeu, et une logique de répartition macro qui relève de choix composites).

→ **Les actions au regard de la stratégie** paraissent proposer une réelle adéquation entre leur projet et l'objet de la stratégie dans laquelle elles s'inscrivent.

→ **Les actions dans leur articulation avec d'autres plans et stratégies**, en France et à l'international, apparaissent faire écho aux éléments présentés sous l'angle de la pertinence. Paris 2024 partage ainsi les constats qui ont fondé son plan avec les politiques et dispositifs d'autres parties prenantes que les actions de la stratégie « Héritage & Durabilité » croisent relativement fortement (en lien avec l'Éducation nationale ou les politiques d'emploi par exemple à l'échelle nationale).

¹⁵⁶ L'ensemble des évaluations et études réalisées par Paris 2024 figure en annexe VI.

Si certains programmes commencent à obtenir des premiers résultats satisfaisants (en termes de participation, d'insertion immédiate sur le marché de l'emploi, d'accessibilité directe ou de lutte contre les discriminations via des évolutions de perception ou de comportement), il sera nécessaire de conduire des évaluations approfondies pour en apprécier véritablement les effets sur le long terme, sur les bénéficiaires directs et indirects, mais aussi sur les stratégies des parties prenantes.

Ainsi, de nombreuses questions se poseront, parmi lesquelles :

→ À l'échelle de certaines actions : les sections para-accueillantes créées pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein des clubs sportifs parisiens sont-elles pérennes ? Les expériences de pratiques sportives partagées augmentent-elles ? L'offre sportive pour les jeunes en situation de handicap physique ou mental s'améliore-t-elle qualitativement et quantitativement ? Les réflexions et actions comme le dernier kilomètre, le protocole d'accueil inclusif ou les Quartiers d'Accessibilité Augmentée sont-elles rendues effectives dans le temps ? Le changement de regard, notamment des personnes valides sur le handicap et sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap s'ancre-t-il ? L'utilisation du sport pour booster les parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes éloignés de l'emploi, notamment les jeunes ou les habitants des QPV se renforce-t-elle ? Les actions qui œuvrent à la féminisation de la pratique sportive, c'est-à-dire concrètement à son accessibilité par les femmes et celles qui portent sur la question de la féminisation dans l'exercice des responsabilités au sein des organisations sportives, un enjeu majeur, longtemps souvent investi, sont-elles poursuivies ? Essaimées ? Les actions qui s'appuient sur le sport pour accompagner des parcours d'inclusion sociale améliorent-elles leur capacité à s'intégrer dans une continuité d'interventions transversales comprenant des acteurs des sphères sociales et sanitaires ? Parviennent-elles à construire un ensemble durable de compétences méthodologiques et pédagogiques ?



→ À l'échelle de la stratégie, d'autres questions se posent : Comment s'assurer que les parties prenantes poursuivent les inflexions proposées, impulsées ou accélérées par Paris ? Comment le « droit commun » de chacun pourra-t-il évoluer et s'ancre dans un quotidien moins soutenu financièrement, moins épaulé, moins supervisé ? Comment garantir que les outils, les formations, les accompagnements soient utilisés dans la durée, adaptés dans le temps, et essayés ? Comment renforcer la place du sport inclusif, à toutes les strates des politiques publiques et des stratégies des acteurs publics et parapublics, à tous les échelons territoriaux, pour garantir que cette dimension du sport devienne centrale, partagée, priorisée ? Parmi le patchwork d'initiatives, d'appels à projet et d'expérimentations, quoi prioriser, essayer, alors que les ressources se rarifieront et qu'un émiettement des programmes nuirait à son utilité ? Dans quelle mesure les consortiums d'acteurs poursuivront-ils leurs collaborations, avec un soutien financier à inventer et des modèles économiques à revoir ? Comment maintenir voire renforcer l'ambition affichée durant la période des Jeux de Paris 2024 ?

06

Le
sport au
service
de la
transformation
écologique

6.1 Les défis et enjeux de Paris 2024

Le sport prend conscience de son impact et a besoin d'outils pour devenir un levier au service de la transformation écologique. Face à la réalité climatique et environnementale, il est urgent de s'adapter et se mobiliser, car c'est l'avenir du sport qui est en jeu.

Une partie des acteurs du sport ont pris conscience de leur impact et de leur rôle, et initient leur transformation par des initiatives telles que les Chartes des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements et des gestionnaires d'équipements du Ministère chargé des Sports et du WWF France¹⁵⁷ et Sports for Climate Action de l'UNFCCC¹⁵⁸ au niveau international.

Par le rassemblement des acteurs, la dynamique est lancée, dans la droite lignée des accords de Paris qui fixent un horizon commun, mais elle a encore besoin d'outils concrets et d'un changement des mentalités pour se concrétiser.

Avec plus de 2,5 millions de manifestations sportives organisées chaque année en France, 55 compétitions internationales organisées ces 20 dernières années et un poids économique aussi important que l'hôtellerie et la restauration (2,6% du PIB français - étude BPCE¹⁵⁹), le sport a tout son rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la mobilisation pour la préservation de l'environnement.

Sport amateur ou professionnel, tant la pratique sportive du quotidien que la fonction de modèle des athlètes sont des formidables leviers pour inciter au changement des comportements et des mentalités. Le sport a un incroyable pouvoir de mobilisation et de rassemblement.

En raison de l'impact des Jeux et de l'aura exceptionnel de cet événement, Paris 2024 veut être des Jeux « laboratoires » pour tester des nouvelles solutions et ainsi contribuer à transformer le modèle des grands événements sportifs. Plus encore, alors que le rôle du sport est largement reconnu en faveur de l'éducation, l'inclusion et la solidarité, les Jeux de Paris 2024 sont l'occasion de faire du sport un outil de plaidoyer au service du développement durable et de la transformation écologique.

¹⁵⁷ <https://www.sports.gouv.fr/les-chartes-des-15-engagements-ecoresponsables-1156>

¹⁵⁸ <https://unfccc.int/climate-action/sectoral-engagement/sports-for-climate-action#:~:text=The%20Sports%20for%20Climate%20Action%20initiative%20will%20provide%20sports%20organizations.collaborating%20on%20areas%20of%20mutual>

¹⁵⁹ https://www.agesfi.fr/news/economie-marches/la-filiere-sport-combien-de-divisions?utm_source=lecafedusportbiz.fr&utm_medium=lecafedusportbiz.fr&utm_campaign=lecafedusportbiz.fr&utm_term=lecafedusportbiz.fr

6.2 Les objectifs et actions de Paris 2024

Parce que les Jeux sont un événement qui a la capacité de fédérer un grand nombre d'acteurs de manière positive, Paris 2024 souhaite qu'ils contribuent **à l'accélération de la transformation écologique du sport et de la société**. Depuis 2018, Paris 2024 a travaillé à :

- Accélérer la transformation des événements sportifs.
- Promouvoir une pratique sportive durable.
- Faire du sport un levier pour viser l'économie circulaire.
- Valoriser une alimentation saine pour les humains et pour la planète.
- Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité.

Afin d'atteindre ces objectifs, Paris 2024 a déployé différents leviers.

- La conception et le développement de nouvelles « façons de faire » et des outils, partagés avec les acteurs du sport et les territoires : la stratégie responsable des achats, un guide pour des événements responsables, un guide pour une signalétique durable, une vision pour la restauration durable, etc. Les équipes de Paris 2024 partagent les engagements environnementaux du Comité et ses méthodes dès qu'elles le peuvent dans des instances et des conférences internationales et nationales.
- La mobilisation de l'écosystème des Jeux et le monde du sport dans la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité :

- Création d'un « Coach Climat événements »¹⁶⁰, un outil de mesure de l'empreinte carbone mis à disposition de tous les organisateurs d'événements sportifs avec la collaboration du Ministère des Sports et du CNOSF.

- **Paris 2024 est signataire de l'initiative Sports For Climate Action**¹⁶¹ de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

- **Paris 2024 s'est engagé dans la campagne « Race to Zero »**¹⁶² des Nations Unies, une initiative mondiale visant à s'engager en faveur de la neutralité carbone: les participants doivent garantir qu'ils n'émettent pas plus de GES qu'ils n'en éliminent.

- **Paris 2024 participe au projet Sports for nature** lancé en décembre 2022 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le CIO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). « Sports for Nature »¹⁶³ (« Le sport au service de la nature ») vise à mettre en place une action transformatrice pour la nature dans tous les sports d'ici 2030 et au-delà. Les signataires s'engagent en particulier à protéger la nature, les espèces et les habitats et à éduquer les membres de la communauté sportive au sens large pour qu'ils agissent en faveur de la nature.

¹⁶⁰ <https://www.coachclimateevenements.org/>

¹⁶¹ <https://unfccc.int/climate-action/sectoral-engagement/sports-for-climate-action#:~:text=The%20Sports%20for%20Climate%20Action%20initiative%20will%20provide%20sports%20organizations.collaborating%20on%20areas%20of%20mutual>

¹⁶² <https://unfccc.int/fr/action-climatique/campagne-objectif-zero>

¹⁶³ <https://www.iucn.org/our-work/topic/tourism-and-sport/sports-nature>

→ Le soutien à une dynamique en faveur d'événements responsables :

• Paris 2024, avec le Ministère chargé des Sports, soutient le Réseau national des solutions pour la transition écologique (PEXE)¹⁶⁴ dans son projet visant à rapprocher le monde du sport et les éco-entreprises pour accélérer sa transition écologique en renforçant les liens avec les éco-entreprises via un accès facilité à des solutions responsables.

• Paris 2024 soutient le **WWF France**¹⁶⁵ dans son programme pour des événements sportifs responsables autour de 3 axes de travail :

- Accompagner la transition écologique des événements sportifs français
- Sensibiliser et accompagner les spectateurs à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement
- Développer la mobilité active lors des événements sportifs

Ainsi, il est possible de résumer l'héritage environnemental de Paris 2024 en trois niveaux :

01 — Innovations méthodologiques et technologiques apportées par la livraison exemplaire des Jeux (par ex. la stratégie responsable des achats, innovation et déploiement d'éco-générateurs, développement et déploiement d'outils carbone etc.).

02 — Changements induits dans l'écosystème des Jeux (partenaires, prestataires, acteurs publics, etc.), en liaison avec la livraison des Jeux.

03 — Changements induits auprès de l'écosystème des Jeux et au-delà, sans lien direct avec la livraison des Jeux.

<p>Faim « Zéro » (ODD 2)</p> 	<p>Eau propre et assainissement (ODD 6)</p> 	<p>Énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7)</p> 	<p>Industrie, innovation et infrastructure (ODD 9)</p> 	<p>Villes et communautés durables (ODD 11)</p> 
<p>Consommation et production responsables (ODD 12)</p> 	<p>Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13)</p> 	<p>Vie aquatique (ODD 14)</p> 	<p>Vie terrestre (ODD 15)</p> 	<p>Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17)</p> 

¹⁶⁴ <https://ecoentreprises-france.fr/>

¹⁶⁵ <https://www.wwf.fr/vous-informer/effet-panda/sport-des-ambitions-toujours-plus-vertes>

6.3

Premiers éléments d'héritage immatériel de la stratégie environnementale de Paris 2024

La méthodologie utilisée pour cette partie est présentée en détail dans la section 2.3 de ce rapport.

En synthèse, l'analyse effectuée s'est attachée spécifiquement à identifier et qualifier les façons dont Paris 2024 participe, par ses actions, à l'accélération de la transformation écologique de son écosystème, et à les qualifier en cinq « types de contribution » :



Ces 5 types de contribution permettent de mener une première étude de l'héritage environnemental de Paris 2024 en lien avec les objectifs et actions énoncés plus tôt dans ce rapport.

TABLEAU N°18 :

— Analyse de l'héritage environnemental de Paris 2024

	Accélérer la transformation des événements sportifs	Promouvoir une pratique sportive durable	Faire du sport un levier pour viser l'économie circulaire	Valoriser une alimentation saine pour la santé et la planète	Faire du sport un levier dans la lutte contre le changement climatique et pour la biodiversité
Provoquer une prise de conscience	✓	✓	✓	✓	✓
Faire monter en compétence	✓		✓	✓	✓
Outiller / aménager	✓		✓	✓	✓
Transformer les normes et pratiques des secteurs professionnels	✓		✓	✓	✓
Faire évoluer les comportements individuels		✓	✓	✓	✓

Ce travail s'est également attaché à proposer des pistes d'améliorations permettant d'optimiser cet héritage. Cette étude ne constitue pas un bilan complet en matière d'héritage.

Par ailleurs, cette étude a été réalisée à l'été 2023, soit un an avant l'événement. Ainsi, ses conclusions reflètent des tendances ou dynamiques ressenties par les acteurs un an avant l'événement, qu'il serait pertinent de confirmer ou infirmer lors d'études post-Jeux.

Synthèse des enseignements principaux

Les engagements et les actions du Comité d'Organisation Paris 2024 en matière environnementale apportent une certaine contribution à la transition écologique notamment du sport.

Les engagements environnementaux de Paris 2024, forts, répétés, et portés par la direction exécutive du Comité d'organisation, créent une attention et des attentes fortes en la matière, poussant ainsi les acteurs et les décideurs à s'emparer du sujet. D'autre part, le niveau d'exigences environnementales de la stratégie responsable des achats de Paris 2024 semble avoir un effet structurant et transformationnel sur le secteur de l'événementiel, chaque acteur reprenant et déclinant toute ou partie de ces exigences dans ses propres activités. Par ailleurs, Paris 2024 a formé massivement ses collaborateurs internes et a produit des outils et publications de grande qualité sur les sujets environnementaux liés à la livraison des Jeux.

De manière générale, à un an des Jeux, Paris 2024 sert d'accélérateur aux projets « écoresponsables » des acteurs de son écosystème, notamment en permettant une mobilisation forte des équipes et des moyens, et en favorisant une mise en relation et en synergie des structures autour d'un projet commun. En d'autres termes, le fait que le projet de Paris 2024 oblige les acteurs à collaborer de manière étroite et avec une date de livraison butoir favorise une rapidité d'exécution des projets ou de développement des solutions.

Au regard des résultats des enquêtes, 4 profils de répondants ont été identifiés : les acteurs déjà engagés dans une démarche cherchant à collaborer avec Paris 2024 pour amplifier, renforcer et valoriser leurs actions ; les acteurs conscients du sujet cherchant à s'améliorer et à se transformer pour répondre aux exigences de Paris 2024 ; les acteurs n'ayant pas de collaboration directe avec Paris 2024 mais étant attentifs ou s'inspirant des actions de Paris 2024 ; les collaborateurs internes du Comité d'organisation pleinement impliqués dans l'organisation.

Afin d'optimiser cet héritage immatériel, les répondants soulignent le besoin d'améliorer la diffusion des outils et publications produites par Paris 2024 ; de partager de manière plus transparente les données et les méthodologies ; et de développer des solutions utiles pour l'ensemble du secteur et non uniquement pour la dimension des Jeux.

Au-delà de ces principaux enseignements, les conclusions détaillées de l'étude sont développées ci-dessous, au travers des cinq types de contribution de Paris 2024 à la transformation écologique du sport et de la société.

6.3.1 Provoquer une prise de conscience : Faire monter le « il faut agir »

La prise de conscience des enjeux environnementaux par l'ensemble des citoyens et plus spécifiquement des acteurs du sport est une des premières étapes indispensables à la transformation écologique de la société. Paris 2024 contribue en partie à cette prise de conscience en faisant de l'environnement un axe fort et médiatique de l'événement et en opérant une sensibilisation et formation massive de ses collaborateurs.

→ **Une préoccupation environnementale déjà très présente** chez les acteurs de l'écosystème des Jeux et chez les collaborateurs du Comité d'organisation Paris 2024.

La majorité des acteurs interrogés affirme que leur prise de conscience de l'importance des enjeux environnementaux et de la nécessité de les traiter à l'échelle de leur organisation était antérieure à leur collaboration avec Paris 2024. Néanmoins, l'engagement environnemental du Comité d'organisation a été pour eux un élément déterminant dans leur choix de collaborer avec Paris 2024, notamment afin de développer et de valoriser leurs stratégies respectives sur ce sujet.

Du côté des salariés de Paris 2024, 91 % des collaborateurs internes se disaient déjà « très sensibles » ou « sensibles » aux enjeux environnementaux avant de rejoindre le Comité d'organisation.

→ **Paris 2024 crée le débat autour de la responsabilité des acteurs du sport** et des grands événements sportifs dans l'opinion publique.

En effet, les personnes interrogées reconnaissent que les prises de parole et la stratégie environnementale développée par Paris 2024, génèrent une attention particulière sur les sujets environnementaux, créant ainsi une nécessité pour toutes parties prenantes de se saisir du sujet. Cette pression positive semble provenir à la fois du contenu des engagements (niveau d'exigence) et à la fois de l'importance qui leur est donnée (la division par deux des émissions de gaz à effet de serre

Deux éléments peuvent permettre d'analyser ce résultat. D'une part, la prise de conscience des enjeux environnementaux par l'ensemble de la population étant de plus en plus importante et générale, il est difficile d'en établir la contribution spécifique des actions de Paris 2024. D'autre part, le projet Paris 2024 étant construit notamment avec de fortes ambitions environnementales, une partie significative des parties prenantes affirment s'être engagées dans une collaboration avec Paris 2024 en partie du fait de cet engagement. Il est donc naturel que celles-ci soient déjà réceptives et engagées sur le sujet.

par rapport aux Jeux précédents, par exemple, est un pilier du projet Paris 2024, régulièrement réaffirmé par Tony Estanguet). Ceci est par exemple illustré par la dynamique autour de la seconde version de la Charte des 15 engagements écoresponsables portée par le Ministère des Sports et le WWF, qui a bénéficié de la volonté de Paris 2024 de soutenir une ambition plus élevée et des objectifs de résultats.

→ **Paris 2024 sensibilise et mobilise ses collaborateurs** sur les sujets environnementaux.

Paris 2024 a déployé des efforts conséquents, via des temps de formation et de mobilisation, pour sensibiliser ses collaborateurs aux problématiques environnementales et aux engagements du Comité d'organisation en la matière. Dans ce cadre, 91% des collaborateurs internes ont participé à au moins une activité (ateliers, conférences, formations) sur

le sujet et 71% à au moins deux activités depuis leur arrivée à Paris 2024. 83% d'entre eux affirment que celles-ci leur ont permis de mieux comprendre les enjeux environnementaux et climatiques, et leur ont « donné envie d'agir pour l'environnement et le climat » dans leur métier.

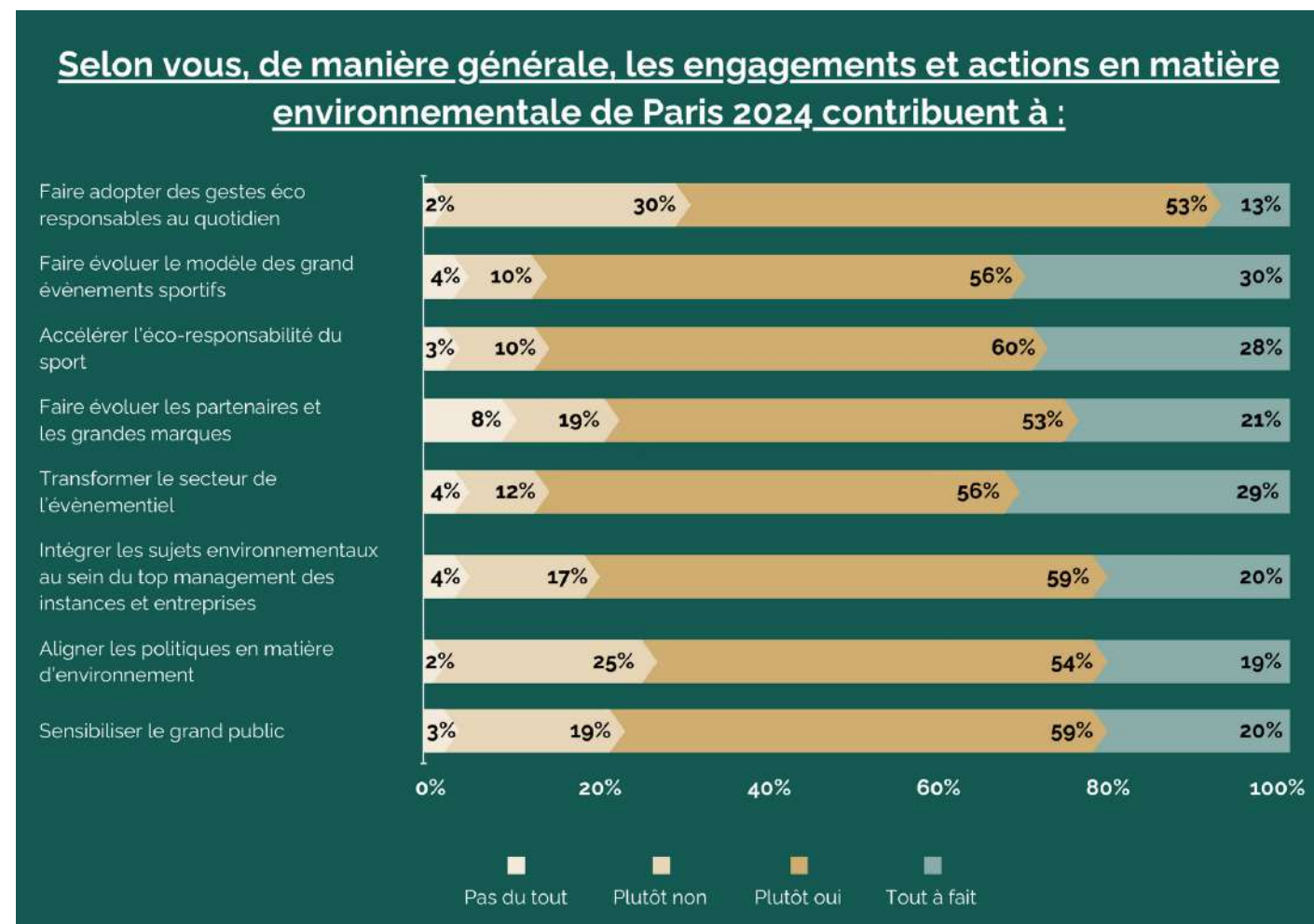
GRAPHIQUE N°4 :

— Participation des collaborateurs Paris 2024 aux activités de mobilisation sur l'environnement et le climat



GRAPHIQUE N°5 :

— Effets perçus par les collaborateurs de Paris 2024 des engagements et actions du Comité d'organisation en matière environnementale



6.3.2 Faire monter en compétences : Développer le « on sait le faire »

La montée en compétences par les collaborateurs internes et plus largement par les acteurs de l'écosystème des Jeux est nécessaire pour la mise en œuvre effective des engagements environnementaux de Paris 2024 et contribue à assurer un héritage immatériel sur le long terme. Sous l'effet des exigences de Paris 2024, les prestataires directs ainsi qu'une partie des collaborateurs du Comité d'organisation semblent avoir saisi l'opportunité des Jeux pour acquérir de nouvelles compétences et les décliner dans leurs métiers. Il est néanmoins trop tôt pour mesurer la réalité et la pérennité de ce développement de compétences dans l'ensemble de l'écosystème.

→ Les exigences environnementales de Paris 2024 dans les achats semblent avoir incité à une acquisition de compétence chez les prestataires directs, en particulier par le recrutement.

D'après les prestataires interrogés, les critères environnementaux intégrés par Paris 2024 dans ses processus d'achat semblent avoir eu un effet important dans la nécessité d'acquérir les compétences nécessaires pour y répondre. Une partie des personnes interrogées affirme que les connaissances et compétences sur les sujets environnementaux deviennent de plus en plus importantes,

voire centrales dans certains de leurs recrutements. Cependant, plusieurs acteurs indiquent qu'ils avaient déjà au sein de leur organisation la maturité et les compétences sur le sujet avant leur collaboration avec Paris 2024. D'autre part, le développement de ces compétences pourrait avoir été provoqué par d'autres facteurs externes à Paris 2024.

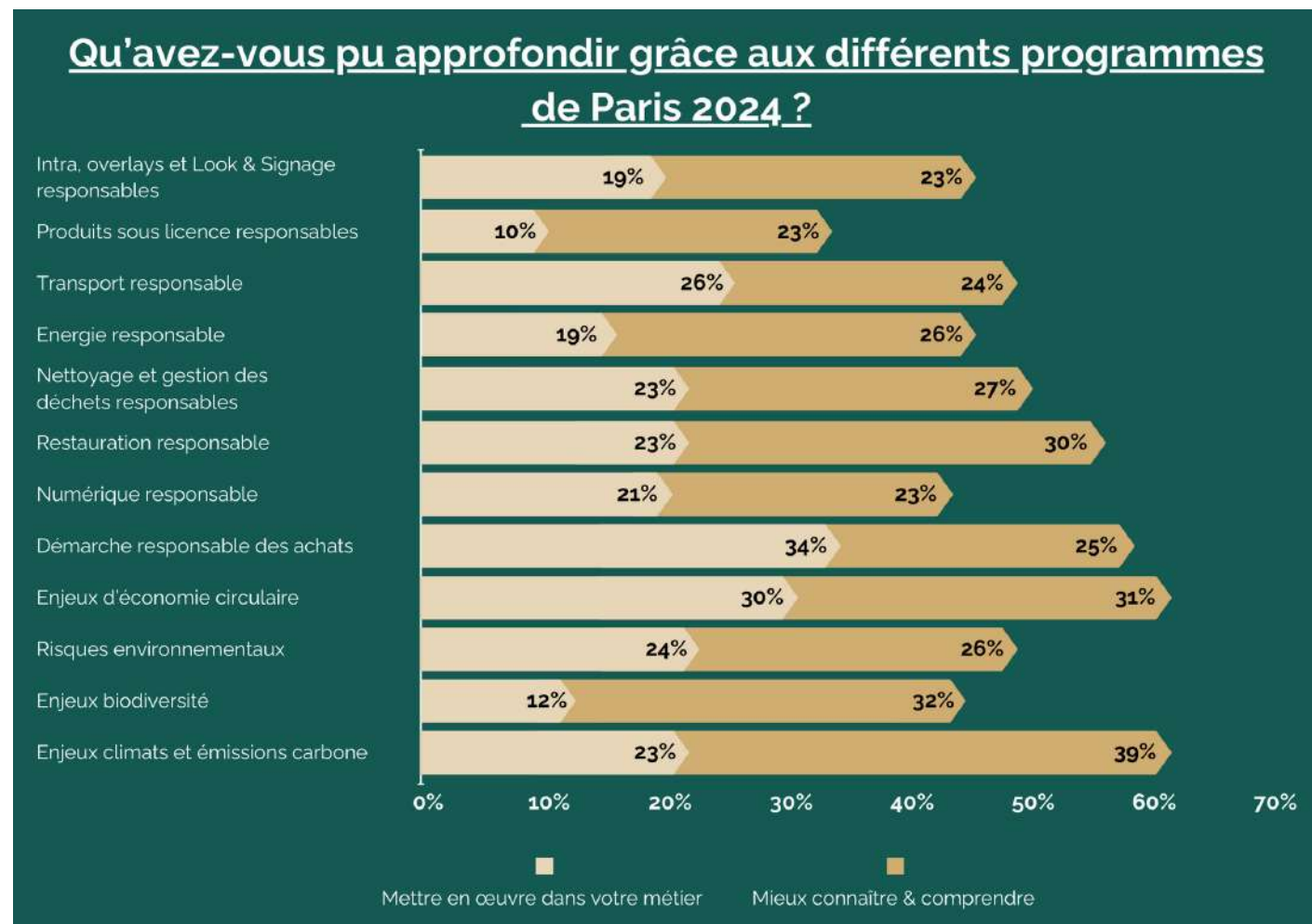
→ Plus de la moitié des collaborateurs du Comité d'organisation déclarent que les programmes de Paris 2024 permettent de « mieux comprendre » et de « mettre en œuvre » les enjeux environnementaux dans leurs métiers.

Au sein du Comité d'organisation, les collaborateurs ont indiqué que les programmes de Paris 2024 leur avaient permis de "Mieux connaître et comprendre" notamment les enjeux climat et émissions carbone (39%), les enjeux biodiversité (32%) et, la démarche restauration responsable (30%). Ils ont également indiqué que ces programmes les avaient aidé à "Mettre en œuvre dans [leur

métier" en particulier les enjeux d'achats responsables (34%) et l'économie circulaire (30%). En additionnant les deux effets, ce sont par exemple 62% des collaborateurs qui estiment "Mieux connaître et comprendre" ou "Mettre en œuvre dans leur métier" les enjeux climat et 61% les enjeux d'économie circulaire.

GRAPHIQUE N°6 :

— Champs de compétences que les collaborateurs de Paris 2024 ont pu approfondir grâce aux programmes mis en place par le Comité d'organisation



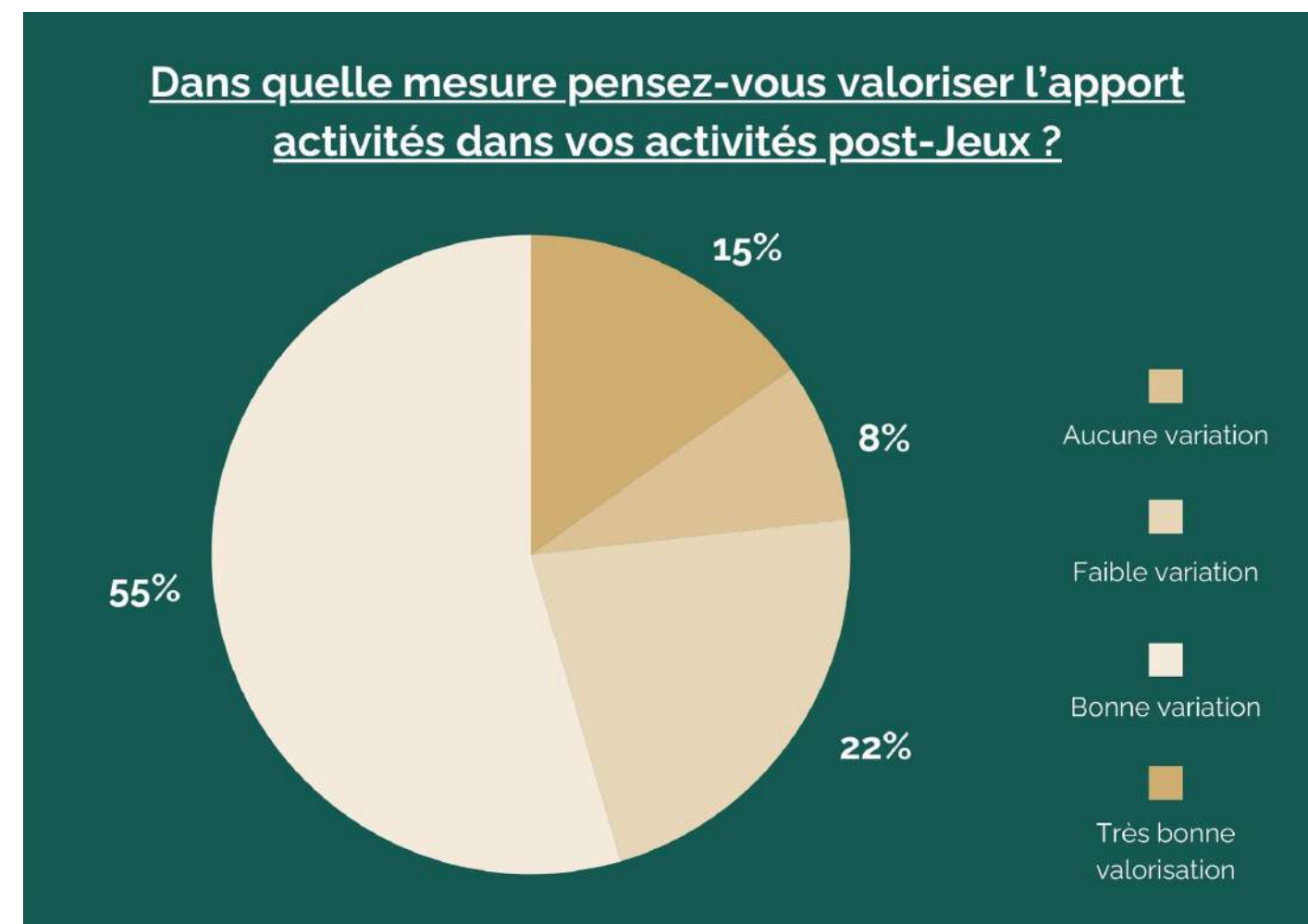
→ De nouvelles compétences perçues comme valorisables par les collaborateurs internes et une volonté d'aller plus loin.

La majorité des collaborateurs estiment qu'ils pourront « bien » valoriser (54%) voire « très bien » valoriser (15%) ces acquis dans leurs activités post-Jeux. D'autre part, une partie des collaborateurs exprime le souhait de poursuivre, d'approfondir et de généraliser

les réflexions, sensibilisations et formations sur les sujets environnementaux. Les outils comme celui de la fresque du climat, déjà proposée par Paris 2024 à ses collaborateurs, ont été largement cités à cet égard.

GRAPHIQUE N°7 :

— Valorisation des collaborateurs de Paris 2024 de l'apport des programmes mis en place par le Comité d'organisation



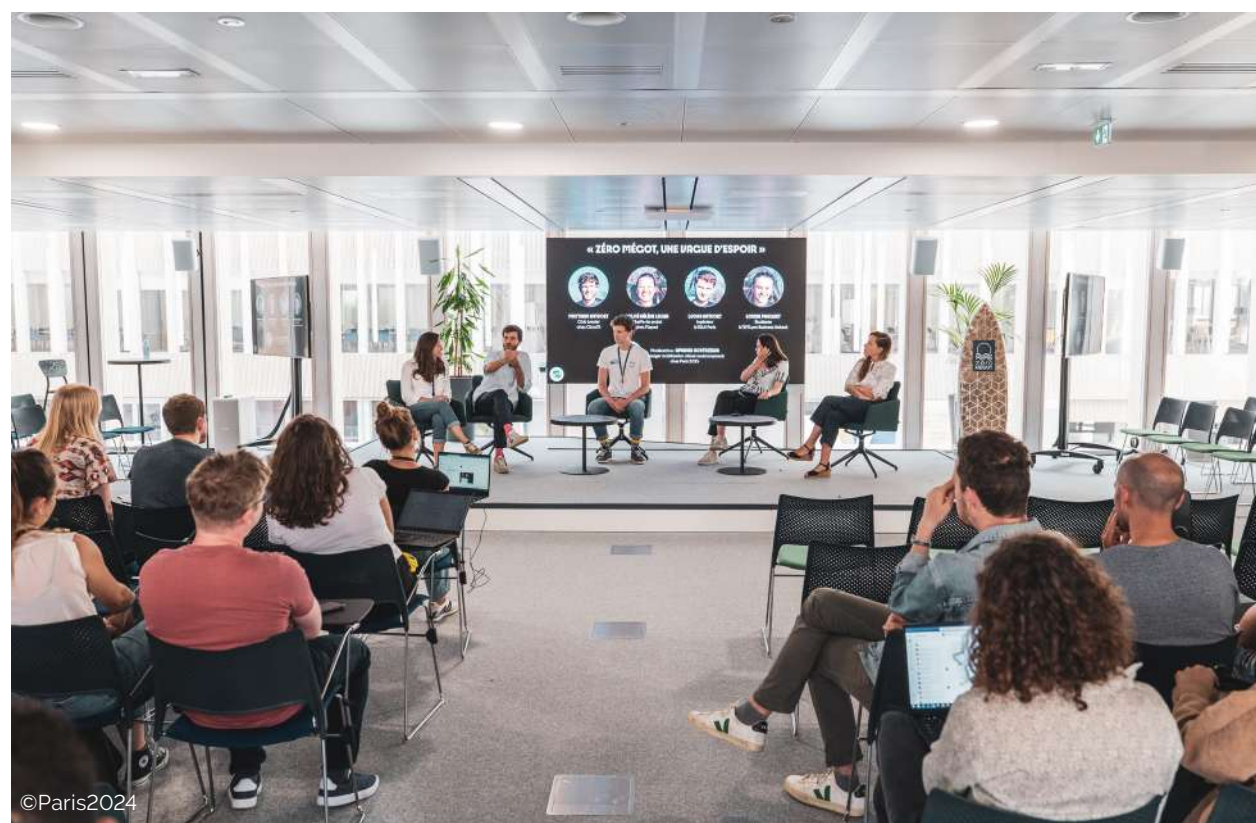
6.3.3 Outiller / aménager : Donner confiance dans «on peut le faire» et «on est équipés pour le faire»

Le partage et la diffusion des savoirs et d'une expertise fiable sont essentiels pour permettre à chaque acteur de se sentir en mesure de mettre en œuvre les solutions environnementales et ainsi de participer à la transformation écologique de la société. Dans ce cadre, Paris 2024 a développé des outils et ressources, jugés de grande qualité mais peu connus par une grande partie des acteurs de l'écosystème.

→ Des publications et ressources jugées de grande qualité.

Le Comité d'organisation a élaboré différents types de ressources devant faciliter la diffusion et la mise en œuvre de ses engagements environnementaux, comme par exemple la «Vision pour la restauration de Paris 2024»¹⁶⁶, le «Guide de Paris 2024 pour des supports de communication visuelle plus durables»¹⁶⁷, le «Guide de Paris 2024 pour des événements responsables»¹⁶⁸ ou encore le «Guide d'écoconception des infrastruc-

tures temporaires». Quand ces publications sont connues des acteurs de l'écosystème des Jeux, elles sont jugées de grande qualité, approfondies et utiles. En effet, les parties prenantes utilisant ces ressources expriment que les équipes de Paris 2024 ont développé des savoirs et expertises fiables qui n'existaient pas et sur lesquelles il est possible de s'appuyer que cela soit pour les Jeux ou pour d'autres événements.



©Paris2024

¹⁶⁶ <https://www.paris2024.org/fr/vision-restauration/>

¹⁶⁷ <https://medias.paris2024.org/uploads/2023/05/PARIS-2024-SUS-221004-GUIDE-Ecoconception-look-supports-BD1.pdf>

¹⁶⁸ <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/10/PARIS-2024-211001-GUIDE-EVENEMENTS-RESPONSABLES-fr.pdf>

→ Certains programmes particulièrement marquants sont repris par certains acteurs pour élaborer leurs propres stratégies et planifier leurs actions.

Parmi les programmes les plus marquants pour l'écosystème, on retrouve en premier lieu et assez largement les exigences environnementales intégrées dans les processus d'achat, qui ont un effet structurant sur les actions planifiées par les prestataires et répercutées sur leurs sous-traitants. Ces mêmes exigences sont utilisées comme modèles et intégrées dans les stratégies ou politiques achats d'une partie des acteurs du sport, qu'ils soient partie prenante ou non des Jeux.

A titre d'illustration, les programmes les plus cités comme étant ayant le plus d'impact par les acteurs concernés incluent :

- La stratégie d'économie circulaire, qui a apporté de nouvelles réflexions sur la gestion des matériaux et des déchets au sein des entreprises prestataires, en particulier du fait des exigences concernant le dispositif de réemploi et la prise en compte de la seconde vie des équipements.

- La Vision pour la restauration de Paris 2024 est évidemment un programme très scruté et suivi autant que possible par les acteurs de la restauration. Elle est également saluée pour son niveau d'ambition et permet à certains commanditaires d'appuyer ou de crédibiliser leurs propres engagements en la matière.

- Le Guide de Paris 2024 pour des événements responsables est utilisé et déployé par certains acteurs dans le cadre de leurs propres activités événementielles

- Les nouvelles possibilités de raccordement des sites événementiels au réseau électrique via les "bornes événementielles" sont vues comme un démonstrateur de la faisabilité d'un autre modèle énergétique, bas-carbone, pour les événements de demain ;

- Le Guide d'éco-conception des infrastructures temporaire a permis aux équipes internes au Comité d'organisation d'informer leurs cahiers des charges et de traduire les exigences environnementales au niveau opérationnel.

Il est à noter que, bien que l'objectif emblématique de division par deux de l'empreinte carbone soit très clair pour la plupart des acteurs, il réside une confusion autour des sujets de neutralité et compensation. Il est à noter également que le sujet de la biodiversité, pourtant porté par Paris 2024 dans le cadre de sa stratégie environnementale, ne semble pas bien connu des répondants externes.

→ **La plupart des outils et guides développés par le Comité d'organisation restent peu connus et gagneraient à être davantage partagés.**

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête menée par le groupement d'évaluateurs, ont toutes connaissance des grands engagements de Paris 2024 en matière environnementale. En effet, la quasi-totalité des personnes interrogées ont pu citer au moins une stratégie ou grand engagement chiffré (objectifs de réductions, vision pour la restauration durable etc.) du Comité d'organisation.

Cependant, elles ne connaissent que peu les outils et guides développés par Paris 2024. En effet, seule la moitié des personnes interrogées ont été capables de citer au moins un outil ou guide publié par Paris 2024, et uni-

quement un tiers d'entre elles ont été capables d'en citer au moins deux. En particulier, plusieurs acteurs déclarent ne pas connaître certains outils pourtant pertinents pour leur activité, ne pas savoir où les trouver, ou ne pas savoir comment les utiliser. Cela s'explique en partie par le fait que certains outils, comme le Coach climat, sont relativement récents. Néanmoins, un travail de mise à disposition immédiate et à grande échelle, et d'accessibilité de ces publications et outils semble indispensable pour optimiser l'héritage de Paris 2024 sur le sujet.

Coach Climat Événements – au 15 novembre 2023
(5 mois après lancement)

563

événements ont entamé une démarche de mesure via l'outil

173

empreintes carbone ont été estimées pour des événements de **46 sports** différents

-24%

en moyenne de réduction de l'empreinte de l'événement grâce aux plans d'actions proposés

→ **Le Coach Climat Événements, un outil jugé intéressant pour les organisateurs d'événements sportifs**

Bien que le Coach Climat Événements ait été lancé récemment (juin 2023), celui-ci génère beaucoup d'attentes et est perçu comme un outil pouvant permettre aux organisateurs de petits et moyens événements de s'engager sur le sujet. Les répondants à l'enquête du groupement d'évaluateurs ont toutefois reconnu ne pas avoir encore eu le temps d'approfondir les fonctionnalités de l'outil ou de se l'approprier entièrement.

6.3.4 Transformer les normes : Instituer le « il est désormais normal ou attendu de le faire »

Pour transformer le secteur, il est nécessaire de généraliser et de rendre « normal » la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques et les métiers. Paris 2024 semble contribuer fortement à transformer positivement les normes et pratiques de certains secteurs professionnels vers une plus grande prise en compte des impacts environnementaux.

→ **Paris 2024 positionne le sujet environnemental comme incontournable et réhausse le niveau des objectifs visés par les acteurs.**

Une grande majorité des acteurs estiment que Paris 2024 positionne, par ses engagements ambitieux, affichés et constitutifs du projet, le sujet de l'exigence environnementale comme un point incontournable et stratégique de la livraison des Jeux. Cela contribue à faire du sujet un passage attendu et obligatoire pour les différents acteurs impliqués dans le projet. Le fait que Tony Estanguet réaffirme régulièrement et publiquement les engagements et ambitions du Comité d'organisation en la matière semble être un signe fort pour les acteurs du sport. Par ailleurs, le niveau d'expertise apportée

par l'équipe interne au Comité d'organisation en charge des sujets environnementaux envoie le message que le traitement des sujets environnementaux nécessite des compétences précises et des ressources, notamment humaines, particulièrement chez les prestataires selon certains répondants. Enfin, cette dynamique, qui normalise l'existence d'obligations pesant sur l'ensemble des acteurs de l'événementiel et du sport favorise une plus grande acceptabilité des processus de mesure, de vérification et de reporting sur les sujets environnementaux

→ **Le niveau d'exigence environnemental imposé par Paris 2024 devient le nouveau benchmark en matière de performance environnementale.**

Plusieurs acteurs indiquent vouloir profiter des exigences environnementales de Paris 2024 pour rehausser le niveau d'éco-responsabilité dans leurs activités (notamment les prestataires, partenaires) ou le niveau d'exigence qu'ils intègrent dans les cahiers des charges des événements qu'ils organisent ou délèguent. Cela se traduit par l'adaptation des pratiques internes (par exemple en matière de gestion de la seconde vie des actifs matériels). Ainsi, la dynamique impulsée par Paris 2024 est vue comme une opportunité d'expérimenter, de capitaliser et de généraliser des bonnes pratiques par les acteurs impliqués dans la livraison des Jeux.

Par exemple, en ce qui concerne l'impact sur les grands événements, l'implication de Paris 2024 dans la révision de la Charte des 15 engagements écoresponsables du Ministère des Sports a permis d'en renforcer l'aspect ambitieux et contraignant. De plus, 83% des collaborateurs internes de Paris 2024 estiment que les engagements et actions en matière environnementale du Comité d'organisation contribuent à faire évoluer le modèle des grands événements sportifs.

→ **Les engagements de Paris 2024 attirent l'attention du top management des acteurs du sport et de l'événementiel sur le sujet**

Les activités de Paris 2024 étant particulièrement suivies et scrutées notamment par les décideurs, ses engagements et actions environnementales sont remarqués et benchmarkés par l'écosystème. Les répondants, souvent responsables de la RSE dans leurs structures, observent ainsi une attention et un intérêt accru de la part de leurs directions ou de leurs collègues pour les sujets RSE, au travers des actions de Paris 2024 en la matière. Par ailleurs, près de 80% des collaborateurs internes du Comité d'organisation affirment que les engagements et actions en matière environnementale de Paris 2024 contribuent à intégrer le sujet au niveau exécutif des instances et entreprises.

→ **Les critères environnementaux intégrés dans les contrats se répercutent sur toute la chaîne de valeur.**

L'intégration des exigences environnementales dans les contrats a un effet direct sur leur prise en compte à plusieurs niveaux dans les chaînes de valeur, notamment car les autres donneurs d'ordre (détenteurs de droits, Etat, partenaires, prestataires, organisateurs d'événements, instances sportives nationales et internationales) intègrent ces nouveaux standards à leur tour dans leurs propres cahiers des charges. En effet, une part significative des répondants (prestataires et partenaires) estime que l'intégration de critères environnementaux et l'obligation de résultats dans les contrats avec Paris 2024 imposent le déploiement accéléré de nouveaux processus auprès des équipes opérationnelles (traditionnellement plus difficiles à mobiliser sur les sujets RSE) et poussent au choix de nouveaux prestataires.

→ **Les acteurs structurent leur approche des enjeux environnementaux sous l'effet des attentes de Paris 2024**

Une grande majorité des acteurs interrogés ont fait état d'une plus grande structuration et d'une systématisation du pilotage des impacts environnementaux dans leur organisation pour répondre aux exigences de Paris 2024 sur le sujet. Par exemple, plusieurs acteurs ont renforcé leur démarche d'achats responsables en systématisant les évaluations de fournisseurs ; d'autres ont mis en place des processus de mesure de leur impact plus robustes ; d'autres encore ont renforcé le déploiement des actions auprès de leurs équipes opérationnelles. Souvent, les organisations ont recruté ou nommé une personne responsable du pilotage des sujets environnementaux et sociaux au sein de leurs équipes afin d'assurer le suivi des obligations imposées par Paris 2024, en matière de performance environnementale et de reporting.

Cet effet est amplifié par une certaine intransigeance affichée par le Comité d'organisation concernant le respect des contrats, notamment via le levier des pénalités financières, qui pousse à accélérer et rendre obligatoire l'intégration de ces nouvelles pratiques ainsi que leur reporting.

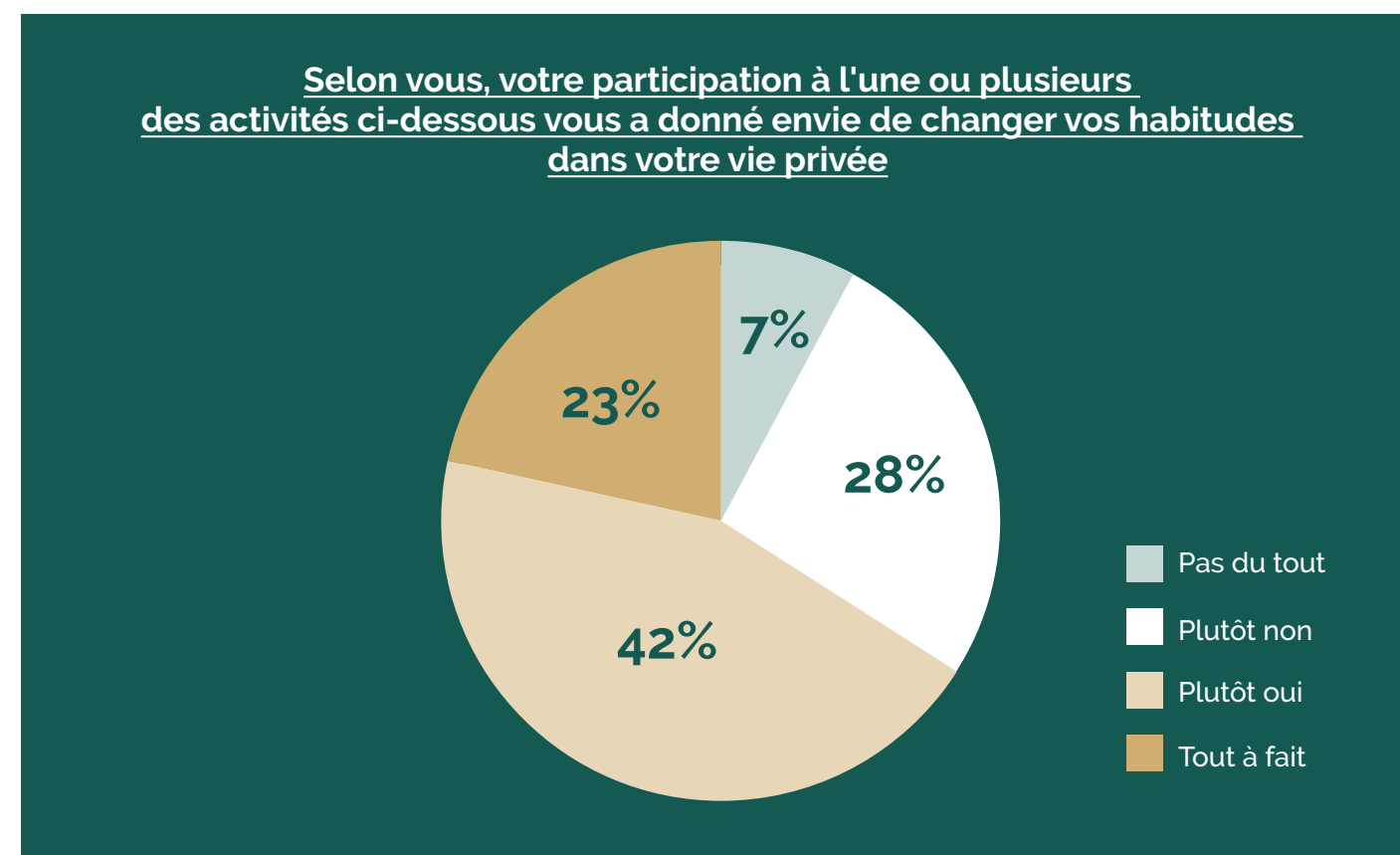
6.3.5 Faire évoluer les comportements individuels : Favoriser le « on le fait »

L'effet sur les comportements individuels est impossible à mesurer à ce stade, car les citoyens n'ont pas encore été exposés à grande échelle aux programmes environnementaux de Paris 2024.

→ Concernant les collaborateurs du Comité d'organisation, 65% estiment que leur participation aux activités proposées par l'équipe Excellence Environnementale leur a donné envie de changer leurs habitudes et 68% estiment que les engagements environnementaux de Paris 2024 contribuent à faire adopter des gestes éco-responsables au quotidien.

GRAPHIQUE N°8 :

— Impact des activités du Comité d'organisation sur le changement d'habitude en matière environnementale des collaborateurs de Paris 2024



→ Certains acteurs publics espèrent que les actions menées pendant les Jeux, notamment en matière de transport (utilisation des transports en commun et plan vélo) et d'alimentation (engagements pour la restauration durable des Jeux notamment la partie végétalisation), contribueront à faire évoluer les comportements.

6.4 Enseignements intermédiaires : les attentes pour optimiser l'héritage immatériel

Lors des enquêtes, les acteurs interrogés ont soulevé un certain nombre de points d'amélioration qui permettraient selon eux d'optimiser l'héritage de Paris 2024 sur les questions environnementales. Les enseignements et pistes d'amélioration identifiés par l'analyse pourront être pris en compte par Paris 2024 et incorporés dans la stratégie environnementale d'ici l'événement.

→ Poursuivre les engagements et réduire les contradictions.

Comme dans tout projet de conciliation des enjeux environnementaux avec un secteur d'activité, un certain nombre de compromis sont faits. Si certains acteurs qualifient le niveau d'exigence environnementale de Paris 2024 comme très élevé ou même très difficile à atteindre, d'autres émettent le souhait que Paris 2024 et les instances du sport international aillent encore plus loin et ouvrent la réflexion sur le modèle même des jeux. En effet, au regard des enjeux environnementaux, la compatibilité du modèle de grands événements internationaux avec les limites planétaires est parfois questionnée, que cela soit en raison des impacts environnementaux de

l'événement en lui-même (transport aérien utilisé massivement pour se rendre à l'événement, consommation de ressources, production de déchets), ou en raison du type de produits et services promus à cette occasion (utilisation de plastique à usage unique notamment). Assurer un partage accru du détail des actions menées, des objectifs visés, des résultats obtenus et des méthodologies de mesure de l'impact environnemental, et plus globalement, créer des espaces de réflexion ouverts sur les nouveaux modèles événementiels, pourraient réduire les contradictions perçues.

→ Poursuivre l'accompagnement des collaborateurs.

Une partie des collaborateurs internes font remonter la difficulté d'expliquer ou justifier les choix de Paris 2024 à des personnes externes. Un accompagnement des collaborateurs internes dans l'appropriation des éléments de langage sur le sujet pourrait leur permettre de mieux expliquer et assumer la dimension environnementale de Paris 2024. Par ailleurs, certains collaborateurs expriment le souhait que les temps de formations et de sensibilisations soient multipliés et poursuivis comme par exemple par la mise en place d'ateliers "fresque du climat", y compris pour les équipes de directions.

Conclusion

A un an de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'étude a permis d'établir que la stratégie environnementale de Paris 2024 contribue dans une certaine mesure à la transition écologique de la société. En particulier, l'ambition de cette stratégie ainsi que ses différents programmes participent à la prise de conscience des enjeux environnementaux par les acteurs et décideurs du sport ; favorisent une montée en compétence de certains collaborateurs internes et externes ; permettent de développer des outils et ressources de qualité ; généralisent les engagements environnementaux des acteurs du sport et, dans une moindre mesure, participent à la transformation des comportements individuels.

D'autre part, la mise en réseau d'un certain nombre d'acteurs (prestataires du secteur événementiel, collectivités, acteurs institutionnels, grands groupes, associations) fait naître des collaborations ou a minima des échanges qui créent une dynamique dans le secteur événementiel autour des sujets environnementaux.

A la date de publication de ce rapport, il est encore trop tôt pour mesurer la pérennité de ces effets, identifiés à un an de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les études menées en phase d'héritage de l'événement devront permettre de confirmer ou non cette dynamique.



©Tom Werner / Getty Images

6.5 Actions portées par les parties prenantes¹⁶⁹

TABLEAU N°19 :

— Niveau de contribution des actions du volet « Transformation écologique » à l'héritage de Paris 2024

Action	Partie prenante en charge de l'action	Niveau de contribution du Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Charte des 15 engagements éco-responsables	Ministère chargé des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Sortie du plastique à usage unique dans le sport	Ville de Paris	Une action soutenue par le Comité d'organisation Paris 202
Démarche éco-responsable du monde sportif	CNOSF	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024
Adopte un arbre	Plaine Commune	Une action soutenue par le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024

¹⁶⁹ Ces actions n'ont pas fait partie de l'étude menée par Ipama et Sport 1.5 sur la contribution de Paris 2024 à la transformation écologique

— L'Etat pousse à la transformation des grands événements via la charte des 15 engagements éco-responsables

En décembre 2021, dans une démarche d'amélioration continue, le ministère chargé des sports a procédé, en collaboration avec le WWF France, à une refonte de la charte des organisateurs d'événements mise en place en 2017 avec :

→ la reformulation des 15 engagements initiaux en 12 engagements et l'ajout de 3 nouveaux engagements portant sur le sponsoring, le numérique et l'inclusion.

→ la mise en place, pour chacun des 15 engagements d'objectifs chiffrés de N+1 à N+4.

→ l'introduction d'une exigence d'une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs. Pour accompagner les organisateurs dans cette autoévaluation, un guide d'accompagnement méthodologique constitué d'une fiche par engagement a été publié en mai 2022. Des premiers retours d'expérience ainsi que des réflexions menées au sein du club des organisateurs d'avril 2023 ont conduit, à la fin du 1^{er} semestre 2023, à la diffusion d'outils complémentaires ayant vocation à faire l'objet d'améliorations continues.

Action partie prenante

Au 30 septembre 2023, la charte compte comme signataires :

94

organiseurs
(dont 34 fédérations)

23

établissements publics
(dont les 22 sous tutelle du ministère en charge des sports)

En mai 2022 la circulaire d'instruction des demandes de subvention GESI a été modifiée rendant **obligatoire la signature de la charte des organisateurs pour pouvoir bénéficier du financement de l'Etat** (et adaptation en ce sens du dossier de demande de subvention)

— La Ville de Paris accélère pour la sortie du plastique à usage unique¹⁷⁰

Action
partie
prenante

6 ateliers de formation organisés à destination de 50 clubs sportifs des 8^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 18^{ème} arrondissements par Match for Green et Circulab

3 000

enfants sensibilisés dans le cadre du projet « Sport zéro plastique » de l'Agence Parisienne du Climat

Dans le cadre du programme « Transformations olympiques » de la Ville de Paris, une des ambitions est de mettre fin au plastique à usage unique dans la capitale d'ici 2024. Le sport figure parmi les champs d'action pour tendre vers cet objectif. Différents projets ont été mis en place à destination des clubs amateurs et des pratiquants afin d'encourager l'utilisation de gourdes et de gobelets réutilisables, l'installation de fontaines à eau, le réemploi du matériel sportif...

Par ailleurs, d'ici septembre 2024, les organisateurs de courses sur route parisiennes auront l'obligation de recourir à des solutions alternatives au plastique à usage unique pour les points de ravitaillement (rampes à eau, gobelets réutilisables). Cette nouvelle mesure permettra d'éviter environ 800 000 bouteilles par an, soit 12 tonnes de déchets plastiques.

— « Adopte un arbre » à Plaine Commune

Le projet « Adopte un arbre », lancé lors de la Semaine Olympique et Paralympique 2022, a pour but de valoriser l'ambition écologique des Jeux de Paris 2024. 9 000 arbres seront plantés au sein du Village des athlètes. Le projet permet à 20 classes du territoire par an d'adopter un de ces arbres et de mener un parcours pédagogique centré sur le cycle de vie de l'arbre. Différentes sorties sont proposées : visite de la Maison du projet du Village des athlètes, visite dans les pépinières franciliennes, découverte d'un parc départemental, pour mettre en place un véritable projet pédagogique autour du parrainage des arbres.

Action
partie
prenante

800
élèves sensibilisés

9 villes
impliquées

70
visites de la
maison du projet
SOLIDEO

70
visites en
pépinières
et 70 sorties
(cours
d'orientation)
au parc
Georges
Valbon

¹⁷⁰ <https://www.paris.fr/pages/paris-accelere-pour-mettre-fin-au-plastique-a-usage-unique-23845>

— Le CNOSF accompagne le monde sportif dans sa démarche écoresponsable

Action
partie
prenante

Ces 6 dernières années, le CNOSF a développé avec des partenaires, des fédérations et son réseau de structures déconcentrées engagés, de nombreux outils partagés sur la plateforme RSO et le site dédié au Label « Développement durable, le sport s'engage® ». Vidéo, autodiagnostic, outils de sensibilisation, module interactif méthodologique, boîte à outils, exemples d'actions... Ces outils, gratuits et libres d'accès en ligne, visent à accompagner les acteurs du mouvement sportif dans la structuration de leur démarche d'amélioration continue écoresponsable et valorisent leur engagement.

Engagé pour une transition écologique du sport, le CNOSF travaille aux côtés de Paris 2024 et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour faire des Jeux un levier d'accélération au sein du mouvement sportif français en s'appuyant sur le partage d'expérience, la mutualisation d'outils et la valorisation de bonnes pratiques.

Cet engagement est également européen puisque, depuis février 2023, le CNOSF participe au projet OCEAN (*Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality*) aux côtés de 17 autres comités nationaux olympiques, projet qui vise à mesurer les empreintes carbone de chaque CNO et à réduire leurs émissions dans les prochaines années.

1 000
utilisateurs réguliers
de la plateforme RSO

51 événements sportifs
nationaux et internationaux
labellisés « Développement
durable, le sport s'engage® »
par le CNOSF en 2022
(plus de 500 depuis 2009)

Une cinquantaine
de fédérations engagées dans
les actions de développement
durable

Un nouvel outil
de sensibilisation des jeunes
aux éco-gestes dans le sport :
Mission Eco'sportive¹⁷¹

¹⁷¹ <https://missionecosportive.com/>

07

Le Fonds de dotation Paris 2024

Afin de soutenir ses ambitions sociales et environnementales et de les décliner opérationnellement, Paris 2024 a souhaité mettre en place un outil dédié : le Fonds de dotation Paris 2024.

Ce dernier est le premier outil destiné au mécénat à être développé par un Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en amont des Jeux et non à l'issue de leur organisation.

7.1 Présentation générale

Créé dès 2019, le Fonds de dotation Paris 2024 a pour mission d'accompagner et de soutenir des projets d'intérêt général qui utilisent le sport à des fins d'impact social et environnemental sur tout le territoire national (France métropolitaine, départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer). Les projets soutenus par le Fonds de dotation disposent du label Impact 2024.

3 objectifs, 4 domaines d'intervention

Le Fonds de dotation Paris 2024 poursuit trois objectifs principaux :

01 — Susciter, détecter et financer des projets d'innovation sociale par le sport à fort potentiel.

02 — Accompagner les porteurs de projets (mouvement sportif, collectivités, tissu associatif) dans la conception, la mise en place et l'évaluation de l'impact de ces projets.

03 — Valoriser et faire connaître ces projets pour encourager leur réplique et démontrer l'impact social du sport.

Quatre domaines d'intervention prioritaires ont été déterminés :

→ Le sport comme vecteur de santé et de bien-être.

→ Le sport pour l'éducation et la citoyenneté.

→ Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité.

→ Le sport pour l'environnement et le climat.

Enfin, le Fonds de dotation Paris 2024 vise avant tout à soutenir des actions s'adressant à des publics éloignés de la pratique sportive et/ou en situation de fragilité et mises en œuvre dans des territoires carencés

3 niveaux de soutien

Le Fonds de dotation Paris 2024 propose trois niveaux de soutien aux lauréats Impact 2024.

01 — Un soutien financier

Les projets lauréats peuvent bénéficier d'un soutien financier direct de la part du Fonds de dotation Paris 2024 mais également de la part des partenaires publics et privés associés à la démarche. En effet, en constituant le Fonds de dotation Paris 2024 très en amont des Jeux, en le dotant d'un budget dédié et en mobilisant ses parties prenantes et plus largement l'écosystème institutionnel du sport français, le Comité d'organisation a réussi à générer un effet levier important qui constitue une véritable réussite (cf. infra). Trois niveaux de soutien ont été déterminés en fonction de l'échelle à laquelle sont déployés les projets :

→ Un projet local peut bénéficier d'un soutien compris entre 10 000 et 30 000 euros.

→ Un projet régional peut bénéficier d'un soutien compris entre 30 001 et 50 000 euros.

→ Un projet national peut bénéficier d'un soutien supérieur à 50 001 euros.

02 — Le label « Impact 2024 »

Les projets soutenus par le Fonds de dotation obtiennent la possibilité d'utiliser le label Impact 2024 et son logotype afin de valoriser et de communiquer sur leur projet.

Les projets éligibles au label sont les suivants :

→ Les projets « lauréats » Impact 2024 disposant d'un soutien financier du Fonds de dotation Paris 2024 ;

→ Les projets « sélectionnés » Impact 2024, qui ne reçoivent pas de soutien financier mais peuvent utiliser le logotype comme gage de qualité de l'action mise en œuvre.

L'utilisation du « Impact 2024 » constitue une reconnaissance forte de l'utilité sociale des projets retenus. Cela permet aux structures de faire rayonner leur projet, de le crédibiliser et, *in fine*, de renforcer leur potentiel de financement auprès d'autres partenaires.



« Au-delà du soutien financier accordé à notre projet, le fait de pouvoir utiliser et y apposer le logo « Impact 2024 » a été un facteur important ayant contribué à rassurer nos partenaires et nous ayant permis de dégager d'autres sources de financement. »

— Antoine Miche, Fondateur et Directeur général de Football Ecology France¹⁷²

¹⁷² Entretien réalisé le 06 juin 2023.

03 — Le mécénat ou bénévolat de compétences

Enfin, le troisième niveau d'activation consiste à apporter aux projets lauréats et sélectionnés Impact 2024 un soutien leur permettant de monter en compétences à travers le dispositif de mécénat/bénévolat de compétences.

Une logique de co-financement

L'une des réussites du Fonds de dotation Paris 2024 réside dans les synergies qu'il a permis de créer en impulsant très largement une logique de co-financement par les différents partenaires privés et publics. Les enveloppes allouées aux appels à projets Impact 2024 proviennent ainsi du Fonds de dotation Paris 2024 et de plusieurs co-financeurs comme l'Agence nationale du Sport, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français, la Ville de Paris, le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Marseille et la FDJ. Impact 2024 a ainsi démultiplié les possibilités de financement en suscitant des levées de fonds complémentaires de la part des parties prenantes des Jeux et en permettant d'augmenter significativement le soutien financier accordé aux projets lauréats et de démultiplier leur impact social ou environnemental.

Les acteurs éligibles

Impact 2024 propose trois appels à projets par an à destination de trois catégories d'acteurs différents.

- Un appel à projets à destination du CNOSF, du CPSF et des fédérations olympiques ou paralympiques inscrites au programme des Jeux de Paris 2024.
- Un appel à projets à destination d'acteurs publics éligibles : Ville de Paris, État, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, Établissement Public Territorial Plaine Commune, Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, Conseil Régional d'Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Ville de Marseille, Villes hôtes de Seine Saint-Denis (Villes du Bourget, de Dugny, de la Courneuve, de l'Île Saint-Denis, de Saint-Ouen et de Saint-Denis) et l'Agence nationale du Sport.
- Un appel à projets à destination des acteurs d'intérêt général de la société civile, les associations et clubs sportifs et les collectivités.

Les critères de sélection des lauréats

Les candidatures aux différents appels à projets Impact 2024 font l'objet d'une analyse par un comité de sélection composé de 26 membres – athlètes, experts, acteurs institutionnels – représentant les multiples expertises de la société civile et l'écosystème de Paris 2024. Celui-ci sélectionne les projets au regard de critères harmonisés, notamment :

- L'impact visé pour les publics éloignés de la pratique sportive et les territoires fragiles.
- Les perspectives de pérennisation.
- La prise en compte de la transition écologique.
- L'égalité entre les femmes et les hommes.
- L'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



Un dispositif dédié à l'accompagnement des lauréats

Outre le soutien accordé, les projets Impact 2024 peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Cette initiative, portée par Paris 2024 poursuit trois objectifs :

- Maximiser le potentiel d'impact et la pérennité des projets soutenus au-delà des Jeux.
- Développer les compétences des personnes soutenues et renforcer les capacités de déploiement des projets.
- Progresser collectivement et construire l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Sur le plan de l'évaluation de l'impact social, trois niveaux d'accompagnement ont été déterminés (cf. schéma 9).

5 expertises clés sont apportées dans le cadre du dispositif d'accompagnement proposé aux lauréats :

- Evaluation de l'impact social.
- Alliances et développement partenarial.
- Conception et conduite de l'innovation et de l'utilité sociale.
- Transformation numérique.
- Changement d'échelle et transformation organisationnelle.

SCHÉMA N°9 :

— Présentation des niveaux d'accompagnement des projets Impact 2024

01 Engager

Par la réalisation d'un auto-diagnostic afin d'apprécier le niveau de connaissances initial de chaque lauréat Impact 2024, de cerner leurs besoins et de les orienter vers les outils d'accompagnement adaptés.

COMMENT ?

Formulaire, vade-mecum, panorama des outils

02 Outiller

Afin d'initier les démarches évaluatives des lauréats Impact 2024 à travers des ressources dédiées portant sur les étapes et les méthodes d'évaluation, des plus accessibles aux plus sophistiquées.

COMMENT ?

Tutoriels et vidéos, guides méthodologiques, application d'auto-évaluation

03 Accompagner

Pour mettre concrètement en oeuvre l'évaluation de l'impact social par le biais d'un accompagnement individualisé et pour placer les lauréats dans une démarche d'évaluation ambitieuse alignée avec l'approche retenue par Paris 2024.

COMMENT ?

Séminaires d'évaluation, webinaires spécifiques et individualisés, retours d'expérience

7.2 Les chiffres-clés d'Impact 2024

Les données ci-dessous comprennent tous les projets soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 entre 2020 et 2023¹⁷³.

Nombre de bénéficiaires

+4,5 millions
de bénéficiaires directs dont :

42% de femmes

12% de personnes en situation de handicap

+20,5 millions
de bénéficiaires indirects (prévisionnel)

Éléments financiers

1 100

projets soutenus entre 2020 et 2023

Effet levier :
pour **1 €** versé par le Fonds de dotation, **1,87€** levés auprès de co-financeurs

47,7 M€

distribués pour soutenir l'impact social du sport :

16,6 M€
versés par le Fonds de dotation Paris 2024

31,1 M€
levés auprès des co-financeurs

Territoires

100%
des régions

100%
des départements français

45%
projets en Île-de-France (504 projets)

57%
des projets en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

La Seine-Saint-Denis, un territoire prioritaire

La Seine-Saint-Denis constitue l'un des territoires prioritaires des actions financées par le Fonds de dotation Paris 2024.

227

projets déployés en Seine-Saint-Denis entre 2020 et 2023 ont été lauréats, soit plus de **20% des projets soutenus**

+10,67 M€

investis dans des actions déployées en Seine-Saint-Denis, soit près de 19% du financement global, ce qui en fait le **1^{er} département bénéficiaire** devant Paris (9,8 M€) et le département du Rhône (4,8 M€)

+400 000

bénéficiaires directs résident en Seine-Saint-Denis

¹⁷³ Données arrêtées au 31/10/2023.

Répartition par thématiques

SCHÉMA N°10 :

— Répartition du nombre de projets soutenus par le Fonds de dotation de Paris 2024 par priorité

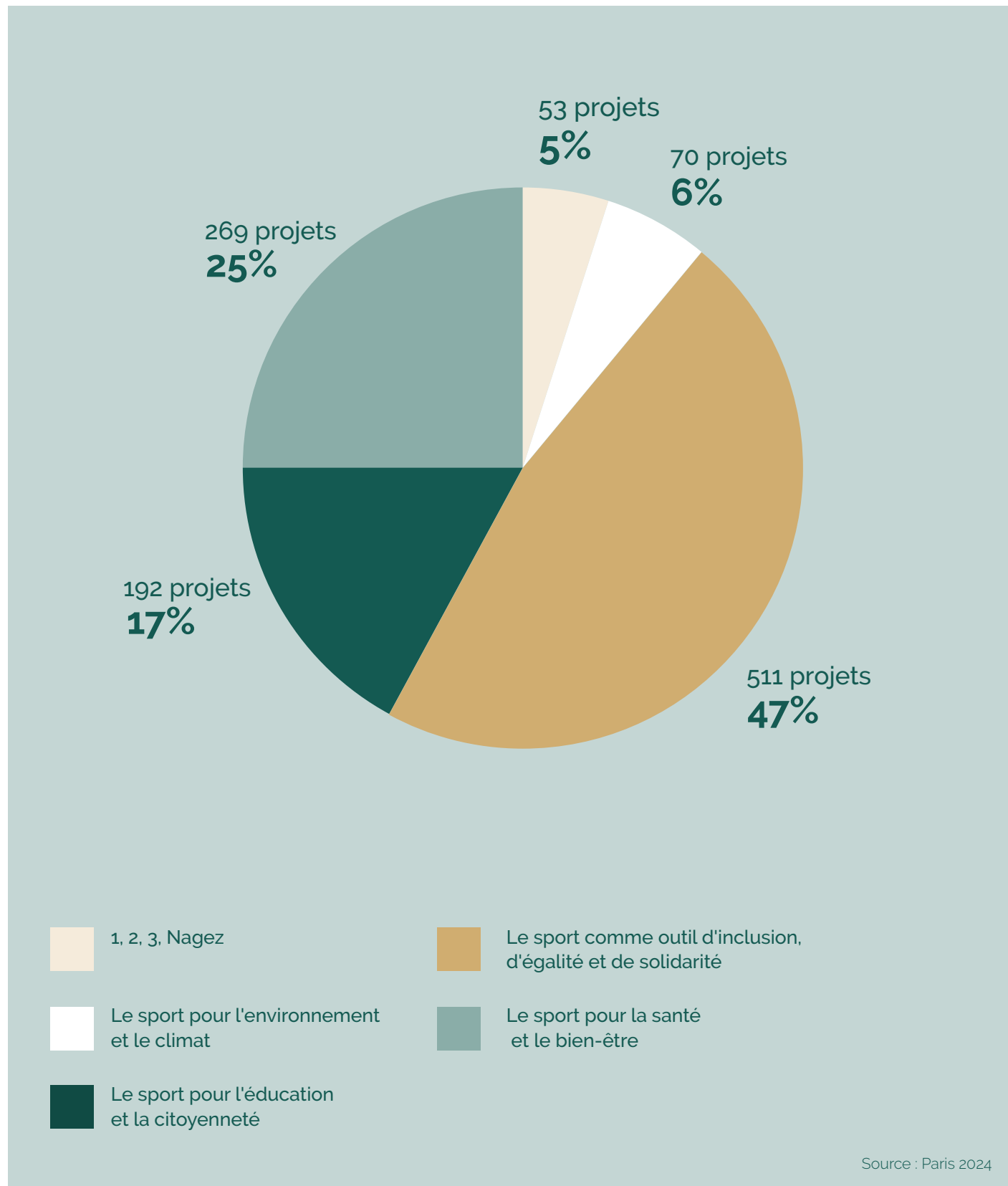
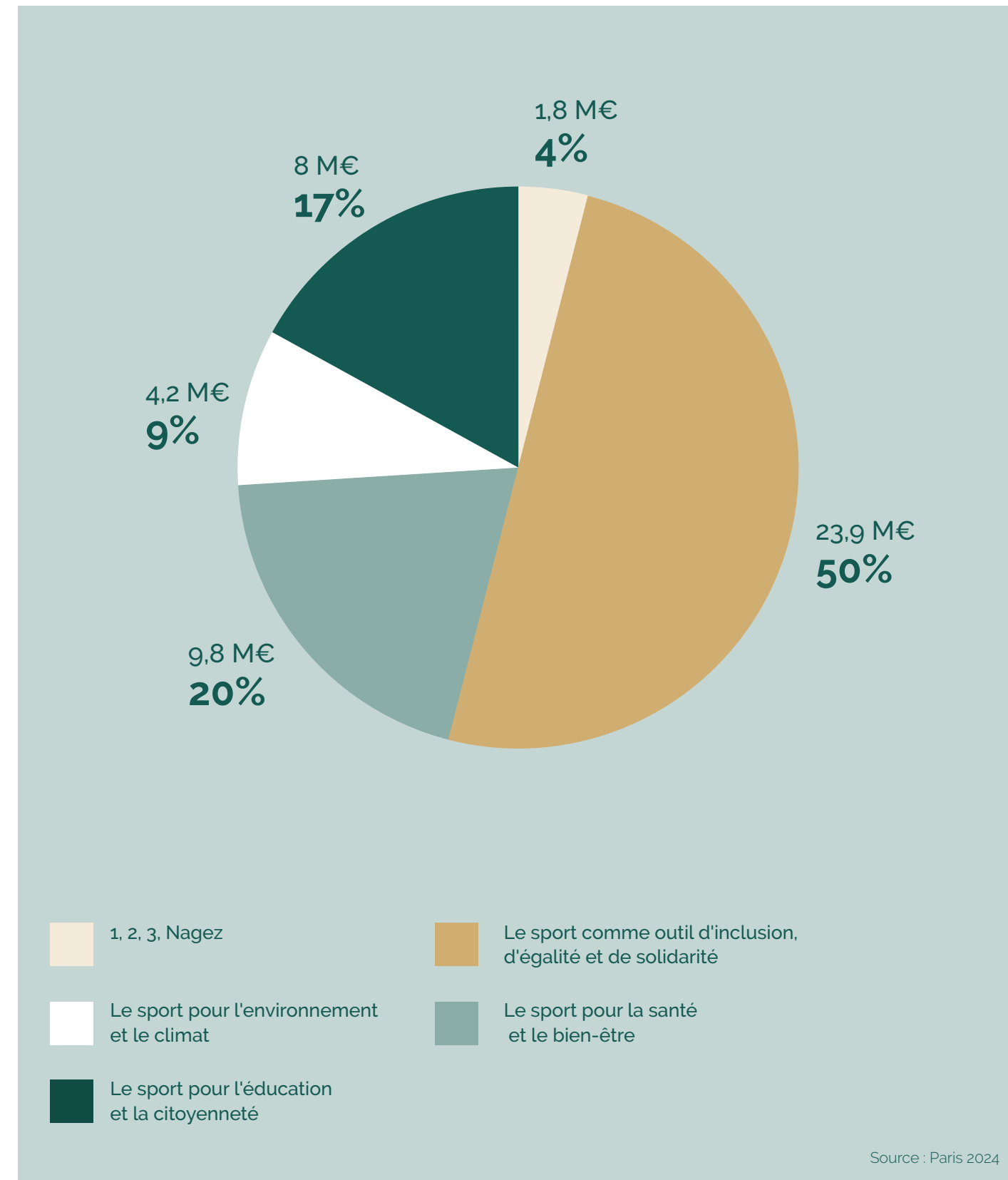


SCHÉMA N°11 :

— Montants (en M€) affectés aux projets soutenus par le Fonds de dotation de Paris 2024 par priorité





Appré- ciation globale

sur les réalisations engagées
et les premiers résultats

À l'issue de ce rapport intermédiaire d'évaluation, plusieurs constats peuvent être dressés quant aux avancées de la stratégie « Héritage & Durabilité », son effectivité, la cohérence et la pertinence de la stratégie elle-même et des actions qui s'y intègrent. Un certain nombre de ces constats ont déjà été livrés dans les différentes parties (le sport pour l'éducation, le sport pour la santé, le sport pour l'inclusion et l'engagement, le sport pour la transformation écologique), aussi nous nous concentrerons ici sur des éléments transverses et généraux. Ces réflexions permettront de fournir des pistes de réflexions sur les

résultats et les impacts attendus qui seront utiles à Paris 2024 et ses parties prenantes en vue de piloter la stratégie « Héritage & Durabilité » sur les derniers mois qui nous séparent des Jeux. Les programmes étant en cours et l'évaluation *in itinere*, ces résultats et impacts feront l'objet d'une évaluation et d'une publication à travers les futurs rapports d'évaluation (2025 et 2029) et seront également évalués en lien avec les différentes études réalisées sur les Jeux, en particulier celles coordonnées par l'État et sa Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

8.1 Des motifs d'appréciation positive

La revue de projet réalisée dans le cadre de ce rapport et les réalisations et premiers résultats identifiés permettent de mettre en évidence de nombreux éléments encourageants.

Une stratégie bâtie sur des constats robustes fixant des priorités clairement établies

Il convient tout d'abord de souligner que la stratégie « Héritage & Durabilité » opérationnalisée apparaît globalement lisible. Elle a été bâtie sur la base de constats robustes et partagés, et fixe des priorités claires et des déclinaisons opérationnelles cohérentes. Celles-ci s'intègrent dans une logique systémique de sorte que les actions très concrètes qui sont mises en œuvre peuvent se situer dans une stratégie d'ensemble et, inversement, que cette stratégie d'ensemble peut s'illustrer à travers des réalisations précises.

Une impulsion et une méthode collaborative portée par Paris 2024 qui se traduit par une forte appropriation par les parties prenantes des Jeux

Si la stratégie « Héritage & Durabilité » repose sur un socle et un cadre stratégique portés par Paris 2024, celui-ci a été initialement défini en adéquation avec les objectifs des parties prenantes des Jeux. Cette approche collaborative a permis de ne pas imposer un cadre « enfermant » mais, au contraire, d'offrir une grande liberté aux parties prenantes des Jeux afin qu'elles puissent développer leurs propres activités et programmes, adaptés à leurs réalités territoriales et sociales. Cette méthode de travail collaborative permet également aux parties prenantes de se saisir et de s'associer aux initiatives impulsées par Paris 2024. Dans certains cas, ces parties prenantes peuvent les (re)prendre à leur compte pour les généraliser sur l'ensemble du territoire (à l'image du programme des 30 minutes d'activité physique quotidienne initié par Paris 2024 et désormais repris en main par le ministère de l'Éducation nationale). De son côté, la stratégie « Héritage & Durabilité » a pu évoluer et se nourrir également des initiatives déployées par d'autres parties prenantes en capitalisant sur des opportunités apparues chemin faisant. Dans cet « écosystème Jeux », Paris 2024 joue un rôle de catalyseur, les parties prenantes étant à la fois des « chevilles ouvrières » et des « bâtisseuses ». L'aura des Jeux favorise une appropriation collective des sujets sociétaux susceptible de générer un effet levier collectif permettant d'atteindre, de renforcer et d'amplifier les ambitions initialement définies dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

Une cohérence d'ensemble entre les piliers de la stratégie « Héritage & Durabilité » et entre les programmes et actions des parties prenantes des Jeux

Le travail évaluatif effectué permet également d'éclairer combien la plupart des actions et des programmes présente des objectifs et des moyens qui sont cohérents entre eux. Les parties prenantes mobilisent des actions et des programmes qui se situent résolument à l'intersection de plusieurs piliers (éducation, santé, inclusion, environnement), et poursuivent des objectifs qui concourent à l'atteinte des objectifs de Paris 2024 et de ses parties prenantes. A titre d'exemple, sur le volet de l'éducation et de l'inclusion, l'organisation d'événements par Paris 2024 (la Semaine Olympique et Paralympique) est soutenue par la mobilisation d'autres parties prenantes (CNOSF, Conseil Départemental, Ville de Paris, etc.) via l'organisation d'événements spécifiques, qui mobilisent de nombreux établissements scolaires, en leur recommandant d'utiliser les ressources disponibles en ligne diffusées par Paris 2024. Au-delà de cette articulation, qui traduit une cohérence d'ensemble du plan d'actions, il faut relever la cohérence interne à chaque volet.

Une stratégie à l'effet catalyseur ayant permis de nouer des partenariats entre des acteurs sportifs et non-sportifs

Alors que le mouvement sportif, le mouvement associatif et les communautés éducatives fonctionnent encore beaucoup de manière sectorisée, selon une logique de silos, la stratégie « Héritage & Durabilité » a favorisé des effets de rapprochement entre ces univers. Au-delà de la co-construction et de l'appropriation collectives de la stratégie elle-même, les actions mises en lumière dans ce rapport concernent ainsi tout à la fois le monde sportif (considéré dans sa grande diversité d'organisations) et des acteurs qui n'en relèvent pas stricto sensu : acteurs marchands du monde économique, acteurs sociaux, acteurs éducatifs. Ces derniers ont ainsi été largement impliqués dans les initiatives sportives et ont également pu se saisir de certaines activités comme en développer de nouvelles. Cette dimension transversale se retrouve également dans une application territoriale, avec des approches croisant le sport et d'autres entrées portées par des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire français.



©Sarah Witt - Paris2024

Des actions individuelles qui s'adaptent aux opportunités et aux problématiques de territoire, de nature à constituer un ensemble cohérent

La souplesse de la stratégie « Héritage & Durabilité », qui autorise les parties prenantes à rejoindre ou à lancer des initiatives via l'obtention d'un label, l'accès à des ressources et à des partenaires, la mobilisation de financements supplémentaires, favorise l'émergence d'une pluralité et d'un maillage d'activités qui s'adaptent aux réalités et aux problématiques des territoires. Les modalités de déploiement actives des formules suffisamment diverses pour nourrir l'hypothèse que, prises dans leur ensemble, elles sont en situation de « faire système », c'est-à-dire de constituer un ensemble cohérent, susceptible de créer des synergies et des effets-leviers voire de durabilité et de pérennité (avec l'idée d'une continuité favorisée par les partenariats et les renforcements mutuels créés/favorisés). A ce titre, on peut relever que la stratégie « Héritage & Durabilité » comporte tout à la fois :

→ Des actions plutôt ponctuelles (avec une logique de *quick-win*, de *flagship*, et une capacité de retentissement à court terme relativement important) et d'autres qui se positionnent davantage dans le cadre d'une recherche de structuration (avec un volume de bénéficiaires plus réduit, avec un impact à plus long terme, avec une perception contrainte à la fois par le « grand public » voire le système d'acteurs, dans ce qui peut s'apparenter à des logiques de « semeur » voire de travail invisible, sous le radar).

→ Des actions qui relèvent des logiques de l'expérimentation sociale, avec des phasages qui intègrent des temps de mise en test, d'erreur, d'apprentissage, souvent à des échelles géographiques réduites, qui portent souvent sur le territoire privilégié des Jeux (Seine-Saint-Denis, Ville de Paris en particulier) et qui se déploient ensuite, à partir d'une analyse de leurs forces/faiblesses et des modèles qui peuvent fonctionner, à une échelle territoriale plus large voire au plan national; ou, à l'inverse, d'autres actions qui ont initialement une dimension nationale, en s'appuyant sur des acteurs qui ont cette envergure et compétence avant de faire l'objet d'un déploiement plus localisé.

→ Des actions très « sport orientées », qui visent l'accessibilité de la pratique pour des publics prioritaires, via la création de contenus, de nouvelles offres, de travail sur les facteurs de l'offre (compétences, partenariats...), et des actions plus tournées sur les bénéfices sociaux et éducatifs du sport, en considérant ce dernier comme un outil du répertoire opérationnel classique de l'inclusion, de l'éducation ou de la santé (le sport étant ici un support à d'autres fins que le sport).

→ Des actions qui relèvent de la promesse de contribuer à des changements d'hyper-long-terme, ce qui constitue une approche essentielle pour aborder les défis complexes de notre société. Ainsi, Paris 2024 a engagé des actions de fond, au niveau micro et macro, pour engager des changements de mentalité à tous les niveaux d'échelle. Bien évidemment, à ce stade, les effets ne sont pas encore tous perceptibles et concrets, mais force est de constater que, malgré les défis, les difficultés, les pressions, les enjeux de collaboration efficaces entre les différentes parties prenantes, les avancées liées aux projets mis en œuvre sont dès aujourd'hui objectivables.



©Maskot / Getty Images

Il convient ici de souligner que toutes les activités ou tous les programmes n'ont pas vocation à changer d'échelle pour toucher plus de personnes sur plus de territoires. Certaines activités ont une valeur sociale parce qu'elles ont été coconstruites par les acteurs d'un même territoire pour répondre à des problématiques spécifiques, et parce qu'elles proposent des services dans une logique de grande proximité.

Un ciblage sur-mesure sur les publics les plus fragiles

Le souci de Paris 2024 et de ses parties prenantes de porter prioritairement leur attention, l'action, l'effort et les ressources sur les populations les plus vulnérables est particulièrement pertinent. Cet effort de ciblage, corrélé à celui d'ancrage territorial, d'innovation, de recherche de résultats de court-terme et de transformation sociétale de long-terme (comme par exemple sur le changement de regard sur le handicap) atteste d'une stratégie pensée, structurée, partagée avec les parties prenantes et orchestrée dans un souci d'efficacité. Le département de la Seine-Saint-Denis, au regard de ses caractéristiques spécifiques et du fait qu'une grande partie des Jeux de Paris 2024 s'y déroulera, a ainsi fait l'objet d'une priorisation sur de nombreux programmes ainsi que dans le cadre des financements accordés par le Fonds de dotation Paris 2024.

8.2 Des points d'attention

Au-delà des motifs de satisfaction repérés à l'issue de ce rapport intermédiaire, il convient également de souligner quelques points de vigilance et de questionnement dont il faudra tenir compte en vue de poser les bases d'un héritage durable et de l'apparition de véritables changements structurels.

La difficulté du « changement d'échelle »

Si toutes les activités n'ont pas vocation à changer d'échelle, certaines présentent un potentiel d'essaimage pour deux raisons : soit parce qu'elles viennent répondre à des besoins non ou partiellement couverts par les politiques publiques ou les acteurs privés soit parce qu'elles permettent de faire bouger les normes et les pratiques vers plus d'inclusion. Or force est de constater que le passage d'une initiative ciblée ou très localisée, d'une phase de test basée sur le volontariat, à un déploiement à une échelle territoriale plus large pouvant aller jusqu'au niveau national, peut poser certaines difficultés qu'elles soient financières, matérielles, humaines, politiques. Il ne faut ainsi pas occulter que les parties prenantes doivent disposer du temps nécessaire pour se saisir pleinement et s'approprier les programmes. La construction du consensus ou la levée de nouveaux financements, obéissent à des logiques de long-terme et impliquent des ajustements et des adaptations aux configurations spécifiques à chaque lieu et/ou à chaque public. Cette question du changement d'échelle est pourtant centrale car c'est probablement de lui que découlera, ou non, le constat d'impacts significatifs à une échelle macroéconomique. Il convient donc de pouvoir tirer les leçons, tant de réussites que de difficultés rencontrées, pour faire en sorte d'identifier les facteurs clés permettant de réussir le changement d'échelle (celui-ci pouvant s'entendre sur le plan territorial tout comme sur le plan de l'ambition de certains projets individuels).

L'évaluation définitive des résultats et des impacts reste encore, à ce stade, à réaliser

La plupart des indicateurs mis en exergue à travers l'écriture de ce rapport sont des indicateurs de réalisation et ne développent pas ou peu les effets (au sens des résultats et des impacts) des activités sur leurs bénéficiaires. Ceci s'explique en premier lieu par le fait qu'un grand nombre des programmes de la stratégie « Héritage & Durabilité » sont encore en cours de déploiement et qu'il n'y aurait pas de sens à communiquer des résultats naissants ou incomplets. En second lieu, l'héritage d'un événement comme les Jeux s'évalue sur le long terme et les transformations structurelles induites dans le champ de l'éducation, de la santé, de l'inclusion ou de l'environnement ne pourront s'observer que plusieurs années après le lancement des activités et des programmes. À ce stade, le propos s'est donc concentré sur la cohérence des initiatives, et les efforts de Paris 2024 et des parties prenantes pour travailler conjointement dans le cadre souple de la stratégie – une gouvernance qui constitue elle-même un enjeu d'héritage important, et déjà fortement présent dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les études spécifiques réalisées dans le cadre de la démarche évaluative mise en place par Paris 2024 (sur le dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne dans l'Académie de Créteil, des aménagements de design actif dans l'espace public à Saint-Dizier, du dispositif des clubs para-accueillants), l'accompagnement de certains

lauréats Impact 2024 ainsi que d'autres travaux, en particulier ceux de l'État et de la Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques, mais aussi ceux qui émergeront du monde académique et de la recherche (laboratoires universitaires), nourriront utilement l'analyse globale de l'impact social des Jeux.

L'enjeu de la pérennité des programmes et actions au-delà des Jeux

Les Jeux de Paris 2024 ont joué leur rôle de catalyseur et d'impulsion de très nombreux programmes et actions. Il convient désormais de veiller à ce que l'élan créé grâce à Paris 2024 ne s'estompe pas après les Jeux. Les enjeux auxquels s'adressent la stratégie « Héritage & Durabilité » et ses objectifs nécessitent en effet une réflexion et plus encore une action collective et coordonnée de toutes les parties prenantes sur le temps long, dépassant de très loin le seul horizon temporel des Jeux. Il sera donc de la responsabilité des différentes parties prenantes (État, collectivités territoriales, mouvement olympique et paralympique, partenaires) de faire perdurer cet élan et de poursuivre l'effort au-delà des Jeux pour que l'héritage se matérialise véritablement en évitant le « coup d'épée dans l'eau » et des impacts de court terme qui ne trouveraient pas de prolongement ni ne contribueraient à accompagner et à accélérer des changements structurels. Derrière cette question de la pérennité des programmes et actions se pose celle du (des) futur(s) organe(s) catalyseur(s)/porteur(s) de toutes ces initiatives et projets. Il convient d'appréhender dès à présent l'enjeu de leur héritage pour lequel deux approches peuvent être identifiées :

→ Un « transfert » à une seule organisation/ un seul acteur légitime. Dans ce cas, au regard des enjeux sociétaux auxquels s'adressent la stratégie « Héritage & Durabilité » et de l'ambition portée, cette organisation ou acteur devrait avoir une stature nationale et des moyens d'actions/persuasion/entraînement conséquents. L'État, et l'Agence nationale du sport, ou le Mouvement sportif (Comité National Olympique et Sportif Français, Comité Paralympique Sportif Français) apparaissent comme des « solutions naturelles » sans que l'on ne connaisse véritablement aujourd'hui leurs intentions quant à cet héritage programmatique.

→ Un « partage » des programmes entre les parties prenantes des Jeux. Cette hypothèse pourrait présenter des avantages – tels que la proximité ou l'agilité nécessaire à la mise en place et au pilotage de certains projets – mais également des inconvénients, avec par exemple un risque de dilution des actions qui pourrait affecter leur cohérence d'ensemble et leur capacité à « faire système » ou encore leur mise en œuvre à des niveaux microéconomiques ou mésoéconomiques, ne générant pas d'impacts significatifs à grande échelle.

Cet enjeu crucial de la transmission des programmes a pleinement été appréhendé par Paris 2024 et ses parties prenantes qui mènent actuellement un travail d'analyse dont les conclusions devraient être communiquées fin 2023 (cf. section 9.3).



Anticiper l'héritage

Dans le présent rapport intermédiaire, nous avons souligné que la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 s'intéresse aux bénéfices sociaux que les Jeux peuvent apporter au niveau de trois objectifs majeurs : l'éducation par le sport ; la santé par le sport et l'inclusion par le sport. Nous avons présenté et analysé précédemment de multiples actions et programmes engagés par Paris 2024 et ses parties prenantes ainsi qu'identifié de premiers indicateurs de réalisations, voire, dans certains cas de résultats. Cependant, tous ces programmes et actions n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation ad hoc. Voilà pourquoi, au-delà des enseignements généraux que nous avons dressés, et à titre d'illustration, nous avons effectué une sélection de huit actions représentatives pour lesquelles les évaluations qui seront menées permettront d'anticiper ce qui pourrait être demain au cœur de l'héritage des Jeux.

8.3.1 Présentation des actions

— L'éducation par le sport

Trois actions représentatives peuvent être retenues :

- Le label Génération 2024 dont l'objectif principal est de renforcer la relation entre le mouvement sportif et le monde de l'Education Nationale. Les résultats présentés dans la section 3, notamment relatifs au taux d'établissements labellisés, laissent à penser que cette action constitue déjà une réussite.
- La Semaine Olympique et Paralympique qui, de la même façon, a réussi à créer des synergies entre le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les établissements scolaires.
- La Ville de Paris s'engage dans l'éducation par le sport. L'évaluation déjà réalisée de cette action montre que le retour sur investissement s'avérera considérable autour de trois bénéfices sociaux majeurs : l'amélioration du rapport des élèves à l'école ; l'amélioration des relations entre jeunes ; l'ouverture des jeunes vers d'autres champs d'intérêts et d'autres territoires.

— La santé par le sport

Deux actions ont été sélectionnées comme porteuses de solides espoirs en matière d'héritage :

- L'action 30 minutes d'activité physique quotidienne dans les écoles françaises présentée comme « la mesure phare de l'héritage des Jeux ». La généralisation de cette action à toutes les écoles en France est déjà en soi une pleine réussite, même s'il convient de continuer à travailler collectivement pour lever les freins à sa mise en œuvre effective.
- L'action « 1,2,3, Nagez » représente également un enjeu considérable pour l'héritage des Jeux. Développer l'apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis mais aussi dans tous les territoires carencés est une illustration de ce qui peut être fait pour des territoires défavorisés en matière d'infrastructures diverses et d'accès à certains services de base.

— L'inclusion par le sport

Deux actions ont retenu l'attention du groupement d'évaluateurs :

- L'action « Impact 2024 - Start-up Challenge » destinée à des porteurs de projets issus de quartiers prioritaires est un programme de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises à impact social autour des valeurs du sport et de l'inclusion. La réussite de ce type d'opération pourrait constituer un élément important de l'héritage de Paris 2024 autour de la dynamique entrepreneuriale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (l'enjeu consistant à travailler sur le « passage à l'acte ») et de la création d'emplois.
- L'incubateur « Impact 2024 – athlètes entrepreneurs Paris 2024 x AFD », peut servir de levier au service du développement durable grâce à la renommée des athlètes de haut niveau. Le projet porté par Sarah Hanfflou mérite ainsi d'être promu¹⁷⁴.

8.3.2 Enseignements pour l'héritage des Jeux de Paris

Au vu des résultats précédents autour de quelques actions représentatives, il semblerait que l'héritage des Jeux puisse se généraliser et se structurer autour de trois piliers majeurs : la synergie sport – école ; l'amélioration de la santé publique ; la réinsertion de publics en difficultés.

— La synergie « sport-école »

Il faut bien reconnaître que la France souffre d'un déficit de culture sportive qui se manifeste notamment par la place occupée par l'Education Physique et Sportive (EPS) dès l'école primaire. L'EPS, et plus largement le sport, n'est ainsi pas reconnue comme une activité légitime devant être enseignée, contrairement à l'écriture, l'orthographe, les mathématiques, etc. Elle reste ainsi souvent le « parent pauvre » des matières enseignées à l'école primaire. Elle est ainsi bien souvent dévalorisée au profit des matières plus intellectuelles que les enfants devraient maîtriser pour réussir dans la vie. Une telle perception par les parents est même parfois accentuée par le souhait de certains élèves de se faire dispenser de cours d'EPS. C'est donc un enjeu considérable d'améliorer la perception du sport et plus largement de l'Activité Physique et Sportive chez les plus jeunes pour contribuer en même temps à la découverte de leur corps, leur socialisation et au respect des autres (genre, origine sociale, raciale...).

La France est très loin d'autres nations dans lesquelles les élèves n'ont plus cours l'après-midi et peuvent se consacrer à d'autres activités, dont le sport. De la même façon, le sport universitaire en France n'est pas facilité par des emplois du temps adaptés, bien au contraire. Il sera certainement difficile de modifier rapidement et structurellement un tel positionnement mais les Jeux devraient pouvoir apporter ici une contribution significative à condition de l'intégrer dans les politiques publiques concernées.

¹⁷⁴ Sarah Hanfflou, pongiste camerounaise, a lancé TAKO, un social business qui permet de réduire l'empreinte écologique de fabrication et de distribution de tables de ping-pong en Afrique. Personnalisables et 100 % made in Africa, ces tables sont vendues à des particuliers comme aux fédérations nationales ou à des hôtels. A la suite du programme qui lui a permis de structurer son projet, de mieux maîtriser ses coûts et de découvrir de nouveaux marchés, elle est devenue lauréate de l'appel à projets « Impact 2024 international » porté et financé par Paris 2024 et l'AFD.

C'est une véritable révolution dans l'Education nationale à laquelle il faudrait aboutir pour promouvoir l'EPS comme devant faire partie de la formation de tous les élèves et plus largement pour ancrer la pratique d'activité physique et sportive dans la vie des Françaises et des Français dès leur plus jeune âge. La synergie entre sport et école ne sera pas automatique, et il sera nécessaire d'engager des moyens conséquents, notamment en matière d'encadrement sportif. De ce point de vue, les Jeux peuvent servir de déclencheur pour rendre légitime le sport à l'école. La généralisation de l'action 30 minutes d'activité physique quotidienne à toutes les écoles de France est déjà un bon signal. Il reste maintenant à établir des passerelles entre l'Education nationale et le mouvement sportif pour développer progressivement une vraie culture sportive.

Une telle évolution dans la perception du sport à l'école ne sera possible que si toutes les actions initiées par Paris 2024 s'inscrivent dans des politiques publiques nationales transversales. Cela ne devrait pas être impossible dans un pays comme la France où le sport est considéré comme un bien public. A la différence des pays anglo-saxons, où le sport est un bien privé, donc régulé par le marché, la France devrait être capable d'instaurer des politiques publiques. On peut imaginer des systèmes d'incitations pour les clubs sportifs afin qu'ils accueillent par exemple des jeunes en difficultés, ce que ne fera pas le marché uniquement intéressé par des publics solvables. On pourrait aussi travailler à renforcer les interactions entre acteurs éducatifs et acteurs sportifs afin d'assurer un véritable continuum de la pratique d'activités physiques et sportives de l'école jusqu'à l'extra-scolaire en passant bien entendu par le périscolaire. Tous les acteurs, qu'ils soient issus de l'Education nationale ou du mouvement sportif trouveraient leur place dans un tel continuum avec une complémentarité qui semble évidente. Une telle ambition suppose toutefois de parvenir à lever les freins existants aujourd'hui au développement de collaborations entre l'école et le sport, qu'ils soient culturels, financiers, humains ou encore matériels et logistiques.

— L'amélioration de la santé publique

Pendant de nombreuses années, le discours sur l'héritage des Jeux a reposé sur une croyance: il y aurait un « effet démonstration » ou une sorte de théorie du ruissellement (*trickle down effect*) du sport de haut niveau vers la pratique sportive de masse. Il était admis que les grands événements sportifs provoquaient une augmentation de la pratique sportive de masse dans le pays d'accueil. Plusieurs études systémiques récentes¹⁷⁵ viennent de montrer que cette causalité directe entre le spectacle sportif et la pratique sportive de masse n'était pas vérifiée et qu'elle n'avait à tout le moins rien d'automatique.

Voilà pourquoi il faut privilégier la mise en place de politiques publiques volontaristes et ne pas attendre passivement un héritage automatique des Jeux au niveau de la pratique. S'engager collectivement de façon volontaire et affirmée dans cet objectif de bénéficier d'un véritable effet d'entraînement des Jeux sur la pratique d'activités physiques et sportives constitue un enjeu majeur dans la mesure où un accroissement de la pratique garantira à son tour des effets bénéfiques sur la santé publique. C'est ce qu'ont montré les deux actions représentatives retenues :

→ Instituer au niveau national 30 minutes de pratique sportive quotidienne constitue un héritage fondamental des Jeux. Il en est de même de toutes les actions permettant une synergie entre le mouvement sportif et l'Education nationale. La pérennisation de toutes ces actions et programmes après les Jeux laisse ainsi entrevoir un héritage prometteur en termes de santé publique.

→ Développer l'apprentissage de la natation en Seine-Saint-Denis et dans les territoires carencés laissera un héritage qui ira bien au-delà de la seule question sanitaire. Il n'est pas légitime en effet de laisser des territoires entiers sans possibilité d'apprentissage de la natation, ce qui constitue un marqueur social très négatif. Le succès d'une telle opération peut générer des effets d'entraînement sur d'autres pratiques sportives, accentuant d'autant l'impact sur la santé publique dans le département.

— L'amélioration de l'employabilité en QPV

La France n'en a pas fini avec ses banlieues qui « explosent » régulièrement à la suite d'incidents divers liés au maintien de l'ordre. Cette crise des banlieues qui n'en finit pas a de multiples causes qui s'entrecroisent de façon complexe. S'il ne faut pas demander aux Jeux d'apporter une solution globale miracle, les actions menées par Paris 2024 au niveau de l'amélioration de l'employabilité en QPV montrent déjà que cet apport peut être significatif. L'emploi est en effet au cœur de toute politique de réinsertion.

Les habitants des quartiers populaires sont durablement concernés par des difficultés d'accès au marché du travail. Si la baisse récente du chômage en France et la bonne santé du marché du travail profitent à ces quartiers et à leurs habitants, force est de constater que le taux de chômage y reste élevé. En 2020, il est de 23,4%, soit près de trois fois plus important que dans les quartiers environnants (8,9%). Chez les jeunes actifs de moins de 30 ans, le taux approche même les 33%, contre 15% dans les autres quartiers.

Les politiques d'emploi et de solidarité en France, appuyées par les dispositifs complémentaires de la Politique de la ville, s'attachent à réduire ces écarts. Mais l'insertion professionnelle des habitants des quartiers populaires constitue un enjeu complexe et multifactoriel. La problématique croise en effet des facteurs socio-économiques, culturels et structurels qui peuvent entraver les opportunités d'emploi et de progression professionnelle :

- Le taux de diplômés dans ces quartiers est plus faible qu'ailleurs. De plus, à niveau scolaire équivalent, trouver un emploi y est plus difficile. 22,2 % des non-diplômés des quartiers en difficulté sont au chômage, contre 15,3 % hors de ces quartiers.
- Les populations d'origine étrangère sont plus nombreuses dans ces quartiers et elles sont parfois victimes de discriminations voire d'interdiction d'exercer.
- Ces populations sont souvent captives dans leurs quartiers avec une mobilité physique ou sociale limitée.
- Ces populations peuvent souffrir d'un sentiment d'exclusion les poussant au repliement.

¹⁷⁵ Lion A, Vuillemin A, Léon F, Delagardelle C, van Hoye A. Effect of Elite Sport on Physical Activity Practice in the General Population: A Systematic Review. *J Phys Act Health*. 2022 Dec 13;20(1):77-93. doi: 10.1123/jpah.2022-0123. PMID: 36513078.

Dans de telles conditions, la Cour des Comptes reconnaissait dans son rapport de juillet 2022 qu'il y avait un double défi à relever : aller chercher les habitants éloignés du marché du travail ; leur offrir un parcours adapté. C'est ce choix qu'a fait Paris 2024 dans le cadre de ses opérations de soutien à l'entrepreneuriat à destination de jeunes des QPV. Cela n'interdit pas bien sûr de cautionner des opérations de rattrapage de ces quartiers en matière d'infrastructures diverses et en personnel d'encadrement. Au total, l'héritage des Jeux pourrait résider dans la prise de conscience de la nécessité d'aboutir à un équilibre entre aider le territoire et aider les individus les plus démunis. Le sport, on le sait, peut constituer un bon vecteur pour porter un tel projet au cœur de l'héritage des Jeux.



©Drazen_ / Getty Images

En conclusion, il ne faut pas attendre des miracles à l'occasion de l'accueil des Jeux. Néanmoins, leur instrumentalisation est capable de faire bouger les mentalités, ce qui est le but recherché par Paris 2024 et constituera leur véritable héritage. En effet, la nature profonde des problèmes rencontrés n'est qu'en partie économique, elle est surtout culturelle. Il s'agit de faire changer le regard sur le sport à l'école, sur le sport santé et sur le sport au service de l'amélioration de l'employabilité des plus démunis. A l'occasion d'un événement aussi exceptionnel que les Jeux, un tel changement de regard est tout à fait possible.

8.4

Recommandations

Pour conclure, ce premier rapport d'évaluation formule cinq recommandations transversales qui poursuivent les réflexions initiées en points de vigilance, qu'elles peuvent compléter et / ou préciser. Ces recommandations transversales s'inscrivent globalement dans le cadre principal qui vise à maintenir l'effort sur les résultats et la transmission d'outils.

8.4.1

Amplifier l'effort de redevabilité (traçabilité des résultats, mesure d'impact)

Une première recommandation porte sur la démarche engagée en termes d'évaluation, en dépassant le strict sujet du présent rapport et de ses suites mais en le considérant à l'aune de l'ensemble de la chaîne de travail qu'il induit, notamment en lien avec les parties prenantes de la stratégie « Héritage & Durabilité » qui sont mobilisées.

L'effort de redevabilité engagé paraît de nature, par principe comme au regard des actions concrètement mises en place, à mettre les acteurs dans une logique de reconnaissance de ce qui a été acquis, d'analyse des leviers de réussite et d'identification / de contournement des points bloquants. Cette démarche d'appropriation continue inscrit l'écosystème d'acteurs non seulement dans l'apprentissage méthodologique mais aussi dans la communication de ces apprentissages et des transformations potentiellement engagées, ce qui assoit les réalisations sur un socle propice à leur pérennisation et à leur essaimage.

En outre, la traçabilité des résultats et la mesure d'impact constituent les matériaux d'une force de preuve qui forme la garantie de « changements structurels », sans laquelle pourrait s'opposer l'idée d'un effet de communication. Elles permettent également de fixer des axes de progrès dans le pilotage de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 mais aussi pour les futurs organisateurs de grands événements sportifs.

8.4.2

Poursuivre le déploiement des projets emblématiques et l'effort d'entraînement des parties prenantes

En deuxième lieu, il apparaît nécessaire d'inviter à considérer comme primordial l'effort consacré à des actions emblématiques. En effet, celles-ci apparaissent comme celles qui ont une force de structuration et une capacité de résonance toute particulière, ainsi qu'on peut faire l'hypothèse qu'elles constituent un levier fondamental de changement structurel. De fait, elles constituent des étendards (*flagships*), dont les réussites et l'exemple sont autant de potentiels moteurs pour l'ensemble de l'écosystème. Plus que d'autres, ces actions emblématiques sont susceptibles de créer des modèles, voire un potentiel nouveau paradigme. Pour faire le lien avec la première préconisation, ces projets emblématiques rencontrent un enjeu de redevabilité renforcé auquel il convient de prêter une attention particulière, de l'exigence et de la vigilance.

8.4.3 Accompagner les lauréats Impact 2024 vers une pérennisation et un essaimage des projets

En troisième lieu, fonctionnant en « binôme » avec le sujet des projets emblématiques, il s'agit d'accompagner les lauréats Impact 2024 au-delà de l'horizon des Jeux. Tout l'enjeu consiste à bénéficier d'un tissu d'initiatives « tout secteur – tout acteur – toute échelle » qui ancre l'héritage dans le quotidien des organisations, dans le réel des territoires et dans « le dur » de l'éventail des thématiques concernées. Avec cet accompagnement, le challenge réside dans le fait d'alimenter une logique de large bassin versant. L'accompagnement de ces acteurs et de ces projets paraît devoir notamment s'acquitter d'une préoccupation de pérennisation et d'essaimage, en questionnant leur suite. D'une certaine manière, tout doit indiquer que la véritable perspective de Paris 2024 est d'inscrire les Jeux dans un horizon à plus long terme. L'instauration d'un travail de projection qui visera à faire penser l'action d'aujourd'hui dans ses aboutissements ultérieurs, doit non seulement permettre d'encourager les acteurs à poursuivre, post-2024, les dynamiques enclenchées mais aussi leur servir à en trouver les conditions de réalisation et de réussite. C'est, d'une certaine manière, un accompagnement à l'autonomie, pour savoir faire après les Jeux et sans Paris 2024. Ce processus d'essaimage n'est pas toujours aussi simple qu'il n'y paraît. Il implique la transmission de connaissances, de compétences, de ressources et de meilleures pratiques d'un projet pilote / d'une expérimentation réussie Impact 2024 vers d'autres territoires, acteurs ou communautés. Il faudra en outre prendre en compte les spécificités de chaque contexte, dans la mesure où ce qui fonctionne dans un environnement peut nécessiter des adaptations significatives pour être appliqué ailleurs. L'essaimage des expérimentations emblématiques réussies est un moyen puissant de catalyser le progrès et de créer un impact positif à grande échelle.

Parallèlement à cet effort vers la pérennisation et l'essaimage, nous insistons sur l'enjeu de poursuivre les dynamiques engagées, notamment celles ayant trait :

- À l'instauration d'une culture de la coopération entre des univers différents.
- Aux approches de mesure d'impact embarquées et scientifiques, permettant d'objectiver les effets des projets et de contribuer ainsi à en apprécier la valeur.
- À la mise en place d'expérimentations sur les zones grises des politiques publiques.
- À la prise en compte dès la conception des projets des publics et territoires les plus vulnérables.
- À l'implication des collectivités dans la prise de relais.

8.4.4 Accompagner les lauréats Impact 2024 vers une pérennisation et un essaimage des projets

La quatrième recommandation s'intéresse de manière resserrée à la responsabilité particulière d'acteurs qui sont sans doute peu ou pas « faiseurs », c'est-à-dire qui ne sont pas des acteurs de terrain, mais n'en sont pas moins des « stratèges ». On y trouvera ici des organisations relevant de divers champs, publics ou privés, marchands ou non marchands. Celles-ci ont en commun une capacité d'influence, d'entraînement, de mobilisation de fonds, c'est-à-dire un pouvoir qui les rend chacune à leur niveau susceptibles de répondre favorablement à l'enjeu de durabilité au-delà des Jeux. Au près de ces acteurs et par une certaine forme de miroir à ce qui prévaut pour l'accompagnement du tissu d'initiatives évoqué précédemment, un travail de type persuasif a besoin de se tisser, en particulier, autour de la capitalisation et de la valorisation des résultats obtenus.

Dans cette direction, tout l'enjeu pourra moins consister à mettre en avant les réussites pour ce qu'elles seront, qu'à les utiliser pour indiquer à travers elles l'expression d'un nouvel attendu durable des publics, des audiences, des clients, des usagers, des habitants, etc. Le message qui pourra se formuler va dans le sens de dire qu'il faut désormais « en tenir compte durablement » : les actions et dynamiques sont initiées, des réponses à des besoins structurants sont apportées, ce qui appelle à poursuivre l'ambition et à accompagner le travail impulsé. Ce qui se dessine ici consiste peu ou prou à favoriser l'appropriation collective de la définition de « Génération 2024 », de façon à ce que la redevabilité des engagements soit endossée au-delà des Jeux.

8.4.5 Porter l'héritage à l'échelle des plus vulnérables, publics comme territoires

Les quatre premières recommandations ont surtout une dimension méthodologique et relèvent globalement de la logique d'action, sans porter sur ce qui constitue pourtant le cœur de la stratégie, c'est-à-dire le public lui-même et, en l'occurrence, un public qualifiable du plus vulnérable. Maintenir cette capacité à porter une préoccupation accrue et traduite dans les faits vers les publics et les territoires les plus vulnérables et les plus éloignés de certains services de base (éducation, santé, emploi, logement, pratique sportive etc.) doit continuer à prévaloir, qu'il s'agisse de déployer des leviers de valorisation, d'appuis, d'accessibilité ou d'émancipation. Cela doit enfin continuer à être mis en exergue dans les résultats et les mesures d'impact, de sorte que ces publics soient bien positionnés au cœur de la stratégie, et que l'héritage porte d'abord sur la capacité à s'adresser à eux, à travers un levier du sport, qui, on l'a vu dans ce rapport, possède une capacité unique à servir de catalyseur pour les politiques publiques visant l'inclusion, l'éducation, la santé et la transformation écologique.



L'héritage de Paris 2024

pour les prochains
Grands Evènements
Sportifs Internationaux
organisés en France
et pour les futures
éditions des Jeux

Convaincu de la capacité du sport à bénéficier plus largement à la société, Paris 2024 a **déployé une stratégie de durabilité et d'héritage qui positionne la question du leg de la méthodologie d'organisation et d'évaluation de cette stratégie en son sein.**

Placé au cœur des préoccupations, cet héritage méthodologique paraît poursuivre plusieurs fils directeurs que nous formalisons ainsi :

01 — Le renforcement et la sécurisation des capacités des acteurs impliqués, à travers la mise en place de processus visant à améliorer les connaissances, les compétences, l'outillage et les ressources afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs de manière plus efficace et durable. Ici le travail d'accompagnement et d'outillage (à la mesure d'impact, au changement d'échelle, à la transformation numérique, etc.) des lauréats Impact 2024 doit nécessairement être mis en valeur.

02 — La redevabilité, composante essentielle de la transparence et de la gouvernance responsable, qui renvoie à la responsabilité et l'obligation de rendre compte des actions, décisions et résultats. Elle joue un rôle crucial dans la confiance du public, dans la bonne gouvernance et dans la promotion de l'éthique et de la responsabilité sociale des Jeux. Le travail initié autour de la plateforme ORAH (Outil de Recensement des Actions Héritage de Paris 2024) est particulièrement exemplaire à ce titre, permettant de donner à voir les actions menées par les parties prenantes des Jeux

03 — Le soutien à la culture de l'innovation : en investissant dans la recherche et le développement, en soutenant l'entrepreneuriat, en favorisant la collaboration et en encourageant la culture de l'innovation, Paris 2024 cherche à créer un environnement propice à l'innovation. L'innovation, qu'elle soit technologique, de processus ou de produits, organisationnelle, ou sociale, est essentielle pour la croissance économique, la compétitivité, la résolution des problèmes sociétaux et l'amélioration de la qualité de vie à plus long terme, bien au-delà des jeux. Elle encourage la créativité, l'adaptabilité et la recherche de nouvelles opportunités.

04 — La mise en visibilité et la valorisation des acteurs engagés autour de l'héritage et de l'impact des Jeux, notamment ceux de l'ESS, qui permet d'agir au moins dans 5 directions :

- La visibilité et la reconnaissance de ceux-ci.
- L'accès à des sources de financement appropriées
- La création de partenariats et de collaborations avec d'autres acteurs (tels que les entreprises traditionnelles, les institutions publiques, les organisations de la société civile, etc...).
- La diffusion des bonnes pratiques.
- Leur capacité d'influence dans l'élaboration des politiques publiques du pays.

Au-delà de la portée nationale du leg méthodologique, l'héritage concerne les futures éditions des Jeux et plus largement les futurs événements sportifs internationaux. Il constitue en effet une base sur laquelle les prochains organisateurs pourront s'appuyer pour élaborer leur propre stratégie en s'appropriant les différents dispositifs. Paris 2024 et ses partenaires travaillent à mettre en place un nouveau modèle de Jeux, des Jeux laboratoires via la définition de nouveaux standards, afin que les prochaines éditions des Jeux et d'autres événements internationaux et français fassent mieux après.

9.1 Un héritage méthodologique

Si un certain nombre de programmes ont été impulsés à l'occasion des Jeux pouvant à la fois être légués aux acteurs français et constituer une source d'inspiration pour les organisateurs de futures éditions des Jeux (cf. infra), il nous semble important de souligner également la méthodologie adoptée par Paris 2024 dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité ». Sans présager des résultats et impacts constatés, celle-ci nous semble particulièrement appropriée au moment de planifier et de bâtir l'héritage d'un grand événement sportif international.

Une approche bâtie en 5 étapes

Comme nous l'avons illustré dans les parties précédentes, la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 a été construite afin de répondre à des enjeux macroéconomiques :

- L'éducation avec l'ambition de mobiliser le sport pour ses vertus éducatives et pour les opportunités qu'il offre en matière d'incitation à l'engagement citoyen.
- La santé avec le souhait de renforcer la place du sport dans la société française et de bénéficier des bienfaits d'une pratique régulière d'activités physiques et sportives dès le plus jeune âge.
- L'inclusion avec la volonté d'utiliser le sport comme outil pour encourager l'inclusion sociale et comme levier d'amélioration des conditions de vie de publics spécifiques avec une attention particulière sur les personnes en situation de handicap.

Partant de ces ambitions et avec la volonté d'avoir un véritable impact, tout en assumant avec humilité que les programmes mis en place dans le cadre des Jeux ne pouvaient constituer qu'une réponse partielle et complémentaire aux initiatives existantes, Paris 2024 a ainsi bâti sa stratégie en suivant cinq étapes.

Étape 1 :

Diagnostic



En phase amont, Paris 2024 a réalisé un certain nombre de diagnostics afin de pouvoir orienter son action. Cette phase d'état des lieux, trop souvent négligée alors même qu'elle présente un caractère primordial, a ainsi permis de disposer d'éléments tangibles sur lesquels construire la stratégie « Héritage & Durabilité ». Ces diagnostics, qui ont été menés par différents types acteurs (laboratoires de recherche rattachés à des Universités françaises, cabinets de conseils spécialisés), ont ainsi servi de socle à l'élaboration des programmes et actions de la stratégie.

Étape 2 :

Conception



Sur la base de l'état des lieux et des recommandations d'actions formulée dans la phase de diagnostic, Paris 2024 a mis en place une stratégie de conception de programmes afin de nourrir la stratégie « Héritage & Durabilité ». Cette phase réalisée « en chambre » a permis de déterminer des priorités thématiques et/ou territoriales et d'identifier des leviers d'actions à mettre en œuvre durant le cycle de vie des Jeux.

Étape 3 :

Expérimentation



Une fois la conception des programmes et actions réalisée, Paris 2024 et ses parties prenantes sont passés dans une phase d'expérimentation à « petite échelle ». Cette phase d'expérimentation a permis d'évaluer les forces et faiblesses des différents dispositifs mais également les opportunités et menaces en vue d'un développement à une plus grande échelle. Cette phase a notamment permis d'identifier les conditions de réussite dans la mise en œuvre des programmes et actions.

Étape 4 :

Déploiement



Une fois l'expérimentation achevée, Paris 2024 a pu passer à une seconde phase de mise en œuvre consistant en un déploiement à une échelle plus large, tenant compte de ce qui avait fonctionné et des difficultés observées dans la phase d'expérimentation. Ce déploiement a permis d'élargir progressivement l'audience des dispositifs en vue de parvenir à l'étape ultime de la généralisation.

Étape 5 :

Généralisation



Enfin l'objectif de Paris 2024 et de ses parties prenantes et de parvenir à une généralisation de la mise en œuvre des différents programmes et actions, en particulier des plus structurants. L'héritage des Jeux passera en effet par un déploiement à grande échelle pour que des effets tangibles et intangibles significatifs puissent éventuellement être observés.

TABLEAU N°20 :

— Étapes de mises en œuvre des actions de la stratégie « Héritage & Durabilité »

Axe	Diagnostic	Conception	Expérimentation	Déploiement	Généralisation
Santé : Les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école	Etude sur les bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive des enfants (Sport & Citoyenneté, 2019)	Création du plan d'action « Bouger Plus » avec notamment le dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ)	Expérimentation du dispositif au sein de l'Académie de Créteil Etude d'évaluation du dispositif sur l'Académie de Créteil finalisée en octobre 2023	Lancement d'un appel à Manifestation d'Intérêt en 2020.	Décision de l'État de généraliser à toutes les écoles françaises à l'occasion de l'année scolaire 2022/2023
Inclusion : Le projet « réseau des clubs para accueillants »	Etude sur les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap (ORME ¹⁷⁶ , 2019)	Dispositif des clubs para-accueillants (devenu clubs inclusifs)	Ville de Paris et département de Seine-Saint-Denis. Etude d'évaluation finalisée en novembre 2023	En cours d'essaimage : Ville de Marseille (13), Ville de Pessac (33).	Volonté du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques d'accompagner et de sensibiliser 3 000 nouveaux clubs d'ici la saison 2024/2025
Santé : La stratégie « Bouger Plus » de Paris 2024		Stratégie Bouger Plus et développement du design actif avec notamment 3 guides opérationnels → Bouger Plus à l'école (Novascopia, 2020) → Bouger Plus en ville (Urbanova, 2021) → Bouger Plus au travail (Urbanova, 2022) Elaboration de 20 fiches-actions pour les maires par le Collectif pour une France en forme et l'ONAPS (2020)	Bouger Plus en ville: 6 territoires pilotes Etude d'évaluation du dispositif à Saint-Dizier (52) finalisée en octobre 2023 Bouger Plus au travail : challenge #GoFor30 proposé aux partenaires des Jeux	Déploiement du challenge #GoFor30 à toutes les entreprises françaises avec un dispositif sorti de la « marque Paris 2024 »	À venir

¹⁷⁶ Observatoire de Recherche sur les Méga-Événements sportifs, Université Paris-Est : <https://www.u-orme.fr/fr/>



©Nata_Snow / iStock

La stratégie «Héritage & Durabilité» de Paris 2024 semble ainsi avoir fait l'objet d'une approche planifiée et structurée avec la volonté de s'appuyer sur des travaux d'études destinés à :

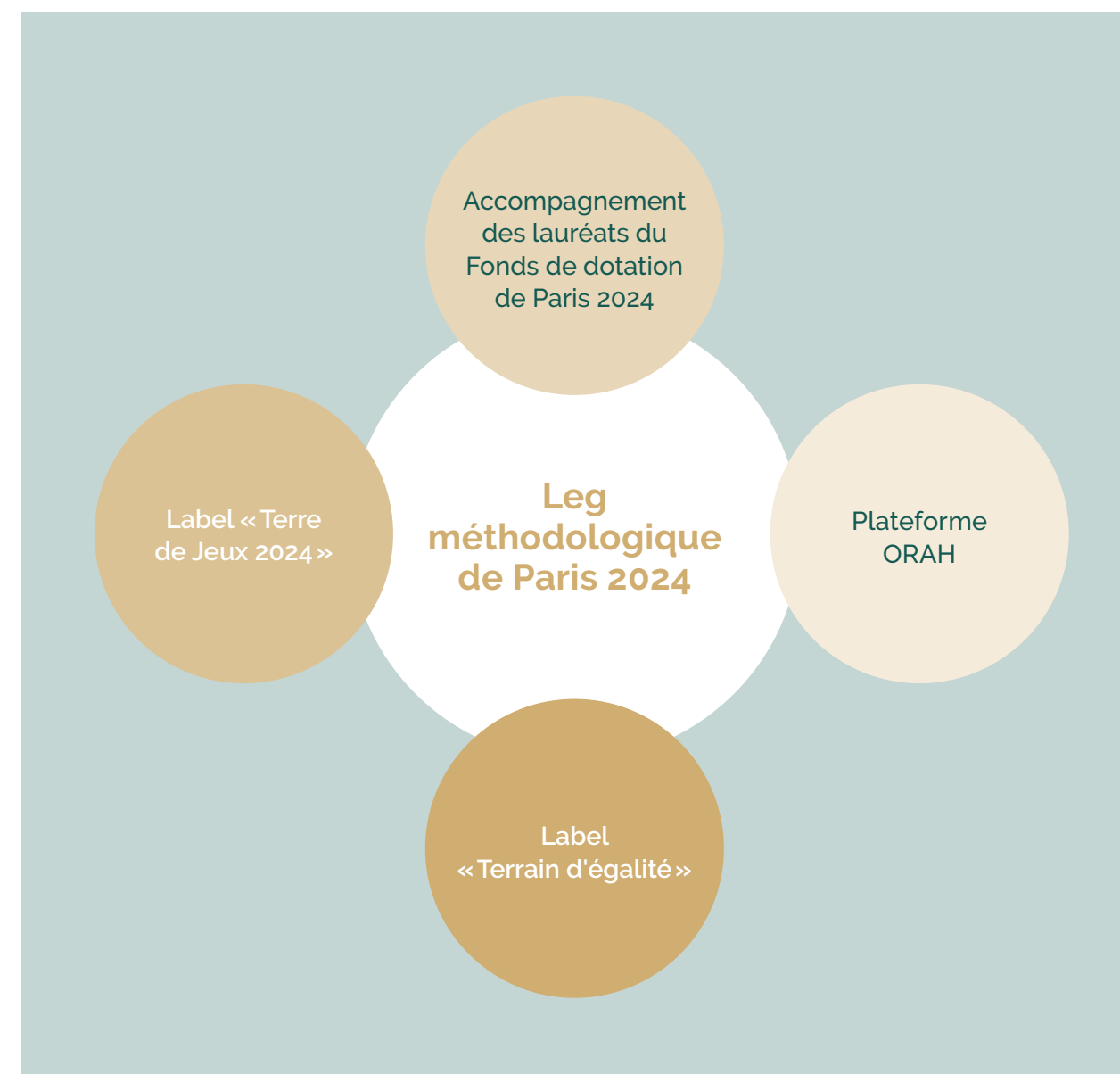
- Convaincre de l'intérêt d'agir, à l'image de l'étude de l'ONAPS sur l'impact de la pratique d'activité physique et sportive en matière de santé.
- Savoir où agir, à l'image de l'étude de l'ORME sur freins et les leviers de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.
- Accompagner le passage à l'action, à l'image des différents guides pratiques du design actif.
- Evaluer l'impact des programmes et actions, à l'image de l'étude d'évaluation de la promo 1 du dispositif «réseau des clubs para accueillants» (devenu clubs inclusifs) réalisée par Quadrant Conseil.

Cette approche séquentielle et étayée adoptée par Paris 2024 nous semble constituer une bonne pratique à dupliquer à d'autres grands événements sportifs internationaux organisés en France ainsi qu'aux futures éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques, tout en l'adaptant évidemment aux contextes, aux moyens et aux ambitions de chacun.

9.2 Un héritage de programmes et de labels

À ce jour, quatre leviers mobilisés par Paris 2024 nous apparaissent particulièrement structurants pour mobiliser le mouvement sportif, les collectivités et les pouvoirs publics. Ces quatre leviers sont représentés sur le schéma ci-dessous.

SCHÉMA N°12 : — Leg de programmes et labels de Paris 2024



Nous précisons ci-dessous comment chacun de ces leviers contribue à l'un ou plusieurs des fils directeurs énoncés ci-dessous, et ce faisant, attestent de l'avancée du leg méthodologique promis.

9.2.1 L'accompagnement des lauréats Impact 2024

Un programme d'accompagnement destiné à maximiser le potentiel d'impact et favoriser la pérennité des projets

En complément d'un soutien financier accordé aux projets lauréats Impact 2024, le Fonds de dotation Paris 2024 propose un programme d'accompagnement destiné à maximiser le potentiel d'impact et favoriser la pérennité des projets à travers un dispositif s'articulant autour de :

- 01** — La formation par un collectif d'experts sur les thématiques stratégiques identifiées dans une phase de diagnostic des besoins des porteurs de projet.
- 02** — Des accompagnements individuels réalisés par des experts sur les enjeux du changement d'échelle, de la mesure d'impact, de la transformation numérique, de la conception de projet ou encore des alliances et partenariats.
- 03** — Des ateliers de pairs-à-pairs pour échanger les bonnes pratiques et réfléchir collectivement sur des solutions aux problématiques communes.
- 04** — Un centre de ressource et un logiciel d'échange entre pairs.

Avec ce dispositif, l'ambition a vocation à se traduire concrètement par une montée en compétences des acteurs et la capitalisation de données et documentations qui resteront disponibles et accessibles y compris après les Jeux.

Plus de
250
projets ont été accompagnés, collectivement ou individuellement ;

2 370
heures
de formations collectives ont été offertes aux porteurs de projets ; le taux de satisfaction moyen est de **4,1/5**

45 projets
- dont **29**
issus du mouvement sportif - ont été accompagnés directement par nos experts.

FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉVALUATION DE L'IMPACT

Paris 2024 a également souhaité mettre en place une démarche complète d'évaluation de sa stratégie « Héritage & Durabilité ». Celle-ci porte à la fois sur les actions directement portées ou déployées par Paris 2024, mais aussi sur celles développées par l'ensemble des parties prenantes qui participent à la stratégie « Héritage & Durabilité », comme les écoles Génération 2024, ou les lauréats du Fonds de dotation Paris 2024 porteurs d'un projet Impact 2024. Près de 400 porteurs de projet ont été formés collectivement ou accompagnés (individuellement ou collectivement) à l'évaluation d'impact.

L'activation d'une part d'un dispositif d'accompagnement et d'autre part d'une démarche évaluative sur des périmètres partagés apparaît de nature à produire un cercle vertueux, et plus particulièrement mobilisateur.

Le Fonds de dotation Paris 2024 constitue ainsi une opportunité pour réaliser un travail de capitalisation à destination de l'ensemble de ses parties prenantes. En effet, le nombre et la diversité des initiatives concernées par les appels à projets Impact 2024 représentent un vivier de pratiques et de méthodes susceptibles d'apporter des enseignements pour les acteurs impliqués. Il peut en outre contribuer, à son échelle, à une meilleure connaissance des conditions et leviers qui permettent d'exploiter le sport comme réponse à des enjeux sociétaux. In fine, cette démarche est susceptible de nourrir un plaidoyer envers une meilleure considération du potentiel de l'impact du sport.

Près de
400
porteurs de projet ont été formés collectivement ou accompagnés (individuellement ou collectivement) à l'évaluation d'impact.

10,2%
des porteurs de projets ont fait appel à un évaluateur externe.

42%
des porteurs de projets ont mené une démarche d'évaluation des résultats de leur projet.

92%
de taux de satisfaction moyen pour chacun des 5 modules « évaluation d'impact »

9.2.2 La plateforme ORAH (orah.paris2024.org)

Opérationnel dès 2021 et cofinancé par le CNOSF et la Ville de Paris, l'outil de recensement des actions héritage (ORAH) permet de centraliser et de suivre l'avancement des actions « héritage » menées par Paris 2024 et ses parties prenantes, dont les projets lauréats Impact 2024.



ORAH sert à collecter, mais également à suivre et visualiser les données qui contribuent à l'héritage de Paris 2024. Plus précisément, l'outil a pour vocation de répondre aux objectifs suivants :

- Permettre aux porteurs de projets de valoriser leur contribution à l'héritage de Paris 2024 et aux Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies.
- Vérifier que la répartition territoriale et thématique des projets s'inscrivant dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » – en particulier les projets Impact 2024 soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024 – est équilibrée.
- Alimenter le protocole de mesure de l'impact social de Paris 2024. Grâce aux données recueillies, ce protocole permettra de contribuer à évaluer les résultats de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024.

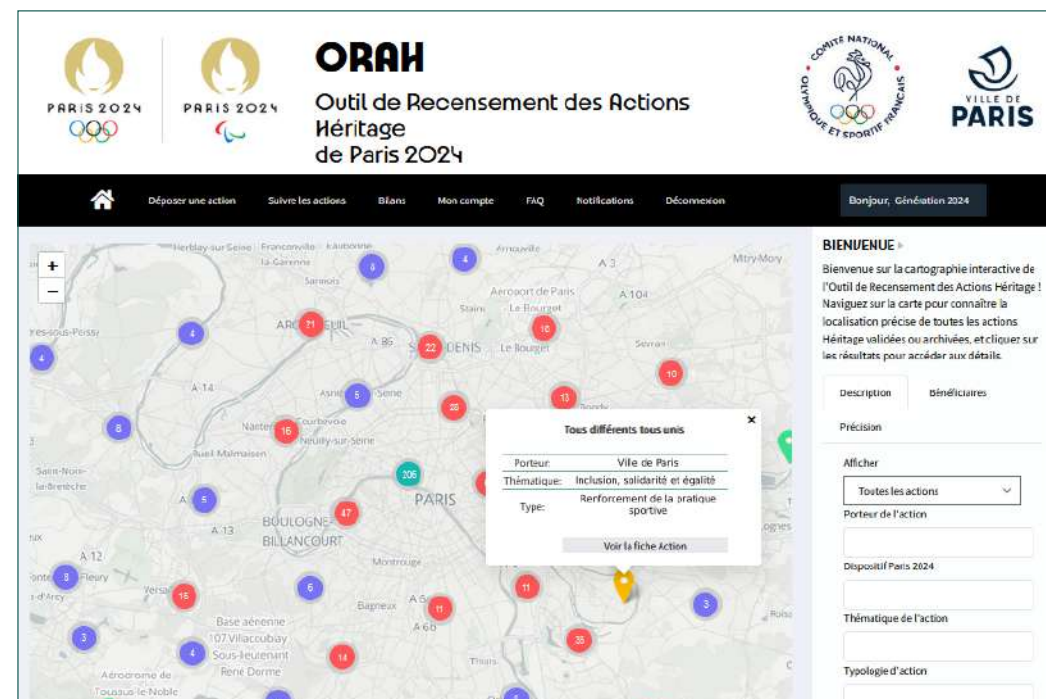
ORAH est ainsi un outil qui vise à contribuer à évaluer l'impact social de Paris 2024, mais dont les fonctionnalités permettent également aux porteurs de projets de :

- Suivre la mise en œuvre de leurs actions, grâce à un tableau de bord graphique.
- Générer des fiches de synthèse qui permettent de valoriser les actions recensées.
- Accéder à une cartographie de l'ensemble des actions recensées sur ORAH.

SCHÉMA N°11 : — Captures d'écran de l'outil de recensement des actions héritage (ORAH)



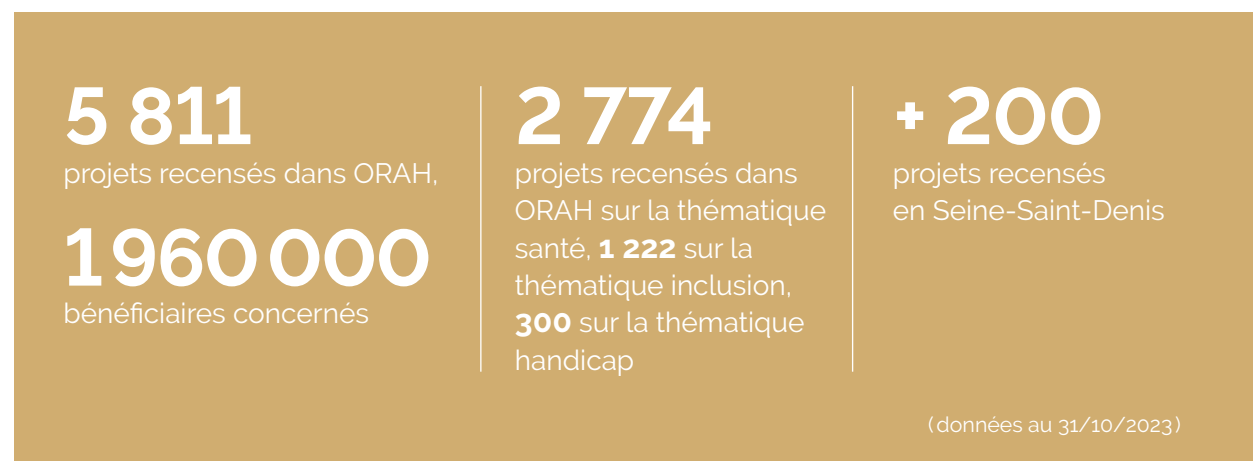
Le tableau de bord permettant de suivre et valoriser les informations clés des projets recensés sur ORAH



La cartographie interactive permettant de consulter les projets recensés sur ORAH

Il apparaît ainsi avoir été de nature à accompagner les éléments précités en matière de leg méthodologique. Il constitue en outre un outil privilégié pour accompagner le déploiement de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

Cette plateforme, d'une richesse considérable, peut constituer un leg méthodologique pour que les acteurs mobilisés autour des Jeux en France puissent continuer à collecter des données de nature à donner à voir et valoriser les initiatives menées, voir à nourrir les réflexions autour de la collecte de données des futurs Jeux.



9.2.3 Le label « Terrain d'égalité »

En novembre 2019, le Premier Ministre annonçait le Plan d'héritage de l'État coordonné par la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (DIJOP). Dans le cadre de ce plan ambitieux, le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et le Ministère des sports, en lien avec la Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), portent la mesure n°77 sur la création d'un label relatif à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention et la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, destiné aux grands événements sportifs internationaux : le label Terrain d'égalité. Celui-ci a été effectivement créé en 2022.

Ce label, mesure phare du plan d'héritage de l'État, est un reflet de la stratégie Égalité et Diversité de Paris 2024, un engagement concret et un outil de pilotage des actions mises en place au sein du Comité. Cette démarche de participation à la création d'un cadre normatif sur ces sujets et de candidature à l'obtention d'un label en découlant, s'avère inédite pour un Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle relève d'une impérieuse nécessité mais également d'une véritable responsabilité¹⁷⁷.

¹⁷⁷ Depuis la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, les valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion étaient centrales. Ainsi, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention et la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, se sont renforcées continuellement à travers l'évolution de l'organisation et ont été renforcées par l'engagement à la candidature du Label Terrain d'Égalité. En interne, la signature de l'accord collectif sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a permis de formaliser ces engagements pour les salariés de Paris 2024.

Les objectifs et motivations en candidatant à ce label ont vocation à être multiples :

- En faire un outil de pilotage, de mobilisation et de progression en interne pour s'inscrire dans une démarche d'exemplarité à assurer en matière d'égalité femmes/hommes, de promotion de la diversité et de lutte contre toutes formes de discriminations.
- Faire rayonner ces causes sur le plan national et international, notamment auprès du mouvement sportif, tout en participant à l'héritage méthodologique, normatif et quantitatif de ce label.
- En faire un outil de plaidoyer pour augmenter la pratique sportive féminine, permettre une meilleure représentation des femmes et des minorités dans les métiers du sport, favoriser l'émancipation des jeunes filles par le sport et promouvoir la diversité dans un cadre plus sûr.

Le label Terrain d'égalité valorise les grands événements sportifs nationaux et internationaux, ponctuels ou récurrents, qui s'engagent pour l'égalité et contre toutes formes de discriminations et de violences sexistes et sexuelles. Les actions mises en œuvre dans le cadre de la labellisation engagent les organisateurs à :

- Être acteurs du changement, en faisant de l'événement sportif un espace de confiance, de sécurité et de convivialité pour toutes et tous.
- Entreprendre une dynamique vertueuse lors de la préparation puis de l'organisation des événements sportifs en France, à travers notamment un objectif de parité et de diversité au sein des équipes salariés et de volontaires.
- Être exemplaires en mettant en place des dispositifs de prévention et de signalement.
- Faire rayonner ces engagements et objectifs aux niveaux national et international.

L'obtention du label, que Paris 2024 a contribué à mettre en place, pour lequel il a participé à l'élaboration du cahier des charges et auquel il a candidaté, est conditionnée au respect d'un cahier des charges d'une vingtaine de critères, tels que la formation des équipes salariées et bénévoles sur les thématiques de l'égalité et de la non-discrimination, l'accessibilité de l'événement sportif à tous les publics quelle que soit leur identité de genre, leur orientation sexuelle ou leur origine ethno-raciale, la promotion d'une communication égalitaire, non-discriminatoire et exempte de tout stéréotype, ou encore prévoir une cellule d'écoute et de signalement à destination des salariés et spectateurs. Les candidatures seront instruites par Afnor Certification, opérateur de labellisation, puis soumises à une commission d'attribution pluraliste.

Ce label, qui s'adresse aux organisateurs de grands événements sportifs internationaux (GESI), et qui vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part et, d'autre part, à prévenir et lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles dans le domaine de l'événementiel sportif, devrait permettre à la fois de faire progresser concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes lors de l'accueil et l'organisation de grands événements sportifs en France et à l'étranger et d'attester que les événements sportifs respectent une vingtaine de critères et d'actions tant en interne que vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes à l'événement sportif international. Grâce à une approche solide et à 360 degrés, accompagné de programmes de formation et de sensibilisation, Il devrait utilement contribuer à faire rayonner ces causes sur le plan national et international.

9.2.4 Le label « Terre de Jeux 2024 »

Lancé en 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » permet d'impliquer et de rassembler les collectivités françaises et les acteurs du mouvement sportif dans l'aventure des Jeux. Il leur permet de bénéficier de la dynamique positive des Jeux en amont de l'évènement, pour renforcer la place du sport et faire vivre les Jeux à leurs populations, mais également de co-construire l'héritage des Jeux dans les territoires.

Avec « Terre de Jeux 2024 », les forces vives des territoires sont mobilisées aux côtés de Paris 2024 pour démultiplier l'impact social et environnemental des Jeux. Le Comité d'organisation s'inspire des collectivités et fédérations labellisées, valorise leurs actions et travaille avec elles à la mise en place d'initiatives qui :

- Utilisent le sport comme un outil de développement de l'éducation et d'amélioration de la santé.
- Œuvrent pour faire du sport un outil d'inclusion.
- Font du sport un levier d'action durable et responsable.
- Rendent les activités physiques plus accessibles à tous.

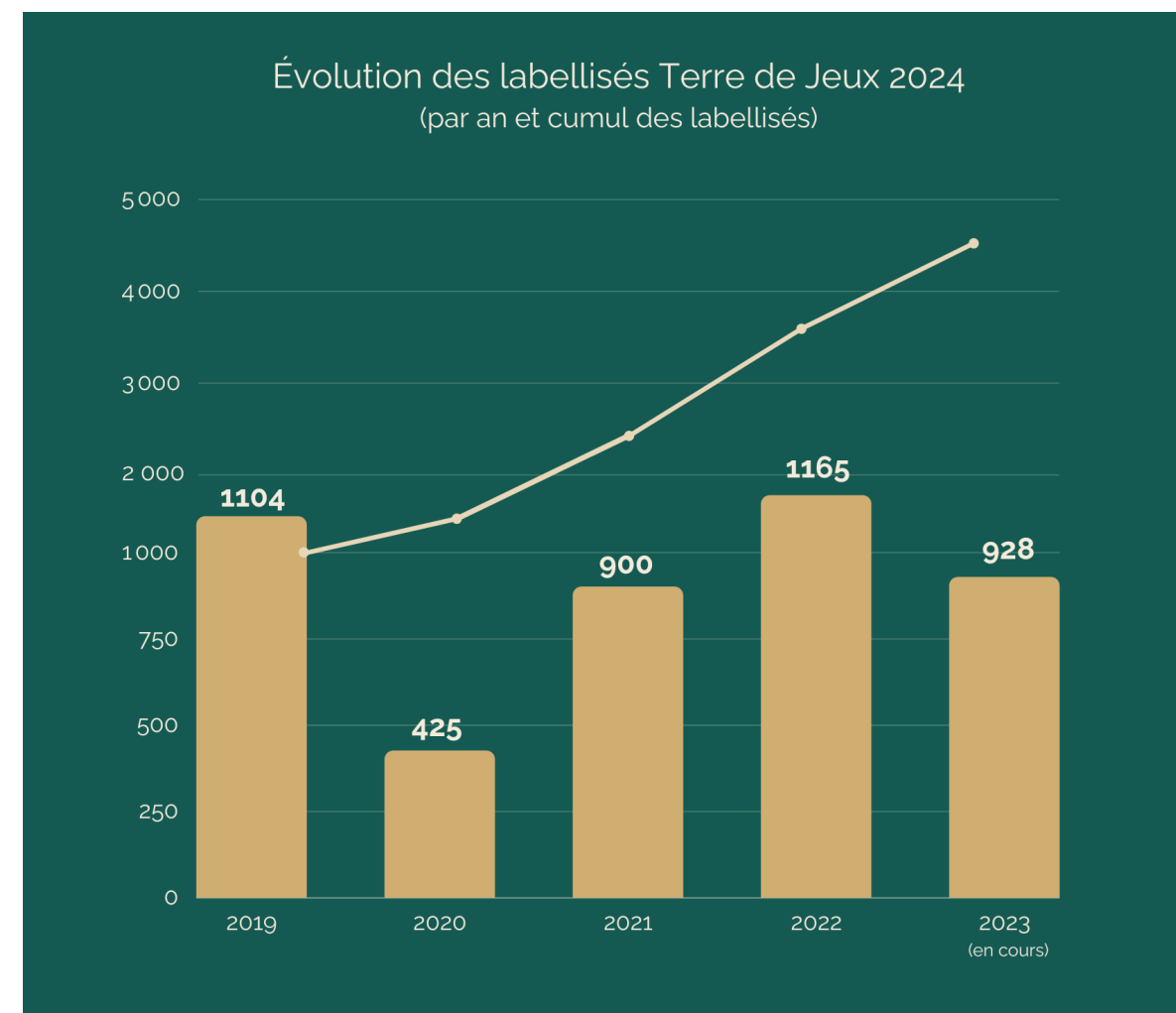


4 ans après son lancement en 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » compte **4 583 labellisés** : 4109 communes et intercommunalités, 98 départements, 16 régions, 4 collectivités d'outre-mer, 87 Fédérations sportives (olympiques et paralympiques ou hors programme des Jeux), 12 Fédérations polynésiennes, 111 CROS / CDOS / CTOS, 130 ambassades françaises à l'étranger, 11 acteurs de coopération (associations d'élus, ANS, CNOSF, CPSF, Action Cœur de Ville et ADN Tourisme), 5 acteurs de la société civile.

(données au 31/10/2023)

GRAPHIQUE N°9 :

— Évolution des labellisés « Terre de Jeux 2024 » (par an et cumul des labellisés)



La portée de l'héritage du label « Terre de Jeux 2024 » reste encore à démontrer. Si ce label rencontre bien un vrai besoin des acteurs (mettre en contact les différents acteurs du sport à l'échelle locale, favoriser la création de projets communs, mettre en valeur leurs bonnes pratiques), si sa dimension fédérative (le label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif) semble à la hauteur de l'enjeu de faire travailler ensemble des acteurs qui se côtoient peu, et si son déploiement est couronné de succès, sa contribution directe à « faire encore plus de sport dans le quotidien, partout en France » nécessitera d'être évaluée.

9.3

Stratégie post-Jeux de Paris 2024 : la transmission des programmes

Comme nous l'avons illustré à plusieurs reprises dans le cadre de ce rapport, au-delà des effets produits par les différents programmes portés par Paris 2024, l'un des enjeux d'héritage concerne leur transmission aux acteurs français et leur avenir post-Jeux. Celui-ci a pleinement été appréhendé par Paris 2024 et ses parties prenantes qui souhaitent collectivement faire en sorte de faire vivre les programmes mis en place, les communautés fédérées ou les synergies créées une fois les Jeux terminés. Trois catégories « d'actifs » à transmettre ont ainsi été identifiées :

- Des communautés et des marques : Impact 2024, Génération 2024, Terre de Jeux 2024, Académie 2024¹⁷⁸, etc.
- Des contenus et des outils : des données qualifiées, des outils numériques, des contenus éditoriaux, des ressources pédagogiques, des outils à l'image d'ORAH, etc.
- Des temps forts : la Semaine Olympique et Paralympique, le Forum Terre de Jeux 2024, la soirée Impact 2024, etc.

Un travail de concertation est actuellement en cours afin de déterminer le plan d'héritage des programmes. Celle-ci devrait être achevée et communiquée d'ici la fin de l'année 2023 avec un vote en Conseil d'administration de Paris 2024. Pour appréhender le sujet et mener la concertation, un certain nombre de principes directeurs ont été édictés :

- 01** — La volonté de faire du mouvement sportif le légataire « naturel » des programmes de Paris 2024 en transmettant les actifs du comité d'organisation au CNOSF (marques, données, etc.).
- 02** — Le maintien d'une ambition collective en créant une Commission exécutive composée des représentants des organes exécutifs des différentes parties prenantes.
- 03** — La planification des actions et la mobilisation des moyens nécessaires par le biais d'une feuille de route partagée sur la période 2025-2028.

Le sujet de la gouvernance d'ensemble de la stratégie post-Jeux (point 2 des principes directeurs) apparaît particulièrement important. En effet, si Paris 2024 a joué le rôle de catalyseur entre 2018 et 2024, il est primordial que le schéma de gouvernance post 2024 soit clairement défini pour éviter l'écueil de la dilution de l'action et des moyens du fait d'un manque de coordination, de clivages politiques ou institutionnels ou de toute autre considération.

C'est pour éviter cet écueil qu'un schéma organisationnel général a été proposé par Paris 2024 à ses parties prenantes. Celui-ci prévoit la constitution de trois catégories d'instances chargées de faire prospérer l'héritage des Jeux à partir de 2025 :

- Une commission exécutive chargée d'adopter une feuille de route partagée sur la période 2025-2028 avec une déclinaison sous la forme d'un plan d'actions (en amont) et d'un rapport d'activités (en aval) annuels. Organe stratégique d'orientation et de décision, cette commission serait constituée des représentants politiques des différentes parties prenantes.

→ Une commission technique nationale chargée de la mise en œuvre et du suivi opérationnels sur la base des orientations définies par la commission exécutive. Celle-ci serait également, dans ce schéma, chargée de la coordination de la démarche évaluative des actions mises en place.

→ Des groupes de travail thématiques chargés de livrer les différents programmes en mobilisant les services et structures affiliées dans les territoires.



©The Good Brigade / Getty Images

¹⁷⁸ Paris 2024 a créé en septembre 2020, avec le CNOSF et le CPSF, un organisme de formation, véritable université des Jeux, qui a vocation à permettre à toutes les personnes impliquées dans l'organisation des Jeux de disposer des connaissances et des compétences pour contribuer à la réussite de l'événement.



Au-delà du schéma organisationnel, se pose également la question du (des) légataire(s) de chaque programme ou label individuellement. À ce sujet, différentes hypothèses de travail sont actuellement discutées pour identifier le porteur de projet le plus légitime. Derrière ce critère de la légitimité se trouve aussi celui de la capacité à porter politiquement et faire vivre opérationnellement les programmes, actions et labels post-Jeux de Paris 2024. C'est au regard de ces enjeux que certains programmes ont d'ailleurs d'ores et déjà été légués à l'image du dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne dont l'État a « naturellement » hérité, ou encore du dispositif des Clubs Inclusifs légué au Comité Paralympique et Sportif Français et soutenu par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le legs des autres programmes devrait être annoncé d'ici la fin de l'année 2023 et fera l'objet d'une analyse dans le prochain rapport d'évaluation (à paraître au premier semestre 2025).



10

Liste des annexes

Annexe I	Glossaire
Annexe II	Composition et présentation des membres du Comité de suivi de l'évaluation
Annexe III	Liste des indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité »
Annexe IV	Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité »
Annexe V	Tableau de bord d'indicateurs de l'OCDE
Annexe VI	Liste des études réalisées par Paris 2024 dans le cadre de l'évaluation de la stratégie « Héritage et Durabilité »
Annexe VII	Contribution de Paris 2024 à l'amélioration du « savoir-nager » en France et en Seine-Saint-Denis
Annexe VIII	Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024

Annexe I — Glossaire

30'APQ :	30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école
Académie :	Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse est représenté par des organes déconcentrés dans chaque région et département de France (18 régions académiques et 30 académies).
Action Cœur de Ville :	Piloté par l'ANCT, le plan Action Cœur de Ville vise à soutenir les collectivités locales en favorisant notamment le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.
AEFE :	Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
AFD :	Agence Française de Développement
AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANCT :	Agence Nationale de Cohésion des Territoires. L'ANCT est un acteur public qui a pour objectif d'accompagner les collectivités pour mener à bien leurs projets.
ANS :	Agence Nationale du Sport
APS :	Activité Physique et Sportive
CIO :	Comité International Olympique
CNOSF :	Comité National Olympique et Sportif Français
Coach Climat Événements :	Outil en ligne pour aider les événements sportifs français à réduire leur empreinte carbone
CPSF :	Comité Paralympique et Sportif Français
DIJOP :	Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques. La DIJOP est chargée de garantir la cohérence et l'homogénéité de l'action de l'État en faveur des Jeux. Elle est rattachée au Premier ministre et coordonne les actions des différents ministères

EDF :	Electricité De France, entreprise productrice d'électricité
EPS :	Éducation physique et sportive
ESMS :	Établissement ou service social ou médico-social. Les ESMS ont pour mission d'accompagner des personnes handicapées ou malades chroniques.
FFA :	Fédération Française d'Athlétisme
FDJ :	Française des Jeux, opérateur de jeux d'argent en France
GES :	Gaz à Effet de Serre
INJEP :	Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
IPC :	Comité International Paralympique
MEDEF :	Le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) est une organisation patronale
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD :	Objectifs de Développement Durables de l'Organisation des Nations Unies
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONAPS :	Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
ORME :	Observatoire pour la Recherche sur les Mega-Événements
PEXE :	Réseau national des solutions pour la transition écologique
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSH :	Personne en situation de handicap

QPV :	Quartier prioritaire de la Politique de la Ville. Les QPV sont des territoires soutenus par l'Etat afin de compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire. Ces quartiers sont ceux où les revenus sont les plus faibles
SOLIDEO :	Société qui a pour mission de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux de Paris 2024
SOP :	Semaine Olympique et Paralympique
TEP :	Terrains d'Education Physique
Le label « Terre de Jeux 2024 » :	Lancé en 2019 par Paris 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » permet d'impliquer et de rassembler les collectivités françaises et les acteurs du mouvement sportif dans l'aventure des Jeux. Il leur permet de bénéficier de la dynamique positive des Jeux en amont de l'évènement, pour renforcer la place du sport et faire vivre les Jeux à leurs populations, mais également de co-construire l'héritage des Jeux dans les territoires.
UGSEL :	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique)
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USEP :	Union sportive de l'enseignement du premier degré. L'enseignement du premier degré regroupe les enseignements préélémentaire et élémentaire, dispensés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires
Villes Actives & Sportives :	Label décerné à des villes de France métropolitaine, d'Outre-mer et des collectivités d'Outre-mer dont l'objectif est de récompenser et valoriser des initiatives sportives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives pour un quotidien plus actif des Françaises et des Français
WWF :	Fonds mondial pour la nature

Annexe II — Composition et présentation des membres du Comité de suivi de l'évaluation

Afin d'ancrer l'évaluation dans la démarche la plus rigoureuse et scientifique possible, Paris 2024 a souhaité mettre en place un Comité de suivi de l'évaluation dont l'objectif principal consistera à porter un regard indépendant sur l'ensemble de la démarche évaluative. Dans ce cadre, sa mission consiste à superviser les travaux d'évaluation engagés par Paris 2024 et formuler des recommandations pour veiller à leur rigueur et pertinence au regard des meilleures pratiques nationales et internationales. Il est composé d'experts français et internationaux issus d'horizons divers.

HOLGER PREUSS (Président du comité de suivi de l'évaluation) — Université de Mayence

Holger Preuss est Professeur d'économie et de sociologie du sport à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence, en Allemagne. Il est également professeur auxiliaire à l'Université d'Ottawa, au Canada, et chercheur international à l'Université d'État de New York (Cortland).

Il a été rédacteur en chef de la revue « European Sport Management Quarterly » (2012-2014), l'une des principales revues mondiales sur le Management du Sport et est actuellement rédacteur en chef adjoint du « Journal of Sport & Tourism ».

Son domaine de recherche porte sur les aspects économiques et socio-économiques du sport. Il s'intéresse en particulier à l'analyse de l'impact socio-économique des grands événements sportifs tels que les Jeux Olympiques, depuis 1972, et la Coupe du monde de football de la FIFA, depuis 2006.

Holger a publié 15 livres et plus de 155 articles dans des revues et ouvrages internationaux. Au cours des dix dernières années, il a été invité à participer à plus de 145 présentations dans le monde entier.



@Ludovic Le Couster

MARIE DELAPLACE — Université Gustave Eiffel

Marie Delaplace est Professeur en aménagement et développement régional à l'Ecole d'Urbanisme de Paris - Université Gustave Eiffel. Elle est titulaire d'un doctorat et est « Habilitée à Diriger des Recherches » en économie, spécialisée dans les systèmes de développement de différents types d'innovation au sein des territoires (informatique, biopolymères, transports, services). Elle dirige également une Chaire en Aménagement et Développement Régional à l'Ecole d'Urbanisme de Paris - Université Gustave Eiffel, menant ses recherches au sein du laboratoire Lab'urba. Elle a notamment travaillé sur le développement économique local associé au TGV, au tourisme et aux Jeux Olympiques.



@Ludovic Le Couster

DOMINIQUE CHARRIER — Université Paris-Saclay

Dominique Charrier, Docteur en sciences économiques à l'université de Paris 9 Dauphine, est maître de conférences « Habilité à Diriger des Recherches » (Staps) à l'université de Paris-Saclay où il anime le Master 2 « Politiques Publiques et Stratégies des Organisations Sportives ». D'abord fondés sur des études empiriques, ses travaux s'inscrivent dans le cadre général de l'analyse socio-économique et prospective des politiques publiques sportives et concernent principalement les impacts économiques et sociaux des événements sportifs, les « dynamiques locales » induites par les projets sportifs et l'utilisation des pratiques sportives à des fins d'animation, de prévention et d'insertion.



@Ludovic Le Couster

TANIA BRAGA — Comité International Olympique (CIO)

Tania Braga supervise l'approche stratégique en matière d'Héritage du Comité International Olympique (CIO), en collaborant avec les anciennes et futures villes hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques, sur l'impact des Jeux vis-à-vis des populations, des villes et des pays concernés. Avant de rejoindre le CIO, elle a occupé le poste de Responsable de la Durabilité, de l'Accessibilité et de l'Héritage au sein du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016. Son parcours associe un doctorat en économie appliquée, et une expérience reconnue auprès de sociétés privées, de gouvernements locaux et nationaux, d'instituts de recherche et d'ONG dans les domaines de la durabilité et de la responsabilité des entreprises.



@Ludovic Le Couster

SYLVAIN FERREZ — Université de Montpellier

Sylvain Ferrez est Maître de conférences « Habilité à Diriger des Recherches » à l'Université de Montpellier. Après deux années de post-doctorat au sein du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas), il a été recruté par l'Université de Montpellier, où il enseigne actuellement les sciences sociales appliquées au sport, à la santé et au handicap.

Ses travaux de recherche portent sur les enjeux sociohistoriques liés à l'accès aux pratiques sportives de loisir et/ou de compétition des personnes en situation de handicap et sur l'impact de la maladie chronique (infection au VIH, mucoviscidose, obésité) sur la participation sociale et l'engagement dans les activités physiques et sportives.



@Ludovic Le Couster

KAREN MAGUIRE — Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Karen Maguire est responsable de la direction Emploi Local, Compétences et Innovation Sociale au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE).

Elle assure la bonne mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur les manifestations mondiales et le développement local ainsi que de la Recommandation de l'OCDE sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale. Karen supervise également le Forum de l'OCDE portant sur le développement local, un réseau de parties prenantes regroupant des milliers de praticiens du développement local du monde entier. Elle est titulaire d'une licence en économie et sociologie de l'Université de Chicago et d'un Master en politique publique à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.



@Ludovic Le Couster

GRACE LILLEY — Ministère du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports du Royaume-Uni

Grace Lilley travaille au sein du Ministère britannique du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports. Elle est responsable de l'Héritage et de l'Impact des Jeux du Commonwealth de Birmingham 2022 et travaille avec les partenaires de l'organisation pour superviser le développement du programme d'Héritage des Jeux. Grace est également en charge de superviser l'évaluation de l'impact de Birmingham 2022, d'un point de vue économique, environnemental et social.



@Ludovic Le Couster

THIERRY SIBIEUDE — ESSEC

Thierry Sibieude, est titulaire de la Chaire Innovation et Entrepreneurat Social et ancien directeur de ESSEC Afrique.

Il entame sa carrière comme professeur en 1992 à l'Institut catholique de Paris après une expérience de dix ans en entreprise, puis rejoint l'ESSEC Business School en 1996. Il co-fonde la Chaire Innovation et Entrepreneurat Social, pionnière en France sur le sujet, en 2002, crée l'accélérateur d'entreprises sociales « Antropia Essec » en 2008 et le laboratoire « évaluation et Mesure de l'Impact social » (Labo E&MIS).

Il est également l'auteur de 13 MOOCs sur les questions d'innovation sociale et d'entrepreneuriat social, dont le MOOC portant sur « L'évaluation et la mesure d'impact social ».



@Ludovic Le Couster

ETSUKO YAMADA — Conseil Japonais du Sport

Etsuko Yamada a obtenu un Master en politiques publiques à la Graduate School of Law de l'Université de Tohoku, au Japon.

De 2014 à 2016, elle a travaillé au Bureau des Nations Unies pour le Sport au service du Développement et de la Paix (UNOSDP), basé à Genève, en tant que Responsable de programme.

De retour au Japon, Etsuko Yamada travaille à présent pour le Conseil Japonais du Sport en tant que Responsable de la direction Sport International pour le Développement, où elle accompagne les gouvernements nationaux et locaux japonais dans leur stratégie.

En tant que membre du comité de pilotage du Conseil Japonais du Sport, elle a également participé à un projet international dirigé par le Secrétariat du Commonwealth visant à développer des indicateurs communs pour mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux Objectifs de Développement Durable.



@Ludovic Le Couster

Annexe III — Précisions méthodologiques

Définition de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques constitue une opportunité, pour la ville-hôte et le pays d'accueil, de mobiliser cet événement et, plus largement, d'utiliser le sport au service du développement et du rayonnement des territoires concernés et de l'accélération d'un certain nombre de problématiques sociales. C'est cet effet potentiellement catalyseur et accélérateur des Jeux qui est aujourd'hui plus connu sous le vocable « d'héritage ». Avant d'aborder plus spécifiquement l'évaluation des actions intégrées à la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024, il apparaît donc nécessaire de définir cette notion.

Définition de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques

Le Comité International Olympique définit l'héritage comme « **le résultat d'une vision. Il englobe tous les bénéfices tangibles et intangibles à long terme amorcés ou accélérés par l'accueil des Jeux Olympiques / de manifestations sportives pour les personnes, les villes / territoires et le Mouvement olympique.** »¹⁷⁹ Plusieurs concepts-clés de cette définition méritent d'être précisés notamment celui de « vision », de « bénéfices tangibles et intangibles de long terme amorcés ou accélérés par l'accueil des Jeux ».

→ D'après le CIO, l'héritage serait en effet le **résultat d'une « vision » commune** elle-même née de la rencontre de deux visions combinées et complémentaires : d'une part, celle de la ville ou du territoire hôte qui décide d'accueillir les Jeux pour leur aspect sportif certes mais qui, de plus en plus, cherche à utiliser leur effet d'entraînement pour faire avancer un certain nombre de problématiques économiques, sociales ou environnementales ; d'autre part, celle du Mouvement olympique « **qui aspire à édifier un monde meilleur par le sport** » mais aussi du Mouvement paralympique qui vise pour sa part à « **créer une société plus inclusive pour les personnes en situation de handicap grâce au para-sport** ». C'est de la mise en œuvre de cette vision commune de la ville/du territoire hôte, mais aussi plus largement de celles des autres acteurs publics (Etat, collectivités territoriales) et privés (sponsors, société civile), alignée avec celle du Mouvement olympique, que se matérialise l'héritage olympique.

¹⁷⁹ CIO, *Approche stratégique en matière d'héritage : Une stratégie pour l'avenir*, décembre 2017.

→ L'héritage serait par ailleurs constitué de tous les « **bénéfices tangibles et intangibles à long terme** ». L'héritage olympique relève en effet de ces deux dimensions. L'héritage tangible (ou matériel) des Jeux est principalement constitué des infrastructures construites ou renouvelées au sein de la ville/du territoire hôte à la faveur de leur accueil, qu'il s'agisse d'infrastructures sportives (stades, centres aquatiques, arènes, etc.) ou d'infrastructures non-sportives en particulier des infrastructures urbaines (routes ou aéroports, logements, surfaces commerciales, etc.). L'héritage intangible (ou immatériel) relève de son côté en grande partie de la catégorie des externalités : image de marque du territoire, identité, attractivité, lien social, bien-vivre ensemble, etc. Au-delà de la difficulté de les quantifier, de tels effets, qu'ils soient tangibles ou intangibles, ne peuvent se matérialiser à court terme mais, au contraire, s'observent sur le temps long. De nombreuses études académiques estiment ainsi que **la phase d'héritage des Jeux s'étendrait sur une période de 10 ans au-delà de l'évènement**. Le CIO estime quant à lui que l'héritage « **doit être évalué avec un certain recul, idéalement au bout d'une Olympiade (soit quatre ans)** ». Cette temporalité longue, par définition parfois peu compatible avec les agendas politiques des responsables de la ville/du territoire hôte ne fait que renforcer la difficulté de l'évaluation de l'héritage olympique et paralympique.

→ Enfin l'héritage naîtrait de bénéfices ayant pu être « **amorcés ou accélérés par l'accueil des Jeux** ». Dans le premier cas, celui de l'observation de bénéfices amorcés, l'héritage provient de façon claire et directe de l'accueil des Jeux dans la mesure où il se matérialise en raison d'investissements ou d'activités directement liés à l'évènement. Dit autrement, sans les Jeux, les projets concernés et leur héritage n'auraient pas été observés. Dans le second cas, celui de l'observation de bénéfices accélérés, l'héritage provient d'actions inscrites dans les plans de développement de long terme de la ville/du territoire hôte qui auraient probablement été engagées par les acteurs locaux mais dont la réalisation a été anticipée ou amplifiée du fait de l'accueil des Jeux. Ici, les projets concernés et leur héritage se seraient ainsi matérialisés mais dans des calendriers beaucoup plus longs et/ou dans une ampleur moindre.

Selon ces éléments de définition, évaluer l'héritage d'un grand événement sportif tel que les Jeux Olympiques et Paralympiques consiste donc à répondre concrètement à la question suivante : quelle empreinte de long terme cet événement va-t-il laisser sur le territoire d'accueil ? La réponse à cette question nécessite de prendre en considération de multiples dimensions, parmi lesquelles :

- La dimension sportive avec l'augmentation souhaitée de la pratique d'activités physiques et sportives par la population de la ville/du territoire hôte.
- La dimension économique afin d'apprécier l'impact de long terme généré par les investissements réalisés dans les infrastructures sportives et non sportives.
- La dimension sociale avec notamment l'amélioration des conditions de vie de la population en matière de santé, d'éducation, de transports, d'inclusion, etc.
- La dimension urbaine en étant attentif à la rénovation ou de la régénération de certains quartiers impulsées ou accélérées par l'accueil des Jeux.
- La dimension internationale grâce à une meilleure insertion de la ville/du territoire hôte sur la scène mondiale et à une attractivité renforcée, ce que l'on qualifie aujourd'hui de soft power.
- La dimension environnementale à travers la diffusion, par l'évènement, de savoir-faire, d'innovations, de standards et d'engagement en matière de protection de l'environnement et du climat.

Pour répondre au défi de prendre en compte et d'analyser ces dimensions, ce rapport s'appuie fortement sur les enseignements de la recherche académique.

Une définition académique

Depuis les années 1990 et la montée en puissance des questions autour de l'héritage des Jeux, la communauté académique s'est particulièrement intéressée à la définition du concept. En étudiant les nombreuses contributions menées par des chercheuses et les chercheurs sur les différents Jeux entre 1986 et 2016, les Dr.Anja Scheu et Dr.Holger Preuss¹⁸⁰ ont réalisé une revue systématique de la littérature académique publiée sur le sujet. Ils soulignent en particulier l'ambiguïté de nombreux travaux dans lesquels le concept d'héritage est relativement flou et ne se distingue pas véritablement de concepts voisins comme celui d'impact économique ou d'effet levier de développement.

Sur la base de cette revue de littérature et de ce constat, le Dr.Anja Scheu et Dr.Holger Preuss définissent l'héritage olympique comme « **toute action ou pratique dans une zone donnée (la ville hôte par exemple), et dans le temps, qui résulte des changements structurels initiés par l'organisation des Jeux Olympiques** ».

Le Dr.Anja Scheu et Dr.Holger Preuss regroupent ces changements structurels en **six catégories** :

- Développement urbain.
- Amélioration de l'environnement.
- Croyances et comportements.
- Compétences, connaissances et réseaux.
- Propriété intellectuelle.
- Politique et gouvernance.

Ce changement sémantique est important sur deux plans pour l'évaluation de l'héritage des Jeux. D'abord, il importe de démontrer la causalité entre accueil des Jeux et changements structurels. Cette définition invite également à analyser le fait que ces changements peuvent présenter des aspects positifs, mais aussi des aspects négatifs.

¹⁸⁰ Anja Scheu and Holger Preuss, *The legacy of the Olympic Games from 1896 to 2016. A systematic Review of Academic Publications*. Mainzer Papers on Sports Economics and Management, n°14, November 2017.

Objectifs de l'évaluation

L'évaluation réalisée poursuit 4 finalités principales :

- Connaître les impacts des actions directement portées ou soutenues par Paris 2024, mais aussi par celles développées par l'ensemble des parties prenantes qui participent à la stratégie « Héritage & Durabilité ».
- Analyser la contribution de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024 aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment en lien avec la Recommandation de l'OCDE sur les manifestations internationales et le développement local.
- Rendre compte aux parties prenantes, partenaires et instances nationales et internationales.
- Évaluer les programmes pour optimiser leur transmission et pérennisation.

Collecte des données

La réalisation d'une évaluation pose toujours la question de la qualité de l'information recueillie pour alimenter des indicateurs fiables. La collecte d'une information de qualité constitue en effet un élément nécessaire et capital dans la mise en œuvre d'une telle démarche. Pour réaliser les travaux d'évaluation, trois niveaux de collecte de l'information ont été identifiés :

- Niveau I : données existantes et centralisées dans un outil de recensement spécifique, ORAH (Outil de Recensement des Actions Héritage), mis en place par Paris 2024. Cet outil référence notamment tous les renseignements concernant les actions mises en place par les lauréats du Fonds de dotation Paris 2024.
 - Niveau II : données collectées par le biais de coopérations avec le monde académique (notamment des programmes de recherche).
 - Niveau III : données collectées par la réalisation d'études ad hoc sur des indicateurs précis selon les besoins identifiés et confiées à des prestataires externes à Paris 2024.
- C'est sur cette base informationnelle qu'ont été (ou que seront) renseignés les indicateurs de réalisation et de résultat.

Principaux partis-pris de l'évaluation

→ Accompagner l'évaluation par des experts et des scientifiques

Afin de l'accompagner dans l'évaluation de sa stratégie « Héritage & Durabilité », Paris 2024 s'est adjoint les services d'un groupement de cabinets experts en évaluation et en impact social des grands événements sportifs internationaux, à laquelle ont contribué des laboratoires de recherche, des think-tanks, des observatoires et des organismes publics. Les travaux ont par ailleurs été réalisés sous la supervision d'un Comité de suivi de l'évaluation composé d'experts français et internationaux. Ceux-ci ont porté un regard indépendant sur les travaux réalisés afin d'ancrer l'évaluation dans l'approche la plus rigoureuse et scientifique possible.

→ Produire des préconisations utiles pour les futures éditions des Jeux

Enfin, ce rapport vise également à fournir des recommandations à prendre en compte pour les futures éditions des Jeux. Ces recommandations seront formulées à deux niveaux :

- D'une part, sur les piliers de la stratégie « Héritage & Durabilité », en vue de renforcer ou découpler l'impact des actions mises en place. Ces recommandations seront établies sur la base des travaux et évaluations menées afin d'identifier des axes d'amélioration et seront formulées par le groupement en charge de l'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024.
- D'autre part, sur la démarche évaluative globale afin de s'assurer de la robustesse de l'exercice et de servir aux éditions futures des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces recommandations émaneront du Comité de suivi de l'évaluation de Paris 2024.

→ Faire preuve de transparence

À travers ce rapport, il s'agit de donner un maximum de visibilité sur l'ensemble de la démarche évaluative mise en place par Paris 2024, par le fait de faire preuve de transparence sur l'ensemble du processus d'évaluation, de mettre en débat les résultats.

→ Contribuer à la recherche académique

Ce rapport vise également à susciter et/ou servir, autant que possible, des travaux d'évaluation indépendants menés par d'autres acteurs, en particulier ceux issus du monde de la recherche académique, que cela soit dès maintenant (à l'image du colloque « Les enjeux des Jeux » organisé par les sociétés savantes en Sciences Humaines et Sociales (SHS) du sport en fin d'année 2022 à Montpellier) ou après les Jeux.

Principaux partis-pris de l'évaluation

Au-delà de la collecte de données, évaluer les effets produits par la stratégie « Héritage & Durabilité » suppose de faire preuve d'une attention particulière sur trois dimensions majeures.

→ **Causalité**

Il convient de s'assurer que les effets mesurés et évalués peuvent être attribués directement et sans ambiguïté aux Jeux et plus particulièrement aux programmes mis en place ou financés dans le cadre de la stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024.

→ **Additionnalité**

En matière d'étude d'impact (économique, social, environnemental) et d'évaluation de l'héritage des grands événements sportifs internationaux, il est impératif de raisonner en termes d'effet net. Pour cela, on se trouve face à la difficulté de réaliser un exercice contrefactuel qui vise à répondre à la question suivante : que se serait-il passé en l'absence des Jeux ? L'impact mesure ainsi l'écart entre deux situations : l'une avec les Jeux et l'autre en leur absence. La validité d'une telle démarche repose sur la qualité des hypothèses posées sur l'état de l'économie ou de la société en l'absence des Jeux et sur l'ampleur des effets constatés en leur présence. Dans cette perspective une nuance pourrait être apportée avec ce que le CIO appelle l'héritage amorcé et l'héritage accéléré. L'héritage directement amorcé par Paris 2024 relèvera d'actions directement portées par le Comité d'organisation des Jeux. L'héritage accéléré, relèvera lui d'actions déclenchées à la faveur des Jeux mais n'ayant pas nécessairement été portées par Paris 2024.

→ **Temporalité**

Les Jeux sont à l'origine d'effets de court, moyen et long termes. Pour l'analyse, plus on se projette loin dans le futur et plus l'évaluation de l'héritage se complexifie face aux mutations sociétales qui se préparent avec un certain nombre de paramètres dont l'influence est mal connue, comme par exemple les conséquences du réchauffement climatique, voire imprévisible, comme l'apparition de conflits géopolitiques ou de pandémies.

L'évaluation mise en place par Paris 2024 se veut à la fois *in itinere* et *ex-post*. Le présent rapport vise en effet à fournir de premiers éléments d'évaluation d'actions et programmes mis en place par Paris 2024 et ses parties prenantes ainsi que par les lauréats du Fonds de dotation Paris 2024. Ces actions étant, pour certaines, en cours de réalisation et la stratégie « Héritage & Durabilité » se déployant jusqu'en 2024, il s'agit ici d'une première évaluation *in itinere* (ou chemin faisant).

Cette évaluation sera complétée dans les prochaines années avec la publication de deux autres rapports, l'un en 2025 (soit n+1 par rapport aux Jeux) et l'autre en 2029 (n+5), permettant ainsi la réalisation d'une évaluation *ex-post*.

Annexe IV — Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024 retenus pour l'évaluation de la dimension sociale de la stratégie « Héritage et Durabilité »

Pilier de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »	Objectif	17 indicateurs dont 4 indicateurs prioritaires	Type d'indicateur	Niveau de renseignement des indicateurs dans le rapport intermédiaire
Engager tous les territoires et contribuer au co-développement du territoire de la Seine-Saint-Denis	Les Jeux au service des territoires	1 — Nombre d'équipements sportifs et lieux de pratique construits, rénovés ou aménagés pour l'organisation des Jeux et nombre d'équipements sportifs et lieux de pratiques développés par les collectivités territoriales accélérés par les Jeux (programme « 5000 équipements sportifs », design actif, Centres de Préparation aux Jeux, etc.)	Réalisation	Partiel
		2 — Répartition territoriale des actions portées par Paris 2024 et des projets Impact 2024 soutenus par le Fonds de dotation Paris 2024	Réalisation	Complet
		3 — Evolution de l'écart entre le taux d'élèves sachant nager en 6ème en Seine-Saint-Denis et en France entre 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Partiel
		4 — Indicateur d'évolution de la qualité de vie en Seine-Saint-Denis	Impact	Non renseigné
Développer la pratique sportive partout et pour toutes et tous	Les Jeux au service de la santé	5 — Nombre de bénéficiaires des programmes mis en place pour lutter contre la sédentarité	Réalisation	Complet
		6 — Nombre d'organisations (entreprises, collectivités, écoles et établissements scolaires) ayant mis en place des activités physiques et sportives pour promouvoir l'activité physique quotidienne et nombre de bénéficiaires.	Résultat	Complet
		7 — Evolution du taux de sédentarité des enfants âgés de 6 à 11 ans en 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Non renseigné
		8 — Évolution du taux de pratique sportive des Français et de certains publics prioritaires en 2021, 2023, 2025 et 2029	Impact	Non renseigné

Pilier de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité »	Objectif	17 indicateurs dont 4 indicateurs prioritaires	Type d'indicateur	Niveau de renseignement des indicateurs dans le rapport intermédiaire
Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté	Les Jeux au service de l'éducation	9 — Evolution du nombre de jeunes engagés dans la Semaine Olympique et Paralympique	Réalisation	Complet
		10 — Nombre et part du total des écoles, établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024	Réalisation	Complet
		11 — Nombre de volontaires des Jeux (Paris 2024 et autres parties prenantes) ; part de volontaires expérimentant leur première expérience et poursuite de celle-ci post-Jeux de Paris 2024	Résultat	Partiel
Utiliser le sport pour lutter contre les discriminations et pour promouvoir l'inclusion	Les Jeux au service de l'inclusion	12 — Évolution du nombre de services civiques dans le sport entre 2018 et 2024 et pérennité de l'engagement dans le sport à l'issue des Jeux	Résultat	Partiel
		13 — Changer le regard : évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap)	Impact	Partiel
		14 — Nombre de bénéficiaires des projets soutenus, et nombre de projets lauréats Impact 2024 dont ceux se déroulant sur des territoires ou auprès de /publics prioritaires	Réalisation / Résultat	Complet
		15 — Label « Terrain d'égalité » : obtention du label par Paris 2024	Réalisation	Non renseigné
		16 — Taux de mixité / Parité au sein des projets lauréats Impact 2024	Résultat	Complet
		17 — Nombre de sections para sport créées et nombre de personnes en situation de handicap accueillies	Résultat	Complet

Annexe V — Tableau de bord d'indicateurs d'impact issus des guides de l'OCDE pour les événements culturels, sportifs et commerciaux

Champ	Niveau d'indicateur	Indicateur
Economique	Principal	Impact économique total net (impact direct, indirect et induit sur l'économie du territoire hôte)
		Nombre total d'emplois créés ou supportés
		Part de marché des fournisseurs locaux, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire
	Additionnel	Taux d'augmentation du nombre de visiteurs après l'évènement
		Nombre de personnes formées à de nouvelles compétences à travers des programmes liés à l'évènement
		Nombre de m ² non-utilisés requalifiés pour des activités liées à l'évènement
Social	Principal	Part des personnes de groupes cibles indiquant une augmentation de la fréquence de la participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive
		Part des personnes de groupes cibles indiquant un changement en matière de santé et de bien-être
		Part des participants issus de groupes sous-représentés
	Additionnel	Évolution de la part de résidents de la communauté déclarant éprouver un sentiment de fierté locale
		Évolution de la part du public faisant état d'une perception positive des groupes sous-représentés
		Part des volontaires indiquant vouloir faire davantage de volontariat

Champ	Niveau d'indicateur	Indicateur
Environnemental	Principal	Empreinte carbone totale (sans tenir compte de la compensation des émissions de carbone)
		Part de déchets recyclés
		Part des groupes cibles qui déclarent avoir adopté des comportements plus durables
	Additionnel	Part de la valeur des marchés attribués dans le respect des normes de durabilité
		Empreinte hydrique
		Part de changement dans les niveaux de pollution de l'air liés à l'évènement

Annexe VI — Liste des études réalisées par Paris 2024 dans le cadre de l'évaluation de la stratégie « Héritage & Durabilité »

Paris 2024 a engagé plusieurs travaux en vue d'apporter des éclairages thématiques et mettre en place des solutions concrètes sur chacune des thématiques de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité ».

Le sport pour la santé

→ **Étude sur les bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive des enfants** (Sport & Citoyenneté ; 2019) : réalisée en 2019, cette mission vise à identifier les leviers pour lutter contre la sédentarité des enfants en vue de nourrir l'action de Paris 2024. Cette étude a accompagné Paris 2024 dans la création du plan d'action « Bouger plus » à destination de la Génération 2024 (ex : 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, etc).

→ **Étude sur les bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive au travail** (ONAPS ; 2021) : réalisée en 2021, afin de démontrer l'impact positif de l'activité physique et sportive sur le lieu de travail. Cette étude, couplée aux programmes de Paris 2024 (ex : design actif en entreprise et préparation physique préventive sur les chantiers des Jeux) vise à pérenniser les actions engagées.

→ **Diagnostic territorial Activités physiques, sédentarité Santé** (ONAPS ; 2021). L'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) a proposé d'expérimenter une méthode de diagnostic local visant à promouvoir l'activité physique et la lutte contre la sédentarité, l'objectif étant d'identifier des bonnes pratiques pouvant faire l'objet d'un déploiement ultérieur.

→ **Trois études relatives à des solutions opérationnelles pour promouvoir le design actif :**

- Dans les écoles (Novascopia ; 2020)
- Dans les villes (Urbanova ; 2021)
- Dans les entreprises (Urbanova ; 2021)

→ **Évaluation du dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne à l'école sur le territoire de l'Académie de Créteil** (ONAPS ; 2023). Cette étude réalisée par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) a permis d'évaluer les impacts du dispositif sur les participants au sein de l'Académie de Créteil. Elle a également permis de tirer des enseignements sur les conditions de réussite de sa mise en œuvre et d'émettre des recommandations en vue d'assurer une généralisation optimale du dispositif au niveau national.

→ **Évaluation de la stratégie de design actif dans l'espace public à Saint-Dizier** (Olbia Conseil et MédiaFilière ; 2023). Cette étude à la fois quantitative et qualitative porte spécifiquement sur les aménagements de design actif dans l'espace public de la Ville de Saint-Dizier, l'un des six territoires pilotes désignés dans le cadre du programme « Action cœur de Ville » de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires. L'étude a ainsi analysé la fréquentation et l'usage des équipements sportifs et des aménagements de design actif dans le parc du Deauville. Ceci a été réalisé à la fois par des observations sur site mais également par le biais d'une enquête en ligne à l'attention de la population locale. L'étude d'Olbia Conseil et de MédiaFilière a également permis de fournir un certain nombre d'éléments d'appréciation qualitatifs de ces aménagements récoltés auprès des parties prenantes locales (élus locaux et d'autres villes pilotes du dispositif, acteurs associatifs, sociétés spécialisées dans les aménagements de design actif). Elle fournit enfin un certain nombre de recommandations à l'intention d'autres collectivités, afin de les encourager à adopter une stratégie de design actif à l'échelle de leurs territoires

→ **Le baromètre sport en entreprise** (volets dirigeants et salariés)

- Vague 1, volet « salariés » et volet « dirigeants » (Toluna, Harris ; 2022)
- Vague 2, volet « salariés » et volet « dirigeants » (Toluna, Harris ; 2023)

Le sport pour l'inclusion

→ **Une étude sur les freins et leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap** (Observatoire de Recherche sur les Méga-Événements – ORME ; 2019) : les résultats de cette étude socio-sportive ont démontré que le second frein, après l'information autour de l'offre de pratique pour les personnes en situation de handicap, était la formation à l'accueil des pratiquants en clubs. C'est en partant de ce constat que le Comité Paralympique et Sportif Français et la Ville de Paris avec le Comité Départemental Handisport et le Comité Départemental du Sport Adapté ont créé le dispositif « formation des clubs para-accueillants » afin de former les encadrants et dirigeants de clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap.

→ **Baromètre Sport Féminin** (Kantar ; 2022) : réalisé à l'initiative de la FDJ (Française des Jeux), partenaire de Paris 2024, ce panorama présente un état des lieux de la pratique sportive des femmes en France et apporte un éclairage sur les freins et motivations des pratiquantes. Sur la base de ce panorama, la FDJ a souhaité s'associer à l'appel à projets Impact 2024 pour soutenir des initiatives favorisant la pratique féminine.

→ **Évaluation de la promo 1 du dispositif « Réseau des clubs para-accueillants »** (Quadrant Conseil ; 2023). Cette étude réalisée sur la première promotion du dispositif déployée à titre expérimental à Paris a permis de fournir des éléments d'appréciation sur ses effets mais également de nourrir la réflexion sur son avenir dans le cadre de son prolongement à Paris et de sa généralisation sur le territoire national par le Comité Paralympique et Sportif Français. L'étude a ainsi permis de fournir des éléments sur les conditions de mise en œuvre du dispositif et sur ses effets sur l'évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap). L'étude a également fourni une évaluation de la réussite du dispositif et a proposé un certain nombre de recommandations pour en améliorer l'efficacité et des préconisations pour son essaimage.

→ **Le baromètre du rapport des Français aux Jeux Paralympiques** (2023)

Annexe VII — Contribution de Paris 2024 à l'amélioration du savoir-nager en France et en Seine-Saint-Denis

Conscient que savoir nager constitue un acquis essentiel pour toutes les Françaises et tous les Français, Paris 2024 a très rapidement affirmé son souhait de contribuer à l'amélioration de l'apprentissage de la natation comme l'un des axes forts de sa stratégie « Héritage & Durabilité ». Cette ambition très forte s'est matérialisée de deux manières concrètes : d'une part, le legs d'un héritage tangible à travers des infrastructures permettant de proposer davantage de créneaux de natation, avec une priorité accordée au territoire de la Seine-Saint-Denis et, d'autre part, le développement d'un programme partenarial appelé « 1, 2, 3, Nagez ! ».

Le présent document vient élargir et compléter les éléments d'évaluation de ce dispositif qui figure dans le rapport intermédiaire d'évaluation de l'axe 2 de la stratégie « Héritage & Durabilité » et se structure en trois parties. Dans un premier temps, il fournit des éléments de contexte permettant de comprendre pourquoi Paris 2024 et ses parties prenantes ont fait du développement de l'apprentissage de la natation un enjeu fort. Dans un deuxième temps, il met en évidence l'héritage tangible des Jeux de Paris 2024 en matière d'infrastructures permettant cet apprentissage. Dans un troisième temps, il place la focale sur le programme « 1, 2, 3, Nagez ! » en l'illustrant avec quelques chiffres-clés et des éléments d'évaluation.

Pourquoi Paris 2024 a fait du « savoir-nager » un enjeu structurant de sa stratégie « Héritage & Durabilité » ?

Parmi l'ensemble des programmes et actions visant à léguer un héritage à la société française, l'apprentissage de la natation a été très tôt identifié par Paris 2024. Deux éléments peuvent expliquer cette ambition.

→ Un déficit structurel en bassins de natation, en particulier pour le département de la Seine-Saint-Denis.

Dès la candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'opportunité d'utiliser l'événement pour laisser un héritage tangible en termes d'équipements sportifs avait été identifié, en particulier en ce qui concerne le département de la Seine-Saint-Denis. Ce département, qui accueillera une grande partie des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que le Centre Aquatique Olympique, souffre en effet d'une véritable carence en matière de bassins de natation. Ainsi, d'après le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, le département ne compterait que 60 m² de bassins de natation pour 10 000 habitants contre 160 m² en moyenne en région Île-de-France et 260 m² en moyenne pour la France. Ce déficit en bassin de natation est également illustré par le fait qu'avant le lancement du « plan piscines 2 »¹⁸¹, 7 des 40 communes de Seine-Saint-Denis ne disposaient d'aucun équipement aquatique. Le département ne comptait ainsi que 38 bassins pour 1,6 millions d'habitants.

¹⁸¹ Pour en savoir plus : [https://seinesaintdenis.fr/Lancement-du-Plan-piscines-2-en-Seine-Saint-Denis#:-text=Avec%2037%20piscines%20actuellement%20\(39,de%20260m2%20en%20moyenne%20nationale](https://seinesaintdenis.fr/Lancement-du-Plan-piscines-2-en-Seine-Saint-Denis#:-text=Avec%2037%20piscines%20actuellement%20(39,de%20260m2%20en%20moyenne%20nationale)

→ Un taux d'enfants sachant nager à l'entrée en 6^{ème} particulièrement faible et des données macroéconomiques alarmantes.

Au-delà de contribuer à répondre à la carence en bassins de natation et de façon complémentaire, Paris 2024 a aussi fait du développement de l'apprentissage de la natation un enjeu structurant au regard d'indicateurs particulièrement alarmants : d'une part, le nombre de noyades constaté chaque année en France et, d'autre part, le taux d'élèves ne sachant pas nager à leur entrée au collège.

Sur le premier point, les études régulières publiées par Santé Publique France (une publication tous les 3 ans) visant à recenser l'ensemble des noyades accidentelles et à décrire les circonstances de leur survenue et les caractéristiques des victimes permettent de bien documenter le nombre de noyades¹⁸² constatées chaque année en France. La dernière étude de Santé Publique France en date, publiée en 2021, indiquait ainsi que « en France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès (dont environ 400 pendant la période estivale) ce qui en fait la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans ». En effet, 22% des noyades accidentelles sont constatées chez les enfants de moins de 6 ans et 12% chez les enfants âgés de 6 à 12 ans¹⁸³. Sur le second point et bien que le savoir-nager fasse partir des apprentissages fondamentaux de l'école primaire¹⁸⁴, il apparaît que 48% des élèves ne savent pas nager à leur entrée en 6^{ème}. Derrière cette moyenne nationale, se cachent des disparités particulièrement importantes, tant sur le plan social que sur le plan territorial. Là-aussi, le département de la Seine-Saint-Denis se retrouve particulièrement concerné avec un taux d'élèves ne sachant pas nager à leur entrée en 6^{ème} de 60%, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale, et pouvant atteindre jusqu'à 78% dans certaines communes.



Pour répondre à cette double problématique et avec une priorité affirmée accordée à la Seine-Saint-Denis, Paris 2024 et ses parties prenantes ont donc souhaité agir à deux niveaux :

- Profiter de l'effet catalyseur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour déclencher ou accélérer la construction et/ou la rénovation de bassins de natation.
- Lancer un programme partenarial dédié à l'apprentissage de la natation.

¹⁸² Une noyade est prise en compte s'il y a intervention d'un secours organisé, suivie d'une prise en charge hospitalière (passage aux urgences, hospitalisation) ou d'un décès.

¹⁸³ Ung Aymeric, Gautier Arnaud, Chatignoux Edouard, Beltzer Nathalie, Surveillance épidémiologique des noyades, résultat de l'enquête noyades 2021, Santé Publique France, 2022

¹⁸⁴ La note de service du ministère de l'éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports du 28 février 2022 rappelle ainsi que : « L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième ».

Un héritage tangible à travers 25 bassins de natation légués à l'Île-de-France, dont 19 en Seine-Saint-Denis



Si le Centre Aquatique Olympique constitue l'un des ouvrages phares à construire pour organiser les épreuves de natation, l'ambition de Paris 2024 et de l'ensemble des parties prenantes des Jeux va bien au-delà des compétitions sportives. Ainsi en Île-de-France, ce sont au total 25 bassins qui ont été programmés ou construits : 19 bassins créés et 6 bassins rénovés. La priorité accordée à la Seine-Saint-Denis en la matière est particulièrement visible puisque le département bénéficiera à l'issue des Jeux de 19 nouveaux bassins parmi lesquels 18 bassins créés et 1 bassin rénové. Parmi les ouvrages emblématiques figurent notamment la construction du Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, des centres aquatiques d'Aulnay-sous-Bois, du Fort d'Aubervilliers et de Marville mais aussi la rénovation du stade nautique de Montreuil et la réutilisation des bassins temporaires des Jeux pour les collectivités de Sevan, Pierrefitte/Plaine-Commune et Bagnolet/Est-Ensemble.

Ces bassins constitueront ainsi un héritage tangible qui, s'il ne résoudra pas tous les problèmes au regard des carences observées en la matière, devrait permettre de faciliter l'accessibilité de la population francilienne et séquano-dionysienne aux équipements aquatiques.

La volonté d'aller au-delà avec un programme d'action dédié et soutenu par le Fonds de dotation de Paris 2024 : 1, 2, 3, Nagez !



©Westend61 / Getty Images

Parce qu'il n'aurait pas été pertinent de ne faire « que » construire des bassins de natation, Paris 2024 et ses parties prenantes ont souhaité lancer un programme d'action visant à développer l'apprentissage de la natation. Paris 2024 a donc lancé, aux côtés de l'Agence nationale du sport, de la Fédération Française de Natation, du groupe EDF, du Comité départemental de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Marseille le programme « Impact 2024 x Savoir Nager » en 2021 et renommé « 1, 2, 3, Nagez ! » en 2023.

Initié sous la forme d'une expérimentation à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, le projet a depuis évolué dans le temps et s'est progressivement élargi à l'ensemble du territoire national avec toutefois deux territoires prioritaires : la Seine-Saint-Denis et la Ville de Marseille. Le programme prend aujourd'hui la forme d'un appel à projets faisant l'objet d'un co-financement par le Fonds de dotation Paris 2024, EDF, l'Agence nationale du Sport, la Fédération Française de Natation et les collectivités concernées.

« 1, 2, 3, Nagez ! » poursuit 4 objectifs :

- Lutter contre les inégalités territoriales et sociales qui perdurent dans l'accès au sport.
- Œuvrer pour la sécurité aquatique des enfants et la prévention des noyades.
- Transmettre les compétences fondamentales de l'activité aquatique, pour donner le plaisir de nager.
- Offrir un été ludique et agréable à des enfants qui ne partent pas en vacances.

Depuis son lancement en 2021, le programme a bénéficié d'un budget de près de 2 M€ (654 000 € en 2021, 400 000 € en 2022 et 1 050 000 € en 2023) dont 1,25 M€ provenant du Fonds de dotation Paris 2024.

Les actions déployées, d'abord en Seine-Saint-Denis (en 2021) puis sur l'ensemble du territoire national (dès 2022) ont d'ores et déjà permis à 6 200 personnes d'apprendre à nager (2 200 en 2021, 4 000 en 2022) dont 5 400 enfants. Les 38 projets lauréats en 2023 devraient permettre, d'après les estimations des dossiers déposés, la participation de 20 000 enfants supplémentaires.

Si le programme a aujourd'hui vocation à se généraliser à la France entière, une priorité reste accordée à la Seine-Saint-Denis. Ainsi, 61% des bénéficiaires directs résidaient dans le département et on comptait 23 communes séquanodinoysiennes parmi les 28 communes lauréates en 2021 et 2022. Les chiffres prévisionnels de 2023 confirmaient cette priorité avec 10 des 38 lauréats du département (26%) pour un total de 6 325 bénéficiaires directs (32%).

+ de

26 000

bénéficiaires entre 2021 et 2023
(2 200 en 2021, 4 000 en 2022
et 20 000 en 2023)

Près de

2 M€ de budget :

(654 000 € en 2021, 400 000 € en 2022
et 1 050 000 € en 2023)
dont **1 254 000 €** provenant du Fonds
de dotation Paris 2024

3 800

bénéficiaires issus de
Seine-Saint-Denis en 2021
et 2022 (soit 61% du total des
bénéficiaires de ces deux
années)

28

communes
participantes en 2021
et 2022 dont **23 de**
Seine-Saint-Denis

94

projets
déposés et
38
lauréats
en 2023

Annexe VIII — Tableau de bord d'indicateurs de Paris 2024

Indicateur	Réalisations et résultats de la stratégie
Indicateur 5 — Nombre de bénéficiaires des programmes mis en place pour lutter contre la sédentarité	→ + 600 000 bénéficiaires depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » en 2019
Indicateur 6 — Nombre et évolution du nombre d'organisations (entreprises, collectivités territoriales, écoles) ayant mis en place des actions visant à « Bouger Plus » (en particulier 30'APQ)	→ + 10 500 organisations depuis le lancement de la stratégie « Bouger Plus » en 2019 Généralisation du dispositif en cours des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (30'APQ) à toutes les écoles françaises depuis la rentrée 2022/2023
Indicateur 9 — Évolution du nombre d'enfants engagés dans la Semaine Olympique et Paralympique	→ 3 millions de jeunes sensibilisés au cours des 7 dernières éditions : de 72 000 élèves et étudiants en 2018 à 1 000 000 en 2023 (x14 entre 2018 et 2023)
Indicateur 10 — Nombre d'écoles, d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024	→ Plus de 8 700 écoles et établissements scolaires ou d'enseignement supérieur labellisés Génération 2024 (sur un total de 62 410 en France) entre 2018 et 2023 : plus de 8 585 écoles et établissements scolaires et 115 établissements d'enseignement supérieur
Indicateur 11 — Nombre de volontaires des Jeux (Paris 2024 et autres parties prenantes)	→ 45 000 volontaires mobilisés par Paris 2024 et 5 300 par la Ville de Paris → 14 000 jeunes en service civique « Génération 2024 » en cumulé entre septembre 2021 et juin 2023
Indicateur 13 — Changer le regard : évolution de la perception des stéréotypes (court terme) et de comportement (long terme) par les bénéficiaires des projets (sur les discriminations et sur le handicap)	→ 65% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le regard qu'ils portent sur les personnes en situation de handicap → 73% des Français pensent que les Jeux Paralympiques de 2024 en France auront un effet positif sur le développement de l'activité physique des personnes en situation de handicap

Indicateur	Réalisations et résultats de la stratégie
Indicateur 14 — Nombre de bénéficiaires des projets soutenus, et nombre de projets labellisés par Impact 2024 dont ceux se déroulant sur des territoires ou auprès de /publics prioritaires	→ 4,470 millions de bénéficiaires des projets Impact 2024 → 1095 projets soutenus et labellisés dont 57% concernent les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et 20% le département de Seine-Saint-Denis (1er département tant en nombre de projets soutenus qu'en termes de financements accordés)
Indicateur 15 — Obtention du Label « Terrain d'égalité » par Paris 2024	→ Paris 2024 a contribué à la création du label et à la rédaction de son cahier des charges. Le Comité d'organisation a candidaté à son obtention
Indicateur 16 — Taux de mixité / Parité au sein des projets lauréats Impact 2024	→ 42% de bénéficiaires femmes au sein des projets lauréats Impact 2024
Indicateur 17 — Nombre de sections para sport créées et nombre de personnes en situation de handicap accueillies	→ 40 sections para sportives créées dans le cadre du réseau des clubs para-accueillants (devenus « Clubs Inclusifs ») à Paris depuis 2020 → Engagement du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques de créer 3 000 clubs inclusifs (dotés d'une section parasport) d'ici 2024

Un rapport rédigé par :

pluricitē
GROUPE

CD
ES
CENTRE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE
DU SPORT

agencephare
(AGENCE DE SCIENCES SOCIALES)

ipama
POUR DES
ÉVÉNEMENTS
ENGAGÉS

SPORT 1.5

Rapport intermédiaire d'évaluation de la Stratégie « Héritage & Durabilité » de Paris 2024

Axe stratégique « Bâtir l'héritage social
et environnemental de Paris 2024 »

Rapport complet — Novembre 2023